

SOMMAIRE

SECRETARIAT GÉNÉRAL AUX ASSEMBLÉES

DÉCISION n°2024/105/DGAA/DABC.....	1
Demande de dotation de soutien à l'investissement départemental (DSID) pour l'année 2024.	
DÉCISION n°2024/106/DGAE/DAC/SDLP.....	2
Don de livres à la société Ammareal.	
DÉCISION n°2024/107/DGAE/DCEJ.....	84
Mise à disposition de locaux au sein du collège René Goscinny à Vaires-sur-Marne.	
DÉCISION n°2024/109/DGS/DCGAE.....	91
Demande de subvention auprès de la Région dans le cadre de son dispositif « Création d'îlots de fraîcheur ».	

DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES

ARRÊTÉ n°2024/045/DGAS/DPEF.....	93
Portant tarification journalière de l'établissement « PAO 77 AAP », géré par l'Association « La Croix Rouge », à compter du 1 ^{er} juin 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/047/DGAS/DPEF.....	96
Portant tarification journalière de l'établissement « Logis Formation », géré par l'Association « ADSEA 77 », à compter du 1 ^{er} juin 2024.	
ARRÊTÉ n°DPEF/2024/EN/049.....	99
Portant tarification journalière de l'établissement Les Rochettes géré par l'association ADSEA 77 à compter du 01/06/2024.	
ARRÊTÉ n°DPEF/2024/EN/053.....	102
Portant tarification par dotation globale de l'établissement Espoir prévention 77 géré par l'association ESPOIR CFDJ.	
ARRÊTÉ n°DPEF/2024/EN/054.....	104
Portant tarification journalière de l'établissement « Village d'enfants de Cesson » géré par la Fondation Action Enfance à compter du 01/06/2024.	
ARRÊTÉ n°DPEF/2024/EN/055.....	107
Portant tarification journalière de l'établissement La Boisserelle géré par la Fondation Action Enfance à compter du 01/02/2024.	

DIRECTION DES ROUTES

- ARRÊTÉ DR n°2024/127**..... **110**
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD436A, du PR 0+748 au PR 2+490 sur le territoire des communes de Mareuil-les-Meaux, Nanteuil-les-Meaux et de Quincy-Voisins.
- ARRÊTÉ DR n°2024/132**..... **114**
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 10, du PR 25+700 au PR 26+590, sur le territoire des communes de Jossigny, Montévrain, Chanteloup-en-Brie, Bussy-Saint-Georges.
- ARRÊTÉ DR n°2024/136**..... **116**
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 75A, du PR 3+0326 au PR 6+0452, sur le territoire des communes de Bannost-Villegagnon et Chenoise-Cucharmoy.
- ARRÊTÉ DR n°2024/137**..... **118**
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 71e, du PR 3+0568 au PR 8+0184, sur le territoire des communes de Champcenest et Les Marêts.
- ARRÊTÉ DR n°2024/138**..... **121**
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 71a, du PR 0+0010 au PR 3+0521, sur le territoire des communes de Champcenest, Les Marêts et Rupéroux.
- ARRÊTÉ DR n°2024/142**..... **124**
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 112e, du PR 0+0000 au PR 1+0807, sur le territoire de la commune de Voinsles.
- ARRÊTÉ DR n°2024/143**..... **127**
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 405, du PR 5+0150 au PR 8+0650, sur le territoire des communes de Congis-sur-Thérouanne et Le Plessis-Placy.
- ARRÊTÉ DR n°2024/145**..... **131**
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 215, du PR 0+0000 au PR 2+0704, sur le territoire des communes de Maincy et Moisenay.
- ARRÊTÉ DR n°2024/147**..... **133**
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 96, du PR 13+0064 au PR 15+0300, sur le territoire des communes de Neufmoutiers-en-Brie et Les Chapelles Bourbons.
- ARRÊTÉ DR n°2024/148**..... **135**
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD97, du PR 7+913 au PR 9+831 sur le territoire des communes de Barcy et de Chambry.
- ARRÊTÉ DR n°2024/148**..... **137**
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 18 du PR 15+670 au PR 19+696 et sur la RD62 du PR 17+100 au PR 19+305 sur le territoire des communes de Vimpelles, Paroy et Les Ormes-Sur-Voulzie.

ARRÊTÉ DR n°2024/150	140
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 29 du PR 7+0213 au PR 11+0890, sur le territoire de la commune de La Chapelle-Rablais.	
ARRÊTÉ DR n°2024/151	143
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 55, du PR 35+0812 au PR 44+0435, sur le territoire des communes de Saint-Hilliers, Champcenest, Bezalles et Béton-Bazoches.	
ARRÊTÉ DR n°2024/152	146
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 35a, du PR 0+0000 au PR 0+0366, du PR 1+0340 au PR 2+0118, et sur la RD 217e, du PR 0+0000 au PR 0+0368, sur le territoire des communes de Gouvernes, Saint-Thibault-des-Vignes et Bussy-Saint-Martin.	
ARRÊTÉ DR n°2024/157	150
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 1036, du PR 64+0780 au PR 64+0857 et sur la RD 57, du PR 14+0970 au PR 14+0955, sur le territoire de la commune de Crisenoy.	
ARRÊTÉ DR n°2024/159	152
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 606, du PR 0+0010 au PR 14+0604, sur le territoire des communes de Melun et le Mée-sur-Seine.	
ARRÊTÉ DR n°2024/166	154
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 71e, du PR 0+0000 au PR 2+0092, sur le territoire de la commune de Champcenest.	
ARRÊTÉ DR n°2024/167	157
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 90, du PR 5+0702 au PR 6+0928, sur le territoire de la commune de Bannost-Villegagnon.	
ARRÊTÉ DR n°2024/168	160
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 143e, du PR 0+0300 au PR 2+0100, sur le territoire de la commune de Marles-en-Brie.	
ARRÊTÉ DR n°2024/169	162
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 606, du PR 18+0400 au PR 21+0000, sur le territoire des communes de Fontainebleau et La Rochette.	
ARRÊTÉ DR n°2024/170	164
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation et le stationnement sur la RD 57, du PR 20+0600 au PR 22+0250, sur le territoire de la commune de Réau.	
ARRÊTÉ DR n°2024/171	171
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 32e1, du PR 0+0000 au PR 0+0880, sur le territoire de la commune de Presles-en-Brie.	
ARRÊTÉ DR n°2024/172	168
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 47a, du PR 0+0000 au PR 1+0734 et du PR 2+0163 au PR 4+0474, sur le territoire des communes de Chatillon-la-Borde et Saint-Méry.	

ARRÊTÉ DR n°2024/174..... 170
Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur les RD 219e, du PR 1+0000 au PR 3+0523, RD 28 au PR 15+0882 au PR 12+0517, RD 219 du PR 10+0354 au PR 13+0000, sur le territoire des communes de Chevry-En-Sereine et Voulx.

ARRÊTÉ DR n°2024/175..... 172
Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur les RD 69, du PR 12+0641 au PR 13+0131, du PR 14+0173 au PR 15+0131, RD 69e au PR 0+0152, RD 69b du PR 0+0278 au PR 2+0151, RD 219 du PR 16+0050 au PR 17+0200, sur le territoire des communes de Lorrez-Le-Bocage, Vaux-Sur-Lunain, Chevry-En-Sereine et Villebéon.

ARRÊTÉ DR n°2024/176..... 174
Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur les RD 124a du PR 0+0000 au PR 1+0313, RD 411 du PR 33+0860 au PR 30+0733, RD 29 au PR 27+0200 au PR 22+0432, RD 18 du PR 3+0326 au PR 6+0593, RD 403 du PR 57+0839 au PR 53+0210, sur le territoire des communes de Cannes-Ecluse, Châtenay-sur-Seine, Courcelle-en-Bassée, Marolles-sur-Seine, Montereau-Fault-Yonne, Montigny-Lencoup, Saint-Germain-Laval et Salins.

ARRÊTÉ DR n°2024/179..... 176
Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 305, du PR 4+0350 au PR 8+0633, sur le territoire des communes de Moissy-Cramayel et Réau.

DIRECTION DES FINANCES

DÉCISION n°2024/18/DGS/DF..... 178

Cession de l'emprunt n°A7524050 d'un capital de 30M€ de la Caisse d'Épargne Ile-de-France à la Compagnie de Financement Foncier.

DIRECTION DE L'AUTONOMIE

ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-21..... 179
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD Résidence du Château (Finess : 770814655) à Claye-Souilly à compter du 01^{er} juin 2024.

ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-22..... 181
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD Château des Cèdres (Finess : 770803427°) à Conches-sur-Gondoire à compter du 01^{er} juin 2024.

ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-24..... 183
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD Malnoue (Finess : 770803443) à Émerainville à compter du 01^{er} juin 2024.

ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-222..... 185
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD Le Pays de Montereau GH sud77 (Finess : 770809218) à Montereau-Fault-Yonne à compter du 01/05/2024.

ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-223	187
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD du Pays de Nemours (Finess : 770020642) à Nemours à compter du 01/05/2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-225	189
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de EHPAD Les jardins de chagot (Finess : 770701001) à Beaumont-du-Gâtinais à compter du 01/05/2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-234	191
Fixant pour l'année 2024 le forfait global dépendance, les tarifs journaliers et le forfait dépendance à la charge du Département, relatifs à l'hébergement permanent ainsi que les tarifs d'hébergement temporaire de l'EHPAD les jardins de médicis (Finess n°770016459) situé à Provins.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-235	194
Fixant les tarifs journaliers de l'établissement (Finess n°770790640) « Accueil de jour GHSIF Brie-Comte-Robert » à Brie-Comte-Robert à compter du 1 ^{er} mai 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-236	196
Fixant les tarifs journaliers de l'établissement (Finess n°770811784) « Accueil de jour EPGT » à Tournan-en-Brie à compter du 1 ^{er} mai 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-237	198
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD Arthur Vernes (Finess : 770811313) à Moret Loing et Orvanne à compter du 1 ^{er} mai 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-238	200
Fixant les tarifs journaliers de l'établissement (Finess n°77021145) « Accueil de jour itinérant » à Jouarre à compter du 1 ^{er} mai 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-239	202
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de EHPAD ACEP Le Patio (Finess : 770802072) à Roissy-en-Brie à compter du 1 ^{er} mai 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-241	204
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de la Résidence Autonomie « Les Plantagenêts » (Finess : 770811328) à Château-Landon à compter du 1 ^{er} mai 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-242	206
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de EHPAD La Forestière (Finess : 770803377) à Arbonne-la-Forêt à compter du 1 ^{er} mai 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-243	208
Fixant les tarifs journaliers de l'établissement (Finess n°77021145) « Accueil de jour itinérant » à Jouarre à compter du 1 ^{er} mai 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-244	210
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD la Garenne (Finess : 770802718) à Souppes-sur-Loing à compter du 1 ^{er} juin 2024.	

ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-244	212
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de EHPAD La Résidence du Parc (Finess : 770700144) à Pontault-Combault à compter du 1 ^{er} juin 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-248	214
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de EHPAD Saint Séverin (Finess : 770700938) à Château-Landon à compter du 1 ^{er} juin 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-249	216
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de EHPAD Les jardins de la Voulzie (Finess : 770701118) à Ormes-sur-Voulzie (Les) à compter du 1 ^{er} juin 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-250	218
Fixant la tarification journalière de l'établissement de l'EHPAD Le fil d'argent (Finess : 770701019) à Bray-sur-Seine à compter du 1 ^{er} juin 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-251	220
Fixant la tarification journalière de l'établissement de l'EHPAD Au coin du feu (Finess : 77070176) à Dammartin-en-Goële à compter du 1 ^{er} juin 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-252	223
Fixant la tarification journalière de l'établissement de l'EHPAD Le grand Pavois (Finess : 770016632) à Saint-Fargeau-Ponthierry à compter du 01 ^{er} juin 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-253	226
Fixant la tarification journalière de l'établissement de l'EHPAD Le grand Pavois (Finess : 770016632) à Saint-Fargeau-Ponthierry à compter du 01 ^{er} juin 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-267	228
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD de Crécy-la-Chapelle.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-268	231
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD le Marais (Finess : 770790749) à la Ferté-Gaucher à compter du 01 ^{er} juin 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-269	234
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD Saint Aile (Finess : 770700987) à Rebais à compter du 01 ^{er} juin 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-270	237
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD Pierre Comby (Finess : 770130060) à Rozay-en-Brie à compte du 01 ^{er} juin 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-271	240
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD du canton de Nemours (Finess : 7707586) à Saint-Pierre-lès-Nemours à compter du 01 ^{er} juin 2024.	
ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-272	242
Fixant la dotation et le tarif applicables au SAVS – SAMSAH Marne la Vallée La Dhuys (Finess n°770022390) à Dampmart à compter du 01 ^{er} juin 2024.	

- ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-273..... 244**
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD du Pays de Fontainebleau Bât. Nelly Kopp et Costrejean (Finess : 770808632) à Fontainebleau à compter du 01^{er} juin 2024.
- ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-277..... 247**
Fixant la tarification journalière de l'Accueil de jour Résidence La Marquise (Finess : 770813947) à Bussy-Saint-Georges à compter du 01^{er} juin 2024.
- ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-278..... 249**
Fixant la tarification journalière de l'Accueil de jour Résidence Les Jardins de Sedna (Finess : 770813939) à Avon à compter du 01^{er} juin 2024.
- ARRÊTÉ n°2024/DA/2024-279..... 251**
Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD Pôle Santé Orgemont (Finess : 770300101) à Meaux à compter du 01^{er} juillet 2024.

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240612-2024-105-DABC-AR
Date de télétransmission : 12/06/2024
Date de réception préfecture : 12/06/2024

DECISION REGLEMENTAIRE N° 2024/105/DGAA/DABC

Objet : Demande de dotation de soutien à l'investissement départemental (DSID) pour l'année 2024

Le Président du Conseil Départemental,

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment dans ses articles L. 3221-10-1, L. 3211-2, L. 3221-11, L. 3221-12 et L. 3221-12-1,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 0/05 du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétences au Président du Conseil départemental dans le cadre des Actions contentieuses - Dispositions générales - Marchés publics - Droit de préemption - FSL des articles susvisés du Code général des Collectivités territoriales,

Vu le courrier du Préfet de la Région d'Ile-de-France et du Préfet de la Seine-et-Marne en date du 18 mars 2024 allouant une dotation de soutien à l'investissement des Départements (DSID) au département de la Seine-et-Marne au titre de l'année 2024 à hauteur de 1 353 657 €, destinés à financer des projets d'investissements,

Considérant que les travaux d'extension du collège Jean Jaurès à BROU-SUR-CHANTEREINE s'inscrivent dans une thématique d'amélioration de la qualité et de l'accès aux services publics, et plus particulièrement en matière scolaire,

DÉCIDE

Article 1 : de solliciter une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement 2024 pour les travaux d'extension du collège Jean Jaurès à BROU-SUR-CHANTEREINE. Le montant de la subvention sera arrêté à 1 353 657 €, soit 43,61 % du montant prévisionnel HT du projet de 3 104 204,44 €.

En application de l'article R. 421-I du Code de justice administrative, cet acte administratif peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun.

Les informations recueillies peuvent être enregistrées dans les logiciels métiers et dans la base de contact du Département. Les services concernés en sont les destinataires exclusifs. Elles sont destinées à l'accomplissement des missions du Département. Vous pouvez exercer vos droits conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, auprès du délégué à la protection des données du Département, par mail adressé à dpd@departement77.fr ou par courrier postal adressé au Délégué à la protection des données - Hôtel du Département CS 50377 - 77010 Melun cedex.

Article 2 : la présente décision sera transmise au représentant de l'Etat dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publiée en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à MELUN, le

12 JUIN 2024

Le Président du Conseil départemental

Jean-François PARIGI

En application de l'article R. 421-I du Code de justice administrative, cet acte administratif peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun.

Les informations recueillies peuvent être enregistrées dans les logiciels métiers et dans la base de contact du Département. Les services concernés en sont les destinataires exclusifs. Elles sont destinées à l'accomplissement des missions du Département. Vous pouvez exercer vos droits conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, auprès du délégué à la protection des données du Département, par mail adressé à dpi@departement77.fr ou par courrier postal adressé au Délégué à la protection des données - Hôtel du Département CS 50377 - 77010 Melun cedex.

Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 Melun cedex | 01 64 14 77 77 | seine-et-marne.fr

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240612-2024-106-DAC-AR
Date de télétransmission : 12/06/2024
Date de réception préfecture : 12/06/2024

DECISION REGLEMENTAIRE n°2024/106/DGAE/DAC/SDLP

Objet : Don de livres à la société Ammareal

Le Président du Conseil départemental,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment dans L. 3221-10-1, L. 3211-2, L. 3221-11, L. 3221-12 et L. 3221-12-1 ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques, complété par l'article L. 3212-4,

VU la délibération du Conseil départemental n°0/05 du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétences au Président du Conseil départemental dans le cadre des Actions contentieuses - Dispositions générales - Marchés publics - Droit de préemption - FSL des articles susvisés du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n°2/09 du 5 avril 2024 adoptant la nouvelle Charte de politique documentaire de la Médiathèque départementale, stipulant la liste des bénéficiaires de dons d'ouvrages supprimés de ses collections,

Considérant que le Département peut être amené à faire des dons à des sociétés à but lucratif, à condition qu'une partie de leurs ventes soit reversée au profit d'associations qui œuvrent en faveur de la culture pour tous et contre l'illettrisme,

Considérant que la valeur vénale de chaque bien concerné par la présente décision est estimée à moins de 4 600 €,

DECIDE

ARTICLE 1 : De céder à titre gracieux 3 776 documents supprimés des collections de la Médiathèque départementale (liste en annexe) à la société Ammareal, entreprise de l'économie circulaire, sociale et solidaire, qui revend à des prix accessibles ces livres et CD, reverse une partie du produit de la vente à l'association caritative « Le Secours Populaire » et qui accompagne d'autres projets en donnant des livres à des écoles, des Maisons des Enfants et des universités.

En application de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, cet acte administratif peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun.

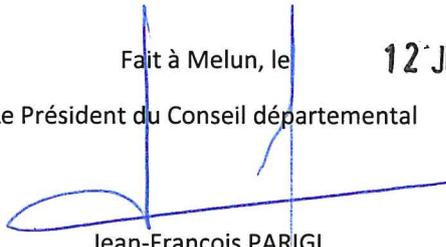
Les informations recueillies peuvent être enregistrées dans les logiciels métiers et dans la base de contact du Département. Les services concernés en sont les destinataires exclusifs. Elles sont destinées à l'accomplissement des missions du Département. Vous pouvez exercer vos droits conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, auprès du délégué à la protection des données du Département, par mail adressé à djpd@departement77.fr ou par courrier postal adressé au Délégué à la protection des données - Hôtel du Département CS 50377 - 77010 Melun cedex.

Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 Melun cedex | 01 64 14 77 77 | seine-et-marne.fr

ARTICLE 2 : La présente décision sera transmise au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publiée en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le **12 JUIN 2024**

Le Président du Conseil départemental



Jean-François PARIGI

En application de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, cet acte administratif peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun.

Les informations recueillies peuvent être enregistrées dans les logiciels métiers et dans la base de données du Département. Les services concernés en sont les destinataires exclusifs. Elles sont destinées à l'accomplissement des missions du Département. Vous pouvez exercer vos droits conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, auprès du délégué à la protection des données du Département, par mail adressé à dpd@departement77.fr ou par courrier postal adressé au délégué à la protection des données - Hôtel du Département CS 50377 - 77010 Melun cedex.

Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 Melun cedex | 01 64 14 77 77 | seine-et-marne.fr

Liste dons - Sous-Direction de la lecture publique

Support	Code barre	Titre	Auteur
c-Cd	00122007102652	Daquilo que eu sei	A gente merece ser feliz
c-Cd	00122006583746	Welcome Commander Jameson	All right
c-Cd	00122009020415	Un homme debout	Ca fait tourner le monde
c-Cd	00122004848208	Oh sleep, why dost thou leave me	Endless pleasure
c-Cd	00122007740667	Les nuits d'été	Harold en Italie
c-Cd	00122006171757	Le Carnaval romain, op. 9	Hélène, op. 2 n°2
c-Cd	00122008115570	Avant que je m'ennuie	Je sais
c-Cd	00122007253190	Historia di Jephthé, historia di Jonas	Jephthé - Jonas
c-Cd	00122005832326	L' An Mil	Les cathédrales
c-Cd	00122007776448	Bring me back	Light all my lights
c-Cd	00122003566827	Requiem pour soli, choeur, orchestre & orgue, op.9	Messe "cum jubilo" pour baryton solo, choeur de barytons, orchestre & orgue, op.11
c-Cd	00122002931543	[La]Mer	Nocturnes
c-Cd	00122006813168	Violin concerto, op. 64, mi mineur	Piano trio N1, op. 49, ré mineur
c-Cd	00122004564748	Oblivion	Pumpa
c-Cd	00122004850733	Mahalageasca	Red bula
c-Cd	00122007989637	String quartet n°1 in f minor	String quartet n°2 in A major
c-Cd	00122006456893	Manhattan Trilogy	Symphony N3
c-Cd	00122003861152	Up to the sky, down to the earth	The truth forever
c-Cd	00122008460125	Nusso dia	Touma
c-Cd	00122009059009	Abuglubu	Abel
c-Cd	00122008259535	Antoinette la poule savante	Aboulker
c-Cd	00122009092547	Si tu m'oses	Adella
c-Cd	00122008061360	Mieux vaut rire...	Aissate
c-Cd	00122007015532	A flor da pele	Amendoeira
c-Cd	00122006101663	[A]Piano	Amos
c-Cd	00122006629424	Les aventures de Poucette	Andersen
c-Cd	00122008440879	Caf'conf Aragon	Aragon
c-Cd	00122005246758	Mon homme	Arletty
c-Cd	00122004457174	Louis Armstrong	Armstrong
c-Cd	00122009215015	La soupe de poissons rouges	Arrou-Vignod
c-Cd	00122008994594	L'Arpentée	Ascal
c-Cd	00122007058722	Ay Amor	Atlan
c-Cd	00122003517937	La passion selon Saint Matthieu	Bach
c-Cd	00122008982243	Au delà des maux	Badi
c-Cd	00122007216114	The sea	Bailey Rae
c-Cd	00122007987607	La Femme de trente ans	Balzac
c-Cd	00122004588945	Mirto	Barbera
c-Cd	00122008498034	Mayok flér	Baré
c-Cd	00122007864681	Amusez-vous fillettes	Baron
c-Cd	00122007518147	Soli	Bartholomee
c-Cd	00122008551998	Ex-Abrupto	Bartholomé
c-Cd	00122008441224	Petits poèmes en prose	Baudelaire
c-Cd	00122008144257	Les poètes maudits	Baudelaire
c-Cd	00122008124846	Acousmatic sorcery	Beal
c-Cd	00122008123509	B	Beat Assailant

c-Cd	00122007139522	Rhyme space continuum	Beat Assailant
c-Cd	00122005104460	Original masters vol.1	Bebey
c-Cd	00122005281391	Beethoven	Beethoven
c-Cd	00122007890306	Medicine	Benoit
c-Cd	00122008258495	Marlaguette	Bensa
c-Cd	00122001482076	Ouvertures	Berlioz
c-Cd	00122008555759	Paul et Virginie	Bernardin de Saint-Pierre
c-Cd	00122004855880	Mass	Bernstein
c-Cd	00122009185614	Misser ou Les ratounes de papi Chanot	Berthier
c-Cd	00122009092497	Orfeo ed Euridice	Bertoni
c-Cd	00122007841929	Le violoncelle romantique	Bertrand
c-Cd	00122009009236	Russian dolls	Berube
c-Cd	00122007514104	Lusitania	Bevinda
c-Cd	00122004903821	The sounds of the west sahara	Bhattacharya
c-Cd	00122008510333	Le monstre poilu et 3 autres histoires	Bichonnier
c-Cd	00122008261689	Fire within	Birdy
c-Cd	00122004114320	Raid zone	Biyouna
c-Cd	00122009130834	Prince !	Boeuf
c-Cd	00122009130867	Prince !	Boeuf
c-Cd	00122008122279	Joyful	Boltro
c-Cd	00122008061469	Les grands espaces	Boulay
c-Cd	00122009341829	Appareil volant imitant l'oiseau naturel	Boule
c-Cd	00122009339294	Heroes + Misfits	Bowers
c-Cd	00122006135992	Les 2 sextuors	Brahms
c-Cd	00122003205699	En scènes	Brel
c-Cd	00122005831674	L'intégrale sixties	Bridge
c-Cd	00122008814966	A fleur de peau	Brings
c-Cd	00122007215942	Travelling like the light	Brown
c-Cd	00122008495410	Policy	Butler
c-Cd	00122000628570	Abendmusik	Buxtehude
c-Cd	00122005646320	Ti'zozios	Caillard
c-Cd	00122007797428	Toudou	Caillard
c-Cd	00122006100905	Maria Callas	Callas
c-Cd	00122009341001	Great tenor arias	Campora
c-Cd	00122007303201	La chute	Camus
c-Cd	00122008405310	Les Oeuvres pour vents	Caplet
c-Cd	00122004437358	Un été indien	Capote
c-Cd	00122008753917	New day (A)	Carlou D
c-Cd	00122007868336	Excelsior	Carrothers
c-Cd	00122007774039	La Musique de chambre	Cartan
c-Cd	00122007842554	La Musique de chambre	Cartan
c-Cd	00122004456234	La Calisto	Cavalli
c-Cd	00122005446705	Cézanne	Cézanne
c-Cd	00122004043412	Mouvements clos	Chabenat
c-Cd	00122007797600	Né dans un piano	Chamblas
c-Cd	00122007797618	Né dans un piano	Chamblas
c-Cd	00122006771861	Amour année zéro	Chamfort
c-Cd	00122001482175	Pourquoi les girafes ?	Chanson Plus Bifluorée
c-Cd	00122008325765	Billie	Cherrier
c-Cd	00122008115786	Judgement time	Chezidek

c-Cd	00122007860069	Deux enquêtes de Miss Marple. 5	Christie
c-Cd	00122007867411	Blues d'écolier	Clément
c-Cd	00122009284425	Un Jour j'ai rêvé	Constance
c-Cd	00122003296672	Painted from memory	Costello
c-Cd	00122006529426	Confluence	Couvez
c-Cd	00122007658604	Flûte, harpe et cordes	Cras
c-Cd	00122007859335	Les grands classiques	Dac
c-Cd	00122006463873	Deserted villages	Dalaras
c-Cd	00122008074397	La défense de Tarascon	Daudet
c-Cd	00122004100667	Sings Comden and Green	Dearie
c-Cd	00122002566752	Leçons de ténèbres	Delalande
c-Cd	00122008498133	Les amants parallèles	Delerm
c-Cd	00122007103734	Sylvia	Delibes
c-Cd	00122005281557	Shots	Dempsey
c-Cd	00122007864483	Vian, Prévert, Desnos	Desnos
c-Cd	00122005835246	Héritage	Diabate
c-Cd	00122006274429	Echu mingua	Diaz
c-Cd	00122008922157	Phantom	DJ Oil
c-Cd	00122008115034	Places	Doillon
c-Cd	00122005569506	C'est si bon	Dombasle
c-Cd	00122009045537	Yuri	Dosseh
c-Cd	00122005291598	Picasso en mis ojos	El Cigala
c-Cd	00122008124440	Will the guns come out	El Khatib
c-Cd	00122007658612	Oeuvres pour orchestre	Emmanuel
c-Cd	00122007204557	Raphaël Enthoven présente	Enthoven
c-Cd	00122008720759	Matin du pélican (Le)	Eskelina
c-Cd	00122008445407	Je n'aime pas la world, mais ça j'aime bien !	Evora
c-Cd	00122008708770	Wanted on voyage	Ezra
c-Cd	00122009182033	Euuuuuuuuuh	FAB
c-Cd	00122008879951	O'cangaceiro	Faem
c-Cd	00122006771382	Silmakha	Fania
c-Cd	00122007867890	Les contes de ma case créole	Faraux
c-Cd	00122006907275	Ramblin' son	Fauth
c-Cd	00122008686729	Intégrale Léo Ferré et ses interprètes, 1947-1956	Ferré
c-Cd	00122004104693	Frantic	Ferry
c-Cd	00122008704746	Le monde réel	Fevrier
c-Cd	00122007797949	Ladies in blue	Fitzgerald
c-Cd	00122006169769	Le goût du désir...	Foly
c-Cd	00122005196920	Matins d'été	Font
c-Cd	00122009058910	Je déménage	Forte
c-Cd	00122007740550	Sonate pour violon et piano en la majeur	Franck
c-Cd	00122009121783	Symphonie	Franck
c-Cd	00122007774674	Nyckelharpa solo	François
c-Cd	00122008555858	La France du XIXe siècle de 1814 à 1914	Fureix
c-Cd	00122008545503	Ungrund	Gado
c-Cd	00122006902490	Sauts de puce et pas de géant	Gallay
c-Cd	00122008228654	La maison d'à côté	Gardner
c-Cd	00122007867247	Source(s)	Gauthier

c-Cd	00122005836996	Nadja	Gauvin
c-Cd	00122009155575	Légère	Gaya
c-Cd	00122003831320	I got rhythm	Gershwin
c-Cd	00122008061063	Quinto libro di madrigali	Gesualdo
c-Cd	00122003981869	Casta diva	Gheorghiu
c-Cd	00122008495485	36 seasons	Ghostface Killah
c-Cd	00122006465845	Banda larga cordel	Gil
c-Cd	00122008721591	Le Lac d'Eugénie	Giro
c-Cd	00122004500551	Orchestral works	Glinka
c-Cd	00122006045035	Music for big band	Gonzalez
c-Cd	00122007774690	The three string quartets	Gorecki
c-Cd	00122006530176	Faust	Gounod
c-Cd	00122004851376	Oiseaux de nuit	Graillier
c-Cd	00122008815104	Du Tennessee à Paris	Graves
c-Cd	00122000584815	1963-1964	Gréco
c-Cd	00122004252443	Quatuor à cordes n°4 'Ulysses'	Greif
c-Cd	00122008258149	Reality and fantasy	Gualazzi
c-Cd	00122003830736	Libertés	Guem
c-Cd	00122007442660	Os fados do fado	Guerreiro
c-Cd	00122008325518	Giulio Cesare	Haendel
c-Cd	00122006896270	Ariodante	Haendel
c-Cd	00122006046629	Irgendwo auf der welt	Hagen
c-Cd	00122006634127	Merry mount, op. 31	Hanson
c-Cd	00122003658756	Chefs-d'oeuvres français pour harpe	Holliger
c-Cd	00122008441133	Victor Hugo et les poètes contemporains	Hugo
c-Cd	00122009122740	L'Ombre	Huissoud
c-Cd	00122007514245	La route du nord	Ibrahim
c-Cd	00122006274569	Musique de chambre	Indy
c-Cd	00122003832690	Eu sou lia	Itamaraca
c-Cd	00122009012610	Amalgamations	Jackson
c-Cd	00122005216983	Les coloriés	Jardin
c-Cd	00122006629945	Ubu roi	Jarry
c-Cd	00122008231229	L'instant aimé	Jorane
c-Cd	00122005446457	Sigil	Kane
c-Cd	00122007549571	Le lion	Kessel
c-Cd	00122009340888	Lost	Khalifé
c-Cd	00122004268159	Biriko	Kouyate
c-Cd	00122006762167	Sophrologie	Kreintz
c-Cd	00122007868989	Chalaba	Kühn
c-Cd	00122007889407	Free Ibiza	Kühn
c-Cd	00122008699672	Adieu l'enfance	La Feline
c-Cd	00122006629218	Si la terre...	Laloy
c-Cd	00122007352869	Causes perdues et musiques tropicales	Lavilliers
c-Cd	00122008308795	Tomorrow	Lèk Sèn
c-Cd	00122009012644	The key	Léonide
c-Cd	00122007551015	No one knows we're here	Lewis
c-Cd	00122004114809	Les larmes d'Angkor	Limborg
c-Cd	00122008881163	Samambaia	Linss
c-Cd	00122008704977	Chaud	Luce
c-Cd	00122001831504	[Les]Comédies-ballets	Lully

c-Cd	00122006904058	European standards	Lundgren
c-Cd	00122006772075	Jardin anglais	Lune
c-Cd	00122005643699	M'bem di fora	Lura
c-Cd	00122005647641	Appassionato	Ma
c-Cd	00122008916753	Adventure	Madeon
c-Cd	00122008396709	Je veux du bonheur	Maé
c-Cd	00122008460802	Cavalleria rusticana	Mascagni
c-Cd	00122006529632	Sim	Mata
c-Cd	00122008440747	Le Horla	Maupassant
c-Cd	00122006907697	Tough	Mayall
c-Cd	00122007352729	Sing for me	Mbaw
c-Cd	00122007868021	Modern music	Mehldau
c-Cd	00122008115265	Tentative d'évasion	Melvil
c-Cd	00122009397094	La Relève	Melvil
c-Cd	00122008171243	Business classe	Merlot
c-Cd	00122008814925	Bois & charbon	Midget!
c-Cd	00122004837847	Sales gosses	Milleret
c-Cd	00122007021530	Finistériens	Miossec
c-Cd	00122008609432	Rencontre (La)	Moire
c-Cd	00122008609556	Rencontre (La)	Moire
c-Cd	00122009341431	Odyssée	Moire
c-Cd	00122007798053	Rising doom	Mondkopf
c-Cd	00122005840428	Meu samba torto	Moreno
c-Cd	00122009341191	L'amour est un oiseau volage	Moro
c-Cd	00122007102488	Tango revival	Moss
c-Cd	00122004099711	Don Giovanni	Mozart
c-Cd	00122007253422	Donna	Mozart
c-Cd	00122004889947	Musique andalouse d'Alger	Nassima
c-Cd	00122006045985	The world has made me the man of my dreams	Ndegeocello
c-Cd	00122009066095	Cyborg	Nekfeu
c-Cd	00122008555783	Angélique	Nerval
c-Cd	00122007487426	Monsieur Chopin ou le voyage de la note bleue	Norac
c-Cd	00122004848075	Newgaro	Nougaro
c-Cd	00122005402997	Les fleurs du bien	Obispo
c-Cd	00122006403689	Les Contes d'Hoffmann	Offenbach
c-Cd	00122007658232	La musique de chambre avec vents	Onslow
c-Cd	00122008459986	Douce France	Otter
c-Cd	00122008231245	Serge Gainsbourg	Pablo
c-Cd	00122007442553	Tout et son contraire	Pagny
c-Cd	00122007443650	Une nuit à Versailles	Paradis
c-Cd	00122007041959	Pensées (liasses II à VIII)	Pascal
c-Cd	00122009511462	La philosophie racontée aux enfants	Pastorini
c-Cd	00122005833571	Line by line	Patitucci
c-Cd	00122007128509	Remembrance	Patitucci
c-Cd	00122008945372	[La]Guerre des corbeaux et des hiboux	Patrix
c-Cd	00122009065964	Noël avec Pavarotti	Pavarotti
c-Cd	00122004102325	Airs baroques français	Petibon
c-Cd	00122009038185	Secular hymns	Peyroux

c-Cd	00122003556265	Tango ballet	Piazzolla
c-Cd	00122009045909	Poèmes & propos	Picasso
c-Cd	00122005402682	Je blesserai personne	Pierpoljak
c-Cd	00122008720726	Général indigo	Pierpoljak
c-Cd	00122009269137	All the roads	Pigeon John
c-Cd	00122008709893	Mia, l'enfant mer	Pioline
c-Cd	00122006155735	Le président	Poiret
c-Cd	00122008880371	R.E.D	Pokora
c-Cd	00122002378034	Choeurs profanes a cappella	Poulenc
c-Cd	00122007956156	At your inconvenience	Professor Green
c-Cd	00122008122782	Pierre and the loup	Prokofiev
c-Cd	00122009339237	Le miroir et le coquelicot	Prunier
c-Cd	00122009367345	Le miroir et le coquelicot	Prunier
c-Cd	00122004591170	Rêche peluche	Prunier
c-Cd	00122003588565	Best of	Puente
c-Cd	00122004460467	Gargantua	Rabelais
c-Cd	00122004437689	Gargantua	Rabelais
c-Cd	00122006376174	3 Ma	Rajery
c-Cd	00122005831146	Sofera	Rajery
c-Cd	00122006897252	Concerts mis en simphonie	Rameau
c-Cd	00122008916480	Quinta	Ramos
c-Cd	00122001219684	Serge Reggiani chante Boris Vian	Reggiani
c-Cd	00122006624284	Oeuvres pour harpe	Renié
c-Cd	00122008285233	Mecoustic	Riley
c-Cd	00122008441752	Poésies	Rimbaud
c-Cd	00122006626107	A tribute to Gonzalo Asencio	Rios
c-Cd	00122007442967	La cuenta	Rohff
c-Cd	00122007549746	Teflon Don	Ross
c-Cd	00122008510705	Le collier rouge	Rufin
c-Cd	00122007498597	Viento sur	Rumolino
c-Cd	00122005290509	Vossabrygg	Rypdal
c-Cd	00122008441414	Des yeux de soie	Sagan
c-Cd	00122007658752	University of gnawa	Sahmaoui
c-Cd	00122007867577	Le carnaval des animaux	Saint Saëns
c-Cd	00122008264972	George Sand, Victor Hugo	Sand
c-Cd	00122006626016	Universelle	Sapho
c-Cd	00122003860915	Pièces pour piano	Satie
c-Cd	00122006813895	1001 nuits dans le harem	Say
c-Cd	00122002975185	Bullitt	Schifrin
c-Cd	00122005281433	Octuor pour cordes et vents en fa majeur D803	Schubert
c-Cd	00122005281375	Réflexions	Schumann
c-Cd	00122007990395	Le coffret de l'année Schumann 1810-2010	Schumann
c-Cd	00122009043730	Amazing problem	Sila
c-Cd	00122006633293	C'étaient des femmes	Simorre
c-Cd	00122007657879	Sinclair	Sinclair
c-Cd	00122004836195	Songs for the inner world	Singh
c-Cd	00122008699888	Double six	Slaï
c-Cd	00122007352828	Etre	Smis
c-Cd	00122006630331	Inna yard, vol. 2	Smith

c-Cd	00122007550801	Portrait in black and white	Solal
c-Cd	00122009341803	Brille	Soleiman
c-Cd	00122006813770	Ecoutez d'où ma peine vient	Souchon
c-Cd	00122006813788	Ecoutez d'où ma peine vient	Souchon
c-Cd	00122009795636	Le soldat Rose à la fabrique de jouets	Souchon
c-Cd	00122008155832	Comptines de miel et de pistache	Soussana
c-Cd	00122008155857	Comptines de miel et de pistache	Soussana
c-Cd	00122005344462	His hands	Staton
c-Cd	00122008556021	L'Abbesse de Castro	Stendhal
c-Cd	00122007675525	L'histoire du soldat	Stravinski
c-Cd	00122008257299	Stepping out	Strong
c-Cd	00122005835238	Perdition	SvenSson
c-Cd	00122007218581	Syrano contre le grand zappeur	Syrano
c-Cd	00122009284672	Juste un rêve	Tal
c-Cd	00122008259360	La Terre c'est sans mesure	Tarroux
c-Cd	00122008259378	La Terre c'est sans mesure	Tarroux
c-Cd	00122006155065	Lonji	Tcheka
c-Cd	00122008255020	Bright and sweet	Teychené
c-Cd	00122007219308	Love and its opposite	Thorn
c-Cd	00122003833276	Le meilleur de	Trenet
c-Cd	00122005291101	Je n'irai pas à Notre-Dame	Trenet
c-Cd	00122007268719	Suite...	Trotignon
c-Cd	00122009543473	Between the earth and the stars	Tyler
c-Cd	00122002109827	Offering III et IV	Vander
c-Cd	00122004043503	Arias	Verdi
c-Cd	00122008498505	Les grands interprètes de Verdi	Verdi
c-Cd	00122006584280	Entre zut et zen	Verheggen
c-Cd	00122006584165	La belge de cadix	Verheggen
c-Cd	00122008555593	Voyage au centre de la terre	Verne
c-Cd	00122009051717	Le tour du monde en quatre-vingts jours	Verne
c-Cd	00122007987748	jean Vilar théâtre et poésie	Vilar
c-Cd	00122007797980	Bye bye blackbird	Villard
c-Cd	00122005831419	A choisir	Ville
c-Cd	00122005839149	Fenomeno	Viscogliosi
c-Cd	00122006273553	Concerti a quattro violini	Vivaldi
c-Cd	00122007739594	Taisez-moi	Wampas
c-Cd	00122009130131	At Onkel Pö's Carnegie Hall	Watson
c-Cd	00122006761805	Animals in the dark	Whitmore
c-Cd	00122003789536	6 sonates pour violon seul	Ysaÿe
c-Cd	00122008497259	Wari vo, Sènsènbo, Danna...	Zabo
c-Cd	00122008721179	Rodéo	Zachary
c-Cd	00122006155693	Le géant de la forêt	Ziskind
c-Cd	00122008498349	Ahora in da futur	
c-Cd	00122008515266	Saulem ai	
c-Cd	00122005344728	Remixed !	
c-Cd	00122006771374	Daddy's pockets	
c-Cd	00122005566874	Le bal des Tziganes	
c-Cd	00122007518477	Connection	
c-Cd	00122004198257	Musiques populaires des îles Seychelles	
c-Cd	00122007659131	Songs from a zulu farm	

c-Cd	00122006896486	African kings	
c-Cd	00122006529186	Jidka	
c-Cd	00122005565785	Mali : One day on Radio Mali	
c-Cd	00122008309447	Mixatac	
c-Cd	00122008754261	Farima	
c-Cd	00122008721054	Fofoulah	
c-Cd	00122004460830	Kongo sigui	
c-Cd	00122006135208	Origines contrôlées	
c-Cd	00122007252531	Rendez-vous Barbès	
c-Cd	00122002204859	Sumatra	
c-Cd	00122006373841	Hawai'i	
c-Cd	00122005344504	Lunatico	
c-Cd	00122006624789	Antena pachamama	
c-Cd	00122005298395	In bocca al lupo	
c-Cd	00122008459911	Avante	
c-Cd	00122006375671	Vereda tropical	
c-Cd	00122005561164	Kadans a péyi-la	
c-Cd	00122005246634	Our music	
c-Cd	00122008231294	Easy's stars thrillah	
c-Cd	00122004461192	Let's spend some love	
c-Cd	00122006171765	Inna de yard	
c-Cd	00122006136008	Studio One roots	
c-Cd	00122006171062	Ay caramba	
c-Cd	00122007016043	Panama ! 2	
c-Cd	00122008498554	Ayo	
c-Cd	00122008459853	Get happy	
c-Cd	00122006373502	Tribute to Frank Sinatra	
c-Cd	00122008721385	Kumushki pjut	
c-Cd	00122007990148	Chants de l'ours, harpes & lyres des rives de l'Ob	
c-Cd	00122008171078	Rom koka	
c-Cd	00122009123011	Andamos en bici	
c-Cd	00122006625364	Palummella	
c-Cd	00122004273167	Alone at my wedding	
c-Cd	00122005446408	Krakalin	
c-Cd	00122004257053	De travers	
c-Cd	00122003507987	Mediterraniu	
c-Cd	00122008805170	Danse, danse	
c-Cd	00122003588847	Violons limousins	
c-Cd	00122004436525	Violoneux corréziens	
c-Cd	00122002933986	Anthologie de la chanson française enregistrée	
c-Cd	00122006529947	Poèmes d'amour	
c-Cd	00122006626149	Rock de bois	
c-Cd	00122008805055	Toute entrée est définitive	
c-Cd	00122008805063	Toute entrée est définitive	
c-Cd	00122008171235	Mechant amour	
c-Cd	00122008581920	Je me souviens de tout	
c-Cd	00122008754634	Croquer le monde	
c-Cd	00122009122765	Doux, dur et dingue	

c-Cd	00122008880017	Quel jour on est ?	
c-Cd	00122003790351	Mistigri torture	
c-Cd	00122005216819	Mon p'tit tapin	
c-Cd	00122005839628	Les belles manières	
c-Cd	00122007567177	Yes futur ?	
c-Cd	00122007990585	L' apogée	
c-Cd	00122005640752	Morphologique	
c-Cd	00122008396717	Une histoire de France	
c-Cd	00122004436749	Les trésors du jazz	
c-Cd	00122004436624	Les trésors du jazz	
c-Cd	00122007267646	Tweet tweet	
c-Cd	00122007268727	La caresse du clown	
c-Cd	00122007143227	Five men swinging	
c-Cd	00122007551023	Thad	
c-Cd	00122006274478	Nova tunes 1.7	
c-Cd	00122008123178	Worship	
c-Cd	00122009013287	En l'honneur de Jupiter	
c-Cd	00122008257802	Exai	
c-Cd	00122008262737	Sequel to the prequel	
c-Cd	00122007128566	The full album	
c-Cd	00122009216260	That's your lot	
c-Cd	00122008495394	Barragan	
c-Cd	00122005835345		23
c-Cd	00122007143433	Comfortable problems	
c-Cd	00122006376422	We'll drive home backwards	
c-Cd	00122008543896	Planta	
c-Cd	00122009009343	Petals have fallen	
c-Cd	00122006763686	Afterlife (The)	
c-Cd	00122004461390	Black cherry	
c-Cd	00122007269600	Sky at night	
c-Cd	00122008544159	This is	
c-Cd	00122006464582	Arm's way	
c-Cd	00122005837135	The Looks	
c-Cd	00122006046074	What's the time Mr Wolf ?	
c-Cd	00122008824429	Paralytic stalks	
c-Cd	00122008255228	Daughter of cloud	
c-Cd	00122009077324	Kludge	
c-Cd	00122004456366	Hail to the thief	
c-Cd	00122009038623	They want my soul	
c-Cd	00122007777404	Warm slime	
c-Cd	00122008460877	Je n'aimerai jamais le classique, mais ça j'aime bien !	
c-Cd	00122007443262	Les clefs du classique	
c-Cd	00122006826657	Ministriles reales	
c-Cd	00122008545024	Mandela	
c-Cd	00122006465142	Jean-Pierre Melville	
c-Cd	00122005628096	Heimlich	
c-Cd	00122006048351	La chasse	
c-Cd	00122006048336	Maisons	
c-Cd	00122008823876	Paroles d'étoiles	

c-Cd	00122007793195	Five little frogs	
c-Cd	00122008921191	L'enfance des héros	
c-Cd	00122009185895	Komptines	
c-Cd	00122008755763	Rêves ritournelles	
c-Cd	00122007489323	Rêves ritournelles 3	
c-Cd	00122008708895	Ma mie forêt	
c-Cd	00122006468286	Ecoute ta mère et mange ton short	
c-Cd	00122005647294	Monsieur Filoche	
c-Cd	00122008259493	C'est très bien !	
c-Cd	00122007269113	L'Afrique des grands lacs	
c-Cd	00122007550736	Secrets et autres mystères	
c-Cd	00122007550744	Secrets et autres mystères	
c-Cd	00122007550876	Histoires insolites	
c-Cd	00122007487855	A l'ombre des oliviers	
c-Cd	00122008122444	Ferme les yeux...	
c-Cd	00122007392949	Fées do do	
c-Cd	00122007797253	Mes plus jolies chansons de Noël	
I-Livre	00122006574588	[Le]disque mystérieux[Suivi de]	[L']assassinat du somnanbule[suivi de]
I-Livre	00122004180156	L'Ombilic des limbes	[précédé de] Correspondance avec Jacques Rivière
I-Livre	00122004180339	Clair de terre	[précédé de]Mont de Piété
I-Livre	00122004906048	Petit garçon rouge	[suivi de] Le voyage à la mer
I-Livre	00122006123659	Description d'un combat	[suivi de] Les recherches d'un chien
I-Livre	00122003890961	[Le]dit d'Aka	[suivi de][Le]nom du monde est forêt
I-Livre	00122009365927	Sur le liseré des commissures	[suivi de][Les]pays désolés
I-Livre	00122009314156	[Les]contes bleus du vin	[suivi de][Un]rêve en Lotharingie
I-Livre	00122009215650	Illumination(s)	[suivi de]F(l)ammes
I-Livre	00122008681787	Histoires d'un raisonneur	[suivi de]Histoire policière
I-Livre	00122004877157	Prière pour aller au paradis avec les ânes	[suivi de]J'aime l'âne...
I-Livre	00122004877173	Prière pour aller au paradis avec les ânes	[suivi de]J'aime l'âne...
I-Livre	00122003720648	La cantatrice chauve	[suivi de]La Leçon
I-Livre	00122003720705	Hamlet	[suivi de]Macbeth
I-Livre	00122009188998	Infiniment à venir	[suivi de]Pour le poème et par le poème
I-Livre	00122008379572	Portraits crachés	[suivi de]Répétition générale
I-Livre	00122005781937	Lettera amorosa	[suivi de]Guirlande terrestre
I-Livre	00122005460532	Nez-de-Cuir	[suivi de] Les masques
I-Livre	00122004876977	Chantefables	Chantefleurs
I-Livre	00122007179114	Fahrenheit 451	Chroniques martiennes
I-Livre	00122007093968	Critique d'art	Critique musicale
I-Livre	00122006085148	Die Marquise von O...	Der Zweikampf
I-Livre	00122007796859	Lettres philosophiques	Derniers écrits sur Dieu
I-Livre	00122004967560	Strange case of Dr Jekyll and Mr Hyde	Essays in the art of writing
I-Livre	00122005913753	Du domaine	Euclidiennes
I-Livre	00122005914124	Du domaine	Euclidiennes
I-Livre	00122009624430	Petite histoire de la calligraphie arabe	Hawadit al-hattatin

I-Livre	00122003927847	Une Saison en enfer	Illuminations
I-Livre	00122009368608	Incroyable	Inconnue
I-Livre	00122009442403	Qui croire	Lointaine est l'autre rive
I-Livre	00122007484084	[Le]docteur Martino	Musique noire
I-Livre	00122007148291	Contre Sainte-Beuve	Nouveaux mélanges
I-Livre	00122004967578	Lady Eleanore's mantle	Other tales of mystery
I-Livre	00122008634844	Orphelins	Oussama, ce héros
I-Livre	00122006767141	Gargantua	Pantagruel
I-Livre	00122006606901	Syngué sabour	Pierre de patience
I-Livre	00122007997390	Dis-moi la vérité sur l'amour[suivi de]	Quand j'écris je t'aime
I-Livre	00122004169498	Fêtes galantes	Romances sans paroles
I-Livre	00122009954571	Tumultes	suivi de Débâcles
I-Livre	00122008233803	Pimp	Trick baby
I-Livre	00122008277420	Plié de rire	Vert de peur
I-Livre	00122006993432	Minority report	We can remember it for you wholesale
I-Livre	00122001269879	Zao Wou-Ki	Abadie
I-Livre	00122007632542	Adieu Gloria	Abbott
I-Livre	00122008322226	Nos poings sous la table	Abdolmalekian
I-Livre	00122008005128	[Une]cible parfaite	Abdoullaïev
I-Livre	00122005697711	Japonais	Abe
I-Livre	00122007297072	Jean Calvin	Abel
I-Livre	00122006802807	Illustre inconnu	Abel
I-Livre	00122009557747	Je sais pas	Abel
I-Livre	00122007457866	Le jeu des hirondelles	Abirached
I-Livre	00122008162721	Le jeu des hirondelles	Abirached
I-Livre	00122007391099	Origine	Abu-Jaber
I-Livre	00122006364386	Les matins de Jenine	Abulhawa
I-Livre	00122006570859	Le loup et la colombe	Aceval
I-Livre	00122005703790	Parler le turc en voyage	Achard
I-Livre	00122004767879	[La]Seconde Guerre mondiale	Adams
I-Livre	00122008717573	The White Tiger	Adiga
I-Livre	00122008160956	[Le]dernier homme de la tour	Adiga
I-Livre	00122007555081	[Un]voyage	Adler
I-Livre	00122008096176	Chronique des branches	Adonis
I-Livre	00122005697562	Jeux pour les 3-5 ans	Ady
I-Livre	00122007039839	Le puits aux frelons	Aguillon-Roure
I-Livre	00122007039896	Le puits aux frelons	Aguillon-Roure
I-Livre	00122008903025	Mentre dorme il pescecane	Agus
I-Livre	00122006249942	Battement d'ailes	Agus
I-Livre	00122006422911	Mal de pierres	Agus
I-Livre	00122008717581	How to Fall in Love	Ahern
I-Livre	00122008232755	[L']aubépine rouge	Ai
I-Livre	00122007712344	Juliette et les Cézanne	Aillon
I-Livre	00122006381711	Les ferrets de la reine	Aillon
I-Livre	00122006381745	Les ferrets de la reine	Aillon
I-Livre	00122008936348	[L']autre ville	Ajvaz
I-Livre	00122008594360	Mes premiers pas en loisirs créatifs	Akass
I-Livre	00122005653615	Le couronnement	Akounine
I-Livre	00122007760145	[Le]faucon et l'hirondelle	Akounine

I-Livre	00122005630381	La maîtresse de la mort	Akounine
I-Livre	00122004960946	Le gambit turc	Akounine
I-Livre	00122006801353	La prisonnière de la tour	Akounine
I-Livre	00122007257415	Raconte-moi le luth	Alaoui
I-Livre	00122008556526	[La]Grande Guerre des civils, 1914-1919	Alary
I-Livre	00122007672415	Rue Farfadet	Albert
I-Livre	00122007672449	Avant le déluge	Albert
I-Livre	00122007386040	[Le]vieil homme qui m'a appris la vie	Albom
I-Livre	00122008822282	Disobedieng	Alderman
I-Livre	00122007413349	[Le]premier mot	Alexakis
I-Livre	00122005149812	La vie des enfants au Moyen Age	Alexandre-Bidon
I-Livre	00122008149777	La vie des écoliers du Moyen Age	Alexandre-Bidon
I-Livre	00122008860027	War dances	Alexie
I-Livre	00122008903066	Marbles	Alexie
I-Livre	00122007660154	Amours & autres enchantements	Allen
I-Livre	00122008283931	[La]forêt des Pygmées	Allende
I-Livre	00122005597424	Aujourd'hui au Brésil	Alphen
I-Livre	00122005597432	Aujourd'hui au Brésil	Alphen
I-Livre	00122005597440	Aujourd'hui au Brésil	Alphen
I-Livre	00122008574040	[L']arbre à l'envers	Alphen
I-Livre	00122007035647	Jouets des airs et du vent	Alvarez
I-Livre	00122006391769	Ténébreuses	Alvtegen
I-Livre	00122008530109	Helmout	Amalric
I-Livre	00122007187653	Les naufragés	Améry
I-Livre	00122006382875	Le lac d'or	Amette
I-Livre	00122008469308	Petit éloge de la colère	Amine
I-Livre	00122007801303	[Une]petite histoire de la grande musique	Amoyel
I-Livre	00122004699478	Etoiles cannibales	Amoz
I-Livre	00122005121399	Rouge alizarine et autres rouges	Amzallag-Augé
I-Livre	00122002626317	Viallat	Amzallag-Augé
I-Livre	00122007970488	[Un]bon musulman	Anam
I-Livre	00122004793784	La plante carnivore	Anastasio
I-Livre	00122005653664	Le secret des Flamands	Andahazi
I-Livre	00122009171556	[Les]deux coqs	Andersen
I-Livre	00122005881513	La petite fille aux allumettes	Andersen
I-Livre	00122006154928	Contes	Andersen
I-Livre	00122006436572	Le briquet	Andersen
I-Livre	00122005042116	[le]jardin du paradis et autres contes	Andersen
I-Livre	00122005072147	L'art romain	Andreae
I-Livre	00122006395091	Copain de la Corse	Andreani
I-Livre	00122006395125	Copain de la Corse	Andreani
I-Livre	00122005654076	Le passager de la maison du temps	Andrevon
I-Livre	00122006056065	Ado blues	Andriat
I-Livre	00122008282644	Jolie libraire dans la lumière	Andriat
I-Livre	00122006613477	L'Auvergne de Jean Anglade	Anglade
I-Livre	00122004741064	Avec le temps...	Anglade
I-Livre	00122007515192	[Des]chiens vivants	Anglade
I-Livre	00122008850069	Süden und der Luftgitarrist	Ani

I-Livre	00122004667434	La Grande Guerre en Seine-et-Marne, 1914-1918	Antier
I-Livre	00122007697438	Blanche du lac	Antier
I-Livre	00122007940184	La Mongolie	Antonowicz
I-Livre	00122007613153	Mon nom est légion	Antunes
I-Livre	00122009552375	Tout terriblement	Apollinaire
I-Livre	00122005293164	Guillaume Apollinaire	Apollinaire
I-Livre	00122006054052	Le dernier frère	Appanah
I-Livre	00122006596912	Terre sans maître	Apperry
I-Livre	00122008842736	[Le]seul et unique Ivan	Applegate
I-Livre	00122008419063	Projet Adam	Applegate
I-Livre	00122005953205	Le fou d'Elsa	Aragon
I-Livre	00122007909171	Léonard de Vinci	Arasse
I-Livre	00122007838578	[L']orientation	Arbona
I-Livre	00122009333057	Papayou	Arégu
I-Livre	00122003720663	Théâtre complet	Aristophane
I-Livre	00122008270482	La construction humaine de l'islam	Arkoun
I-Livre	00122007348610	Lanfeust : il était une fois Troy	Arleston
I-Livre	00122006383436	L'homme du lac	Arnaldur Indridason
I-Livre	00122007512389	Qu'as-tu fait de tes frères ?	Arnaud
I-Livre	00122008245112	Arsène	Arnaud
I-Livre	00122005132032	Les secrets de l'allée Courbet	Arnaud
I-Livre	00122004159895	Contes des Landes de Gascogne	Arnaudin
I-Livre	00122007547435	[Le]dresseur d'insectes	Arni Thorarinsson
I-Livre	00122005048790	True crime	Arnott
I-Livre	00122009096985	Voilà le chat !	Asch
I-Livre	00122008859060	I, Robot	Asimov
I-Livre	00122006862157	[Les]masques de la nuit	Aspe
I-Livre	00122006839833	Les invités	Assouline
I-Livre	00122008232391	[Une]question d'orgueil	Assouline
I-Livre	00122007983770	Quai des enfers	Astier
I-Livre	00122007421987	Sous la piscine	Ath
I-Livre	00122007181557	On a de la chance de vivre aujourd'hui	Atkinson
I-Livre	00122007708672	Penser le judaïsme	Attias
I-Livre	00122008903223	MaddAddam	Atwood
I-Livre	00122007478649	[Les]orphelines	Aubert
I-Livre	00122009076797	Les questions des petits sur les religions	Aubinais
I-Livre	00122008137582	Partages	Aubry
I-Livre	00122007576046	[La]rédaction de Soleman	Audren
I-Livre	00122004913341	Le village perdu	Aujoulat
I-Livre	00122007091574	Contes des fées	Aulnoy
I-Livre	00122008859136	Emma	Austen
I-Livre	00122007008255	Seul dans le noir	Auster
I-Livre	00122008910863	Portugal	Auzias
I-Livre	00122004782159	Saynètes en anglais	Ayadi-Klimkun
I-Livre	00122006064366	Demain, une oasis	Ayerdhal
I-Livre	00122006308185	La Provence et la Côte d'Azur	Ayme
I-Livre	00122006800975	Mon père, ce géant	Aznavour
I-Livre	00122007651799	Histoire du peuple juif	Azoulay
I-Livre	00122007651831	Histoire du peuple juif	Azoulay

I-Livre	00122007011804	30 idées de bricolage pour la maison	Bab la bricoleuse
I-Livre	00122008396386	[Un]dhikri pour nos morts	Badawi
I-Livre	00122008498950	[Un]dhikri pour nos morts	Badawi
I-Livre	00122007616628	Porcelaine froide	Bailloeuil
I-Livre	00122005752961	Le pays des animots	Bailly
I-Livre	00122007031851	Créez votre carnet de dessins	Bailly
I-Livre	00122007604798	Le dépaysement	Bailly
I-Livre	00122005368909	Universal war one	Bajram
I-Livre	00122005368743	Universal war one	Bajram
I-Livre	00122005368891	Universal war one	Bajram
I-Livre	00122005508405	Universal war one	Bajram
I-Livre	00122008739981	Universal war one	Bajram
I-Livre	00122004128700	Universal war one	Bajram
I-Livre	00122008214639	Miroir	Baker
I-Livre	00122008352157	[Le]pain de la liberté	Balaert
I-Livre	00122007755186	Coupés du monde	Bale
I-Livre	00122006941233	Guy-Noël, Victor et Flore vivent au Rwanda	Balland
I-Livre	00122006941241	Guy-Noël, Victor et Flore vivent au Rwanda	Balland
I-Livre	00122006941266	Guy-Noël, Victor et Flore vivent au Rwanda	Balland
I-Livre	00122005736378	Histoires d'oiseaux	Balzamo
I-Livre	00122006677258	[Les]dieux chiens	Bando
I-Livre	00122007755384	[L']essence de l'art	Banks
I-Livre	00122006406435	Le grand courage de Petit Babaji	Bannerman
I-Livre	00122006715033	Pour mieux comprendre les religions	Banon
I-Livre	00122006249777	My first Sony	Barbash
I-Livre	00122005776382	L' élu de Shiva	Barbeau
I-Livre	00122008351654	Nelson Mandela	Barbeau
I-Livre	00122007351622	Comment parler d'art aux enfants	Barbe-Gall
I-Livre	00122008714190	[Le]crépuscule des chimères	Barbéri
I-Livre	00122007343355	[Les]voisins d'à côté	Barclay
I-Livre	00122008596019	Contre toute attente	Barclay
I-Livre	00122008776173	Mauvais garçons	Barclay
I-Livre	00122007333752	Orphelins de sang	Bard
I-Livre	00122006239471	L'Inde	Bareau
I-Livre	00122006590758	Les maîtres du feu	Barey
I-Livre	00122007261524	Jakabok	Barker
I-Livre	00122007170089	Le livre des répulsives	Barnes
I-Livre	00122009374291	Quand tout est déjà arrivé	Barnes
I-Livre	00122008269021	Tibet	Barou
I-Livre	00122007681416	L'Iliade d'Houmarou	Barral
I-Livre	00122008708689	Fantoccio	Barraqué
I-Livre	00122008159677	Peter Pan dans les jardins de Kensington	Barrie
I-Livre	00122008173660	Adieu, Miss Julie Logan	Barrie
I-Livre	00122008443238	De sang et d'or	Barrière
I-Livre	00122008443246	De sang et d'or	Barrière
I-Livre	00122007074398	Le petit chaperon rouge	Barroux
I-Livre	00122005417391	Un long long chemin	Barry

I-Livre	00122005890332	Malou raconte...	Barthélémy
I-Livre	00122006751913	Pourquoi la carapace de la tortue n'est-elle plus lisse du tout du tout du tout ?	Barthélémy
I-Livre	00122003699701	Pays d'Ourcq	Bartillat
I-Livre	00122006993036	[L']art du haïku	Bashô
I-Livre	00122007857321	[Le]journal des cinq saisons	Bass
I-Livre	00122007165899	Le miniaturiste	Basu
I-Livre	00122008371256	[Les]terres rares	Bataillon
I-Livre	00122008685952	[Les]tilleuls mentent...	Batave-Matton
I-Livre	00122008275598	Kabylie twist	Bathelot
I-Livre	00122005948569	Mon dico du Moyen Age	Bathias-Rascalou
I-Livre	00122007812656	Petits poèmes en prose	Baudelaire
I-Livre	00122007812706	[Le]spleen de Paris	Baudelaire
I-Livre	00122007593421	[Les]amants de Gibraltar	Baudis
I-Livre	00122006086914	Schreimutter	Bauer
I-Livre	00122007258736	Schreimutter	Bauer
I-Livre	00122006085478	Die Königin der Farben	Bauer
I-Livre	00122007258819	Die Königin der Farben	Bauer
I-Livre	00122006960761	Les pirates	Baumann
I-Livre	00122007755202	Cycle des Xeelees	Baxter
I-Livre	00122007759048	Cycle des Xeelees	Baxter
I-Livre	00122008356562	Cycle des Xeelees	Baxter
I-Livre	00122005961083	Broderie blanche	Bayard
I-Livre	00122007494414	[La]tour noire	Bayard
I-Livre	00122007783261	[L']héritage Dickens	Bayard
I-Livre	00122007503545	Tel-Aviv	Bazzurro
I-Livre	00122007503552	Tel-Aviv	Bazzurro
I-Livre	00122008448898	Rendez-vous au Sourire d'avril	Béal
I-Livre	00122009104565	Eon	Bear
I-Livre	00122006405239	Jeremy cheval	Beaude
I-Livre	00122007484761	Moyen Age	Beaumont
I-Livre	00122004785095	[La]Force de l'âge	Beauvoir
I-Livre	00122008066393	La mystérieuse histoire de Tom Coeurvaillant	Beck
I-Livre	00122003720275	En attendant Godot	Beckett
I-Livre	00122007660295	La mort à nu	Beckett
I-Livre	00122007712328	La mort à nu	Beckett
I-Livre	00122006102356	Mortelle randonnée	Behm
I-Livre	00122007858824	Premier bilan après l'apocalypse	Beigbeder
I-Livre	00122006078549	Je te plumerai la queue...	Beigel
I-Livre	00122002572313	[L']âne de Djeha	Belamri
I-Livre	00122002358440	Herbin	Belleguie
I-Livre	00122007465174	Enquête sur la disparition d'Emilie Brunet	Bello
I-Livre	00122004982064	[La]belle au bois dormant	Ben Jelloun
I-Livre	00122005328309	Partir	Ben Jelloun
I-Livre	00122007031042	Le coeur en dehors	Benchetrit
I-Livre	00122009104649	[La]sphère	Benford
I-Livre	00122008818017	Charles Baudelaire	Benjamin
I-Livre	00122006534038	La concierge est dans le cercueil	Benjamin
I-Livre	00122005851193	Georgia O'Keeffe, 1887-1986	Benke

I-Livre	00122009126931	Georgia O'Keeffe	Benke
I-Livre	00122005581949	Ces châteaux qui racontent l'Ile-de-France	Bennert
I-Livre	00122007970546	[L']Atlantide	Benoit
I-Livre	00122004998847	Al teatro	Benson
I-Livre	00122004651701	La position et les aides	Bentley
I-Livre	00122008035604	Thérapie de l'âme	Bentounès
I-Livre	00122008411813	[Le]Coran expliqué aux jeunes	Benzine
I-Livre	00122008713531	[Les]derniers parfaits	Beorn
I-Livre	00122008136162	Ma grand-mère cannibale	Bequette
I-Livre	00122004281343	[La]vérité sur Fabio	Berisso
I-Livre	00122009179781	Secrets d'histoire	Bern
I-Livre	00122009352875	Les pourquoi de l'histoire	Bern
I-Livre	00122009352859	Secrets d'histoire	Bern
I-Livre	00122008021539	[Le]destin d'une reine	Bern
I-Livre	00122005975950	Plus belle sera la vie	Bern
I-Livre	00122005215050	Recettes de porcelaine	Bernard
I-Livre	00122008803704	[La]Grande Guerre vue du ciel	Bernard
I-Livre	00122007136221	Le pompier de Lilliputia	Bernard
I-Livre	00122007136247	Le pompier de Lilliputia	Bernard
I-Livre	00122007599477	[Le]rêveur de l'écluse	Bernier
I-Livre	00122007917976	999 chefs-d'oeuvre incontournables	Bertelli
I-Livre	00122008288856	Rythm & blues, country, rock & roll	Bertin
I-Livre	00122008252423	[La]sylvie profonde	Bertin
I-Livre	00122006972188	Alain Delon est une star au Japon	Berton
I-Livre	00122009348014	Poucette	Bertoncini
I-Livre	00122004413631	Ours-qui-se-gratte	Bertrand
I-Livre	00122004577732	Mousse et Toupet vont à l'école	Bertron -Martin
I-Livre	00122009035827	[L']invention du professeur Génialus	Beskow
I-Livre	00122005120144	Douze bons plans pour trouver un trésor (là ou il n'y en a plus)	Besse
I-Livre	00122007556816	N'avez-vous pas froid	Bessette
I-Livre	00122005799566	Gravures de bêtes	Besson
I-Livre	00122005799574	Gravures de bêtes	Besson
I-Livre	00122004704146	[Un]garçon d'Italie	Besson
I-Livre	00122004851764	Les jours fragiles	Besson
I-Livre	00122006237384	Un homme accidentel	Besson
I-Livre	00122006573564	Chien rouge	Besson
I-Livre	00122008029920	[Les]neiges de Toula	Bester
I-Livre	00122006231692	Venise	Bettaïeb
I-Livre	00122008720197	Tourne-disque	Beuchot
I-Livre	00122007199807	Le monde des pôles	Beugné
I-Livre	00122007199831	Le monde des pôles	Beugné
I-Livre	00122005597580	Le monde des pôles	Beugné
I-Livre	00122004896470	Infiniment proche	Bianu
I-Livre	00122007004346	[L']hindouisme	Biardeau
I-Livre	00122005974409	Le chien de Solférino	Biberfeld
I-Livre	00122007194550	[La]fille à l'étoile d'or	Bichelberger
I-Livre	00122006862892	Comme des chiens	Billingham
I-Livre	00122007545348	l'Europe	Billioud
I-Livre	00122008151278	l'Europe	Billioud

I-Livre	00122008151286	I'Europe	Billioud
I-Livre	00122008151310	I'Europe	Billioud
I-Livre	00122008672661	A la découverte de Paris	Billioud
I-Livre	00122005955390	La conquête de l'Ouest	Billioud
I-Livre	00122006157681	Danse d'une nuit d'été	Binchy
I-Livre	00122008321426	[Un]elfe tombé du ciel	Bird
I-Livre	00122007737259	50 surprises au pays du Père Noël	Bizien
I-Livre	00122004419182	Venise aux 100 suspects	Bizien
I-Livre	00122005665676	Le saut du varan	Bizot
I-Livre	00122006940029	Le pot magique	Bizouerne
I-Livre	00122008859169	Gandhi	Bladon
I-Livre	00122008902993	Gandhi	Bladon
I-Livre	00122007921705	Sensei	Blain
I-Livre	00122008978035	Dans la peau	Blake
I-Livre	00122007909361	Dans l'atelier des artistes	Blanc
I-Livre	00122007909379	Dans l'atelier des artistes	Blanc
I-Livre	00122006639415	Histoire de la Comédie-Française	Blanc
I-Livre	00122006690939	La vigne qui aimait un lierre	Blanck
I-Livre	00122008732887	Cupidon power	Blanvillain
I-Livre	00122008669097	Journal d'un nul débutant	Blanvillain
I-Livre	00122005635182	Un cas de conscience	Blish
I-Livre	00122008293393	[Les]Fils de rois	Blixen
I-Livre	00122005277092	Mary Jolie	Bloch
I-Livre	00122007556386	[Le]dernier amour de George Sand	Bloch-Dano
I-Livre	00122004831691	Lendemain de terreur	Block
I-Livre	00122007790191	Tip tap	Boisrobert
I-Livre	00122006531851	Je serai la princesse du château	Boissard
I-Livre	00122006062907	Allez, France	Boissard
I-Livre	00122008817167	Rivières de la nuit	Boissel
I-Livre	00122004898971	La sagesse du Bouddha	Boisselier
I-Livre	00122006593117	Les beignets des foins	Boiteux
I-Livre	00122004379410	Eustache Plumeau et le cirque Zogoto	Boitout
I-Livre	00122004379436	Eustache Plumeau et le cirque Zogoto	Boitout
I-Livre	00122008522163	100 activités découvertes pour bébé, 0-3 ans	Bojon
I-Livre	00122005751856	Des putains meurtrières	Bolano
I-Livre	00122008900690	Amuleto	Bolaño
I-Livre	00122008912992	[La]cache	Boltanski
I-Livre	00122007022058	L'incendie du Hilton	Bon
I-Livre	00122005172251	La vie comme elle vient	Bondoux
I-Livre	00122006363404	La tribu	Bondoux
I-Livre	00122005538907	Mes dibbouks	Bondy
I-Livre	00122008346902	Bricolages pour les garçons	Bone
I-Livre	00122005664828	Les amants de Bruges	Bonnier
I-Livre	00122007381835	La petite taiseuse	Bonvicini
I-Livre	00122005693074	Le design	Bony
I-Livre	00122007637152	[Le]design	Bony
I-Livre	00122006768131	Cobra Norato	Bopp
I-Livre	00122006862512	[Le]feu de Dieu	Bordage
I-Livre	00122005335718	Les âmes volées	Bordes

I-Livre	00122005460581	Juste un coin de ciel bleu	Bordes
I-Livre	00122005540838	Juste un coin de ciel bleu	Bordes
I-Livre	00122007787486	[Le]chant du papillon	Bordes
I-Livre	00122006874772	Légendes de Normandie	Bosquet
I-Livre	00122006369823	Princesse en danger	Bottero
I-Livre	00122007357405	Nietzsche et le démon de midi	Botul
I-Livre	00122003482595	Itouma et la forêt trahie	Boubeker
I-Livre	00122005883857	Le roi qui valait 4 euros 50	Bouchard
I-Livre	00122004191385	Manger comme un ogre	Boucher
I-Livre	00122006099370	Le langage des oiseaux	Boué
I-Livre	00122006577656	Parler le roumain en voyage	Bouët
I-Livre	00122005969797	Comptine en plomb	Bouin
I-Livre	00122005509551	Quand la Bible rêve	Boukhobza
I-Livre	00122005316676	Double duel	Boulicault
I-Livre	00122008173942	BM blues	Bourdin
I-Livre	00122004294106	Le secret de Clara	Bourdin
I-Livre	00122005598075	Berill ou La passion en héritage	Bourdin
I-Livre	00122006210720	Les bois de Battandière	Bourdin
I-Livre	00122007943246	Toute la vie	Bourgine
I-Livre	00122007994504	Les portes du sommeil	Bourland
I-Livre	00122009179930	Mon premier atlas du monde	Bouron
I-Livre	00122005858693	Sri Lanka	Bourzat
I-Livre	00122008355259	L'Archipel des Numinées	Bousquet
I-Livre	00122008633275	L'archipel des Numinées	Bousquet
I-Livre	00122008634315	L'archipel des Numinées	Bousquet
I-Livre	00122004806180	Céramique	Boutan
I-Livre	00122007411392	Picasso et moi	Boutan
I-Livre	00122007882741	Que peut-on faire de la religion ?	Bouveresse
I-Livre	00122007462940	[L']Antarctique	Bowman
I-Livre	00122007462965	[L']Antarctique	Bowman
I-Livre	00122009197536	[La]Martinique	Boyard
I-Livre	00122006989653	Un ticket pour la lune	Boyce
I-Livre	00122005794344	La Vie aux aguets	Boyd
I-Livre	00122009353030	Il était une fois... les explorateurs	Boyer
I-Livre	00122007687397	Dans l'ombre	Boyer
I-Livre	00122006107512	Talk talk	Boyle
I-Livre	00122002899195	[Les]Nabis	Boyle-Turner
I-Livre	00122007330766	Petites popotes pour les petits potes	Brami
I-Livre	00122009134364	Concessions chinoises	Brancion
I-Livre	00122008674691	Aujourd'hui, le Brésil	Brandao
I-Livre	00122007033386	Oscar Wilde et le jeu de la mort	Brandreth
I-Livre	00122007307707	La Belle aux ours nains	Bravo
I-Livre	00122007307731	La Belle aux ours nains	Bravo
I-Livre	00122008479513	[Les]contes palpitants des 7 ours nains	Bravo
I-Livre	00122008425920	Qui es-tu ? Que fais-tu ?	Bresner
I-Livre	00122006286712	Kanji	Bresner
I-Livre	00122004785277	Atlas des langues du monde	Breton
I-Livre	00122005121241	A la rencontre de Vincent Van Gogh	Breunesse
I-Livre	00122006362414	L'empreinte des pas sur la terre	Breytenbach
I-Livre	00122008136113	Aux confins de la Terre	Bridges

I-Livre	00122009012966	Issunbôshi, le petit samouraï	Brière-Haquet
I-Livre	00122005923919	La porte bleue	Brink
I-Livre	00122005788577	52 ou La seconde vie	Brisac
I-Livre	00122004262004	Le jongleur le plus maladroit	Brisou-Pellen
I-Livre	00122004980068	Connaissez-vous les rides ?	Brissac
I-Livre	00122008370720	Artistes célèbres	Brocklehurst
I-Livre	00122007600499	Atlantis code	Brokaw
I-Livre	00122006174934	Faites vos jeux	Brookmyre
I-Livre	00122006556288	Being	Brooks
I-Livre	00122008601561	[La]fabuleuse histoire des motos rapides	Brown
I-Livre	00122009398613	Gute Nacht Lieber Mond	Brown
I-Livre	00122008936314	[Le]jour où les zombies ont dévoré le Père Noël	Browne
I-Livre	00122008232714	Garonne	Brucker
I-Livre	00122004998920	Delirium Tremens	Bruen
I-Livre	00122006424693	En effeuillant Baudelaire	Bruen
I-Livre	00122008164248	Serge Brussolo	Brussolo
I-Livre	00122008023311	Promenons-nous dans les bois	Bryson
I-Livre	00122007603170	[Les]39 marches et autres aventures de Richard Hannay	Buchan
I-Livre	00122006085742	Trauriger Tiger toastet Tomaten	Budde
I-Livre	00122007259148	Trauriger Tiger toastet Tomaten	Budde
I-Livre	00122004222172	Trauriger Tiger toastet Tomaten	Budde
I-Livre	00122006515961	Les cauchemars d'Iznogoud	Buhler
I-Livre	00122007666839	[Le]petit livre des religions	Buisset
I-Livre	00122008092985	Perfectionnement anglais	Bulger
I-Livre	00122006414900	[La]famille des 28	Bulusat
I-Livre	00122007711072	Le parrain de Katmandou	Burdett
I-Livre	00122008979611	Le pic du vautour	Burdett
I-Livre	00122008883987	[Un]monde fou en perles de rocaille	Burel
I-Livre	00122008859540	Jesus out to sea	Burke
I-Livre	00122008953731	ABC FLE	Burnand
I-Livre	00122007855770	Scintillation	Burnside
I-Livre	00122007855788	Scintillation	Burnside
I-Livre	00122008903553	[La]triste fin du petit enfant huître	Burton
I-Livre	00122008903611	[La]triste fin du petit enfant huître	Burton
I-Livre	00122005460540	Lipstick jungle	Bushnell
I-Livre	00122007810783	Nymphéas noirs	Bussi
I-Livre	00122006658696	Panique à la Scala	Buzzati
I-Livre	00122007354964	[Le]secret du dixième tombeau	Byrnes
I-Livre	00122007355003	[Le]secret du dixième tombeau	Byrnes
I-Livre	00122008731053	Entreguerras	Caballero Bonald
I-Livre	00122003844216	Dictionnaire des arts	Cabanne
I-Livre	00122008859078	The Princess Diaries	Cabot
I-Livre	00122006411039	Parler le portugais en voyage	Cabral
I-Livre	00122007962865	[La]fille de la 6e K	Cabrol
I-Livre	00122007018080	Les pas de la pluie	Cagnard
I-Livre	00122006768545	[Une]vache dans ma chambre	Cagnard
I-Livre	00122007152137	[Une]vache dans ma chambre	Cagnard
I-Livre	00122005772787	[L']art de l'autoportrait	Calabrese

I-Livre	00122008884407	Répertoire orthographique du français	Callet
I-Livre	00122008841209	[Il] Tuttomio	Camilleri
I-Livre	00122004094217	[Un]filet de fumée	Camilleri
I-Livre	00122006315362	Victoire s'entête	Cantais
I-Livre	00122004008902	Le Rêveur d'orchidées	Cantos
I-Livre	00122004017051	Le Rêveur d'orchidées	Cantos
I-Livre	00122005529005	Le chat de Gustav Klimt	Capatti
I-Livre	00122005529039	Le chat de Gustav Klimt	Capatti
I-Livre	00122006588257	Histoires de Chien et de Chat	Capek
I-Livre	00122006344420	Sicilian tragedy	Cappellani
I-Livre	00122007992920	Clandestin	Caputo
I-Livre	00122004439909	Néron	Caratini
I-Livre	00122008633986	Celle qui a tous les dons	Carey
I-Livre	00122006359063	Témoin involontaire	Carofiglio
I-Livre	00122008573794	Petite Alice aux merveilles	Carroll
I-Livre	00122005532538	Alice au pays des merveilles	Carroll
I-Livre	00122005776614	Les aventures d'Alice au pays des merveilles	Carroll
I-Livre	00122005397247	Le taekwondo	Carron
I-Livre	00122004519882	[La]Révolution française	Casadesus
I-Livre	00122004523835	[La]Révolution française	Casadesus
I-Livre	00122006953808	Napoléon	Casali
I-Livre	00122006953816	Napoléon	Casali
I-Livre	00122004933786	Contes traditionnels de Scandinavie	Cassabois
I-Livre	00122005674314	Doit-on toujours dire la vérité ?	Castel
I-Livre	00122006596201	Dessous, c'est l'enfer	Castillon
I-Livre	00122009518434	Marche blanche	Castillon
I-Livre	00122006349494	Edvard Munch	Cathrine
I-Livre	00122008859854	[The]luminaries	Catton
I-Livre	00122003462464	Couleurs bonheurs	Causse
I-Livre	00122006798153	Romeo@Juliette	Causse
I-Livre	00122008430888	les Tuniques bleues	Cauvin
I-Livre	00122008430755	[Les]Tuniques bleues	Cauvin
I-Livre	00122007423314	Les tuniques Bleues	Cauvin
I-Livre	00122007114111	Des bleus dans le brouillard	Cauvin
I-Livre	00122005982311	Mariage à Fort Bow	Cauvin
I-Livre	00122006143871	La traque	Cauvin
I-Livre	00122006143764	Stark sous toutes les coutures	Cauvin
I-Livre	00122005376860	[Un]chariot dans l'Ouest	Cauvin
I-Livre	00122003277755	Baby blue	Cauvin
I-Livre	00122007807417	E = mc2, mon amour	Cauvin
I-Livre	00122006864906	Les pantoufles du samouraï	Cauvin
I-Livre	00122006563615	Parler le monde	Cauwet
I-Livre	00122005015294	Commis d'office	Cayre
I-Livre	00122006255980	L'Or	Cendrars
I-Livre	00122007968987	Mélancolie vandale	Cendrey
I-Livre	00122008638746	Soldados de Salamina	Cercas
I-Livre	00122009625775	Le / La ministre est enceinte	Cerquiglini
I-Livre	00122009624653	Parlez-vous tronqué ?	Cerquiglini
I-Livre	00122008730345	[La]piste cruelle	Chabas

I-Livre	00122008205108	Raconte-moi la Révolution...	Chabbert
I-Livre	00122006613535	Secrets de Corse	Chabot
I-Livre	00122002845305	[Les]Mille et une veillées	Chabrol
I-Livre	00122005964905	Nos jours aveugles	Chafik
I-Livre	00122007033600	Versus	Chainas
I-Livre	00122005969748	Une histoire d'amour radioactive	Chainas
I-Livre	00122008594063	Besti'art	Chaine
I-Livre	00122009441207	Correspondance avec Alexandre Soljenitsyne et Nadejda Mandelstam	Chalamov
I-Livre	00122005614930	Une promesse	Chalandon
I-Livre	00122007027545	La légende de nos pères	Chalandon
I-Livre	00122007638143	Traité des larmes	Chalier
I-Livre	00122008392914	Je m'appelle pas Ben Laden !	Chambaz
I-Livre	00122008796510	Bird	Chan
I-Livre	00122005821519	La voyageuse de nuit	Chandernagor
I-Livre	00122008171607	[Les]ennuis, c'est mon problème	Chandler
I-Livre	00122006076303	Lot	Chantraine-Zachariou
I-Livre	00122008166938	[La]guitare	Chapman
I-Livre	00122004620250	Mic la souris	Chapouton
I-Livre	00122005034980	Les roses de Bagatelle	Chapsal
I-Livre	00122007304340	Méfiez-vous des jeunes filles !	Chapsal
I-Livre	00122007857891	[La]Basse Terre de Julia	Charmasson
I-Livre	00122005950771	Les chevaliers racontés par les peintres	Charon
I-Livre	00122008080592	[Les]nuits d'Ismaël	Chartres
I-Livre	00122009042583	André Derain	Charzat
I-Livre	00122006102489	La blonde de Pékin	Chase
I-Livre	00122007722731	Go USA !	Chatel
I-Livre	00122007722798	Go USA !	Chatel
I-Livre	00122007642236	[Le]dieu vampire	Chaumette
I-Livre	00122007573035	Wollodrin	Chauvel
I-Livre	00122007919972	Wollodrin	Chauvel
I-Livre	00122008415228	Manifeste pour un islam des Lumières	Chebel
I-Livre	00122008830954	Dictionnaire encyclopédique du Coran	Chebel
I-Livre	00122007516893	[Les]quatre morts de Jean de Dieu	Chedid
I-Livre	00122006803367	Mongolie, le vent des centaures	Chenevière
I-Livre	00122004703650	Et le souffle devient signe	Cheng
I-Livre	00122006380945	L'ogre maigre et l'enfant fou	Chérer
I-Livre	00122008859888	Girl with a pearl earring	Chevalier
I-Livre	00122008602676	[La]dernière fugitive	Chevalier
I-Livre	00122009316888	La roue de Tarek	Chèvre
I-Livre	00122009515240	La roue de Tarek	Chèvre
I-Livre	00122005770906	Les trois poissons	Chèze
I-Livre	00122005795051	Les trois poissons	Chèze
I-Livre	00122005795069	Les trois poissons	Chèze
I-Livre	00122005929346	Comment petit singe sauva son coeur	Chèze
I-Livre	00122006111886	Comment petit singe sauva son coeur	Chèze
I-Livre	00122008867915	Etat civil	Chiambretto
I-Livre	00122008912463	Etat civil	Chiambretto
I-Livre	00122009365976	Questionnaire élémentaire	Chiambretto
I-Livre	00122005361904	Les vieux amis	Chirbes

I-Livre	00122006967014	Crémation	Chirbes
I-Livre	00122007782842	[Les]héritiers de Stonehenge	Christer
I-Livre	00122006107793	L'Indigène	Clabaut
I-Livre	00122007054697	[Le]vent amer	Claire
I-Livre	00122005975695	Op-Center	Clancy
I-Livre	00122006158648	Le roman de George et Martha	Clark
I-Livre	00122004376333	Les yeux de diamant	Clark
I-Livre	00122009327430	[De]si belles fiançailles	Clark
I-Livre	00122007672050	Quand reviendras-tu ?	Clark
I-Livre	00122007034475	Irish coffee	Clark
I-Livre	00122007271564	Zapping	Clark
I-Livre	00122007271598	Zapping	Clark
I-Livre	00122008023188	[La]trilogie de l'espace	Clarke
I-Livre	00122008496152	La lance et le bouclier	Clastres
I-Livre	00122008869093	La lance et le bouclier	Clastres
I-Livre	00122007314653	[L']enquête	Claudiel
I-Livre	00122004358281	[La]table du Roi	Clavel
I-Livre	00122008316244	Nécrologie	Cleave
I-Livre	00122005384765	Les enquêtes de Mister Bonflair	Clément
I-Livre	00122007921796	[Les]choses comme elles sont	Clerc
I-Livre	00122007881867	Vivre les objets	Cliff
I-Livre	00122006887881	100 ans d'explorations	Clot
I-Livre	00122006900809	Sans un mot	Coben
I-Livre	00122006840153	Un hiver avec Baudelaire	Cobert
I-Livre	00122006096145	Le timbre voyage avec... Tintin	Coblence
I-Livre	00122006778155	La pluie, avant qu'elle tombe	Coe
I-Livre	00122008210637	Disgrace	Coetzee
I-Livre	00122007726617	Summertime	Coetzee
I-Livre	00122007371216	[L']été de la vie	Coetzee
I-Livre	00122006083499	Aux temps des rois	Cohat
I-Livre	00122005205523	L'Amérique précolombienne	Cohat
I-Livre	00122007481684	[La]Nouvelle-Zélande	Colas
I-Livre	00122007899877	Blue Jay Way	Colin
I-Livre	00122008728018	Six fourmis blanches	Collette
I-Livre	00122008822126	[The]woman in white	Collins
I-Livre	00122007545033	Aleida, Raysel et Vilma vivent à Cuba	Colotti
I-Livre	00122007812953	Pensées et anecdotes	Coluche
I-Livre	00122008251052	Céleste et la banque des rêves	Coman
I-Livre	00122008937833	Triste	Companys
I-Livre	00122008934509	Main	Companys
I-Livre	00122005542834	Dans l'univers du... Douanier Rousseau	Comte-Surcin
I-Livre	00122005537891	Dans l'univers de... Bonnard	Comte-Surcin
I-Livre	00122005082021	Dans l'univers de... Miro	Comte-Surcin
I-Livre	00122006940060	Savannah blues	Condé
I-Livre	00122008002752	[Un]pays qui n'avait pas de port	Condou
I-Livre	00122008254007	Les Saint-Aubert	Confiant
I-Livre	00122005751807	Lord Jim	Conrad
I-Livre	00122003319185	Confidence pour confiance	Constant
I-Livre	00122007388715	Tom, petit Tom, tout petit homme, Tom	Constantine
I-Livre	00122007703061	Rémission	Cook

I-Livre	00122008035703	Messagers du silence	Cool
I-Livre	00122008045678	Dans le secret et l'amitié des moines	Cool
I-Livre	00122007995048	[Le]testament des Templiers	Cooper
I-Livre	00122006494555	Noir	Coover
I-Livre	00122004469104	[L']atelier des mots	Coppens
I-Livre	00122007511936	[Le]trésor de la Nore	Coppier
I-Livre	00122005493376	Le dico des grandes découvertes	Coppin
I-Livre	00122005493616	Le dico des grandes découvertes	Coppin
I-Livre	00122006680013	Le temps des Kennedy	Coppolani
I-Livre	00122006979563	Guide de survie nature	Coquelet
I-Livre	00122003591841	Jouons avec les mots	Coran
I-Livre	00122005752920	Le visuel	Corbeil
I-Livre	00122007741905	[Les]amants d'Alger	Cordouan
I-Livre	00122008969588	Bâines	Cornaggia
I-Livre	00122007303177	[Le]forgeron d'Eden	Cornaille
I-Livre	00122003865443	[Le]roi de l'hiver	Cornwell
I-Livre	00122003865427	[L']ennemi de Dieu	Cornwell
I-Livre	00122003851658	Excalibur	Cornwell
I-Livre	00122006992889	Histoires de Gabriel Medrano	Cortazar
I-Livre	00122006992897	Histoires de Gabriel Medrano	Cortazar
I-Livre	00122007915566	Comment parler de Vincent Van Gogh aux enfants ?	Cortey
I-Livre	00122007329743	Jonathan	Cosey
I-Livre	00122007429105	Jonathan	Cosey
I-Livre	00122007423330	Jonathan	Cosey
I-Livre	00122008278642	[Un]max d'amour monstre	Couaillet
I-Livre	00122008074975	[Le]roi n'a pas sommeil	Coulon
I-Livre	00122004963718	La liberté sur la montagne	Coulonges
I-Livre	00122006723805	La chambre aux pipistrelles	Courtillé
I-Livre	00122008004659	Et pourtant j'étais mort	Couture
I-Livre	00122005257292	Le pianiste de La Nouvelle-Orléans	Couturiau
I-Livre	00122007178066	Amies pour la vie	Craft
I-Livre	00122005949104	Explorateurs et aventuriers	Craig
I-Livre	00122006238077	Jimmy Coates	Craig
I-Livre	00122005602497	[L']homme sans passé	Crais
I-Livre	00122007354899	A l'ombre du mal	Crais
I-Livre	00122007347257	Pirates	Crichton
I-Livre	00122008233449	Micro	Crichton
I-Livre	00122007461884	Van Gogh	Crispino
I-Livre	00122006582086	La fille du passeur	Croizier
I-Livre	00122006705802	La fille du passeur	Croizier
I-Livre	00122006287991	Quand revient l'été	Cronin
I-Livre	00122006810925	La teinture au naturel	Crook
I-Livre	00122008446157	[L']héritier	Crozes
I-Livre	00122006696860	La grande pêche du loup	Crozon
I-Livre	00122007839436	Hergé archéologue	Crubézy
I-Livre	00122007955026	[L']ardeur des pierres	Curisol
I-Livre	00122003239268	En rythme	Curtill
I-Livre	00122006351771	Léger	Curtill
I-Livre	00122003239599	Jackson Pollock	Curtill

I-Livre	00122006865275	Un brillant avenir	Cusset
I-Livre	00122008372676	Méduse bleue	Cussler
I-Livre	00122009134612	[Les]oiseaux favorables	Da Cunha
I-Livre	00122008335293	[La]beauté de vivre	Dadelsen
I-Livre	00122007514864	[Le]maître est un clandestin	Daeninckx
I-Livre	00122007514880	[Le]maître est un clandestin	Daeninckx
I-Livre	00122007992698	[L']espoir en contrebande	Daeninckx
I-Livre	00122004523579	La route du Rom	Daeninckx
I-Livre	00122008065833	[Le]silence des peintres	Dagen
I-Livre	00122005023629	L'oiseau à quatre ailes	Daglarca
I-Livre	00122007310073	Revolting recipes	Dahl
I-Livre	00122004931632	Le trésor de Mildenhall	Dahl
I-Livre	00122004615235	Kdar	Dahoun
I-Livre	00122008466502	Katz	Dairin
I-Livre	00122006730867	Dalaï-lama, images d'une vie	Dalaï-lama 14
I-Livre	00122009637259	Cantique du balbutiement	Dalembert
I-Livre	00122007692462	Noires blessures	Dalembert
I-Livre	00122009457120	[La]zone du Dehors	Damasio
I-Livre	00122008230767	Gabrielle ou Le désarroi	Dana
I-Livre	00122006308359	Estuaire de la Gironde	Daney
I-Livre	00122006991105	Les visiteurs d'outre-tombe	Daniel
I-Livre	00122007201157	[Une]fleur dans les glaces	Danon
I-Livre	00122006068508	Le tueur aux gants blancs	Dard
I-Livre	00122007739206	Scoubidous	Dardenne
I-Livre	00122006153482	Le Coran raconté aux enfants	Daridan
I-Livre	00122003799642	Marionnettes et masques au coeur du théâtre africain	Darkowska-Nidzgorska
I-Livre	00122009457252	Femmes d'argile et d'osier	Darvel
I-Livre	00122005241403	La ruse du lièvre	Darwiche
I-Livre	00122009230329	Petite lentille	Darwiche
I-Livre	00122006154019	Le gros mensonge	Darwiche
I-Livre	00122008291066	Architecture végétale	Daures
I-Livre	00122008425847	Les animaux manient les mots	David
I-Livre	00122008166441	Georges Brassens, avec à la lèvre un doux chant	David
I-Livre	00122007365952	[La]ferme en folie	David
I-Livre	00122008567655	Les croqueurs de mots	David
I-Livre	00122005509262	Dieux grecs	Davidson
I-Livre	00122007189238	Les prétendants	David-Weill
I-Livre	00122003158286	[L']Ogresse en pleurs	Dayre
I-Livre	00122008872766	[Les]fugitifs du futur	Dayre
I-Livre	00122006422192	La mangeuse de roses	De Kretser
I-Livre	00122007310347	Pas ici, pas maintenant	De Luca
I-Livre	00122004107621	Montedidio	De Luca
I-Livre	00122008210553	the sisters brothers	De Witt
I-Livre	00122005636412	Le singe de pierre	Deaver
I-Livre	00122006210449	La carte du pendu	Deaver
I-Livre	00122007693247	Carte blanche	Deaver
I-Livre	00122005909991	Li Yang, le Chinois	Debacque
I-Livre	00122005909785	Kadiatou, la Malienne	Debacque

I-Livre	00122005910064	Eliana, la Brésilienne	Debacque
I-Livre	00122005910072	Eliana, la Brésilienne	Debacque
I-Livre	00122005910080	Eliana, la Brésilienne	Debacque
I-Livre	00122007672357	Plaguers	Debats
I-Livre	00122007149588	Les rumeurs du Gave	Deck
I-Livre	00122008674634	14-18	Dedieu
I-Livre	00122008674642	14-18	Dedieu
I-Livre	00122008674675	14-18	Dedieu
I-Livre	00122007759477	Du temps qu'on existait	Defalvard
I-Livre	00122007802459	[L']art aborigène	Degli
I-Livre	00122005923547	L'étrangère de Saint-Pétersbourg	Degroote
I-Livre	00122007840491	[L']enfant d'éléphant	Dégruel
I-Livre	00122006301636	Pérou	Dehau
I-Livre	00122007315122	Mamita	Del Castillo
I-Livre	00122008837645	Petites histoires des noms de rue	Delahaye
I-Livre	00122008669048	[Les]pirates du Komodo	Delahaye
I-Livre	00122009258064	Bombes	Delahaye
I-Livre	00122007151360	[Le]roman de Jeanne	Delamotte
I-Livre	00122006495412	Le bel obèse	Delarue
I-Livre	00122007802723	Design	Delavaux
I-Livre	00122006255428	Graal théâtre	Delay
I-Livre	00122006255444	Graal théâtre	Delay
I-Livre	00122005205309	[Le]Brésil	Delcourt
I-Livre	00122005205333	[Le]Brésil	Delcourt
I-Livre	00122007486204	[Le]Brésil	Delcourt
I-Livre	00122007486212	[Le]Brésil	Delcourt
I-Livre	00122007486238	[Le]Brésil	Delcourt
I-Livre	00122006422812	La chaussure sur le toit	Delecroix
I-Livre	00122003008184	La première gorgée de bière	Delerm
I-Livre	00122004196970	Crime en coulisse	Delerm
I-Livre	00122004793164	Comment la souris reçoit une pierre sur la tête et découvre le monde	Delessert
I-Livre	00122005534096	Recto-verso	Delpech
I-Livre	00122006068730	Les huit dragons de jade	Delteil
I-Livre	00122005018868	Petit âne veut être un loup	Delval
I-Livre	00122006492153	L'encyclo de la cavalière	Delylle
I-Livre	00122007198791	[Les]fabuleux voyages de Marco Polo	Demi
I-Livre	00122007458526	[Les]fabuleux voyages de Marco Polo	Demi
I-Livre	00122007899968	[Le]retour du Lion	DeMille
I-Livre	00122005222064	L'Iliade et l'Odysée d'Homère	Demont
I-Livre	00122006105102	Ton nom argentin	Démoulin
I-Livre	00122007207410	Apprendre à philosopher avec Rousseau	Demulier
I-Livre	00122005305539	Les rosiers de la rue Vermeuzouze	Demure
I-Livre	00122009037450	Côté face	Denier
I-Livre	00122009037476	Côté face	Denier
I-Livre	00122009037443	Côté face	Denier
I-Livre	00122006251088	Un espion trop parfait	Denis
I-Livre	00122007462320	Afrique	Deprince
I-Livre	00122007462346	Afrique	Deprince
I-Livre	00122005391943	Quand on parle du loup...	Derey

I-Livre	00122005786399	Mais où est donc passé le docteur Livingstone ?	Derey
I-Livre	00122007928411	La saga des Windsor	Des Cars
I-Livre	00122005350550	Saint-Pétersbourg	Des Cars
I-Livre	00122008327621	[L']angle noir de la joie	Desautels
I-Livre	00122009015845	Sans toi, je n'aurais pas regardé si haut	Desautels
I-Livre	00122005188372	Marguerite et les enragés	Deschodt
I-Livre	00122007600457	[L']année du rat	Descott
I-Livre	00122005585916	Découverte du bouddhisme	Deshayes
I-Livre	00122008913032	Découvre la mythologie dans l'art	Desnoëttes
I-Livre	00122006800694	Explore l'art à travers le monde	Desnoëttes
I-Livre	00122006396073	Tam-tam couleurs	Desnoëttes
I-Livre	00122007578919	Apocalypse bébé	Despentes
I-Livre	00122004953461	Entre l'elfe et la fée	Desplechin
I-Livre	00122005603123	[Les]hommes sont courageux	Dessaint
I-Livre	00122007918248	Métronome illustré	Deutsch
I-Livre	00122007792411	Onze !	Deutsch
I-Livre	00122007575824	Tilorète et le lion qui pète	Devenne
I-Livre	00122007187745	La complainte des inondés	Devilleire
I-Livre	00122007904305	Robespierre	Dhôtel
I-Livre	00122007904321	Robespierre	Dhôtel
I-Livre	00122006415345	Ma cousine dit hello	Di Giacomo
I-Livre	00122008375398	[Les]solitudes de l'ours blanc	Di Rollo
I-Livre	00122006062071	Les trois reliques d'Orvil Fisher	Di Rollo
I-Livre	00122006205407	N'Deye, Oury et Jean-Pierre vivent au Sénégal	Diallo
I-Livre	00122006205464	N'Deye, Oury et Jean-Pierre vivent au Sénégal	Diallo
I-Livre	00122006205472	N'Deye, Oury et Jean-Pierre vivent au Sénégal	Diallo
I-Livre	00122005535739	Aïda et l'arc en ciel	Diallo
I-Livre	00122007426879	Blacksad	Diaz Canales
I-Livre	00122007602966	[L']obscur mémoire des armes	Díaz Eterovic
I-Livre	00122008238125	[Les]derniers jours de nos pères	Dicker
I-Livre	00122006534483	Je dessine, je peins, je coupe...	Dickins
I-Livre	00122008867980	Escarmouches	Dickinson
I-Livre	00122006087649	L'année de la pensée magique	Didion
I-Livre	00122006954871	[Les]pyramides de Napoléon	Dietrich
I-Livre	00122005691375	Grrrrr ! ou Comment supporter de faire pipi tous les matins au pied du même marronnier quand on se rêvait chien de cow-boy et que c'est raté	Dieuaide
I-Livre	00122006462073	L'amour des Maytree	Dillard
I-Livre	00122007417837	Celles qui attendent	Diome
I-Livre	00122005293487	La chevauchée du Flamand	Diwo
I-Livre	00122007149372	La muette	Djavann
I-Livre	00122006827861	L'Algérie	Djelali
I-Livre	00122006827911	L'Algérie	Djelali
I-Livre	00122006778262	Impardonnables	Djian
I-Livre	00122008340756	Oh...	Djian

I-Livre	00122006984191	Berlin, Alexanderplatz	Döblin
I-Livre	00122007921689	Chaque instant est un instant de plénitude	Dôgen
I-Livre	00122005867595	[Un]amour de sorcière	Doinet
I-Livre	00122006314399	Doisneau	Doisneau
I-Livre	00122004751865	Les ogres de Montfaucon, et autres nouvelles	Dôle
I-Livre	00122006880647	[La]fabuleuse histoire de Roland-Garros	Dominguez
I-Livre	00122008352819	Accrocher les coins de la bouche au bord des oreilles	Dongxi
I-Livre	00122005270774	Bang ! Bang !	Donner
I-Livre	00122008904437	Sécurité renforcée	Doolittle
I-Livre	00122008376545	Soeur, je ne sais pas quoi frère	Dorin
I-Livre	00122008424832	Soeur, je ne sais pas quoi frère	Dorin
I-Livre	00122006184214	En avant toutes !	Dorin
I-Livre	00122006422788	En avant toutes !	Dorin
I-Livre	00122008075865	Prête-moi ta vie pour t'écrire là-haut	Dorin
I-Livre	00122007916689	L'art de vivre au Québec	Dorion
I-Livre	00122008082671	[L']interprétation des peurs	Dorn
I-Livre	00122008718647	50 activités pour développer la sensibilité, l'imagination, la création à la maternelle	Doumenc
I-Livre	00122007134846	Les coulisses de la République du vent	Douzou
I-Livre	00122006596375	La dernière concubine	Downer
I-Livre	00122008794655	11-nov	Dowswell
I-Livre	00122009374531	[Le]dernier problème	Doyle
I-Livre	00122007888623	Abraham ou La recreation du monde	Draï
I-Livre	00122005037165	Petits ouragans en famille	Dressler
I-Livre	00122007309034	Iris, c'est votre bleu	Dreyfus
I-Livre	00122005522422	Un week-end sur deux	Dreyfuss
I-Livre	00122005868817	Pendant la famine en Irlande	Drinkwater
I-Livre	00122006008231	Trésors d'Anjou	Drouet
I-Livre	00122007770979	Rappelle-moi	Drucker
I-Livre	00122007338306	[La]deuxième vie de Fatima	Dryansky
I-Livre	00122009366966	Debout sur le ciel	Du Bouchet
I-Livre	00122007846795	Porcelaine chinoise	Du Sartel
I-Livre	00122006726121	Dictionnaire étymologique & historique du français	Dubois
I-Livre	00122005820883	Hommes entre eux	Dubois
I-Livre	00122006580270	Les accommodements raisonnables	Dubois
I-Livre	00122002942797	Je pense à autre chose	Dubois
I-Livre	00122005442001	La baie des maudits	Dubos
I-Livre	00122009366057	Fantasqueries	Dubost
I-Livre	00122002980565	Arcimboldo	Ducas
I-Livre	00122004386167	Heureux comme Dieu en France	Dugain
I-Livre	00122006105904	Insurgés	Dugrand
I-Livre	00122007210307	Petite main chez Henri Matisse	Duhême
I-Livre	00122006595708	A cheval... la passion de l'art équestre	Dumas
I-Livre	00122007344825	Paris, 100 jardins insolites et 100 restaurants dans la verdure	Dumond
I-Livre	00122004593895	Ces gens qui sont des arbres	Dumortier

I-Livre	00122007372396	Cligne-musette	Dumortier
I-Livre	00122008633309	Evadés de l'enfer !	Duncan
I-Livre	00122004803138	Miro	Dupin
I-Livre	00122008501332	[Le]tour du monde de l'écovolontariat	Dupont
I-Livre	00122006103305	La passion selon Julette	Dupont-Monod
I-Livre	00122008807945	ABCdaire de la ville	Dupuich
I-Livre	00122007028592	[Les]Chouans	Dupuy
I-Livre	00122005366531	Les vents du Nord m'ont dit	Duquesne
I-Livre	00122004297265	[L']amant de la Chine du Nord	Duras
I-Livre	00122007578844	[Le]chagrin	Duroy
I-Livre	00122009724255	Les Etats-Unis pour les nuls	Durpaire
I-Livre	00122008371306	Iles	Durruty
I-Livre	00122004047876	Voyage en France	Duteurtre
I-Livre	00122007502950	Miruna, Cosmin et Marius vivent en Roumanie	Dutruch
I-Livre	00122006941795	Sur les traces de Christophe Colomb	Duviols
I-Livre	00122006941811	Sur les traces de Christophe Colomb	Duviols
I-Livre	00122009061914	Jalingobi et les pattes de mouche	Dvoráková
I-Livre	00122007605613	Voir Venise, mourir à Varanasi	Dyer
I-Livre	00122008995641	Contes d'amour des samourais	Ebara
I-Livre	00122007782149	Des éclairs	Echenoz
I-Livre	00122008684419	Mémoires d'un rebouteux breton	Ecole-Boivin
I-Livre	00122008588826	Les infos me font peur	Edwards
I-Livre	00122007578224	[Un]cri si lointain	Edwardson
I-Livre	00122006950747	[Le]nénuphar hybride	Eglin
I-Livre	00122008156848	Faim de vie	Ehret
I-Livre	00122006239638	Une famille d'artistes	El Mur
I-Livre	00122004459535	Chacodile	El Mur
I-Livre	00122005631512	La terre vaine	Eliot
I-Livre	00122006596474	Wisconsin	Ellis
I-Livre	00122008164867	American tabloid	Ellroy
I-Livre	00122008126577	Que la fête commence !	Elschner
I-Livre	00122002607523	[L']Enfant qui ne voulait pas grandir	Eluard
I-Livre	00122006124426	Regarde la vague	Emmanuel
I-Livre	00122005851227	Jean-Michel Basquiat, 1960-1988	Emmerling
I-Livre	00122005922127		1981 Emptaz
I-Livre	00122005922143		1981 Emptaz
I-Livre	00122008427579	Die unendliche Geschichte	Ende
I-Livre	00122009324817	Quiz de grammaire française	Englebert
I-Livre	00122007144316	Chacun sa chambre !	Englebert
I-Livre	00122006973012	Retrouvailles	Enright
I-Livre	00122006580890	Ce que nous avons eu de meilleur	Enthoven
I-Livre	00122007389762	[Le]mensonge	Ephron
I-Livre	00122004397065	Omakayas	Erdrich
I-Livre	00122008595565	Carnet intime	Ergülen
I-Livre	00122008733828	[L']été où papa est devenu gay	Eriksen
I-Livre	00122006975884	[La]princesse du Burundi	Eriksson
I-Livre	00122007410337	[Le]cri de l'engoulement	Eriksson
I-Livre	00122007284393	Das Bärenwunder	Erlbruch
I-Livre	00122006521548	Die grosse Frage	Erlbruch

I-Livre	00122007284310	Ente, Tod und Tulpe	Erlbruch
I-Livre	00122007742119	[Les]oreilles de Buster	Ernestam
I-Livre	00122006574232	Prenez soin du chien	Erre
I-Livre	00122007201454	Série Z	Erre
I-Livre	00122008282131	[Le]mystère Sherlock	Erre
I-Livre	00122008448864	N'aie pas peur si je t'enlace	Ervas
I-Livre	00122009094816	Aquamarine	Eschbach
I-Livre	00122004218642	[Les]dieux de l'Egypte	Etienne
I-Livre	00122008355614	Mater terribilis	Evangelisti
I-Livre	00122008292312	[Les]blessures invisibles	Evans
I-Livre	00122006659611	La confrérie des mutilés	Evenson
I-Livre	00122003537646	Mythes et mythologies de la Grèce	Evrard
I-Livre	00122006183786	La fille américaine	Fagerholm
I-Livre	00122008633887	American fays	Fakhouri
I-Livre	00122006210472	L'otage	Falconer
I-Livre	00122007186416	Quoi de neuf, petit homme ?	Fallada
I-Livre	00122005002730	Bestiaire bellifontain	Fanica
I-Livre	00122008474464	Rien que des maux	Farigoule
I-Livre	00122007682026	[Le]choix de Goldie	Farooki
I-Livre	00122006775235	Un petit quelque chose de différent	Faucher
I-Livre	00122008572465	[Le]prix à payer	Faucheux
I-Livre	00122005358553	Les fleurs d'Orient	Fauque
I-Livre	00122005220241	Le jardin médiéval	Fauque
I-Livre	00122007708581	[Le]bouddhisme	Faure
I-Livre	00122007574553	Mahout	Favaro
I-Livre	00122007405386	Nagasaki	Faye
I-Livre	00122007625660	Nagasaki	Faye
I-Livre	00122006490082	Arlis des forains	Fazi
I-Livre	00122008282891	[Le]roman de Raspoutine	Fedorovskij
I-Livre	00122006106951	Plein été	Fellous
I-Livre	00122008735567	Broadway limited	Ferdjoukh
I-Livre	00122005711686	SOS Titanic	Féret-Fleury
I-Livre	00122004998979	Utu	Férey
I-Livre	00122007856794	Espaces sauvages	Fergus
I-Livre	00122008351993	[La]petite marchande de rêves	Fermine
I-Livre	00122007599493	[Le]papillon de Siam	Fermine
I-Livre	00122007599519	[Le]papillon de Siam	Fermine
I-Livre	00122007533195	Mexique	Fernandez
I-Livre	00122007534458	Mexique	Fernandez
I-Livre	00122004576585	Dans la guerre	Ferney
I-Livre	00122006590311	Les autres	Ferney
I-Livre	00122008284822	[Le]sermon sur la chute de Rome	Ferrari
I-Livre	00122007682620	[Les]mystères de Djeddah	Ferraris
I-Livre	00122008586515	Clandestines	Ferraris
I-Livre	00122009749849	Héraclès ou La puissance contre les monstres	Ferry
I-Livre	00122007617279	[Les]chansons de Thomas Fersen en BD	Fersen
I-Livre	00122005454493	Les reines pourpres	Fetjaine
I-Livre	00122007711593	Sauvez Hamlet !	Fforde
I-Livre	00122006725552	Le début de la fin	Fforde

I-Livre	00122008859144	Bridget Jones's diary	Fielding
I-Livre	00122003142835	[Le]journal de Bridget Jones	Fielding
I-Livre	00122006534723	Lost	Fielding
I-Livre	00122008798862	ABC 5 langues	Fiess
I-Livre	00122005786431	Kamchatka	Figueras
I-Livre	00122008822241	Madame Doubtfire	Fine
I-Livre	00122007057054	Sous les mirabelliers	Fischer
I-Livre	00122006757142	Un rire d'ailleurs	Fischer
I-Livre	00122007630884	[Un]rire d'ailleurs	Fischer
I-Livre	00122007271952	L'inaccomplie	Fischer
I-Livre	00122007565601	[La]dernière femme de sa vie	Fizscher
I-Livre	00122006932570	J'étais la fille de François Mitterrand	Flageul
I-Livre	00122007910377	[Des]violettes pour Berthe Morisot	Flament
I-Livre	00122006575783	Correspondance	Flaubert
I-Livre	00122008082986	Trois minutes avec la réalité	Fleischhauer
I-Livre	00122008859383	Casino royale	Fleming
I-Livre	00122007160163	Du Sahara au Nil	Flers
I-Livre	00122007349873	[Un]bûcher sous la neige	Fletcher
I-Livre	00122008850267	Extremely loud & incredibly close	Foer
I-Livre	00122008689970	[Le]grand livre du design textile	Fogg
I-Livre	00122005203346	Benjamin Franklin	Fohlen
I-Livre	00122008902951	Nel tempo di mezzo	Fois
I-Livre	00122006586905	Aujourd'hui en Guadeloupe	Foix
I-Livre	00122006797817	Un monde sans fin	Follett
I-Livre	00122008276398	Victoria rêve	Fombelle
I-Livre	00122007453444	Autour du corps	Fontanel
I-Livre	00122007453451	Autour du corps	Fontanel
I-Livre	00122008808034	Art & guerre	Fontanel
I-Livre	00122005908464	La voix des masques	Fontanel
I-Livre	00122008531982	L'odyssée de Zozimos	Ford
I-Livre	00122004830701	Sarinagara	Forest
I-Livre	00122007310230	[The]shepherd	Forsyth
I-Livre	00122002885285	Paul Fort	Fort
I-Livre	00122008205660	Humo	Fortes
I-Livre	00122006357331	Une vie en échange	Fouchet
I-Livre	00122005955226	Au temps des Indiens d'Amérique	Foucrier
I-Livre	00122005955341	Au temps des Indiens d'Amérique	Foucrier
I-Livre	00122006359337	Ker Violette	Fougeray
I-Livre	00122007848965	Mon premier Larousse des qui fait quoi ?	Fougère
I-Livre	00122008046692	Anquetil tout seul	Fournel
I-Livre	00122004483758	Alphabet gourmand	Fournel
I-Livre	00122004483766	Alphabet gourmand	Fournel
I-Livre	00122006509840	Galets et coquillages	Fournier
I-Livre	00122008075295	[L']hiver le plus froid	Fox
I-Livre	00122007600663	[La]face cachée des miroirs	Fradier
I-Livre	00122008169338	Tigre, tigre !	Fragoso
I-Livre	00122008237002	Beauvoir in love	Frain
I-Livre	00122006309134	Australie	Francke
I-Livre	00122006534442	Les cathédrales	Franco
I-Livre	00122009040140	Dans les pas du fils	François

I-Livre	00122008283451	Les Carnets d'Ulysse	Frattini
I-Livre	00122008225874	Quel peuple m'a fait ?	Frattini
I-Livre	00122008764633	Deux étrangers	Frèche
I-Livre	00122004683217	[L']impératrice de la soie	Frèches
I-Livre	00122007927629	Costa Rica	Fregosi
I-Livre	00122005353745	Joao, Flavia et Marcos vivent au Brésil	Freland
I-Livre	00122005904638	Joao, Flavia et Marcos vivent au Brésil	Freland
I-Livre	00122005371697	Le chien vert	Frélastre
I-Livre	00122006360095	Charlie n'est pas rentrée	French
I-Livre	00122007176433	Comme deux gouttes d'eau	French
I-Livre	00122007221429	Jusqu'au dernier	French
I-Livre	00122007660980	Plus fort que le doute	French
I-Livre	00122009295165	[Le]plan Rita	Friel
I-Livre	00122009405640	Nous irons au bois	Frier
I-Livre	00122009515356	Pomponpompon	Frier
I-Livre	00122009458151	Nous irons au bois	Frier
I-Livre	00122006380119	Un dernier été	Friot
I-Livre	00122009435845	Thaïlande	Fröhlich
I-Livre	00122006724969	Les années châtaignes	Frontenac
I-Livre	00122008955348	Ti trovo un po' pallida	Fruttero
I-Livre	00122005239977	Les fils de la liberté	Frydman
I-Livre	00122006179974	Le dernier bateau d'Odessa	Fuchs
I-Livre	00122006992806	Ecrivains mexicains	Fuentes
I-Livre	00122007257886	Les deux rives	Fuentes
I-Livre	00122007190079	Le château des Pyrénées	Gaarder
I-Livre	00122008413983	Jésus et Mahomet	Gabriel
I-Livre	00122008083570	Damné	Gagnon
I-Livre	00122008297592	Damné	Gagnon
I-Livre	00122008553754	Damné	Gagnon
I-Livre	00122008640049	Damné	Gagnon
I-Livre	00122005389046	[Les]femmes dans le Coran	Gaïd
I-Livre	00122008435507	Momo Palestine	Gaillot
I-Livre	00122003705888	Le Gainsbourg	Gainsbourg
I-Livre	00122008569180	Au bord	Galéa
I-Livre	00122008557672	[Les]invisibles	Galéa
I-Livre	00122008569172	Au bois	Galéa
I-Livre	00122006313623	Seule Venise	Gallay
I-Livre	00122008031447	[Une]histoire de la Deuxième Guerre mondiale	Gallo
I-Livre	00122002913095	Aléa et Pénélope	Galloway
I-Livre	00122009096548	Au secours Mémé	Gambini
I-Livre	00122009096779	Au secours Mémé	Gambini
I-Livre	00122008745467	antologia y voz	Gamoneda
I-Livre	00122007481973	Atlas des explorations	Ganeri
I-Livre	00122007580402	Atlas des explorations	Ganeri
I-Livre	00122005952694	Le diamant fou	Garcia Lorca
I-Livre	00122006814851	Romancero gitan	Garcia Lorca
I-Livre	00122006993085	Mon village	Garcia Lorca
I-Livre	00122008638787	Romancero gitano	Garcia Lorca
I-Livre	00122009374846	Yerma	García Lorca

I-Livre	00122007785423	Noces de sang	García Lorca
I-Livre	00122006602553	Dictionnaire général français-espagnol, espagnol-français	Garcia-Pelayo y Cross
I-Livre	00122007260948	[L']étrange cas du Dr Nesse	Garcia-Roza
I-Livre	00122005554896	Les Soeurs de Prague	Garcin
I-Livre	00122008127583	Ce qu'il advint du sauvage blanc	Garde
I-Livre	00122009068356	N'essuie jamais de larmes sans gants	Gardell
I-Livre	00122008174049	[La]symphonie des spectres	Gardner
I-Livre	00122008030209	Vérités non dites	Garnett
I-Livre	00122005636552	Comment va la douleur ?	Garnier
I-Livre	00122008884035	Drôles de tableaux	Garralon
I-Livre	00122008884050	Drôles de tableaux	Garralon
I-Livre	00122007222120	Au pays du grand condor	Garrel
I-Livre	00122009379977	Gala et Dali, de l'autre côté du miroir	Gasquet
I-Livre	00122005583408	Eldorado	Gaudé
I-Livre	00122005853447	Chats de sagesse	Gaudin
I-Livre	00122007611868	Gauguin et les couleurs des tropiques	Gauguin
I-Livre	00122002714436	François Ier et les châteaux de la Loire	Gausсен
I-Livre	00122004397206	Privée de bonbecs	Gauthier
I-Livre	00122009188980	Marcher dans Londres en suivant le plan du Caire	Gautier
I-Livre	00122009370398	Marcher dans Londres en suivant le plan du Caire	Gautier
I-Livre	00122008475743	Billie	Gavalda
I-Livre	00122008173710	[Le]vieux roi en son exil	Geiger
I-Livre	00122005034766	Femme en voie de disparition	Geille
I-Livre	00122006473906	Senhor Zé	Gely
I-Livre	00122006473922	Senhor Zé	Gely
I-Livre	00122008849897	Eine Frau, eine Wohnung, ein Roman	Genazino
I-Livre	00122009029739	[La]grotte des djinns	Gendrin
I-Livre	00122008640932	[L']homme à la voiture bleue	Gendron
I-Livre	00122008966105	Art & pub	Gentil
I-Livre	00122006684718	Madagascar	Georges
I-Livre	00122005788452	Les amants du chanvre	Georges
I-Livre	00122004582765	Chet	Gerber
I-Livre	00122008847909	[La]légende de Lee-Roy Gordon	Gerlach
I-Livre	00122005323995	Marco Polo et son temps	Germain
I-Livre	00122007027099	Hors champ	Germain
I-Livre	00122008654701	Le nouveau de la classe	Gervais
I-Livre	00122009316789	Elle et les autres	Ghandour
I-Livre	00122009316797	Elle et les autres	Ghandour
I-Livre	00122004092021	[Le]palais des miroirs	Ghosh
I-Livre	00122006586475	L'Afrique	Giard
I-Livre	00122006586517	L'Afrique	Giard
I-Livre	00122009534670	Jonas Fink	Giardino
I-Livre	00122007589361	[Le]petit Gibert illustré	Gibert
I-Livre	00122007078506	[La]peinture	Giboulet
I-Livre	00122004895548	Tomorrow's parties	Gibson
I-Livre	00122006424453	Code source	Gibson
I-Livre	00122005954047	Journal	Gide

I-Livre	00122004697985	[L']Américain	Giesbert
I-Livre	00122008128771	Tu m'aimes toujours ?	Giffin
I-Livre	00122008666564	Treize à la douzaine	Gilbreth
I-Livre	00122008134878	[Les]montagnes de l'Antarctique	Gildea
I-Livre	00122005788262	Les verbes anglais à particules	Gillet
I-Livre	00122009427453	Alpha, Bravo, Charlie	Gillingham
I-Livre	00122006732962	Zone danger	Gilman
I-Livre	00122008171946	Michael Clayton	Gilroy
I-Livre	00122008463442	Arizona Tom	Ginzberg
I-Livre	00122009436900	[L']air cicatrise vite	Giovannoni
I-Livre	00122007695812	Christophe Colomb	Girard
I-Livre	00122006454534	[Le]petit monde de Bruegel	Girardet
I-Livre	00122007619937	Quel drôle de génie, ce Dali !	Girardet
I-Livre	00122004064574	Aux couleurs de Miro	Girardet
I-Livre	00122007453543	Au pays de Andy Warhol	Girardet
I-Livre	00122005272168	Le dictionnaire du Père Castor	Giraud
I-Livre	00122006806089	Aujourd'hui en Russie	Giraud
I-Livre	00122004826410	Luzmila, enfant de Bolivie	Giraud
I-Livre	00122004826444	Luzmila, enfant de Bolivie	Giraud
I-Livre	00122003239441	Pablo Picasso	Giraudy
I-Livre	00122008066435	Tiens bon, Tico !	Girin
I-Livre	00122008149215	[Les]grandes routes	Giry
I-Livre	00122005969045	Le travail de la nuit	Glavinic
I-Livre	00122006966495	Le destin de Marthe Rivière	Gleize
I-Livre	00122006966503	Le destin de Marthe Rivière	Gleize
I-Livre	00122005584034	Le forgeron de la liberté	Gleize
I-Livre	00122006062279	Un brin d'espérance	Gleize
I-Livre	00122009623903	L'imaginaire des langues	Glissant
I-Livre	00122008883706	[Les]arts d'Océanie	Gnecchi-Russo
I-Livre	00122007225032	Le dico des religions	Godard
I-Livre	00122006805578	Les plus grandes villes du monde racontées aux enfants	Godard
I-Livre	00122008393250	[Les]grandes villes du monde	Godard
I-Livre	00122008393664	[Les]grandes villes du monde	Godard
I-Livre	00122006395687	Rigoberta, Juan et Marta vivent au Guatemala	Godard
I-Livre	00122006395695	Rigoberta, Juan et Marta vivent au Guatemala	Godard
I-Livre	00122007907837	Julia, Néstor et Cesar vivent en Argentine	Godard
I-Livre	00122007907852	Julia, Néstor et Cesar vivent en Argentine	Godard
I-Livre	00122007907878	Julia, Néstor et Cesar vivent en Argentine	Godard
I-Livre	00122007150560	Intrigue à Versailles	Goetz
I-Livre	00122003719814	[Le]Revizor	Gogol
I-Livre	00122004963650	Le triporteur de Belleville	Goldenberg
I-Livre	00122006162608	La demoiselle du port	Gonzalès
I-Livre	00122008860803	Des morts bien pires	Gonzalez Ledesma
I-Livre	00122007603865	Spade & Archer	Gores
I-Livre	00122007772546	A bas les bisous !	Gornet
I-Livre	00122005662897	Qui suis-je ?	Gornet
I-Livre	00122006506655	Les cauchemars d'Iznogoud	Gosciny

I-Livre	00122007075288	Va-t-il neiger à Bolomakoté	Gosselin
I-Livre	00122008425946	Signes	Gourdon
I-Livre	00122004314839	Signes d'émotions	Gourdon
I-Livre	00122008977334	La ville des brumes	Gran
I-Livre	00122007273115	Dope	Gran
I-Livre	00122007282686	Dope	Gran
I-Livre	00122006580874	Le coeur glacé	Grandes
I-Livre	00122007783709	[Le]passager	Grangé
I-Livre	00122008373302	Miserere	Grangé
I-Livre	00122003089101	Les rivières pourpres	Grangé
I-Livre	00122008633689	Eternity incorporated	Granier de Cassagnac
I-Livre	00122004092138	Double je	Granotier
I-Livre	00122006382586	Tuer n'est pas jouer	Granotier
I-Livre	00122005234531	Les violons du diable	Grasset
I-Livre	00122004755734	Le catalogue des Gaspilleurs !	Gravel
I-Livre	00122005318714	Le ruban noir de Lady Beresford et autres histoires inquiétantes	Grèce
I-Livre	00122009196546	Tortues à l'infini	Green
I-Livre	00122007196845	[Les]explorateurs	Greenwood
I-Livre	00122005738341	Les explorateurs	Greenwood
I-Livre	00122007429394	Achille Talon, mon oeuvre à moi	Greg
I-Livre	00122007425194	Achille Talon, mon oeuvre à moi	Greg
I-Livre	00122007695234	Languedoc-Roussillon	Greggio
I-Livre	00122007695242	Languedoc-Roussillon	Greggio
I-Livre	00122008170104	La douceur des hommes	Greggio
I-Livre	00122006595633	L'espionne des traboules	Grégoire
I-Livre	00122008140628	[La]Fiancée de Fragonard	Grenier
I-Livre	00122004523199	La faute	Grimaldi
I-Livre	00122009017262	Les Gardiens de Ji	Grimbert
I-Livre	00122009017288	Les Gardiens de Ji	Grimbert
I-Livre	00122009017296	Les Gardiens de Ji	Grimbert
I-Livre	00122006900346	La mauvaise rencontre	Grimbert
I-Livre	00122007625397	[Un]garçon singulier	Grimbert
I-Livre	00122005035524	Disparition	Grimes
I-Livre	00122007054580	Le paradoxe du menteur	Grimes
I-Livre	00122009295967	Beaux contes de Grimm pour grands tableaux	Grimm
I-Livre	00122008577787	[La]belle au bois dormant	Grimm
I-Livre	00122008496129	[Les]musiciens de la ville de Brême	Grimm
I-Livre	00122005771078	Les musiciens de la ville de Brême	Grimm
I-Livre	00122006084489	La vie des enfants au siècle des Lumières	Grimmer
I-Livre	00122006084729	La vie des enfants au siècle des Lumières	Grimmer
I-Livre	00122005918919	L'accusé	Grisham
I-Livre	00122007410642	Theodore Boone	Grisham
I-Livre	00122007444153	[Le]papyrus sacré	Gros de Beler
I-Livre	00122008303432	Ricordi	Grossi
I-Livre	00122008375190	Le roi magicien	Grossman
I-Livre	00122007944392	[Le]baiser de Judas	Grue
I-Livre	00122007161492	Tirza	Grunberg
I-Livre	00122006888996	Il était une fois... la forêt	Grundmann

I-Livre	00122006889028	Il était une fois... la forêt	Grundmann
I-Livre	00122006391702	Ne réveillez pas l'ours qui dort	Grytten
I-Livre	00122008573489	Cendrillon	Guarnaccia
I-Livre	00122008751788	Le théorème du perroquet	Guedj
I-Livre	00122007221551	[Le]Club des incorrigibles optimistes	Guenassia
I-Livre	00122007942909	[Le]petit sommeil	Guérif
I-Livre	00122008317085	Cherche jeunes filles à croquer	Guérin
I-Livre	00122009368798	Il pleut sur le déluge	Guerra
I-Livre	00122008373732	Vol au-dessus des merveilles du monde	Guezille
I-Livre	00122007419445	Bonbons et boutons	Guibert
I-Livre	00122007806039	L'étoile de Man-su	Guiberteau
I-Livre	00122006510350	Mon scrap à moi !	Guidicelli
I-Livre	00122006510392	Mon scrap à moi !	Guidicelli
I-Livre	00122008573299	Si tu interrogues les pierres	Guigou
I-Livre	00122004942761	Mes chers voisins	Guillaume
I-Livre	00122008004832	Doux comme la mort	Guillaume
I-Livre	00122006149431	Eugène et la chouette	Guillevic
I-Livre	00122009311137	Petites histoires de Bretagne	Guilloux
I-Livre	00122004168961	Ratus à l'école du cirque	Guion
I-Livre	00122008351092	Boulevard	Guttentag
I-Livre	00122008728356	Abandonnés de Dieu	Guttridge
I-Livre	00122007661210	[L']étouffoir	Gwynne
I-Livre	00122008577670	[Le]singe et l'épi de maïs	Gypteau
I-Livre	00122006961249	Afghanistan	Hachemi
I-Livre	00122006122941	Cercle	Haenel
I-Livre	00122008512032	[Les]renards pâles	Haenel
I-Livre	00122009625320	Contre la pensée unique	Hagège
I-Livre	00122007370002	La forêt interdite	Haig
I-Livre	00122007418090	[Les]Radley	Haig
I-Livre	00122008078430	Paris, inch'Allah !	Hajaji
I-Livre	00122009637051	Arbre dont j'ignore le nom	Haji
I-Livre	00122009272065	[L']arabe	Halbout
I-Livre	00122009153059	[La]guerre éternelle	Haldeman
I-Livre	00122008731954	Par-delà les steppes, je te retrouverai...	Hale
I-Livre	00122007708789	[Le]taoïsme	Halévy
I-Livre	00122006149712	Poèmes mystiques	Hallâj
I-Livre	00122007534300	Histoires du peuple juif	Halter
I-Livre	00122008066922	Spiral	Halter
I-Livre	00122008083521	[L']évadé de Wan Chai	Hamilton
I-Livre	00122008375422	Manhattan à l'envers	Hamilton
I-Livre	00122008850002	Seine grosse Liebe	Hammesfahr
I-Livre	00122007603220	Coups de feu dans la nuit	Hammett
I-Livre	00122008268932	Le cerveau de Bouddha	Hanson
I-Livre	00122005086600	Chefs-d'oeuvre à la loupe	Harcourt
I-Livre	00122007453626	Voyage dans un tableau de Van Gogh	Harcourt
I-Livre	00122008254023	[La]maison du vent	Hardie
I-Livre	00122007632237	[Les]foudroyés	Harding
I-Livre	00122007611199	[Le]grand livre des petites choses	Haring
I-Livre	00122006660379	Une rue à travers le temps	Harris
I-Livre	00122005367034	L'été où il faillit mourir	Harrison

I-Livre	00122007347778	[L']heure d'avant	Harrison
I-Livre	00122007465067	[L']enfant perdu	Hart
I-Livre	00122007602545	[La]légende de la sirène	Hart
I-Livre	00122005662079	Jette	Härtling
I-Livre	00122006086864	Reise gegen den Wind	Härtling
I-Livre	00122008733265	Paul, l'enfant de l'immeuble	Härtling
I-Livre	00122007465299	Cold in hand	Harvey
I-Livre	00122008988919	Ca aurait pu être pire	Hassan-Helou
I-Livre	00122006586772	Aujourd'hui en Algérie	Hassani
I-Livre	00122006586806	Aujourd'hui en Algérie	Hassani
I-Livre	00122006806113	Aujourd'hui en Algérie	Hassani
I-Livre	00122005521762	Prinçusse Klura et le dragon	Haugen
I-Livre	00122003067826	[L']Anatomie du gag	Havel
I-Livre	00122005921665	Au royaume des pharaons	Hawass
I-Livre	00122008806962	Histoires fantastiques	Hawthorne
I-Livre	00122007078589	Le dessin de manga, 16. Créer un manga	Hayashi
I-Livre	00122006316253	J'apprends la calligraphie chinoise	He
I-Livre	00122008023261	Divina	Hébrard
I-Livre	00122007176524	Je hais les acteurs	Hecht
I-Livre	00122009037088	Déjoue les pièges des arts	Hédelin
I-Livre	00122009515190	Roubaiyat de la mer	Hegab
I-Livre	00122009441736	Roubaiyat de la mer	Hegab
I-Livre	00122006382131	Morts sur liste d'attente	Heinichen
I-Livre	00122006382149	Morts sur liste d'attente	Heinichen
I-Livre	00122007673553	[Les]musiciens de Brême	Heitz
I-Livre	00122007693726	Vacances avec papa	Heldt
I-Livre	00122006212601	La mythologie japonaise	Helft
I-Livre	00122008375372	Françatome	Heliot
I-Livre	00122006353801	La Grande Ourse	Heller-Arfouillère
I-Livre	00122003152586	Ohé, capitaine Olivier !	Hellmann-Hurpoil
I-Livre	00122006597084	the snows of Kilimanjaro and other short stories	Hemingway
I-Livre	00122006597076	the snows of Kilimanjaro and other short stories	Hemingway
I-Livre	00122004874014	Cinquante mille dollars	Hemingway
I-Livre	00122007335013	[Le]joueur de ping-pong	Hen
I-Livre	00122006354122	Contes du pays des deux fleuves	Henderson
I-Livre	00122007495023	Du sang sur la neige	Henriksen
I-Livre	00122007992946	Teenage lobotomy	Henrion
I-Livre	00122009316920	Poèmes sur un fil	Hérédia
I-Livre	00122009405889	Poèmes en paysages	Hérédia
I-Livre	00122009405822	Poèmes du soir	Hérédia
I-Livre	00122009096761	Poèmes en paysages	Hérédia
I-Livre	00122009441744	Poèmes en paysages	Hérédia
I-Livre	00122009143456	Poèmes en paysages	Hérédia
I-Livre	00122005908167	Tintin, album-jeux	Hergé
I-Livre	00122006085213	Die schwarze Insel	Hergé
I-Livre	00122008316541	Origine étrangère	Hergel
I-Livre	00122008805287	Du tabac pour le puma	Hernández Luna
I-Livre	00122007164876	L'Afrique	Hervieu-Wane

I-Livre	00122007487046	L'Afrique	Hervieu-Wane
I-Livre	00122007487079	L'Afrique	Hervieu-Wane
I-Livre	00122007487095	L'Afrique	Hervieu-Wane
I-Livre	00122008159859	[Un]héros	Herzog
I-Livre	00122004866648	L'ornière	Hesse
I-Livre	00122006975173	[Les]cerfs-volants	Hesseldahl
I-Livre	00122007615489	[La]nuit vient de commencer	Hesseldahl
I-Livre	00122006069050	Villa des mystères	Hewson
I-Livre	00122005081692	Pratique du labo noir et blanc	Hicks
I-Livre	00122006861589	Contre-attaque	Higgins
I-Livre	00122008083471	[L']art et la manière	Higgins
I-Livre	00122005922069	Des chats et des hommes	Highsmith
I-Livre	00122008276059	Comme un poisson hors de l'eau	Hijuelos
I-Livre	00122004727014	Le salon des rêves	Hill
I-Livre	00122007968755	[La]dame en noir	Hill
I-Livre	00122005614724	Où rôdent les hommes ?	Hill
I-Livre	00122007202411	[La]maison Rajani	Hilu
I-Livre	00122008159347	Théa pour l'éternité	Hinckel
I-Livre	00122008904775	L'homme posthume	Hinkson
I-Livre	00122009292295	[La]citadelle des ombres	Hobb
I-Livre	00122008374672	Les cités des Anciens	Hobb
I-Livre	00122008374680	Les cités des Anciens	Hobb
I-Livre	00122008099410	Les cités des Anciens	Hobb
I-Livre	00122008297733	Les cités des Anciens	Hobb
I-Livre	00122008355317	Les cités des Anciens	Hobb
I-Livre	00122008499362	Les cités des Anciens	Hobb
I-Livre	00122008640445	Saint Georges et le dragon	Hodges
I-Livre	00122004775971	Les enfants de la dernière chance	Hoeg
I-Livre	00122009375868	Grand ami	Hoestlandt
I-Livre	00122003961184	Coup de théâtre à l'école	Hoestlandt
I-Livre	00122006055877	Lydia et l'aquarelliste	Hoestlandt
I-Livre	00122008252712	So much pretty	Hoffman
I-Livre	00122007033535	[La]lune des morts	Hogan
I-Livre	00122003689074	[La]déesse aveugle	Holt
I-Livre	00122007259544	Vom Kleinen Maulwurf, der wissen wolte, wer ihm auf den Kopf gemacht hat	Holzwarth
I-Livre	00122004818466	L'oreille absolue	Honaker
I-Livre	00122009438450	Comment le Japon est venu à moi	Honoré
I-Livre	00122005138690	10 histoires de châteaux	Hooper
I-Livre	00122008616486	[L']infortune de Kitty Grey	Hooper
I-Livre	00122005436722	Chagall, le poète aux ailes de peintre	Höpler
I-Livre	00122005599131	Animal, animots	Houblon
I-Livre	00122008722649	Soumission	Houellebecq
I-Livre	00122007344783	Paris, de pont en pont	Hourcadette
I-Livre	00122006787396	Comment j'ai apprivoisé ma mère	Huang
I-Livre	00122004701555	L'école des vers à soie	Huang
I-Livre	00122005316650	Sur les pistes de Scar	Hubert
I-Livre	00122005918257	Cortège royal	Hubert-Richou
I-Livre	00122002899492	Victor Hugo	Hugo
I-Livre	00122006698379	[Le]petit napperon rouge	Hugo

I-Livre	00122008142426	Star guitars	Hunter
I-Livre	00122007261052	Shooter	Hunter
I-Livre	00122006382263	Crystale	Husson
I-Livre	00122007780143	Mentir n'est pas trahir	Huth
I-Livre	00122007649694	Dream land	Hyde
I-Livre	00122006697660	Le chien boiteux	Hylten-Cavallius
I-Livre	00122008205256	A season with my bear cub	Hyuna
I-Livre	00122006396636	Reine du fleuve	Ibbotson
I-Livre	00122004097947	Kalila et Dimna	Ibn al-Muqaffa
I-Livre	00122008034383	La saga des jeux vidéo	Ichbiah
I-Livre	00122005362308	Imperator	Iggulden
I-Livre	00122005362324	Imperator	Iggulden
I-Livre	00122007799457	L'épopée de Gengis Kahn	Iggulden
I-Livre	00122009041536	Groseille	Illyés
I-Livre	00122007557681	[La]Cantatrice chauve	Ionesco
I-Livre	00122006406153	Une incroyable histoire	Irish
I-Livre	00122008860050	[The]world according to Garp	Irving
I-Livre	00122007546270	Dernière nuit à Twisted River	Irving
I-Livre	00122006703930	Sophie et le relieur	Ise
I-Livre	00122006703997	Sophie et le relieur	Ise
I-Livre	00122006745618	Pourquoi le lièvre fait des bonds	Ivanovitch
I-Livre	00122006869467	Le renard qui dompta le tigre	Ivanovitch-Lair
I-Livre	00122005883048	Le jour où le tigre a eu des rayures	Ivanovitch-Lair
I-Livre	00122006418638	Le dragon de Cracovie	Ivanovitch-Lair
I-Livre	00122006209615	Dhiba Sarr et le redoutable Rhoule	Ivanovitch-Lair
I-Livre	00122006691911	La bagarre des deux petits frères loups	Ivanovitch-Lair
I-Livre	00122007882071	[Les]chemins du Dalaï-Lama	Iyer
I-Livre	00122006977021	Je fais de la danse	Izrine
I-Livre	00122004911808	Solea	Izzo
I-Livre	00122004886562	Petites poésies pour jours de pluie et de soleil	Jabès
I-Livre	00122005596921	Egypte	Jackson
I-Livre	00122005596970	Egypte	Jackson
I-Livre	00122005596731	Etats-Unis	Jackson
I-Livre	00122005596772	Etats-Unis	Jackson
I-Livre	00122005596814	Etats-Unis	Jackson
I-Livre	00122004474146	[Les]clowns	Jacob
I-Livre	00122008841092	[The]Finkler question	Jacobson
I-Livre	00122007613336	Et l'Egypte s'éveilla	Jacq
I-Livre	00122007620232	[Les]z'arts et le portrait	Jacquemin
I-Livre	00122005139490	La conversation	Jaffé
I-Livre	00122009316854	Roubaiyat de printemps	Jahine
I-Livre	00122009405293	Roubaiyat	Jahine
I-Livre	00122009405590	Plumes et poils de Roubaiyat	Jahine
I-Livre	00122009143571	Plumes et poils de Roubaiyat	Jahine
I-Livre	00122009096522	Roubaiyat	Jahine
I-Livre	00122009035306	Mort au loup !	Jalbert
I-Livre	00122006993416	[Le]dernier des Valerii	James
I-Livre	00122008281430	Fifty shades	James
I-Livre	00122008281448	Fifty shades	James

I-Livre	00122006676862	[Le]jour des mortes	Jance
I-Livre	00122008968457	Till l'espiègle	Janisch
I-Livre	00122008102214	Quel trésor !	Janvier
I-Livre	00122006068136	Un jour, je vous ai croisés	Japp
I-Livre	00122005223682	Le roman des Jardin	Jardin
I-Livre	00122006521514	Ubu roi	Jarry
I-Livre	00122006550687	Lacrimosa	Jauffret
I-Livre	00122008869119	[Les]faits durables	Jawad
I-Livre	00122008231914	[L']aven de la dame noire	Jeanjean
I-Livre	00122005007077	Le Corbusier	Jenger
I-Livre	00122005804564	Sur le Toit du monde	Jenkins
I-Livre	00122007755889	Pense aux jours heureux	Jimenes
I-Livre	00122007580519	Aujourd'hui, l'Afrique	Joannidis
I-Livre	00122007580527	Aujourd'hui, l'Afrique	Joannidis
I-Livre	00122007580543	Aujourd'hui, l'Afrique	Joannidis
I-Livre	00122006523155	Désarmés	Joanniez
I-Livre	00122008752943	Chouf	Joanniez
I-Livre	00122008969349	Méloë ou Les fantastiques aventures d'une goutte d'eau	Joannot
I-Livre	00122007161625	Tu ne jugeras point	Job
I-Livre	00122006502142	Harjunpää et le fils du policier	Joensuu
I-Livre	00122005305588	Le partage	Joffo
I-Livre	00122008317192	[Le]grand complot	Joffrin
I-Livre	00122006325288	La Construction de soi	Jollien
I-Livre	00122003069046	Alerte aux chouquettes !	Joly
I-Livre	00122007671581	[Les]yeux de Lira	Joly
I-Livre	00122007869946	[Le]vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire	Jonasson
I-Livre	00122007052378	L'homme qui ne savait pas dire non	Joncour
I-Livre	00122008138978	[L']amour sans le faire	Joncour
I-Livre	00122006800199	Le proscrit	Jones
I-Livre	00122007604038	Vampires	Jonquet
I-Livre	00122007604053	Vampires	Jonquet
I-Livre	00122003919042	[Les]orpailleurs	Jonquet
I-Livre	00122007338918	Tu pourrais rater intégralement ta vie	Jordan
I-Livre	00122008635163	A supposer...	Jouet
I-Livre	00122009162126	A supposer...	Jouet
I-Livre	00122009162100	Ruminations du potentiel	Jouet
I-Livre	00122008682074	Sang d'encre au 36	Jourdain
I-Livre	00122006143277	Une vie de dimanche	Judenne
I-Livre	00122004136752	[Le]français correct	Julaud
I-Livre	00122008027585	Moisson	Juliet
I-Livre	00122007578299	[Le]cercle intérieur	Jungstedt
I-Livre	00122008752729	Poèmes chantés et autres succès	Kabbani
I-Livre	00122008965479	Dispersés	Kachachi
I-Livre	00122006123758	Lettre au père	Kafka
I-Livre	00122007282538	Été	Kallentoft
I-Livre	00122007603980	[Le]sixième passager	Kallifatides
I-Livre	00122008395586	[L']Antarctique	Kalman
I-Livre	00122008395594	[L']Antarctique	Kalman

I-Livre	00122004810406	Tiziano Vecellio, surnommé Titien	Kaminski
I-Livre	00122007603592	[Les]disparus de Monte Angelo	Kanger
I-Livre	00122008430193	MediaEntity	Kansara
I-Livre	00122008582274	MediaEntity	Kansara
I-Livre	00122006684551	Andalousie	Karge
I-Livre	00122005359668	Epépe	Kariny
I-Livre	00122008426704	Farémido	Kariny
I-Livre	00122007800370	En un monde parfait	Kasischke
I-Livre	00122005853926	La couleur bleue	Kastner
I-Livre	00122005925575	La couleur bleue	Kastner
I-Livre	00122008205330	What a racket !	Katbi
I-Livre	00122005976347	La mort d'Orvar Klein	Katz
I-Livre	00122006574059	Faux coupable	Katzenbach
I-Livre	00122004601904	[Les]années douces	Kawakami
I-Livre	00122008270508	Un chemin d'ambrosie	Kelen
I-Livre	00122008414395	Bréviaire du colimaçon	Kelen
I-Livre	00122007194758	[Les]visages	Kellerman
I-Livre	00122007927991	La Corse entre terre et mer	Kempa
I-Livre	00122005460458	Tessa	Kennedy
I-Livre	00122005227840	Il était une fois	Kent
I-Livre	00122008571806	[La]maison soleil	Kérillis
I-Livre	00122007783352	[L']impasse	Kerrigan
I-Livre	00122007582929	Instants de Bretagne	Kersauson
I-Livre	00122008066856	[La]fée Tralala	Kessler
I-Livre	00122008860142	Flowers for Algernon	Keyes
I-Livre	00122007212212	L'Attrapeur d'images	Kha
I-Livre	00122005552387	L'attentat	Khadra
I-Livre	00122007037643	[Le]quatuor algérien	Khadra
I-Livre	00122005952876	Errance dans les miroirs	Khazraï
I-Livre	00122001152075	Chahrazade	Khemir
I-Livre	00122007611025	Chu Ta et Ta'o	Kim
I-Livre	00122008079784	Esprit es-tu là?	Kimmel
I-Livre	00122005000783	Mr Potter	Kincaid
I-Livre	00122007569199	Le manuel du petit enquêteur	King
I-Livre	00122007001920	L'accident	King
I-Livre	00122004703171	Sacrifier une reine	King
I-Livre	00122004958874	Le cercle des héritières	King
I-Livre	00122006578183	Blaze	King
I-Livre	00122008859425	[The]Lacuna	Kingsolver
I-Livre	00122000388977	Comment le léopard se fit des taches	Kipling
I-Livre	00122006681607	Le rhinocéros et sa peau	Kipling
I-Livre	00122007786702	Intrusion	Kirino
I-Livre	00122007786710	Intrusion	Kirino
I-Livre	00122008538128	Phobia	Kirira
I-Livre	00122007786652	Meurtres au bord de la Tamise	Knight
I-Livre	00122006395760	Joumana, Omar et Alia vivent au Liban	Kochka
I-Livre	00122006395778	Joumana, Omar et Alia vivent au Liban	Kochka
I-Livre	00122005497518	Fils de clown	Kochka
I-Livre	00122008416952	[Le]grillon	Koëgel
I-Livre	00122005951423	Le dico des Grecs	Koenig

I-Livre	00122006366779	Lone Wolf and Cub	Koike
I-Livre	00122004861086	Lone wolf and cub	Koike
I-Livre	00122004772036	Lone wolf and cub	Koike
I-Livre	00122004729598	Lone wolf and cub	Koike
I-Livre	00122004834596	Lone wolf and cub	Koike
I-Livre	00122005514957	La marche	Koltès
I-Livre	00122005512597	Le retour au désert	Koltès
I-Livre	00122005514262	Une part de ma vie	Koltès
I-Livre	00122004728301	Les explorateurs et les grandes découvertes	Konstam
I-Livre	00122008979405	Guerre	Kozlov
I-Livre	00122004961159	La petite fille devant la porte	Kozyrieva
I-Livre	00122005734142	Grands dieux	Kramsky
I-Livre	00122006284030	Le mystère des anciennes créatures	Kramsky
I-Livre	00122006706602	Edward Hopper	Kranzfelder
I-Livre	00122006297222	Artefacts	Kress
I-Livre	00122006297206	Les faucheurs	Kress
I-Livre	00122006242996	Réalité partagée	Kress
I-Livre	00122007900782	[Le]sixième homme	Kristensen
I-Livre	00122007634563	Calvin	Krumenacker
I-Livre	00122007631759	Ceux de la grande vallée	Kuhlmann
I-Livre	00122007511399	Porté par le vent vers l'océan	Kuijer
I-Livre	00122004955672	[La]métamorphose	Kuper
I-Livre	00122007155627	Punie !	Kuperman
I-Livre	00122008859433	[The]buddha of suburbia	Kureishi
I-Livre	00122004091726	Kaïro	Kurosawa
I-Livre	00122006154126	Iamélé et Willidoné	Kurtovitch
I-Livre	00122007885181	[La]Torah pour les nuls	Kurzweil
I-Livre	00122008252399	Suzanne est à la hauteur	L.
I-Livre	00122005915758	Les fruits du corps	Laâbi
I-Livre	00122006266037	Oeuvre poétique	Laâbi
I-Livre	00122009083652	L'arbre à poèmes	Laâbi
I-Livre	00122007357579	Oeuvre poétique	Laâbi
I-Livre	00122006266235	Devine	Laâbi
I-Livre	00122008726350	Avec religion, sans religion	Labbé
I-Livre	00122007224522	Bouddha	Labbé
I-Livre	00122008919237	[L']enfant rebelle	Laborie
I-Livre	00122006936399	[Le]Saut-du-Loup	Laborie
I-Livre	00122006531497	L'arbre d'or	Laborie
I-Livre	00122007578620	Le prédicateur	Läckberg
I-Livre	00122006960290	[Le]tailleur de pierre	Läckberg
I-Livre	00122007464995	[Le]tailleur de pierre	Läckberg
I-Livre	00122005016318	Matins bleus	Laclavetine
I-Livre	00122006811410	Sorcha de Mallaig	Lacombe
I-Livre	00122008064737	[Les]fourches écarlates	Lacombe
I-Livre	00122009036247	Au centuple	Lafargue
I-Livre	00122008149082	Enfants d'ailleurs racontés aux enfants d'ici	Laffon
I-Livre	00122007688544	Le cheval d'Ernesto	Laffon
I-Livre	00122005514734	Le pays lointain	Lagarce

I-Livre	00122004785848	Jean Dubuffet	Lageira
I-Livre	00122005984549	Une histoire du Tibet	Laird
I-Livre	00122008639793	Une bouteille à la mer	Lallemand
I-Livre	00122006437927	Le chevreau de mon père	Lalou
I-Livre	00122006982633	Dans les brancards	Lam
I-Livre	00122007490172	Haumont, 14-16	Lambert
I-Livre	00122008633358	Aucun homme n'est une île	Lambert
I-Livre	00122005120797	Mes sentiments	Lambilly
I-Livre	00122008687552	Japantown	Lancet
I-Livre	00122009350747	[Le]lambeau	Laçon
I-Livre	00122009350929	[Le]lambeau	Laçon
I-Livre	00122009390826	[Le]lambeau	Laçon
I-Livre	00122006107637	Les sarments d'amour	Landry
I-Livre	00122006251831	Cruels, 13	Lang
I-Livre	00122007799994	Ce monde cruel	Lange
I-Livre	00122006804548	Tinnkiri, Lachlan et Liang vivent en Australie	Langlois
I-Livre	00122006804563	Tinnkiri, Lachlan et Liang vivent en Australie	Langlois
I-Livre	00122006804571	Tinnkiri, Lachlan et Liang vivent en Australie	Langlois
I-Livre	00122006804597	Tinnkiri, Lachlan et Liang vivent en Australie	Langlois
I-Livre	00122004358356	Se souvenir de Sébaïn	Langlois
I-Livre	00122005524378	Sur la ligne noire	Lansdale
I-Livre	00122007693320	[Le]repaire du papillon	Laouénan
I-Livre	00122006354890	[Le]grand monde de la mythologie	Laporte
I-Livre	00122008283980	Cantate de cristal	Laporte
I-Livre	00122007386396	[Le]loup de Métendal	Laporte
I-Livre	00122008572986	Pampa blues	Lappert
I-Livre	00122007625413	[Une]année chez les Français	Laroui
I-Livre	00122006228359	Ukiyo-e, images du monde flottant	Larroche
I-Livre	00122007998976	Matisse	Larroche
I-Livre	00122006300950	Millénium	Larsson
I-Livre	00122006365870	Millénium	Larsson
I-Livre	00122005295870	Passion des perles	Lassus-Fuchs
I-Livre	00122006008264	Paradis blanc	Latreille
I-Livre	00122008763767	L'affaire Olympia	Launay
I-Livre	00122008763775	L'affaire Olympia	Launay
I-Livre	00122007969993	[Le]chapeau de Mitterrand	Laurain
I-Livre	00122006623807	Gutenberg, le rêveur de livres	Laureau-Daull
I-Livre	00122007292636	Gutenberg, le rêveur de livres	Laureau-Daull
I-Livre	00122007544903	Nouvelle-Calédonie	Laurent
I-Livre	00122007544929	Nouvelle-Calédonie	Laurent
I-Livre	00122008393508	Igname, esprit de mon ancêtre	Laurent
I-Livre	00122007464946	Tout est sous contrôle	Laurie
I-Livre	00122005397411	Ecuyers du Cadre Noir de Saumur	Laurieux
I-Livre	00122004449387	Le ciel de Collonges	Laussac
I-Livre	00122005329877	Le vent d'Espagne	Laussac
I-Livre	00122005790649	Le vent d'Espagne	Laussac

I-Livre	00122007902598	J'irai voir les Sioux	Lavachery
I-Livre	00122008729495	Ramulf	Lavachery
I-Livre	00122007923396	Dico des mythologies antiques dans l'art	Lavaquerie-Klein
I-Livre	00122007923404	Dico des mythologies antiques dans l'art	Lavaquerie-Klein
I-Livre	00122007923412	Dico des mythologies antiques dans l'art	Lavaquerie-Klein
I-Livre	00122006228490	Nyama, trésors des peuples d'Afrique	Lavaquerie-Klein
I-Livre	00122005800554	Huaca, trésors des peuples d'Amérique du Sud	Lavaquerie-Klein
I-Livre	00122007161476	Le serpent à plumes	Lawrence
I-Livre	00122005285087	Ma cavale au Canada	Lax
I-Livre	00122005966983	Copain du Pays basque	Laxalt
I-Livre	00122008701205	Par ailleurs (exils)	Lê
I-Livre	00122003684372	L'homme aux semelles de vent	Le Bris
I-Livre	00122007307541	Une pièce montée	Le Callet
I-Livre	00122004967818	L'Africain	Le Clézio
I-Livre	00122008113062	Merveilles d'Europe racontées aux enfants	Le Cornec
I-Livre	00122005101300	L'homme aux lèvres de saphir	Le Corre
I-Livre	00122006804654	Les soeurs de Saint-Pétersbourg	Le Gal
I-Livre	00122007021993	La peine du menuisier	Le Gall
I-Livre	00122009104540	[Le]langage de la nuit	Le Guin
I-Livre	00122006563557	Douze mois et toi	Le Men
I-Livre	00122008232532	Existence marginale mais ne trouble pas l'ordre public	Le Men
I-Livre	00122007907951	Burkina Faso	Le Morzadec
I-Livre	00122007907977	Burkina Faso	Le Morzadec
I-Livre	00122006122602	Les jardins d'Istanbul	Le Nabour
I-Livre	00122008330088	Espana la vida	Le Roy
I-Livre	00122006066304	La dernière arme	Le Roy
I-Livre	00122006974275	Evana 4	Le Roy
I-Livre	00122005495793	Le siècle des Platter	Le Roy Ladurie
I-Livre	00122006795118	Papa et maman m'ont dit	Le Saux
I-Livre	00122005130481	Encyclopédie des grandes inventions méconnues	Le Saux
I-Livre	00122005130499	Encyclopédie des grandes inventions méconnues	Le Saux
I-Livre	00122005270964	Papa m'a dit que son meilleur ami était un homme-grenouille	Le Saux
I-Livre	00122006768214	Maman m'a dit que son amie Yvette était vraiment chouette	Le Saux
I-Livre	00122001585423	Ma maîtresse a dit qu'il fallait bien posséder la langue française	Le Saux
I-Livre	00122005130440	Ma maîtresse a dit qu'il fallait bien posséder la langue française	Le Saux
I-Livre	00122006769121	Interdit/toléré	Le Saux
I-Livre	00122005130424	Drôles de nez	Le Saux
I-Livre	00122005272689	Le prof m'a dit que je devais absolument repasser mes leçons	Le Saux
I-Livre	00122005272705	Le prof m'a dit que je devais absolument repasser mes leçons	Le Saux

I-Livre	00122000365439	Toulouse-Lautrec	Le Targat
I-Livre	00122006632337	L'ogrelet	Lebeau
I-Livre	00122006073524	Rock de Lou	Leblanc
I-Livre	00122004774743	Cut	Lecasble
I-Livre	00122006861894	Dame de carreau	Lecaye
I-Livre	00122005631272	Passés troubles	Lecharpy
I-Livre	00122008899017	Trois exploits de Till l'espiègle	Lechermeier
I-Livre	00122006984761	Les héritiers de Font-Alagé	Leclerc
I-Livre	00122007858048	[Une]vie retrouvée	Leclerc
I-Livre	00122007626627	Chépa quoi faire !	Lécullée
I-Livre	00122008321194	[Le]dico d'une jeune cavalière	Ledermann
I-Livre	00122005395746	Le cirque	Ledu
I-Livre	00122007458864	Mon encyclo des enfants du monde	Ledu
I-Livre	00122008690317	Ocres	Leduc
I-Livre	00122006576492	Le miroir de l'eau	Leduc
I-Livre	00122007844618	Luz	Ledun
I-Livre	00122007192752	[Les]tribulations d'un opiomane (1895-1915)	Lee
I-Livre	00122006836474	Le petit bol de porcelaine bleue	Legendre
I-Livre	00122009205214	Escales au bout du monde	Légeron
I-Livre	00122006975082	[La]croix des outrages	Legrais
I-Livre	00122007695226	[La]Gironde	Legrand-Vall
I-Livre	00122009383987	[L']homme gribouillé	Lehman
I-Livre	00122006589420	Ailleurs	Leigh
I-Livre	00122007698790	[La]règle du jeu	Leiris
I-Livre	00122007985494	Poussière d'homme	Lelait-Helo
I-Livre	00122008020192	C'était en mai, un samedi	Lelait-Helo
I-Livre	00122006805487	Aina, Lalatiana et Alisoa vivent à Madagascar	Leleu
I-Livre	00122006161493	La fille de Mendel	Lemelman
I-Livre	00122008225965	[L']art urbain	Lemoine
I-Livre	00122007344866	Paris, fais-nous peur	Lemonier
I-Livre	00122007697099	Routes de la lavande	Lemonnier
I-Livre	00122008225601	[Le]spectacle vivant	Lempereur
I-Livre	00122003369339	Je me marierai avec Anna	Lenain
I-Livre	00122000320855	Pareil qu'avant	Lenain
I-Livre	00122006983938	Des pas dans la nuit	Lennox
I-Livre	00122005402179	Le secret	Lenoir
I-Livre	00122006950853	[Le]mystère du jardin chinois	Lenormand
I-Livre	00122007870258	Meurtres sur le fleuve Jaune	Lenormand
I-Livre	00122003985175	Petit lapin a disparu	Lenormand
I-Livre	00122003985191	Petit lapin a disparu	Lenormand
I-Livre	00122009401979	Ecorces vives	Lenot
I-Livre	00122004154615	L'affaire Paola	Leon
I-Livre	00122005429693	Le meilleur de nos fils	Leon
I-Livre	00122005964921	Dissimulation de preuves	Leon
I-Livre	00122007151170	De sang et d'ébène	Leon
I-Livre	00122009083025	[La]nuit la chair	Léon
I-Livre	00122008419576	[Les]évadés	Léourier
I-Livre	00122009188485	[La]science des lichens	Lepage

I-Livre	00122007626411	Jeux et activités pour s'amuser en famille	Lepetit
I-Livre	00122006614426	Le Maroc saharien	Leroux
I-Livre	00122004992170	Drôle de rencontre en Poisonie	Leroy
I-Livre	00122006275095	La grande mère	Leroy
I-Livre	00122008099733	[La]Seine au fil des peintres	Lespinasse
I-Livre	00122008859896	The Grandmothers	Lessing
I-Livre	00122005878451	Les larmes noires	Lester
I-Livre	00122008066476	Courage, Tanguy !	Lestrade
I-Livre	00122008156988	[L']invention des parents	Lestrade
I-Livre	00122008457089	Fais comme chez toi, Aminata !	Lestrade
I-Livre	00122007421219	Des vacances trop bizarres	Lestrade
I-Livre	00122006057246	J'habite sous les étoiles	Lestrade
I-Livre	00122006553780	Mon papa à moi	Lestrade
I-Livre	00122005782406	Pour rire pour passer le temps	Levey
I-Livre	00122008137335	Ma vie pour un oscar	Levy
I-Livre	00122008595169	Shen Shan	Lévy
I-Livre	00122004673002	Rien de grave	Lévy
I-Livre	00122005727070	L'oncle américain d'Achille Pellisson	Lévy
I-Livre	00122006556262	Faits pour le bonheur !	Lévy
I-Livre	00122009630148	Coyotes	Lewis
I-Livre	00122009630155	Coyotes	Lewis
I-Livre	00122007175278	Trafic sordide	Lewis
I-Livre	00122007640677	2 mamans pour Mokiko	Leymarie
I-Livre	00122007780499	Eva	Liberati
I-Livre	00122007160122	De l'impressionnisme à l'expressionnisme	Lièvre-Crosson
I-Livre	00122007160130	De l'impressionnisme à l'expressionnisme	Lièvre-Crosson
I-Livre	00122007351713	Du cubisme au surréalisme	Lièvre-Crosson
I-Livre	00122006642732	[La]sagesse de Confucius	Lin
I-Livre	00122007667837	Dexter revient !	Lindsay
I-Livre	00122007494588	[Ce]délicieux Dexter	Lindsay
I-Livre	00122006453429	L'invité de la dernière heure	Link
I-Livre	00122006507109	L'invité de la dernière heure	Link
I-Livre	00122007899919	[L']assassin éthique	Liss
I-Livre	00122004776128	Qui a peur de Victoria About ?	Litt
I-Livre	00122007104849	L'hirondelle avant l'orage	Littell
I-Livre	00122008633408	[La]ménagerie de papier	Liu
I-Livre	00122009257421	Pleasantville	Locke
I-Livre	00122006937132	La vie en sourdine	Lodge
I-Livre	00122006147583	Magasin général	Loisel
I-Livre	00122007954250	Magasin général	Loisel
I-Livre	00122007114830	Magasin général	Loisel
I-Livre	00122008015457	Magasin général	Loisel
I-Livre	00122008187009	Magasin général	Loisel
I-Livre	00122006068946	Le club des macaronis	Lopez
I-Livre	00122007810569	Confessions d'un masque vénitien	Loredan
I-Livre	00122004298123	Toulouse-Lautrec	Lorquin
I-Livre	00122007611827	Vincent Van Gogh et les couleurs du vent	Lossani
I-Livre	00122007611835	Vincent Van Gogh et les couleurs du vent	Lossani
I-Livre	00122008426951	[Les]sauvages	Louatah
I-Livre	00122006887261	Thippaphon, fille du Mékong	Loubatie

I-Livre	00122006887295	Thippaphon, fille du Mékong	Loubatie
I-Livre	00122005960143	Laos, pays de la sérénité	Loubatié
I-Livre	00122008343800	Mai, l'enfant hmong	Loubatié
I-Livre	00122008393581	Mai, l'enfant hmong	Loubatié
I-Livre	00122005292042	Elephanfare	Loubière
I-Livre	00122008553473	En finir avec Eddy Bellegueule	Louis
I-Livre	00122008912620	Histoire de la violence	Louis
I-Livre	00122008996714	Lisa de la Nasa	Louis-Honoré
I-Livre	00122006008108	Passions du Jura	Loup
I-Livre	00122007552153	[Les]amours insolentes	Loustal
I-Livre	00122004095149	Une main dans la tombe	Lovesey
I-Livre	00122008674915	Crime en séries	Lovinger-Richard
I-Livre	00122008210561	Under the volcano	Lowry
I-Livre	00122008947840	Quel cirque ces vacances !	Loyer
I-Livre	00122008974539	La sorcière catastrophe	Loyer
I-Livre	00122008981393	Là-bas, c'est dehors	Loyrette
I-Livre	00122005782075	Grands mots d'ordre et petites phrases pour gagner la présidentielle	Lucot
I-Livre	00122007615323	Occupe-toi d'Arletty !	Lucovich
I-Livre	00122008475180	La directive Janson	Ludlum
I-Livre	00122009056765	Mon imagerie français-arabe	Luffin
I-Livre	00122008633457	Légendes des contrées du rêve	Lumley
I-Livre	00122009126832	[La]nature en famille	Luneau
I-Livre	00122005922259	Les derniers jours de Pompéi	Lytton
I-Livre	00122006283933	Jade et l'armée des poules	Maari
I-Livre	00122005953734	Abou az-Zoulouf et le loup	Maari
I-Livre	00122005880242	l'histoire de Sarah la pas belle	Mac Lachlan
I-Livre	00122004919769	une histoire de Sarah la pas belle	Mac Lachlan
I-Livre	00122006641304	Naissance d'un château fort	Macaulay
I-Livre	00122007620372	[Une]nuit, sur la mer	MacDonald
I-Livre	00122008687255	Ne reste que la violence	Mackay
I-Livre	00122004754943	Il faut tuer Sammy	Madani
I-Livre	00122008848709	Mademoiselle S.	Mademoiselle S.
I-Livre	00122006986980	L'espion du pape	Madral
I-Livre	00122005206349	Winter Vanilla	Maeo
I-Livre	00122005232741	Brancot	Maeo
I-Livre	00122005317369	Brancot	Maeo
I-Livre	00122005206356	Bob and curly	Maeo
I-Livre	00122005206364	Bob and curly	Maeo
I-Livre	00122005206331	Winter Vanilla	Maeo
I-Livre	00122003099480	Grand-père grognon	Magdalena
I-Livre	00122006590188	Les larmes de la vigne	Magnon
I-Livre	00122005348679	Les gens de Chiusa	Maier
I-Livre	00122005634920	Le chien tchéchène	Maisonnette
I-Livre	00122006676573	Un génie de banlieue	Maisonnette
I-Livre	00122008385025	Jérôme K. Jérôme Bloche	Makyo
I-Livre	00122005115458	[L']histoire de chaque jour	Makyo
I-Livre	00122007722855	Pirates	Malam
I-Livre	00122008323448	In nomine fratris	Malausséna
I-Livre	00122006580429	L'homme qui rêvait d'un village	Malaval

I-Livre	00122003066844	J'étais enfant pendant la guerre de 14-18	Malavoy
I-Livre	00122008579585	Mon père soldat de 14-18	Malavoy
I-Livre	00122007363338	Les charades et les chats-mots	Malineau
I-Livre	00122006768115	Drôles de poèmes pour les yeux et les oreilles	Malineau
I-Livre	00122005778099	Ton porc te ment tôt	Malineau
I-Livre	00122005778149	Quatre coqs coquets	Malineau
I-Livre	00122005778172	Quatre coqs coquets	Malineau
I-Livre	00122003646413	Vers de circonstance	Mallarmé
I-Livre	00122006892709	Achab	Mallet
I-Livre	00122007434493	Achab	Mallet
I-Livre	00122007434568	Achab	Mallet
I-Livre	00122007434501	Achab	Mallet
I-Livre	00122008665566	Maintenant nous sommes deux	Malpica
I-Livre	00122005787132	La fille des eaux vives	Malroux
I-Livre	00122005976297	Le monde et le rire	Mamleev
I-Livre	00122007546304	En censurant un roman d'amour iranien	Mandanipour
I-Livre	00122009306525	Prézidentielle	Mandel
I-Livre	00122007094446	Les arts premiers	Mandel
I-Livre	00122005489515	L'île Mont-Trésor	Manini
I-Livre	00122009222201	Jours redoutables	Manon
I-Livre	00122009222250	Vie & opinions de Gottfried Gröll	Manon
I-Livre	00122009445711	Pâture de vent	Manon
I-Livre	00122008859508	Bring up the bodies	Mantel
I-Livre	00122008859532	Wolf Hall	Mantel
I-Livre	00122006158580	Libération	Marai
I-Livre	00122007160676	Le miracle de San Gennaro	Marai
I-Livre	00122008841308	Buio	Maraini
I-Livre	00122007840624	Sequoyah	Marais
I-Livre	00122006704631	Redécouvrir l'histoire de France	Maraval
I-Livre	00122008727770	La faux soyeuse	Maravélias
I-Livre	00122005665569	Le Maudit	Marc
I-Livre	00122008988927	Dans l'attente d'une réponse favorable	Marchand
I-Livre	00122007843495	[Le]soleil des enfants perdus	Marchand
I-Livre	00122008148340	[Un]week-end en famille	Marchand
I-Livre	00122005704632	L'accueil en anglais tout de suite	Marcheteau
I-Livre	00122007648670	Zone tribale	Maret
I-Livre	00122005348737	Un lien très compromettant	Margolin
I-Livre	00122006702494	Le cadavre du lac	Margolin
I-Livre	00122007615521	En fuite	Margolin
I-Livre	00122007894274	Le faire ou mourir	Marguier
I-Livre	00122003063726	Pas de rose pour la blonde	Marie et Joseph
I-Livre	00122007994066	[Le]grand n'importe quoi	Marielle
I-Livre	00122005656246	Un été en Antarctique	Marion
I-Livre	00122005656253	Un été en Antarctique	Marion
I-Livre	00122005656279	Un été en Antarctique	Marion
I-Livre	00122005656287	Un été en Antarctique	Marion
I-Livre	00122005656378	Un été au Spitzberg	Marion
I-Livre	00122005656386	Un été au Spitzberg	Marion
I-Livre	00122005656410	Un été au Spitzberg	Marion

I-Livre	00122004992022	Le fantôme du capitaine	Marolles
I-Livre	00122007456686	[Le]sang du Christ	Mars
I-Livre	00122005019643	Un amour de chien	Marshall
I-Livre	00122007783451	Machination	Marshall
I-Livre	00122007783469	Machination	Marshall
I-Livre	00122009694797	Sodoma	Martel
I-Livre	00122008903272	Life of Pi	Martel
I-Livre	00122008726376	Les monstres de la mythologie	Martin
I-Livre	00122008747695	[L']art mot à mot	Martin
I-Livre	00122007659628	Lucas Cranach	Martin
I-Livre	00122005798287	Kandinsky	Martin
I-Livre	00122007802699	Mondrian	Martin
I-Livre	00122008990816	La vengeance du Sphynx	Martin
I-Livre	00122004238129	[Des]Prénoms fous, fous, fous	Martin
I-Livre	00122003013408	Contrepétines	Martin
I-Livre	00122005790722	Les fantômes du mur païen	Martin
I-Livre	00122006065322	Le voyage de Haviland Tuf	Martin
I-Livre	00122008713085	[La]fleur de verre	Martin
I-Livre	00122008021596	Le trône de fer	Martin
I-Livre	00122008141022	[Le]trône de fer	Martin
I-Livre	00122008063739	[Le]trône de fer	Martin
I-Livre	00122008063747	[Le]trône de fer	Martin
I-Livre	00122008063754	[Le]trône de fer	Martin
I-Livre	00122008141055	[Le]trône de fer	Martin
I-Livre	00122008977235	L'homme au rasoir	Martin
I-Livre	00122003084664	[Les]Chevaliers de la rue	Martinez
I-Livre	00122007033469	[La]mort lente de Luciana B.	Martinez
I-Livre	00122008968515	Gálvez y el cambio del cambio	Martínez Reverte
I-Livre	00122006932141	Tap, tap, tap	Mashhadi Rostam
I-Livre	00122005923877	Un lointain pays	Mason
I-Livre	00122006966982	17 Kingsley gardens	Mason
I-Livre	00122008295984	[Les]âmes aux pieds nus	Masri
I-Livre	00122008371157	[Les]âmes aux pieds nus	Masri
I-Livre	00122008602221	[La]robe froissée	Masri
I-Livre	00122006473260	Slovénie, l'Europe en miniature	Massalovitch
I-Livre	00122006786257	L'héritage allemand	Massard
I-Livre	00122006995254	La lettre mystérieuse	Massenot
I-Livre	00122006575411	Le diable en gris	Masterton
I-Livre	00122007039169	Wendigo	Masterton
I-Livre	00122008169882	[Le]bruit de nos pas	Matalon
I-Livre	00122008064026	D'autres royaumes	Matheson
I-Livre	00122006573713	Zé	Mathieu
I-Livre	00122006842605	Attention... je mords !	Mathis
I-Livre	00122008066815	Petit Tarzan des villes	Mathis
I-Livre	00122005691482	Tatie gribouille	Mathis
I-Livre	00122005766284	Maçon, comme papa	Mathis
I-Livre	00122005766300	Maçon, comme papa	Mathis
I-Livre	00122008466106	[Le]rire de Camille	Mathis
I-Livre	00122005384625	[Le]secret de la maîtresse	Mathuisieulx
I-Livre	00122005036944	Et pour vivre, on fait comment ?	Matignon

I-Livre	00122007494885	[Un]endroit discret	Matsumoto
I-Livre	00122007618038	Le mouton botté et le loup affamé	Matter
I-Livre	00122005966314	Pirates	Matthews
I-Livre	00122006409108	Pirates, bandits des mers	Matthews
I-Livre	00122006409280	Pirates, bandits des mers	Matthews
I-Livre	00122004685154	[La]Renaissance	Matthews
I-Livre	00122005282985	Nell'acqua	Mattotti
I-Livre	00122007614375	Paradis inhabité	Matute
I-Livre	00122005173119	Les enfants idiots	Matute
I-Livre	00122007019757	Une Histoire de bleu	Maulpoix
I-Livre	00122008719058	Steampunk	Mauméjean
I-Livre	00122007039193	Kraven	Mauméjean
I-Livre	00122002680850	Contes étranges	Maupassant
I-Livre	00122008859086	My cousin Rachel	Maurier
I-Livre	00122008168777	[Un]atelier de la lumière avec Pierre Bonnard	Maurizi
I-Livre	00122006723862	Vertige du sentiment	Mawer
I-Livre	00122006985081	La rebouteuse de Champvieille	Maximy
I-Livre	00122007593074	[La]revanche du bâtard	Maximy
I-Livre	00122005024130	Un bon cru	Mayle
I-Livre	00122007943360	[L']affaire du 15 bis	Mazard
I-Livre	00122006555504	Trois jours, c'est trop court !	Mazard
I-Livre	00122007695341	[Le]Limousin	Mazataud
I-Livre	00122005661485	La colère de P'tit Nuage	Mazini
I-Livre	00122004534295	Mon premier dictionnaire bilingue français-anglais	Mc Kenzie
I-Livre	00122006455333	Découvrir le Musée d'Orsay en famille	McArthur
I-Livre	00122004088656	Leçons de conduite	McBain
I-Livre	00122006960068	87e district	McBain
I-Livre	00122006960100	87e district	McBain
I-Livre	00122006960126	87e district	McBain
I-Livre	00122006960076	87e district	McBain
I-Livre	00122006960084	87e district	McBain
I-Livre	00122006960134	87e district	McBain
I-Livre	00122006960092	87e district	McBain
I-Livre	00122006960118	87e district	McBain
I-Livre	00122008841134	[The] Good Lord Bird	McBride
I-Livre	00122008373450	Livres !	McCain
I-Livre	00122007369780	Akimbo et les babouins	McCall Smith
I-Livre	00122007381637	Akimbo et les babouins	McCall Smith
I-Livre	00122006058376	Akimbo et les crocodiles	McCall Smith
I-Livre	00122004830065	Vague à l'âme au Botswana	McCall Smith
I-Livre	00122007037171	[La]douce tranquillité des samedis	McCall Smith
I-Livre	00122007625454	Miracle à Speedy Motors	McCall Smith
I-Livre	00122008254726	[Les]charmants travers de nos semblables	McCall Smith
I-Livre	00122007303722	Vérité et feuilles de thé	McCall Smith
I-Livre	00122007498688	[L']ennemi intime	McCarthy
I-Livre	00122005540093	La maison de l'ange	McCullough
I-Livre	00122006176707	Sud, Sud-Est	McCurry
I-Livre	00122007615810	[La]tête de Pancho Villa	McDonald

I-Livre	00122007182639	Roi du matin, reine du jour	McDonald
I-Livre	00122006677423	Australia underground	McGahan
I-Livre	00122007697644	Marie Madeleine	McGowan
I-Livre	00122006758512	La jeune fille au miroir vert	McGregor
I-Livre	00122007347620	[Les]couleurs de la ville	McIlvanney
I-Livre	00122008717722	How it ended: New and Collected Stories	McInerney
I-Livre	00122008057624	[Les]petites pensionnaires	McKay
I-Livre	00122004792497	Bernard et le monstre	McKee
I-Livre	00122006382552	La glace et le feu	McKinzie
I-Livre	00122008391726	New York	McMenemy
I-Livre	00122007756549	Le trésor de la momie	McMullan
I-Livre	00122004791580	Il faut sauver Messire Lancelot !	McMullan
I-Livre	00122006352092	[La]maladie de l'islam	Meddeb
I-Livre	00122009309172	Tuer Jupiter	Médéline
I-Livre	00122005820875	Un acte d'amour	Meek
I-Livre	00122005489929	Cavale sur le Grand Bé	Mégali
I-Livre	00122007412671	Le voyage de Krakonos	Meidinger
I-Livre	00122008806012	[Les]ombres du métis	Meier
I-Livre	00122006995296	Le mensonge de Gaétan	Mellon
I-Livre	00122006987764	Louis Braille, le génie au bout des doigts	Mellor
I-Livre	00122006960688	Dictionnaire d'histoire contemporaine	Melmoux
I-Livre	00122008315816	Frankenstein	Melquiot
I-Livre	00122006951737	Alice et autres merveilles	Melquiot
I-Livre	00122008727309	Mais où sont passées nos affaires ?	Ménard
I-Livre	00122008727341	Mais où sont passées nos affaires ?	Ménard
I-Livre	00122006054979	A bas la vaisselle !	Mens
I-Livre	00122006054995	A bas la vaisselle !	Mens
I-Livre	00122006550786	L'accordeur de pianos	Mercier
I-Livre	00122005530367	Les couleurs de Van Gogh	Merleau-Ponty
I-Livre	00122005732823	Pépé au Maroc	Merlin
I-Livre	00122007161450	L'effacée	Mesguich
I-Livre	00122006497228	L'aventure de la photographie contemporaine	Mesplé
I-Livre	00122007462254	Khanh, Dung et Nghiep vivent au Vietnam	Messenger
I-Livre	00122007462262	Khanh, Dung et Nghiep vivent au Vietnam	Messenger
I-Livre	0012200542537	Imagine	Messenger
I-Livre	00122008574008	J'irai graffer sur ta tombe	Mestron
I-Livre	00122005489432	Magouilles dans le métro	Mestron
I-Livre	00122004943777	Deux enfants dans la tempête	Metzthen
I-Livre	00122008678403	Londres	Metzger
I-Livre	00122008465751	Cent grillons	Meunier
I-Livre	00122003046135	René Magritte	Meuris
I-Livre	00122008569628	Moderne Olympia	Meurisse
I-Livre	00122009052632	Scènes de la vie hormonale	Meurisse
I-Livre	00122009469653	[Le]pont des arts	Meurisse
I-Livre	00122008700256	[Un]arrière-goût de rouille	Meyer
I-Livre	00122008014799	Nankin	Meylaender
I-Livre	00122008230635	Ecrits pour la parole	Miano
I-Livre	00122005453016	L'intérieur de la nuit	Miano
I-Livre	00122008554901	[Les]voies du yoga	Michaël

I-Livre	00122008594097	[Les]animaux de Picasso	Michaël
I-Livre	00122008594113	[Les]animaux de Picasso	Michaël
I-Livre	00122008027122	Poèmes de Henri Michaux	Michaux
I-Livre	00122009035322	[Le]pêcheur de feuilles	Michel
I-Livre	00122005416419	Les tribulations d'Aristide	Michelet
I-Livre	00122008609929	Dieu ne finit pas	Michon
I-Livre	00122006420923	Argos	Miglioli
I-Livre	00122008568042	Ciel à perdre	Mihailova
I-Livre	00122008499313	[Les]petites fées de New York	Millar
I-Livre	00122008316269	On the brinks	Millar
I-Livre	00122007943287	[Une]tribu dans la nuit	Millard
I-Livre	00122008063812	Lasser, Détective des Dieux	Miller
I-Livre	00122008063796	Lasser, Détective des Dieux	Miller
I-Livre	00122008714166	Lasser, Détective des Dieux	Miller
I-Livre	00122006990800	Les mots du merveilleux et du fantastique	Millet
I-Livre	00122008806707	Lettre aux Norvégiens sur la littérature et les victimes	Millet
I-Livre	00122006382461	L'Iroquois	Millet
I-Livre	00122009519234	Petit guide à l'usage des gens intelligents qui ne se trouvent pas très doués	Millêtre
I-Livre	00122006380408	Tête de vache !	Millotte
I-Livre	00122005442480	Impératrice Orchidée	Min
I-Livre	00122005922630	Impératrice Orchidée	Min
I-Livre	00122005602182	Sanctum	Mina
I-Livre	00122008708150	[Les]géants	Minville
I-Livre	00122005321874	Le Moyen Age	Miquel
I-Livre	00122007651484	[Les]religions	Mirza
I-Livre	00122004124907	Si j'avais un copain grand et fort	Missonnier
I-Livre	00122005776705	Sagesses et malices des dieux grecs	Mistral
I-Livre	00122009324411	Lettres à Anne	Mitterrand
I-Livre	00122005733847	Le conte de tous les contes	Mitton
I-Livre	00122006676219	Crossfire	Miyabe
I-Livre	00122008395255	Cartes	Mizielinska
I-Livre	00122008395289	Cartes	Mizielinska
I-Livre	00122009450778	Cartes	Mizielinska
I-Livre	00122005257193	La mélopée de l'ail paradisiaque	Mo
I-Livre	00122007083175	La dure loi du karma	Mo
I-Livre	00122006344255	La valise de Mademoiselle Lucie	Moati
I-Livre	00122005350626	Villages de Toscane	Mocquard
I-Livre	00122008237838	Dimanches d'août	Modiano
I-Livre	00122002830539	Dora Bruder	Modiano
I-Livre	00122007259296	Am Anfang	Moeyaert
I-Livre	00122004131779	Prune, princesse de Monaco Créteil	Moissard
I-Livre	00122007018783	17 contes du bouddhisme	Molènes
I-Livre	00122007753421	Filippo Lippi	Molinié
I-Livre	00122006518106	Une souris verte...	Mollet
I-Livre	00122007000872	Triste-Belle	Moncomble
I-Livre	00122008044309	Denys l'Aréopagite et le nom de Dieu	Mongin
I-Livre	00122008044341	Denys l'Aréopagite et le nom de Dieu	Mongin
I-Livre	00122004991255	Mille et une feuilles mortes	Monsabert

I-Livre	00122008293344	Essais	Montaigne
I-Livre	00122008293336	Essais	Montaigne
I-Livre	00122005130077	[Les]premiers colons d'Amérique du Nord	Montardre
I-Livre	00122005130127	[Les]premiers colons d'Amérique du Nord	Montardre
I-Livre	00122007458625	[Les]premiers colons d'Amérique du Nord	Montardre
I-Livre	00122008652564	Une goutte d'eau et l'océan	Montbrial
I-Livre	00122006863270	Choc en retour	Monteilhet
I-Livre	00122008780878	Contes ritournelles	Montelle
I-Livre	00122006803359	Rêve de Guyane	Montford
I-Livre	00122004751485	Sur les traces de Chet Baker	Moody
I-Livre	00122008322101	Celle qui mangeait le riz froid	Moon
I-Livre	00122007755897	Pétula	Mooney
I-Livre	00122005634599	L'enfant à la luge	Mooney
I-Livre	00122005634607	L'enfant à la luge	Mooney
I-Livre	00122007033428	Disparues	Mooney
I-Livre	00122005822954	Les artistes de la mémoire	Moore
I-Livre	00122004911790	L'agneau	Moore
I-Livre	00122005601713	[Le]passager silencieux	Moore
I-Livre	00122003887728	Rouge sombre	Moore
I-Livre	00122006067013	Par le feu	Moore
I-Livre	00122004999589	Par la vague	Moore
I-Livre	00122006160982	Par le vent	Moore
I-Livre	00122007662093	[La]maison	Moraes
I-Livre	00122008267116	[Les]invisibles	Mordillat
I-Livre	00122008267132	[Les]invisibles	Mordillat
I-Livre	00122007545868	Rouge dans la brume	Mordillat
I-Livre	00122008475628	Sous l'oeil de Judas	Moreau
I-Livre	00122006099073	Makka Kishu	Morel
I-Livre	00122009497456	Altered carbon	Morgan
I-Livre	00122009497480	Altered carbon	Morgan
I-Livre	00122007289780	Tu veux être ma copine ?	Morgenstern
I-Livre	00122008250799	Calisson	Morgenstern
I-Livre	00122005869070	Les fées du camping	Morgenstern
I-Livre	00122005030350	Outils d'orthographe	Moriamé
I-Livre	00122007886031	Printemps en fête	Morken
I-Livre	00122008156376	Rex, le chien de ferme	Morpurgo
I-Livre	00122007136445	Le prince amoureux	Morpurgo
I-Livre	00122007726575	Paradise	Morrison
I-Livre	00122008859375	[A]mercy	Morrison
I-Livre	00122004604924	[Le]dernier chasseur de sorcières	Morrow
I-Livre	00122003795582	La grande faucheuse	Morrow
I-Livre	00122007607676	[L']apprentie du philosophe	Morrow
I-Livre	00122007010079	[Les]brumes de Riverton	Morton
I-Livre	00122007417894	Sanctuaires ardents	Mosby
I-Livre	00122007574785	J'ai tué mon prof !	Mosconi
I-Livre	00122008374557	En bout de course	Mosley
I-Livre	00122005826260	Labyrinthe	Mosse
I-Livre	00122007190590	Fantômes d'hiver	Mosse
I-Livre	00122005457520	Le complot Pazzi	Mossé
I-Livre	00122005348141	Le chaos des sens	Mosteghanemi

I-Livre	00122004522266	[La]ville orange	Motsch
I-Livre	00122007183595	Voyager en famille	Motte
I-Livre	00122009083579	Inflammation du verbe vivre	Mouawad
I-Livre	00122006430534	Pacamambo	Mouawad
I-Livre	00122007942487	Presque ado	Moundlic
I-Livre	00122007617980	[Les]invités	Moundlic
I-Livre	00122004983583	Mon premier tour de France	Mounié
I-Livre	00122004884286	Mon premier tour de France	Mounié
I-Livre	00122008245351	[La]vie trépidante des Bolkodaz	Mounier
I-Livre	00122007574801	[Le]grand livre des Bolkodaz	Mounier
I-Livre	00122004621217	Kolos et les quatre voleurs	Mourlevat
I-Livre	00122006559191	Les billes du diable	Mourlevat
I-Livre	00122005584828	La Toscane	Mueller von der Haegen
I-Livre	00122007381397	[Le]dessin, des métiers, une passion	Mugnier
I-Livre	00122007955133	Inyenzi ou Les cafards	Mukasonga
I-Livre	00122005416955	Quai des Amériques	Muller
I-Livre	00122008156244	[Le]parfum du diable	Muller
I-Livre	00122008169643	Trash	Mulligan
I-Livre	00122007389192	Le merveilleux petit champignon atomique	Mullor
I-Livre	00122008391502	[Les]grands aventuriers des mers	Mundy
I-Livre	00122004859981	Baby-sitter blues	Murail
I-Livre	00122005636040	Après le tremblement de terre	Murakami
I-Livre	00122005342524	Kafka sur le rivage	Murakami
I-Livre	00122007083696	La course au mouton sauvage	Murakami
I-Livre	00122007808688	1Q84	Murakami
I-Livre	00122008030878	1Q84	Murakami
I-Livre	00122008058317	[L']histoire (presque) vraie de Cedar B. Hartley qui voulait vivre une vie peu ordinaire	Murray
I-Livre	00122007688437	Les samouraïs	Murrell
I-Livre	00122007688445	Les samouraïs	Murrell
I-Livre	00122005956620	Le mot "chien" n'aboie pas	Musa
I-Livre	00122008869085	La nacre	Musa
I-Livre	00122003454545	Piège géométrique	Musa
I-Livre	00122006111761	Jemeil et Jamla	Musa
I-Livre	00122006271896	Et après...	Musso
I-Livre	00122005583879	Seras-tu là ?	Musso
I-Livre	00122004933661	Contes traditionnels de Savoie	Muzi
I-Livre	00122007547211	[L']art d'écosser les haricots	Mysliwski
I-Livre	00122007274147	Blauer Hund	Nadja
I-Livre	00122009036007	Les petits vertiges	Naga
I-Livre	00122007900246	Dernier refrain à Ispahan	Nahapétian
I-Livre	00122005233228	Semences magiques	Naipaul
I-Livre	00122005667318	Le silence du ténor	Najjar
I-Livre	00122008252027	[L']homme qui cultivait les comètes	Nanetti Casari
I-Livre	00122006889085	Au coeur de l'Afrique	Nantet
I-Livre	00122006889127	Au coeur de l'Afrique	Nantet
I-Livre	00122007341003	De ma prison	Nasreen
I-Livre	00122008948806	Ce pays qui te ressemble	Nathan

I-Livre	00122006994125	Trois femmes puissantes	Ndiaye
I-Livre	00122004533453	[La]diabliesse et son enfant	Ndiaye
I-Livre	00122006123782	Twelve bar blues	Neate
I-Livre	00122004873545	Suite française	Némirovsky
I-Livre	00122007149562	[Les]Mouches d'automne	Némirovsky
I-Livre	00122008269229	[La]belle mort de l'athéisme moderne	Nemo
I-Livre	00122004746592	Henri Matisse	Néret
I-Livre	00122004181527	La centaine d'amour	Neruda
I-Livre	00122008205538	Libro de las preguntas	Neruda
I-Livre	00122006249470	Rue Sans-Souci	Nesbo
I-Livre	00122006676003	Funestes carambolages	Nesser
I-Livre	00122007603139	Eva Moreno	Nesser
I-Livre	00122009236144	Codes secrets	Nessmann
I-Livre	00122009277395	[Le]village aux mille roses	Nessmann
I-Livre	00122009277411	[Le]village aux mille roses	Nessmann
I-Livre	00122003249002	Un jour mon Prince viendra	Nève
I-Livre	00122004293355	[Le]huit	Neville
I-Livre	00122005636024	Hollywood blues	Newman
I-Livre	00122008313456	[L']ombre douce	Nguyen
I-Livre	00122005159001	Le brodeur de Huê	Nguyen
I-Livre	00122009801285	Nous sommes la Terre	Nhât Hanh
I-Livre	00122007682117	[Le]fétichiste	Nicholson
I-Livre	00122007649140	[Les]gentlemen de la nuit	Nicodème
I-Livre	00122002942409	Malevitch	Nicolas
I-Livre	00122007894134	Dear George Clooney	Nielsen
I-Livre	00122008513790	Automne	Nielsen
I-Livre	00122007175625	Les jumelles de Highgate	Niffenegger
I-Livre	00122006369336	Après le voyage scolaire	Nilsson-Brännström
I-Livre	00122008280531	Je suis un homme	Nimier
I-Livre	00122008499289	Mordred	Niogret
I-Livre	00122004604882	[Les]enfants du beffroi	Niquet
I-Livre	00122009259021	[La]saveur des bananes frites	Noël
I-Livre	00122005775384	Le rêve d'Icare	Noguès
I-Livre	00122003876853	Une amitié difficile	Noguès
I-Livre	00122003876861	Une amitié difficile	Noguès
I-Livre	00122005619913	Le corps et la danse	Noisette
I-Livre	00122006212569	Les héros grecs	Noiville
I-Livre	00122009024375	La mythologie romaine	Noiville
I-Livre	00122007166517	Nymphomation	Noon
I-Livre	00122006360269	Promesse perdue	Nordheim
I-Livre	00122006460903	Promesse perdue	Nordheim
I-Livre	00122008733620	[Les]anges de l'abîme	Nordin
I-Livre	00122006104048	Mort sur la forêt	Nottret
I-Livre	00122004706273	[La]Falourde	Noulet
I-Livre	00122005267242	La maison mélancolie	Nourissier
I-Livre	00122006511424	Eau de feu	Nourissier
I-Livre	00122008689186	Tout en couleurs	Nouvion
I-Livre	00122004784973	[L']Opérette imaginaire	Novarina
I-Livre	00122008058077	[La]rentrée de Marcel	Noyer
I-Livre	00122007807490	Touriste professionnel	Noyoux

I-Livre	00122007600374	Justice dans un paysage de rêve	Nunn
I-Livre	00122004866481	Je vous emmène	Oates
I-Livre	00122005416690	La fille tatouée	Oates
I-Livre	00122005794906	Le petit chacal et le vieux crocodile	Obin
I-Livre	00122006751483	Le petit chacal et le vieux crocodile	Obin
I-Livre	00122006980033	Rites d'automne	O'Brien
I-Livre	00122007852314	Muse	O'Connor
I-Livre	00122007104203	Cristallisation secrète	Ogawa
I-Livre	00122005348968	La collègue tatouée	Oggero
I-Livre	00122007712161	Papa was not a Rolling Stone	Ohayon
I-Livre	00122008882286	Lyon et le Lyonnais	Olagnol
I-Livre	00122007344445	[Les]routes du sel en France	Oliver
I-Livre	00122007484837	Thanh Thuan	Olivier
I-Livre	00122007484845	Thanh Thuan	Olivier
I-Livre	00122006587002	Tagadirt el Bour	Olivier
I-Livre	00122006586541	Faoye	Olivier
I-Livre	00122006586558	Faoye	Olivier
I-Livre	00122006586608	Faoye	Olivier
I-Livre	00122008275267	Plus jamais sans elle	Ollivier
I-Livre	00122004490415	T'es un grand garçon maintenant	Ollivier
I-Livre	00122004490381	Vivement jeudi !	Ollivier
I-Livre	00122007176805	La promesse du feu	Ollivier
I-Livre	00122005785979	Sa passion	Olmi
I-Livre	00122007009758	Das System	Olsberg
I-Livre	00122007644422	Derrière la porte	Olsson
I-Livre	00122008859797	[The]book with no name	O'Mara
I-Livre	00122005822335	L'honneur des Bastide	Onaglia
I-Livre	00122007029947	[Le]souci des plaisirs	Onfray
I-Livre	00122008314413	Vostok	Oppel
I-Livre	00122006741666	Qu'ai-je donc fait	Ormesson
I-Livre	00122008386908	Edward Hopper	Ormiston
I-Livre	00122005394632	Le VTT	Osborne
I-Livre	00122006174207	La présence	Ostende
I-Livre	00122006843108	La princesse enrhumée	Oster
I-Livre	00122006991790	Le fauteuil de la fée	Oster
I-Livre	00122007147517	La princesse Poussiéreuse	Oster
I-Livre	00122004277994	L'abominable histoire de la poule	Oster
I-Livre	00122008471601	De mort naturelle	Oswald
I-Livre	00122008975858	Les voleurs de sexe	Otsiemi
I-Livre	00122008210512	The Buddha in the attic	Otsuka
I-Livre	00122004897858	[Les]mystères de l'alphabet	Ouaknin
I-Livre	00122008413710	[Un]imam en colère	Oubrou
I-Livre	00122008719082	Monuments célèbres	Ousset
I-Livre	00122007459615	Aujourd'hui au Maroc	Oussiali
I-Livre	00122007459623	Aujourd'hui au Maroc	Oussiali
I-Livre	00122007459631	Aujourd'hui au Maroc	Oussiali
I-Livre	00122007459649	Aujourd'hui au Maroc	Oussiali
I-Livre	00122007459656	Aujourd'hui au Maroc	Oussiali
I-Livre	00122006495008	Le cantique de l'apocalypse joyeuse	Paasilinna
I-Livre	00122009215841	[Un]jeune homme chic	Pacadis

I-Livre	00122008900682	[Las]batallas en el desierto	Pacheco
I-Livre	00122008807374	Jeux de taches	Pacreau-Godefroy
I-Livre	00122005595295	Les brumes du passé	Padura Fuentes
I-Livre	00122009365109	Tiens ils ont repeint !	Pagès
I-Livre	00122007508437	Regain	Pagnol
I-Livre	00122004577260	L'école d'Agathe	Pakita
I-Livre	00122007018619	Persée et Méduse	Palluy
I-Livre	00122008517015	Ulysse et le cheval de Troie	Palluy
I-Livre	00122006715181	Cupidon et Psyché	Palluy
I-Livre	00122005018231	La confiture de leçons	Palluy
I-Livre	00122006071916	Le génie du grenier	Palluy
I-Livre	00122008041941	[L']épopée de Rama	Pandazopoulos
I-Livre	00122007583372	Couleurs locales de Nouvelle-Calédonie	Pantz
I-Livre	00122005780517	Debout	Papin
I-Livre	00122004888188	Mange-moi	Papin
I-Livre	00122009388093	Jardin d'hiver	Paquet
I-Livre	00122005601739	Vengeance amère	Parker
I-Livre	00122007498647	Enigme du paravent des enfers	Parker
I-Livre	00122008066583	Mon père est américain	Paronuzzi
I-Livre	00122006979860	[Le]ventre de Naples	Parrella
I-Livre	00122009013097	Histoires à emporter	Parrondo
I-Livre	00122004389195	Le tricot point par point	Parry-Jones
I-Livre	00122008903140	La manutenzione degli affetti	Pascale
I-Livre	00122008550891	Adulte ? Jamais	Pasolini
I-Livre	00122006706610	Couleurs	Pastoureau
I-Livre	00122008896633	Noir	Pastoureau
I-Livre	00122008805311	Thèse sur un homicide	Paszkowski
I-Livre	00122008041594	Ramayana	Patel
I-Livre	00122008041602	Ramayana	Patel
I-Livre	00122008041628	Ramayana	Patel
I-Livre	00122007711213	En votre honneur	Patterson
I-Livre	00122006976262	On t'aura prévenue	Patterson
I-Livre	00122007098892	[Le]baiser à moustaches	Payet
I-Livre	00122008067490	Sisters Red	Pearce
I-Livre	00122004448546	Le jugement dernier	Pears
I-Livre	00122005583838	Une femme trop fragile	Pearse
I-Livre	00122004705127	Les brouillards de la butte	Pécherot
I-Livre	00122006703039	Tranchecaille	Pécherot
I-Livre	00122009293178	Hével	Pécherot
I-Livre	00122007107032	Pachyderme	Peeters
I-Livre	00122006454930	Les jardins de la mort	Pelecanos
I-Livre	00122008608236	[Le]destin d'Alice	Pelissier
I-Livre	00122005352846	Les campagnes coloniales du Portugal	Pélissier
I-Livre	00122006281945	La Provence de village en village	Pellet
I-Livre	00122007586763	Photomaton	Pellicer
I-Livre	00122006459392	Outback	Pelot
I-Livre	00122003937069	Monsieur Malaussène	Pennac
I-Livre	00122005615697	Les bijoux en perles	Pennati
I-Livre	00122006741625	La tendresse des loups	Penney
I-Livre	00122009022106	Perec-rinations	Perec

I-Livre	00122008609911	Perec-rinations	Perec
I-Livre	00122009195035	[Les]superhéros détestent les artichauts	Perez
I-Livre	00122007138227	Le chat botté	Perino
I-Livre	00122007138235	Le chat botté	Perino
I-Livre	00122004975399	3 amies pour la vie !	Perioli
I-Livre	00122006301156	A mon juge	Perissinotto
I-Livre	00122007614979	[L']année où Rosetta a été tuée	Perissonotto
I-Livre	00122006953477	De Bonaparte à Napoléon	Pernot
I-Livre	00122006953485	De Bonaparte à Napoléon	Pernot
I-Livre	00122006953444	De Bonaparte à Napoléon	Pernot
I-Livre	00122006106274	Le soleil se couche à Nippori	Pérol
I-Livre	00122004933943	Le chat botté	Perrault
I-Livre	00122008286199	Mes voyages avec mon bébé	Perreault
I-Livre	00122004568749	Stop aux gros mots	Perrier
I-Livre	00122009329600	Connais-tu Nelson ?	Perrin
I-Livre	00122005753043	La conquête du Far West	Perriot
I-Livre	00122007263926	Silence	Perry
I-Livre	00122007149414	[Le]secret de Noël	Perry
I-Livre	00122008679211	Voyage aux Etats-Unis	Person
I-Livre	00122007315098	Quaresma, déchiffreur	Pessoa
I-Livre	00122006244018	L'été des Danois	Peters
I-Livre	00122008767933	Légendes de la garde	Petersen
I-Livre	00122007572508	Légendes de la Garde	Petersen
I-Livre	00122007432786	Légendes de la Garde	Petersen
I-Livre	00122008799654	Pool !	Petit
I-Livre	00122008799670	Pool !	Petit
I-Livre	00122008904379	Pool !	Petit
I-Livre	00122006409272	Louis XIV expliqué aux enfants	Petitfils
I-Livre	00122009223456	Poésie-action	Pey
I-Livre	00122005327517	Le Parc-aux-Cerfs	Peyramaure
I-Livre	00122006895074	Les prisonniers de Cabrera	Peyramaure
I-Livre	00122006590634	Le bonheur des Charmettes	Peyramaure
I-Livre	00122005551025	Le désespoir du singe	Peyraud
I-Livre	00122006143798	Le désespoir du singe	Peyraud
I-Livre	00122008012546	[Le]désespoir du singe	Peyraud
I-Livre	00122007358148	Arc-en-ciel	Pfister
I-Livre	00122005141199	Une journée avec Picasso	Pfleger
I-Livre	00122008275531	La fugue d'Alexandre Rimbaud	Philippon
I-Livre	00122008276521	La fugue d'Alexandre Rimbaud	Philippon
I-Livre	00122006973608	Angelica	Phillips
I-Livre	00122005689676	Je marchais malgré moi dans les pas du diable	Piatek
I-Livre	00122008151054	La Scandinavie grandeur nature	Pichon
I-Livre	00122006290102	Coquillages	Picon
I-Livre	00122006804688	Fort de l'eau	Picouly
I-Livre	00122005220449	Albrecht Dürer	Piel
I-Livre	00122005664943	En attendant Ludmilla	Pierre
I-Livre	00122008792543	Pour Ida Brown	Piglia
I-Livre	00122008737647	Apocalypse manga	Pigot
I-Livre	00122006697603	Contes chinois racontés à Helen	Pimpaneau

I-Livre	00122005493814	Ma première histoire de France	Pince
I-Livre	00122007760236	[Le]dernier des Bourdignot	Pince
I-Livre	00122008232987	Bon petit soldat	Pingeot
I-Livre	00122008232995	Bon petit soldat	Pingeot
I-Livre	00122006061941	Les lions de Mithra	Piot
I-Livre	00122008267538	Récits fabuleux de la mythologie	Piquemal
I-Livre	00122008267553	Récits fabuleux de la mythologie	Piquemal
I-Livre	00122007962311	[Le]rire de Jiha	Piquemal
I-Livre	00122005488723	Les petites mains	Piquemal
I-Livre	00122006965430	Théâtre complet	Pirandello
I-Livre	00122006965422	Théâtre complet.Tome 2	Pirandello
I-Livre	00122009313869	Expédition nocturne autour de ma cave	Pirotte
I-Livre	00122007617931	[Les]petites mamies	Pita
I-Livre	00122008900674	[La]vida conyugal	Pitol
I-Livre	00122007852298	Galveston	Pizzolatto
I-Livre	00122005193554	Le fleuve Wallawa	Place
I-Livre	00122006111555	La fille des batailles	Place
I-Livre	00122008773014	[Les]cèdres de Beau-Jardin	Plain
I-Livre	00122008772990	[Les]cèdres de Beau-Jardin	Plain
I-Livre	00122008676787	[Le]chat noir et autres contes de terreur	Poe
I-Livre	00122007209580	1.000 immeubles et monuments de Paris	Poisson
I-Livre	00122007053111	Fragments d'une femme perdue	Poivre d'Arvor
I-Livre	00122004539880	Hector et l'archange de Chihuahua	Pol
I-Livre	00122008860357	Le salaire de la haine	Poldelmengo
I-Livre	00122007993100	Le diable, tout le temps	Pollock
I-Livre	00122007636402	Oedipe	Pommaux
I-Livre	00122008026744	Cendrillon	Pommerat
I-Livre	00122008718977	Comment distinguer un chef-d'oeuvre d'une croûte ?	Pons
I-Livre	00122008571905	Florange sans fin	Portante
I-Livre	00122007604012	True grit	Portis
I-Livre	00122003822303	Crimes parfaits	Poslaniec
I-Livre	00122006370987	Olivia Kidney et l'étrange maison de l'au-delà	Potter
I-Livre	00122005204013	Pouchkine	Pouillot
I-Livre	00122008577357	Abracadabra Amanda	Pouteau
I-Livre	00122007584727	[Le]silence des marais	Poux
I-Livre	00122007620562	Générosité	Powers
I-Livre	00122004649051	L'amour, la mort	Powys
I-Livre	00122005331832	Remue-méninges	Prache
I-Livre	00122005777968	Comment l'éléphant barrit-il en japonais ?	Prap
I-Livre	00122000008641	Miro	Prats-Okuyama
I-Livre	00122007113642	Sandokan	Pratt
I-Livre	00122006690608	Mû	Pratt
I-Livre	00122002900456	Le Prévert	Prévert
I-Livre	00122007310065	La pluie et le beau temps	Prévert
I-Livre	00122007362850	Pensées sauvages pour enfants cultivés	Prévot
I-Livre	00122007295761	Ibou Min' et les tortues de Bolilanga	Prévot
I-Livre	00122009297393	Oddvin, le prince qui vivait dans deux mondes	Prévot

I-Livre	00122007640511	A vos souhaits, monsieur le président !	Prévo
I-Livre	00122007351846	Comment regarder... l'architecture	Prina
I-Livre	00122008247837	Qui a tué Herman Henderson ?	Promitzer
I-Livre	00122009127160	Terreur à la télé	Pronto
I-Livre	00122008984199	Fric-frac au cirque	Pronto
I-Livre	00122008883854	[L']art des monstres	Protais
I-Livre	00122006885745	Yapa	Proupuech
I-Livre	00122004684140	Yapa, le petit aborigène d'Australie	Proupuech
I-Livre	00122008382147	Pawnee	Prugne
I-Livre	00122005297090	Accros du reggae	Ptiluc
I-Livre	00122007606538	[La]malédiction de Jacinta	Puenzo
I-Livre	00122008605067	Petits complots & grands crimes de l'histoire de France	Puireux
I-Livre	00122008376347	Z.M.	Pujas
I-Livre	00122005969508	[Les]courants fourbes du lac Tai	Qiu
I-Livre	00122006840609	La puissance des corps	Queffélec
I-Livre	00122008244354	Azyadé suivi de Fantôme d'Orient	Quella-Villéger
I-Livre	00122009007867	Les rues de Santiago	Quercia
I-Livre	00122002612788	[La]Haine de la musique	Quignard
I-Livre	00122008662746	Dernier royaume	Quignard
I-Livre	00122008495915	Critique du jugement	Quignard
I-Livre	00122007227392	Tous les matins du monde	Quignard
I-Livre	00122007181011	Terrasse à Rome	Quignard
I-Livre	00122006960225	[L']heure du chat	Quinn
I-Livre	00122007220918	Va chercher !	Quinn
I-Livre	00122007399654	[Le]petit frère de Mafalda	Quino
I-Livre	00122003917616	Mafalda s'en va	Quino
I-Livre	00122004785251	En attendant Godot, Samuel Beckett	Quintallet
I-Livre	00122008146294	Have you seen the lion ?	Quintero
I-Livre	00122008205967	Titiritesa	Quintia
I-Livre	00122008206064	[El]dévorador de hombres	Quiroga
I-Livre	00122007098850	Le Petit rien tout neuf avec un ventre jaune	Rabaté
I-Livre	00122007355284	[L']homme intérieur	Rabb
I-Livre	00122004118248	Le Rabelais	Rabelais
I-Livre	00122008136261	Marco Polo et ses voyages	Racine
I-Livre	00122008965610	[Le]football pour les nuls	Radureau
I-Livre	00122008425433	Il n'y a plus de pays	Raharimanana
I-Livre	00122004967396	L'idiot du village	Rambaud
I-Livre	00122007189774	Troisième chronique du règne de Nicolas Ier	Rambaud
I-Livre	00122008247217	[Les]sept pères	Ramsden
I-Livre	00122007625199	Larousse junior du cheval et du poney	Ranford
I-Livre	00122006243648	La mort dans l'âme	Rankin
I-Livre	00122007040977	Traques	Rankin
I-Livre	00122008083273	Exit music	Rankin
I-Livre	00122008165237	Plaintes	Rankin
I-Livre	00122008924229	[Les]pensées de Rascal	Rascal
I-Livre	00122007613799	Serena	Rash
I-Livre	00122008668560	Princesse Lulu et monsieur Nonosse	Raud

I-Livre	00122004966901	Dieu est un steward de bonne composition	Ravey
I-Livre	00122008713564	Sous le brouillard de 2108	Ravicelau
I-Livre	00122005944683	Le scandale McEnroe	Ravier
I-Livre	00122004481414	[Les]criminels de Katmandou	Ray
I-Livre	00122008554240	Mercantour remarquable	Raybaud
I-Livre	00122007554027	Un voleur à l'école	Reberg
I-Livre	00122004277929	C'est la vie, Julie	Reberg
I-Livre	00122006756896	American visa	Recacoechea Saenz
I-Livre	00122009083793	[La]conjecture de Babel	Recoing
I-Livre	00122008021471	Piégées	Reece
I-Livre	00122008405914	[La]brûlure du monde	Régy
I-Livre	00122003782739	Une sirène dans la baignoire	Reider
I-Livre	00122005072899	300 recettes pour fabriquer son papier	Reimer
I-Livre	00122007284674	Journal	Renard
I-Livre	00122007499637	Mistral gagnant	Renaud
I-Livre	00122008079560	Alex et l'arbre-maison	Renaudin
I-Livre	00122005763620	Enfin la vérité sur les contes de fées	Renault
I-Livre	00122006296760	Le strip-tease de la femme invisible	Renault
I-Livre	00122007498977	J'ai entendu ton coeur pleurer	Renault
I-Livre	00122008963946	[Un]rossignol sans jardin	Rendell
I-Livre	00122006364584	Deux doigts de mensonge	Rendell
I-Livre	00122007039334	Tu accoucheras dans la douleur	Rendell
I-Livre	00122008340541	Mon plus vieil ennemi	Rendell
I-Livre	00122005387727	La bonne étoile du chameau Abos	Reiner
I-Livre	00122005502630	le journal intime de Georgia Nicolson	Rennison
I-Livre	00122006567079	Le journal intime de Georgia Nicolson	Rennison
I-Livre	00122006570008	Le journal intime de Georgia Nicolson	Rennison
I-Livre	00122008042907	[L']hindouisme	Renou
I-Livre	00122007792049	Petit Pablo deviendra Picasso	Ressouni-Demigneux
I-Livre	00122008205066	Trop forts, les mots !	Rey
I-Livre	00122008205082	Trop forts, les mots !	Rey
I-Livre	00122009625247	Trop forts, les mots !	Rey
I-Livre	00122008570691	[La]banqueroute en famille ou Les Buddenbrook	Rey
I-Livre	00122008144893	Histoire de la Corse	Rey
I-Livre	00122006827457	Ama et les chemins nomades	Reypens
I-Livre	00122005788213	Le dieu du carnage	Reza
I-Livre	00122005788221	Le dieu du carnage	Reza
I-Livre	00122003738616	Trois versions de la vie	Reza
I-Livre	00122003025675	Théâtre	Reza
I-Livre	00122007616180	Terres et glaçures	Rhodes
I-Livre	00122007648738	Grognon sur le toit	Ribeiro
I-Livre	00122008045520	Chemins spirituels	Ricard
I-Livre	00122008475123	[Le]don du loup	Rice
I-Livre	00122005553203	Le Secret de la Garonne	Richard
I-Livre	00122008247464	Parole de chien !	Richter
I-Livre	00122007080106	A bord de l'Etoile Matutine	Riff Reb's
I-Livre	00122008384978	Le loup des mers	Riff Reb's
I-Livre	00122004012334	Arbres en liberté	Rigoni Stern

I-Livre	00122006087052	Die schönsten Gedichte	Rilke
I-Livre	00122006901070	Poèmes et correspondance choisis (1870-1891)	Rimbaud
I-Livre	00122007811971	Rimbaud mourant	Rimbaud
I-Livre	00122009442049	Valvins	Riou
I-Livre	00122007581988	[La]Bulgarie dans le cœur	Riou
I-Livre	00122008456271	[La]rentrée des jumeaux pirates	Riviere
I-Livre	00122008435408	[Un]point c'est tout	Rivière
I-Livre	00122008435440	[Un]point c'est tout	Rivière
I-Livre	00122007330105	Boule & Bill	Roba
I-Livre	00122008431845	Reborn	Robberecht
I-Livre	00122005632601	Panne sèche	Roberge
I-Livre	00122007330956	Savoir faire	Robert
I-Livre	00122008953715	Expressions à la carte	Robert
I-Livre	00122008075808	[Les]collines de la chance	Roberts
I-Livre	00122007271549	Si tu m'abandonnes	Roberts
I-Livre	00122008057723	La chanson de Tsira	Robillard
I-Livre	00122008210603	A long slow screw	Robinson
I-Livre	00122007787270	[Le]rêve de Galilée	Robinson
I-Livre	00122009801608	Aurora	Robinson
I-Livre	00122009653983	New York 2140	Robinson
I-Livre	00122002728345	[Le]loup qui n'avait jamais vu la mer	Rocard
I-Livre	00122003065846	[Le]Loup qui tremblait comme un fou	Rocard
I-Livre	00122009438369	[La]vie des bord(e)s	Roche
I-Livre	00122005884293	Sagesses et malices de Socrate, le philosophe de la rue	Roche
I-Livre	00122008716161	Tonino l'invisible	Rodari
I-Livre	00122003793033	La petite fille et la mort	Rodolphe
I-Livre	00122003801455	La petite fille et la mort	Rodolphe
I-Livre	00122008634745	Existence amont	Roger
I-Livre	00122007368790	Vivement l'avenir	Roger
I-Livre	00122007812094	Bric et broc	Rolin
I-Livre	00122009365646	Paysages incertains	Rolla
I-Livre	00122008386460	[Le]théâtre du peuple	Rolland
I-Livre	00122009309115	Noire providence	Rollins
I-Livre	00122006811998	Les ombres du passé	Romain-Ringuier
I-Livre	00122007589544	Kalimagier	Roman
I-Livre	00122007195870	Au fond de la mine, les enfants taupes	Romano
I-Livre	00122007809843	Jeanne	Romilly
I-Livre	00122002864074	A nous la vie !	Ronis
I-Livre	00122008632954	Pico Bogue	Roques
I-Livre	00122008232185	[La]mémoire d'une autre	Rose
I-Livre	00122006140422	L'histoire de Noé	Rosenheim
I-Livre	00122007405352	Que font les rennes après Noël ?	Rosenthal
I-Livre	00122007515804	Que font les rennes après Noël ?	Rosenthal
I-Livre	00122006975470	[La]bête	Roslund
I-Livre	00122007993704	[La]fille du gardien de phare	Rosman
I-Livre	00122008474662	[Le]cercueil des âmes	Rosman
I-Livre	00122008764567	Son carnet rouge	Rosnay
I-Livre	00122006590659	Moka	Rosnay

I-Livre	00122006111258	Si jamais...	Rosoff
I-Livre	00122008800080	[La]libellule	Rosselli
I-Livre	00122005451325	Le souffle au coeur	Rosto
I-Livre	00122008101703	Triple crossing	Rotella
I-Livre	00122008717607	American Pastoral	Roth
I-Livre	00122004288561	La tache	Roth
I-Livre	00122004875722	Portnoy et son complexe	Roth
I-Livre	00122007417480	Indignation	Roth
I-Livre	00122007782263	[Le]rabaissement	Roth
I-Livre	00122008352710	[L']arpenteur	Rouanet
I-Livre	00122006840310	La femme promise	Rouaud
I-Livre	00122005333812	La forme d'une ville change plus vite, hélas, que le coeur des humains	Roubaud
I-Livre	00122008842314	Ode à la ligne 29 des autobus parisiens	Roubaud
I-Livre	00122008872931	Ode à la ligne 29 des autobus parisiens	Roubaud
I-Livre	00122008609960	Octogone	Roubaud
I-Livre	00122009761968	Chutes, rebonds et autres poèmes simples	Roubaud
I-Livre	00122004877520	Les animaux de tout le monde	Roubaud
I-Livre	00122005914470	Les animaux de personne	Roubaud
I-Livre	00122006224465	Le chevalier silence	Roubaud
I-Livre	00122007154927	[L']enlèvement d'Hortense	Roubaud
I-Livre	00122006255345	Graal fiction	Roubaud
I-Livre	00122008522585	[Le]prêtre et l'imam	Roucou
I-Livre	00122009279094	Svâmi Prajnânpad, un maître contemporain	Roumanoff
I-Livre	00122007004510	Svâmi Prajnânpad, un maître contemporain	Roumanoff
I-Livre	00122007537154	[Le]premier Chavouot de Sammy Spider	Rouss
I-Livre	00122007413414	[La]première Haggada de Sammy Spider	Rouss
I-Livre	00122007504170	[Le]premier Roch Hachana de Sammy Spider	Rouss
I-Livre	00122007504188	[Le]premier Roch Hachana de Sammy Spider	Rouss
I-Livre	00122007503891	[Le]premier Souccot de Sammy Spider	Rouss
I-Livre	00122007504303	[Le]premier Pourim de Sammy Spider	Rouss
I-Livre	00122007503982	[Le]premier Tou Bichevat de Sammy Spider	Rouss
I-Livre	00122007504238	[Le]premier Hanoucca de Sammy Spider	Rouss
I-Livre	00122007802632	Paul Klee	Rousseau
I-Livre	00122007481882	[L']Afrique racontée aux enfants	Rousseau
I-Livre	00122009189129	Celles qui regardent	Roux
I-Livre	00122009189137	Celles qui regardent	Roux
I-Livre	00122008579429	[L']ogresse aux longues oreilles	Roux
I-Livre	00122007772496	[La]cabane au fond du chantier	Roux
I-Livre	00122006085411	Harry Potter and the Goblet of Fire	Rowling
I-Livre	00122004328383	Les Animaux fantastiques	Rowling
I-Livre	00122002990374	Zao Wou-ki	Roy
I-Livre	00122007812565	[Le]Noir de l'aube	Roy
I-Livre	00122008728497	Les secrets de Bent Road	Roy

I-Livre	00122008079800	La colère de Jules	Rubinstein
I-Livre	00122006101762	Le sixième tableau	Ruffin
I-Livre	00122005919180	Le Parfum d'Adam	Rufin
I-Livre	00122003252469	[L']Abyssin	Rufin
I-Livre	00122007022140	Le jeu de l'ange	Ruiz Zafón
I-Livre	00122007769856	[Le]prince de la brume	Ruiz Zafón
I-Livre	00122006454674	Partie sans dire adieu	Rule
I-Livre	00122007702709	En toute confiance	Rule
I-Livre	00122007282785	[Une]petite fille trop gâtée	Rule
I-Livre	00122007355334	[Une]petite fille trop gâtée	Rule
I-Livre	00122006459806	[Un]monde sans fin	Russell
I-Livre	00122008796080	[L']amour au subjonctif	Ruter
I-Livre	00122008057855	Rivage mortel	Ryan
I-Livre	00122009232929	Blood song	Ryan
I-Livre	00122003397413	M. Victor et Clémentine promènent le chien	Rylant
I-Livre	00122005619046	Sadi et le général	Sabet
I-Livre	00122004036846	Lettres et mélanges littéraires	Sade
I-Livre	00122008004006	[L']affaire Clémence Lange	Sadowski
I-Livre	00122006140265	La mythologie babylonienne	Safa
I-Livre	00122006140315	La mythologie babylonienne	Safa
I-Livre	00122005092525	La mythologie phénicienne	Safa
I-Livre	00122004746550	Claude Monet	Sagner-Düchting
I-Livre	00122008448732	Garde tes larmes pour plus tard	Saint-André
I-Livre	00122007197272	[La]Malibran	Saint-Bris
I-Livre	00122004932382	Contes de la cave	Saint-Chamas
I-Livre	00122005774528	Sagesses et malices des anges et des pauvres diables	Saint-Chamas
I-Livre	00122005799483	[L']ogre Picasso	Saint-Maurice
I-Livre	00122008461842	Contes de Provence	Salamon
I-Livre	00122006802864	China et la grande fabrique	Salatko
I-Livre	00122008417950	[Le]fils du Tigre blanc	Salem
I-Livre	00122008082853	Je reste roi d'Espagne	Salem
I-Livre	00122008861124	Japonais grillés	Salem
I-Livre	00122008448526	Au bout des rues obscures	Salisbury-Davis
I-Livre	00122007148903	Nous, on n'aime pas lire	Sallenave
I-Livre	00122008809263	Dictionnaire amoureux de la Loire	Sallenave
I-Livre	00122005969599	Salt River	Sallis
I-Livre	00122006251674	Maud & Matilda	Salvaing
I-Livre	00122005602638	Rouge gorge, rue du Faubourg-du-Temple	Salvaing
I-Livre	00122006149654	[Le]roumain de poche	Salzer
I-Livre	00122006869137	Le joueur de flûte de Hamelin	Samivel
I-Livre	00122006872495	Brun l'ours	Samivel
I-Livre	00122008202485	[Le]chasseur et la baleine	Sanchez Ibarzabal
I-Livre	00122006105797	Pandore au Congo	Sanchez Pinol
I-Livre	00122007934963	Chicago poems	Sandburg
I-Livre	00122007648944	Un peu, beaucoup, à la folie...	Sanejouand
I-Livre	00122008447254	Giotto sera peintre	Sanna
I-Livre	00122007992177	[La]soif primordiale	Santis
I-Livre	00122004313567	[La]caverne	Saramago

I-Livre	00122008254577	[Les]nuits de Favonio	Sardo
I-Livre	00122008254585	[Les]nuits de Favonio	Sardo
I-Livre	00122008225908	[Le]tampographe Sardon	Sardon
I-Livre	00122007625835	Amérique	Sardou
I-Livre	00122008443881	Amérique	Sardou
I-Livre	00122006816625	Quitte Rome ou meurs	Sardou
I-Livre	00122005552940	Personne n'y échappera	Sardou
I-Livre	00122008327571	[L']ère du soupçon	Sarraute
I-Livre	00122007584388	[L']Usage de la parole	Sarraute
I-Livre	00122009036379	Notes de la rédaction	Sas
I-Livre	00122007665039	Paris	Sasek
I-Livre	00122007504568	Journal d'un apprenti moine zen	Satô
I-Livre	00122007770458	Miss Sweety	Saubade
I-Livre	00122008597058	Il pleuvait des oiseaux	Saucier
I-Livre	00122004995363	L'Indien qui ne savait pas courir	Sauerwein
I-Livre	00122006659835	C'est rien ça va passer	Saumont
I-Livre	00122003946722	Le coup du crabe	Sauvard
I-Livre	00122008752877	Ile ronde	Savelli
I-Livre	00122007199021	[La]beauté et l'enfer	Saviano
I-Livre	00122003628676	Un Egyptien dans la ville	Saylor
I-Livre	00122008478861	Scarlett	Schade
I-Livre	00122003063999	C'est même pas un perroquet !	Schami
I-Livre	00122007385984	[Le]roman de Gaspard de la Meije	Scheibli
I-Livre	00122006382669	La ferme du crime	Schenkel
I-Livre	00122009223225	[Le]ressac du temps	Schlechter
I-Livre	00122005528262	Jardins d'Ile-de-France	Schlienger
I-Livre	00122005554714	Le retour	Schlink
I-Livre	00122004618734	[L']enfant de Morn'Voie	Schlogel
I-Livre	00122007205265	Sourires du monde	Schmitt
I-Livre	00122006296604	La rêveuse d'Ostende	Schmitt
I-Livre	00122001818956	[La]secte des Egoïstes	Schmitt
I-Livre	00122007610654	[Le]livre, objet d'art, objet rare	Schneider
I-Livre	00122004662302	[L']art du portrait	Schneider
I-Livre	00122007247846	Le Voyage avec Bill	Schultheiss
I-Livre	00122007274378	Sein erster Fisch	Schulz
I-Livre	00122008328322	Snoopy	Schulz
I-Livre	00122006086757	Neue Leben	Schulze
I-Livre	00122007690805	De l'autre côté	Schwartz
I-Livre	00122009083710	Nouvelle lyrique	Schwarzenbach
I-Livre	00122006502944	[Une]flic dans le pétrin	Schwegel
I-Livre	00122003933472	A chacun son dû	Sciascia
I-Livre	00122005537727	Z'avez pas vu Art ?	Scieszka
I-Livre	00122005433265	La mort dans l'art	Scoppettone
I-Livre	00122005154036	La reine celte	Scott
I-Livre	00122006554887	Un poussin mouillé sur le bord de la route	Scotto
I-Livre	00122003778778	Les biglettes de Timéo	Scotto
I-Livre	00122008860084	The best american mystery stories	Scottoline
I-Livre	00122005704715	Chinois, méthode intégrale	Scurfield
I-Livre	00122008594717	[Une]année de labyrinthes	Sebe
I-Livre	00122007539366	Le livre des 100	Sebe

I-Livre	00122003624394	[Le]serment des collines	Segal
I-Livre	00122007297759	Cultive tes talents !	Séguier
I-Livre	00122007096961	Le général Dourakine	Séгур
I-Livre	00122005743317	Les malheurs de Sophie	Séгур
I-Livre	00122005321957	L'île de La Réunion	Ségura
I-Livre	00122009441181	[La]voix sombre	Sekiguchi
I-Livre	00122007324108	La consultation	Seksik
I-Livre	00122001609009	Pompon sculpteur	Sellier
I-Livre	00122008133722	10 tableaux et un ballon rouge	Sellier
I-Livre	00122007902010	Journal d'Adeline	Sellier
I-Livre	00122001258534	[L']Ecriture ou la vie	Semprun
I-Livre	00122001994203	[L']Ecriture ou la vie	Semprun
I-Livre	00122007344213	[L']île de la Cité et ses ponts	Semur
I-Livre	00122006999785	Après la mousson	Sen
I-Livre	00122007756804	L'île aux oeufs d'or	Sénac
I-Livre	00122009397912	Vahsi Seyler Ülkesinde	Sendak
I-Livre	00122006400636	Sur le seuil	Senécal
I-Livre	00122007494166	[Les]grands guerriers	Senoussi
I-Livre	00122007895727	Ce qu'ils n'ont pas pu nous prendre	Sepeťys
I-Livre	00122006840559	La lampe d'Aladino	Sepulveda
I-Livre	00122008903264	[Il]gioco dei regni	Sereni
I-Livre	00122006228128	Et Picasso peint Guernica	Serres
I-Livre	00122006620266	Louise les ours	Serres
I-Livre	00122009029713	Shirzad, l'enfant qui devinait tout	Serres
I-Livre	00122006684494	Venise	Setboun
I-Livre	00122007640099	L'erreur de Pascal	Seyvos
I-Livre	00122007019567	Brève histoire de l'islam à l'usage de tous	Sfeir
I-Livre	00122009553001	Hamlet	Shakespeare
I-Livre	00122007782784	Héritage	Shakespeare
I-Livre	00122009871130	The Bone season	Shannon
I-Livre	00122009901531	The Bone season	Shannon
I-Livre	00122009875107	The Bone season	Shannon
I-Livre	00122009901572	The Bone season	Shannon
I-Livre	00122006675088	Louisiana breakdown	Shepard
I-Livre	00122008592372	[Le]labyrinthe vers la liberté	Sherman
I-Livre	00122007291661	Un sari couleur de boue	Sheth
I-Livre	00122007992185	[L']aiguillon de la mort	Shimao
I-Livre	00122006494720	Un Irakien à Paris	Shimon
I-Livre	00122006560348	Appelez-moi Poison !	Shreve
I-Livre	00122006250098	Absurdistan	Shteyngart
I-Livre	00122006237160	Je suis la bête	Sibran
I-Livre	00122006730032	[Le]pastel	Sidaway
I-Livre	00122007031281	[L']acrylique	Sidaway
I-Livre	00122005823697	La lumière du fleuve	Siddons
I-Livre	00122008186639	Sailor Twain ou La sirène dans l'Hudson	Siegel
I-Livre	00122003008085	[La]promesse des sources	Signol
I-Livre	00122004637361	Une année de neige	Signol
I-Livre	00122005791100	Les messieurs de Grandval	Signol
I-Livre	00122007615125	Opération Fleming	Silver
I-Livre	00122006181590	Lafcadio, le lion fin tireur	Silverstein

I-Livre	00122006866505	Maigret et le voleur paresseux	Simenon
I-Livre	00122007625884	Cécile est morte	Simenon
I-Livre	00122006955704	Romans américains	Simenon
I-Livre	00122004829588	Train express pour ailleurs	Simi
I-Livre	00122006460812	La lande maudite	Simonay
I-Livre	00122005821642	La louve de Cornouaille	Simonay
I-Livre	00122005330719	Tatiana et Alexandre	Simons
I-Livre	00122005330628	Tatiana et Alexandre	Simons
I-Livre	00122004522381	Onze heures à vivre	Simons
I-Livre	00122008233423	[La]famille Moskat	Singer
I-Livre	00122004536985	Poids plume	Singer
I-Livre	00122008147995	Silence et tumulte	Sirees
I-Livre	00122007580766	Meurtre au Savoy	Sjöwall
I-Livre	00122007581400	La chambre close	Sjöwall
I-Livre	00122007581061	[L']assassin de l'agent de police	Sjöwall
I-Livre	00122008206544	La composición	Skármeta
I-Livre	00122008210751	Moonlight in Odessa	Skeslien-Charles
I-Livre	00122006358636	Les orgues de glace	Skira
I-Livre	00122009156656	[Un]monde sur mesure	Skowronek
I-Livre	00122006863247	Pas de pitié pour Martin	Slaughter
I-Livre	00122007993654	Monsieur le Commandant	Slocombe
I-Livre	00122007234869	Les Pozzis	Smadja
I-Livre	00122008732432	Les pozzis	Smadja
I-Livre	00122005417961	Il faut sauver Saïd	Smadja
I-Livre	00122005497708	Dans la famille Briard, je demande... Joseph	Smadja
I-Livre	00122005704764	Arabe, méthode intégrale	Smart
I-Livre	00122008860134	White teeth	Smith
I-Livre	00122007869466	Attaque en haute mer	Smith
I-Livre	00122008180616	Souvenirs de l'empire de l'atome	Smolderen
I-Livre	00122008572739	[Les]fausses bonnes questions de Lemony Snicket	Snicket
I-Livre	00122007954490	Kraa	Sokal
I-Livre	00122006945465	Kraa	Sokal
I-Livre	00122007405741	Kraa	Sokal
I-Livre	00122006986832	L'incendie	Soldati
I-Livre	00122008233167	[L']émeraude	Soldati
I-Livre	00122004752020	Le secret	Sollers
I-Livre	00122004925972	Nom de nom	Solminihac
I-Livre	00122007095930	Nom de nom	Solminihac
I-Livre	00122007291752	Le chevalier d'eau	Solminihac
I-Livre	00122006545893	Ma pomme	Solminihac
I-Livre	00122008882708	[Le]goût des rois	Solnon
I-Livre	00122007666300	[Les]découvertes de Papille en Thaïlande	Sorel
I-Livre	00122008864599	Mes monuments du monde	Sourdais
I-Livre	00122007440680	Le prince Tamino	Sowa
I-Livre	00122008327415	Mausolée	Sowat
I-Livre	00122007210646	Design japonais	Sparke
I-Livre	00122007243597	Jack et la boîte	Spiegelman
I-Livre	00122007243621	Jack et la boîte	Spiegelman

I-Livre	00122008324123	Demain est un autre jour	Spielman
I-Livre	00122008713804	Police du peuple	Spinrad
I-Livre	00122006355368	Récits, légendes et traditions du Coran	Spire
I-Livre	00122007651716	[L']Arche de Noé	Spirine
I-Livre	00122005077567	Accessoires au crochet	Spiteri
I-Livre	00122003345172	Jackson Pollock	Spring
I-Livre	00122008342687	La belle dort cent ans	Staalesen
I-Livre	00122007581327	[L']écriture sur le mur	Staalesen
I-Livre	00122008335384	De l'Allemagne	Staël-Holstein
I-Livre	00122005868890	Alors on a déménagé	Stamm
I-Livre	00122007924444	Carnets cousus & mots brodés	Stansal
I-Livre	00122007938972	Carnets cousus & mots brodés	Stansal
I-Livre	00122006730305	Poches, pochettes	Stansal
I-Livre	00122004887511	Voeux secrets	Steel
I-Livre	00122004912442	Rendez-vous	Steel
I-Livre	00122005919057	Eternels célibataires	Steel
I-Livre	00122006176780	Miracle	Steel
I-Livre	00122006249074	Princesse	Steel
I-Livre	00122007456454	[Une]femme libre	Steel
I-Livre	00122004008811	Un si long chemin	Steel
I-Livre	00122007195409	[Les]chevaliers	Steele
I-Livre	00122007200316	[Les]châteaux forts	Steele
I-Livre	00122007197033	Piratologie	Steer
I-Livre	00122007200647	Petit manuel de piratologie	Steer
I-Livre	00122008850259	Of mice and men	Steinbeck
I-Livre	00122008457592	Rico et oscar	Steinhöfel
I-Livre	00122007558366	Journal	Stendhal
I-Livre	00122005696754	Jardin de poèmes enfantins	Stevenson
I-Livre	00122009653454	Mother code	Stivers
I-Livre	00122009463938	Dracula	Stoker
I-Livre	00122006405809	Et si Polly mangeait le loup ?	Storr
I-Livre	00122008940217	J'apprends à programmer avec Python	Stowell
I-Livre	00122008730501	[L']apprenti pilleur de tombes	Stratton
I-Livre	00122006578233	[L'] Idole des camés	Stratton
I-Livre	00122004577013	Pourquoi tu chipotes, Loupiotte ?	Strelczyk
I-Livre	00122005018124	Tête de mule !	Strelczyk
I-Livre	00122005018181	Tête de mule !	Strelczyk
I-Livre	00122003792373	L'alligator de papa	Strong
I-Livre	00122008373419	Niceville	Stroud
I-Livre	00122006298600	20 objets en papier-calque	Strub
I-Livre	00122007154349	Le sang des Hauteville	Subiela
I-Livre	00122008805196	La trilogie du Minnesota	Sundstol
I-Livre	00122008805220	La trilogie du Minnesota	Sundstol
I-Livre	00122009635683	Ma vie avec Apollinaire	Sureau
I-Livre	00122009636707	Ma vie avec Apollinaire	Sureau
I-Livre	00122005010030	César, c'est qui ?	Surget
I-Livre	00122007994595	Allmen et le diamant rose	Suter
I-Livre	00122008108948	Libre de soi, libre de tout	Suzuki
I-Livre	00122008108963	Libre de soi, libre de tout	Suzuki
I-Livre	00122007666540	Derniers écrits au bord du vide	Suzuki

I-Livre	00122007355516	Meurtre dans un jardin indien	Swarup
I-Livre	00122007659974	Meurtre dans un jardin indien	Swarup
I-Livre	00122008004154	The blonde	Swierczynski
I-Livre	00122006596599	Strad	Sylvain
I-Livre	00122007602933	Guerre sale	Sylvain
I-Livre	00122009293236	[Les]infidèles	Sylvain
I-Livre	00122006840948	Le vieux puits	Szabo
I-Livre	00122004997492	J'ai regardé le diable en face	Tabachnik
I-Livre	00122005819109	Le chien qui riait	Tabachnik
I-Livre	00122007261763	Ne vous retournez pas	Tabachnik
I-Livre	00122008164636	Je pars demain pour une destination inconnue	Tabachnik
I-Livre	00122005818325	L'expectative	Tabarovsky
I-Livre	00122006506721	Iznogoud	Tabary
I-Livre	00122006705943	La belle insoumise	Tabary
I-Livre	00122005890340	Contes du Burkina Faso	Tabuteau
I-Livre	00122007009972	Il était une fois... peut-être pas	Tadjer
I-Livre	00122004619153	Mon ami Moran	Taibo
I-Livre	00122005438025	Les plus beaux contes nomades	Tanaka
I-Livre	00122006563920	Cache-cache	Taniguchi
I-Livre	00122008882807	MediaEntity	Tarascou
I-Livre	00122007596994	Paris par-dessus les toits	Taravella
I-Livre	00122007343876	Paris pour les amoureux	Taravella
I-Livre	00122007991245	[Un]milliard d'hindous	Tardan-Masquelier
I-Livre	00122007370085	[Des]poules et des gâteaux	Tardieu
I-Livre	00122008635213	[Les]bassines	Tartar
I-Livre	00122008167431	Déraison d'Etat	Tassel
I-Livre	00122007882261	Balles en papier décoratives	Täubner
I-Livre	00122006105409	Noces de faïence	Taylor
I-Livre	00122007339080	[Une]île du bout du monde	Taylor
I-Livre	00122008171557	Nouvelles	Tchekhov
I-Livre	00122007017876	Au clair de la nuit	Teisson
I-Livre	00122009035876	[La]fille au coeur cadennassé	Tella
I-Livre	00122005613262	Pikkuhenki, la petite sorcière	Tellegen
I-Livre	00122009436819	Première version du monde	Tellermann
I-Livre	00122006245031	Broderies	Tellier-Loumagne
I-Livre	00122008562326	[L']homme qui pleurerait les morts	Tendo
I-Livre	00122004168888	L'épée mirandor	Ténor
I-Livre	00122008520373	Deux mangakas à Angoulême	Terada
I-Livre	00122005208576	Satan dans le désert	Teran
I-Livre	00122007161146	Le dernier voyage de l'empereur	Terrell
I-Livre	00122007161153	Le dernier voyage de l'empereur	Terrell
I-Livre	00122004851731	Les jardins d'Allah	Tesson
I-Livre	00122008584981	Finnele	Teuf
I-Livre	00122009743305	Finnele	Teuf
I-Livre	00122002971945	[L']art du papier	Thackeray
I-Livre	00122003985522	Miranda et le canari	Thenior
I-Livre	00122007429139	Archi & BD	Thevenet Jean Marc
I-Livre	00122007986674	[La]fille du templier	Thibaux
I-Livre	00122008592513	[La]leçon de la fontaine	Thiéry

I-Livre	00122009752595	[La]leçon de la fontaine	Thiéry
I-Livre	00122008458277	[Le]jour des poules	Thinard
I-Livre	00122008914790	[Le]Petit Poucet	Thisou
I-Livre	00122006793097	Enfants du monde	Thivel
I-Livre	00122007757620	Tao et Léo	Thobois
I-Livre	00122009036049	Mon corps n'obéit plus	Thommerel
I-Livre	00122006954178	Mortel secret	Thompson
I-Livre	00122009505373	Rosewater	Thompson
I-Livre	00122009484538	Rosewater	Thompson
I-Livre	00122009587637	Rosewater	Thompson
I-Livre	00122002744060	[La]chaussette aux trésors	Thomson
I-Livre	00122005782091	[L']esprit commercial des temps modernes et son influence sur la caractère politique, moral et littéraire d'une nation	Thoreau
I-Livre	00122007905724	[La]coupe d'or	Tieck
I-Livre	00122008404990	[Le]mariage parfumé	Tissier
I-Livre	00122008445589	[Le]mariage parfumé	Tissier
I-Livre	00122007176706	Le crime était déjà écrit	Tixier
I-Livre	00122005925112	La beauté du monde	Tizon
I-Livre	00122006205142	Les plus beaux villages de France	Tocqueville
I-Livre	00122004006591	André Malraux	Todd
I-Livre	00122009096852	Oublier, trahir puis disparaître	Toledo
I-Livre	00122005442514	Les Lais du Beleriand	Tolkien
I-Livre	00122005208287	Le dernier témoin	Tolkien
I-Livre	00122006675302	La formation de la Terre du milieu	Tolkien
I-Livre	00122006358024	Narn i chîn Hûrin	Tolkien
I-Livre	00122006861555	[La]route perdue	Tolkien
I-Livre	00122008727093	[La]chouette qui avait peur du noir	Tomlinson
I-Livre	00122007613930	[La]lignée	Toro
I-Livre	00122007788468	Mémé	Torreton
I-Livre	00122001382664	Aimé Césaire Le nègre inconsolé	Toumson
I-Livre	00122006806592	Côte d'ivoire	Tournaire
I-Livre	00122006124137	La princesse et le pêcheur	Tran Huy
I-Livre	00122008900294	Ayer no más	Trapiello
I-Livre	00122007258058	[Les]silences	Tremain
I-Livre	00122007361464	Lâche pas la patate !	Treps
I-Livre	00122008120786	Paris secret et insolite	Trouilleux
I-Livre	00122007451190	[La]malédiction des anges	Trussoni
I-Livre	00122008711683	Angelopolis	Trussoni
I-Livre	00122008800031	[Un]chant du soir	Tsaloumas
I-Livre	00122007993027	Jesus man	Tsiolkas
I-Livre	00122008595490	Armé d'une machine à écrire	Tucholsky
I-Livre	00122008513535	[L']aventure selon Mo	Turnage
I-Livre	00122006702411	Un torse dans les rochers	Tursten
I-Livre	00122006579496	Les aventures d'Huckleberry Finn	Twain
I-Livre	00122006511127	Les héritiers du Soleil Noir	Twining
I-Livre	00122005920477	Les petites filles du soleil	Tyler
I-Livre	00122006922035	Le déjeuner de la nostalgie	Tyler
I-Livre	00122007905310	[Un]art de la rencontre	Ufan
I-Livre	00122007836648	Flix	Ungerer

I-Livre	00122007836663	Flix	Ungerer
I-Livre	00122007275391	Die drei Räuber	Ungerer
I-Livre	00122008214704	Fog Island	Ungerer
I-Livre	00122006362232	Le joyau de Sicile	Unsworth
I-Livre	00122007260757	Crimes à l'affiche	Upson
I-Livre	00122008295653	20th century boys	Urasawa
I-Livre	00122007876230	20th century boys	Urasawa
I-Livre	00122007604236	[Les]Sept-églises	Urban
I-Livre	00122009035389	[Le]Petit Poucet	Vairo
I-Livre	00122007626106	Le football	Valat
I-Livre	00122006991469	Socquette et Bouldepoil	Valckx
I-Livre	00122006398210	L'incroyable Zanzibar	Valckx
I-Livre	00122005858503	L'invention de la chaise	Valckx
I-Livre	00122004380327	Aïe, mes cheveux !	Valente
I-Livre	00122007608591	[Les]aventures fantastiques d'Hercule Barfuss	Vallgren
I-Livre	00122008148316	Magari	Valmir
I-Livre	00122008317119	Il	Van Arman
I-Livre	00122008317127	Il	Van Arman
I-Livre	00122004911766	Les enquêtes du juge Ti	Van Gulik
I-Livre	00122006395281	L'odyssée sibérienne	Vanier
I-Livre	00122006741708	Loup	Vanier
I-Livre	00122005324118	[L']immeuble d'en face	Vanyda
I-Livre	00122007077763	L'immeuble d'en face	Vanyda
I-Livre	00122007814512	L'Immeuble d'en face	Vanyda
I-Livre	00122005358314	Dans les bois éternels	Vargas
I-Livre	00122005824695	Sans feu ni lieu	Vargas
I-Livre	00122006461356	Un lieu incertain	Vargas
I-Livre	00122007694393	[L']armée furieuse	Vargas
I-Livre	00122006867172	Un lieu incertain	Vargas
I-Livre	00122005365178	Couleurs	Varichon
I-Livre	00122005603248	[L']oeil aux aguets	Vasco
I-Livre	00122008419295	Allons réveiller le soleil	Vasconcelos
I-Livre	00122007440425	Mon bel oranger	Vasconcelos
I-Livre	00122008687412	Concerto en lingots d'os	Vasseur
I-Livre	00122007783030	Parce que le sang n'oublie pas	Vatinel
I-Livre	00122007274063	Steinsuppe	Vaugelade
I-Livre	00122007274030	Steinsuppe	Vaugelade
I-Livre	00122006438347	4X4 et catastrophes	Védère d'Auria
I-Livre	00122006442729	4X4 et catastrophes	Védère d'Auria
I-Livre	00122007545199	Malek, Youssef et Boussaina vivent en Egypte	Veillères
I-Livre	00122006939492	Leila, Reda et Anissa vivent au Maroc	Veillères
I-Livre	00122006939534	Leila, Reda et Anissa vivent au Maroc	Veillères
I-Livre	00122006939559	Leila, Reda et Anissa vivent au Maroc	Veillères
I-Livre	00122008374755	Fissions	Verger
I-Livre	00122006573986	Tempête sur le bassin	Vergès
I-Livre	00122005914611	L'idiot du vieil-âge	Verheggen
I-Livre	00122008737670	Femmes collectionneuses d'art et mécènes de 1880 à nos jours	Verlaine

I-Livre	00122008249114	Meilleur jeune espoir féminin	Vermot
I-Livre	00122008420707	Cette fille a du style	Vermot
I-Livre	00122004954576	Le chancellor	Verne
I-Livre	00122006443511	Vingt mille lieues sous les mers	Verne
I-Livre	00122008294441	XY	Veronesi
I-Livre	00122004316370	Toutes les îles sont bleues	Vettier
I-Livre	00122004160844	[Le]Vian	Vian
I-Livre	00122007753967	Street art	Viaud
I-Livre	00122006806543	Pouyak	Victor
I-Livre	00122006806568	Pouyak	Victor
I-Livre	00122004830388	Je sais quand Dieu vient se promener dans mon jardin	Victor
I-Livre	00122008529721	Nestor	Vidal
I-Livre	00122008277826	[Le]fils de la nouvelle fiancée de Papa	Vidal
I-Livre	00122008664932	Prune 100 % bio	Vidal
I-Livre	00122006805891	Enfants du monde	Vidard
I-Livre	00122006701900	Les pirates, qui étaient-ils ?	Videau
I-Livre	00122006702379	Les pirates, qui étaient-ils ?	Videau
I-Livre	00122008078604	Plan B pour l'été	Vignal
I-Livre	00122006974663	Boulogne K ou La sanglante histoire du chapitre bouloonnais	Vigneron
I-Livre	00122007714233	Arménie	Vigo
I-Livre	00122007010343	[Le]bal des papillons	Vilard
I-Livre	00122008206601	[El]libro salvaje	Villoro
I-Livre	00122008946487	Bleu de travail	Vinau
I-Livre	00122006980157	Abraham Lincoln	Vincent
I-Livre	00122006304945	La révolte du père	Vincent
I-Livre	00122009310154	Ce pays qu'on assassine	Vincent
I-Livre	00122005919974	Un festival meurtrier	Vinet
I-Livre	00122008148068	Même les pierres ont résisté	Viollier
I-Livre	00122005934114	Shanghai fengshui	Vittachi
I-Livre	00122005976024	L'enfant des terres sauvages	Vitté
I-Livre	00122009197106	Flippée	Vivat
I-Livre	00122009310212	Ubac	Vix
I-Livre	00122007686951	Rue Frézier	Vlérick
I-Livre	00122007273537	[Les]terres chaudes	Vlérick
I-Livre	00122007697073	Alpes-de-Haute-Provence	Voirin
I-Livre	00122005535770	Le chasseur et le dernier lion du Souf	Voisin
I-Livre	00122001467226	Correspondance	Voltaire
I-Livre	00122007337720	Zadig ou La destinée	Voltaire
I-Livre	00122008243547	Vis, et sois heureuse, Ziska !	Voorhoeve
I-Livre	00122007381587	Mes deux Allemagne	Voorhoeve
I-Livre	00122008866743	[L']éclaireur	Vouin-Bigot
I-Livre	00122007156344	Cheffie	Vrancken
I-Livre	00122007287206	Cheffie serre les dents	Vrancken
I-Livre	00122007779673	Géopoésie	Wable
I-Livre	00122009309149	[Le]premier mai tomba la dernière neige	Wagner
I-Livre	00122009309263	[Le]premier mai tomba la dernière neige	Wagner
I-Livre	00122007498704	La terreur de vivre	Waite
I-Livre	00122007148341	[La]maison Maupassant	Wald Lasowski

I-Livre	00122007261680	[Les] survivantes	Walker
I-Livre	00122004668820	Les framboises du Yangtzé	Wallace
I-Livre	00122007986799	[La] comtesse et les ombres	Wallace
I-Livre	00122004887354	Retour à Madison	Waller
I-Livre	00122005000643	Carmen (Nevada)	Watt
I-Livre	00122007606579	[L'] incroyable histoire d'Halcyon Crane	Webb
I-Livre	00122008665855	Maisie Hitchins	Webb
I-Livre	00122008446538	Pressentiments	Webb
I-Livre	00122009057425	[Le] golem et le djinn	Wecker
I-Livre	00122006802476	Les sirènes d'Alexandrie	Weerts
I-Livre	00122005599461	[L'] art en bazar	Wehrli
I-Livre	00122008059968	[L'] art en récré	Weidemann
I-Livre	00122003336718	[Les] cafards n'ont pas de roi	Weiss
I-Livre	00122005153699	La guerre des mondes	Wells
I-Livre	00122005704954	Allemand	Wenger
I-Livre	00122005121340	Le monde fou, fou, fou de Dali	Wenzel
I-Livre	00122005136769	Le mystère Magritte	Wenzel
I-Livre	00122007613526	Ward	Werst
I-Livre	00122007010533	Mort de trouille	Westlake
I-Livre	00122007605258	La Quête du roi Arthur	White
I-Livre	00122003646157	[Un] mari idéal	Wilde
I-Livre	00122004958049	Histoire du bouddhisme	Wilkinson
I-Livre	00122007355979	Histoire de l'islam	Wilkinson
I-Livre	00122008349757	Mémoires d'un perfectionniste	Wilkinson
I-Livre	00122005949013	Les explorateurs	Wilkinson
I-Livre	00122004380384	Mon amie pour la vie	Wilson
I-Livre	00122008713697	[Les] Perséides	Wilson
I-Livre	00122006295903	Histoires en l'air	Winckler
I-Livre	00122007030846	Le chœur des femmes	Winckler
I-Livre	00122004826022	Voyage à la Réunion	Witschger
I-Livre	00122005065968	Mon été avec Caillebotte	Wittmer
I-Livre	00122007478011	Je joue avec l'art !	Wolfe
I-Livre	00122004768562	[Le] krach de Wall Street	Woolf
I-Livre	00122004983302	[Le] krach de Wall Street	Woolf
I-Livre	00122007088372	Cadeaux de naissance à coudre, à peindre, à broder, à bricoler... pour fêter l'arrivée de bébé	Woram
I-Livre	00122006812004	L'histoire d'Edgar Sawtelle	Wroblewski
I-Livre	00122007133368	Manituana	Wu Ming
I-Livre	00122007606173	Messages de mères inconnues	Xin ran
I-Livre	00122006054516	Les extraordinaires aventures d'Alfred Kropp	Yancey
I-Livre	00122005689007	Toufou	Yang
I-Livre	00122005523081	Toufou	Yang
I-Livre	00122005689148	Toufou	Yang
I-Livre	00122007942131	Café 0405	Yi
I-Livre	00122005704319	Parler le chinois en voyage	Yongmei
I-Livre	00122006184404	Amours défendues	York
I-Livre	00122006180568	La nuit fut si lente à couler	Yzac
I-Livre	00122005762739	L'Oca	Zambon

I-Livre	00122005977568	Les meilleurs codes secrets de tous les temps	Zéda
I-Livre	00122005934031	La fille sans qualités	Zeh
I-Livre	00122006436622	Ca pourrait être pire	Zemach
I-Livre	00122007279237	Happy sex	Zep
I-Livre	00122008001028	Pinces à linge et cartons	Zerbato-Poudou
I-Livre	00122008882179	Londres	Zerdoun
I-Livre	00122009000698	[Le]petit livre des grands personnages de l'histoire de France	Zerdoun
I-Livre	00122007278940	La Vieille dame qui n'avait jamais joué au tennis	Zidrou
I-Livre	00122006592952	Quai des Oranges	Zimermann
I-Livre	00122005823663	La voleuse de livres	Zusak
I-Livre	00122006777587	La voleuse de livres	Zusak
I-Livre	00122006777561	La voleuse de livres	Zusak
I-Livre	00122008409122	La Bible en BD	
I-Livre	00122006153003	Les Cisterciens	
I-Livre	00122008269112	Paul Ricoeur, Jacques Ellul, Jean Carbonnier, Pierre Chaunu	
I-Livre	00122008041263	Ma grande encyclopédie de mythologie	
I-Livre	00122005222080	Mythologies du monde entier	
I-Livre	00122007569728	La Bhagavadgîtâ	
I-Livre	00122008041479	La grande légende de Rama et Sita	
I-Livre	00122006444816	Le Mahabharata	
I-Livre	00122008269260	Petit recueil de pensées hindouistes	
I-Livre	00122005111457	Carrément zen	
I-Livre	00122007921739	[Le]chant du vent dans l'arbre sec	
I-Livre	00122008269435	[L']essentiel de la sagesse zen	
I-Livre	00122008270540	[Le]Zohar	
I-Livre	00122007296595	Trésors dévoilés	
I-Livre	00122009464555	Je n'ai plus osé ouvrir la bouche...	
I-Livre	00122007805239	[Le]langage	
I-Livre	00122009463292	Das Grobe : Bild Wörter buch	
I-Livre	00122008799498	[Le]Robert benjamin	
I-Livre	00122008799506	[Le]Robert benjamin	
I-Livre	00122008212542	Histoire de l'écriture	
I-Livre	00122008212559	Histoire de l'écriture	
I-Livre	00122006686283	Dictionnaire Larousse	
I-Livre	00122006985735	Harrap's student	
I-Livre	00122006985743	Harrap's student	
I-Livre	00122009463656	[La]France	
I-Livre	00122009373699	[La]littérature dans l'enseignement du FLE	
I-Livre	00122007495296	[La]langue française est un jeu	
I-Livre	00122006307898	Mon premier dictionnaire Nathan	
I-Livre	00122009162043	[Le]Petit Robert	
I-Livre	00122009623952	Larousse des écoliers	
I-Livre	00122009623960	Larousse des écoliers	
I-Livre	00122006411211	Mandarin	
I-Livre	00122004975886	Mon imagier chinois	

I-Livre	00122006416699	Quand les artistes créent pour les enfants	
I-Livre	00122008980817	J'aime les panoramas	
I-Livre	00122008539654	Louvre-Lens	
I-Livre	00122007555669	Civilisations des arts premiers	
I-Livre	00122005773140	Paris	
I-Livre	00122006299160	Netsukimono, le Japon côté nature	
I-Livre	00122007785985	Kyoto-Tokyo, des samouraïs aux mangas	
I-Livre	00122007365556	Dreamlands	
I-Livre	00122007841382	Jardins romantiques français	
I-Livre	00122007381314	[Le]musée des jardins	
I-Livre	00122006535274	Chevaliers et châteaux	
I-Livre	00122009400179	Dada.	
I-Livre	00122005436235	Picasso en un trait	
I-Livre	00122006740676	Calligraphie	
I-Livre	00122005616315	Le monde de Franquin	
I-Livre	00122007365440	[L']univers des illustrateurs pour la jeunesse	
I-Livre	00122009128507	Design	
I-Livre	00122007949946	Nous on est des garçons créatifs	
I-Livre	00122008747901	J'écris, je plie, j'envoie !	
I-Livre	00122007948435	Crée tes animaux avec des objets à recycler	
I-Livre	00122008038228	Crée tes insectes avec des objets à recycler	
I-Livre	00122008038244	Crée tes insectes avec des objets à recycler	
I-Livre	00122007612817	[La]peinture sur bois	
I-Livre	00122007616693	Bébé chic	
I-Livre	00122008366504	Univers de bébé	
I-Livre	00122008335731	ABC en peintures	
I-Livre	00122008126015	Graffiti	
I-Livre	00122007899265	100 artistes du street art	
I-Livre	00122006808085	Les 1.001 tableaux qu'il faut avoir vus dans sa vie	
I-Livre	00122007841259	Nature et idéal	
I-Livre	00122005860186	Cézanne, le père de l'art moderne	
I-Livre	00122002554808	Renoir	
I-Livre	00122003430206	Toulouse Lautrec	
I-Livre	00122008718860	Braque	
I-Livre	00122006440582	Frida Kahlo, une peinture de combat	
I-Livre	00122007841176	Picasso 1900-1907	
I-Livre	00122006722666	Keith Haring	
I-Livre	00122006889887	Warhol live	
I-Livre	00122005437761	Zao Wou-ki	
I-Livre	00122008175251	Qi Baishi	
I-Livre	00122006227500	[Les]chansons de Louise attaque en BD	
I-Livre	00122008146781	Tout sur... la danse classique	
I-Livre	00122007667274	Epaves en mer Rouge	
I-Livre	00122007892062	501 écrivains	
I-Livre	00122007909015	Mélancolies	

I-Livre	00122008327696	[Le]goût du bleu	
I-Livre	00122007896386	Ceux de Verdun	
I-Livre	00122006725917	Dictionnaire de citations françaises	
I-Livre	00122008327639	[Le]goût des femmes	
I-Livre	00122007725676	[Le]Feu	
I-Livre	00122008753057	Guetter l'aurore	
I-Livre	00122009625908	L' humour au féminin	
I-Livre	00122008753297	[L']insurrection poétique	
I-Livre	00122007934914	Anthologie érotique	
I-Livre	00122007508064	Non à la guerre	
I-Livre	00122008204960	Nouvelles odysées	
I-Livre	00122005053436	Paroles de déportés	
I-Livre	00122005582947	Paroles de désert	
I-Livre	00122008817969	[Un]été avec Proust	
I-Livre	00122009314099	Triomphe de Dionysos	
I-Livre	00122008701213	Sète, anthologie 2014	
I-Livre	00122008171805	Voix de femmes	
I-Livre	00122008171821	Voix de femmes	
I-Livre	00122005050341	Panorama illustré de la fantasy & du merveilleux	
I-Livre	00122006993465	Antilles Guyane	
I-Livre	00122008424709	Qu'est-ce qui mijote dans ma marmite à mots ?	
I-Livre	00122008550925	[La]poésie au coeur des arts	
I-Livre	00122009082811	Voix intermédiaires	
I-Livre	00122009082852	Habiter poétiquement le monde	
I-Livre	00122009636996	Ce qui reste de nous	
I-Livre	00122006562971	La fête en poésie	
I-Livre	00122007508049	[La]terre, le feu, l'eau et les vents	
I-Livre	00122008716005	Guerre à la guerre	
I-Livre	00122008753099	Guerre à la guerre	
I-Livre	00122006718227	[L']inventaire des choses	
I-Livre	00122009442296	Kobé	
I-Livre	00122006562997	La mer en poésie	
I-Livre	00122006563003	La mer en poésie	
I-Livre	00122005006889	Métamorphoses	
I-Livre	00122005292109	Poésies	
I-Livre	00122007152350	Sac à dos	
I-Livre	00122008800007	Petite bibliothèque de poésie du XXe siècle	
I-Livre	00122008322242	[Les]voix du poème	
I-Livre	00122007483706	[L']argent	
I-Livre	00122008752950	Monologues pour	
I-Livre	00122009083603	Merry go round	
I-Livre	00122007693981	Manuel de civilité pour les petites filles à l'usage des maisons d'éducation	
I-Livre	00122008701049	Je t'embrasse pour la vie	
I-Livre	00122009012024	[La]littérature est une rencontre	
I-Livre	00122008392021	Rêves d'hiver au petit matin	
I-Livre	00122007066766	Nouvelles espagnoles contemporaines	

I-Livre	00122008753131	[L']amour au temps de l'insurrection et de la guerre	
I-Livre	00122007828140	Quand la nuit se brise	
I-Livre	00122008096226	Femmes poètes du monde arabe	
I-Livre	00122007506449	1.000 idées de voyage	
I-Livre	00122006408357	L'aventure des pirates	
I-Livre	00122006408530	L'aventure des pirates	
I-Livre	00122004809374	Pirates et flibustiers des Caraïbes	
I-Livre	00122007197165	[Les]explorateurs	
I-Livre	00122006701918	Les explorateurs	
I-Livre	00122006806014	Mon premier Larousse du monde	
I-Livre	00122006205662	Mon premier Larousse du monde	
I-Livre	00122006205688	Mon premier Larousse du monde	
I-Livre	00122007596747	Irlande	
I-Livre	00122007596770	Berlin	
I-Livre	00122006889259	Bretagne	
I-Livre	00122007916044	Châteaux de la Loire	
I-Livre	00122007200787	En route pour la vallée de la Loire !	
I-Livre	00122007596978	Paris pique-nique	
I-Livre	00122008620991	Paris secret	
I-Livre	00122005957818	La Seine-et-Marne... à pied	
I-Livre	00122008408397	Randonnées en Seine-et-Marne de gare en gare	
I-Livre	00122008121156	[La]Seine-et-Marne... à pied	
I-Livre	00122008408330	[La]Seine-et-Marne... à pied	
I-Livre	00122008408355	[La]Seine-et-Marne... à pied	
I-Livre	00122008408363	Randonnées en Seine-et-Marne de gare en gare	
I-Livre	00122008408371	Randonnées en Seine-et-Marne de gare en gare	
I-Livre	00122005958162	Balades nature en forêt de Fontainebleau	
I-Livre	00122005958220	Balades nature en forêt de Fontainebleau	
I-Livre	00122005251949	18 balades autour de Fontainebleau	
I-Livre	00122009561020	La Vienne... à pied	
I-Livre	00122006957452	Languedoc-Roussillon	
I-Livre	00122006957460	Languedoc-Roussillon	
I-Livre	00122006008488	Parc national des Cévennes	
I-Livre	00122006957379	Corse	
I-Livre	00122006957437	Corse	
I-Livre	00122007908108	En route pour la Côte d'Azur	
I-Livre	00122007903299	Rome	
I-Livre	00122007903349	Rome	
I-Livre	00122008320568	Sicile(s) d'aujourd'hui	
I-Livre	00122006614814	Espagne	
I-Livre	00122007919162	Madrid	
I-Livre	00122007919188	Madrid	
I-Livre	00122007582762	Russie éternelle	
I-Livre	00122007506076	Malaisie, Singapour et Brunei	
I-Livre	00122005205077	Siti, enfant de Malaisie	
I-Livre	00122006425906	Thaïlande	

I-Livre	00122006425922	Thaïlande	
I-Livre	00122007697339	[L']atlas de l'Afrique	
I-Livre	00122007697347	[L']atlas de l'Afrique	
I-Livre	00122006008926	Maroc	
I-Livre	00122007712526	Etats-Unis	
I-Livre	00122008392799	New York	
I-Livre	00122008605059	Merveilles d'Amérique	
I-Livre	00122004484475	[Les]Pôles	
I-Livre	00122005911955	Splendeurs des civilisations perdues	
I-Livre	00122007601414	Occidents romains	
I-Livre	00122006084620	Histoire de France	
I-Livre	00122003617307	Paroles de poilus	
I-Livre	00122007582440	Dictionnaire des Etats-Unis	
I-Livre	00122008395156	Alawa, enfant indien d'Amérique	
I-Livre	00122008859201	White fang	
I-Livre	00122008903470	The Little Prince	
I-Livre	00122005610128	Cédric	
I-Livre	00122007572565	Magasin général	
I-Livre	00122008196646	Piège nuptial	
I-Livre	00122008461610	Contes et légendes de Kabylie	
I-Livre	00122006745766	Les musiciens de Brême	
I-Livre	00122008469134	Si les fées m'étaient contées...	
I-Livre	00122005765864	Le voyage d'Ulysse	
I-Livre	00122005742939	Mille ans de contes	
I-Livre	00122003966084	Contes de fées	
I-Livre	00122004981975	Nouveaux contes de Fez	
I-Livre	00122005953387	Les contes de Perrault dans tous leurs états	
I-Livre	00122008461669	Contes et légendes de Bornéo	
I-Livre	00122009462658	Mes premières comptines en espagnol	
I-Livre	00122008171771	Dix auteurs classiques italiens	
I-Livre	00122008458251	Sauve qui peut les vacances !	
I-Livre	00122009257520	Mexico noir	
I-Livre	00122009258379	Haïti noir	
I-Livre	00122009257454	Washington noir	
I-Livre	00122009258403	Dehli noir	
I-Livre	00122009921133	10 façons d'assassiner notre planète	
I-Livre	00122008391932	Londres	
q-Livre-CD	00122007708565	Instruments de musique du monde	World musical instruments
q-Livre-CD	00122006138145	Douce & Barbe Bleue	Aboulker
q-Livre-CD	00122008125389	Monsieur Offenbach à la fête	Avisse
q-Livre-CD	00122008261879	Milanimò	Baer
q-Livre-CD	00122006986279	Russe, pratique de base	Becourt
q-Livre-CD	00122005647328	Robin des bois	Bianco-Levrin
q-Livre-CD	00122006155503	Robin des bois	Bianco-Levrin
q-Livre-CD	00122008155717	Histoire de Babar, le petit éléphant	Brunhoff
q-Livre-CD	00122008256762	Jacques Prévert	Caillard
q-Livre-CD	00122006140810	Ti' zozios	Caillard
q-Livre-CD	00122006863965	Polyphonies corses	Catinchi
q-Livre-CD	00122008837157	[L']atelier nature	Clodoré-Tissot

q-Livre-CD	00122008152888	La guerre des voyelles et des consonnes	Cohen
q-Livre-CD	00122007393293	Shah shah persan	Constantin
q-Livre-CD	00122005754306	Le mystère des couleurs	Da Silva
q-Livre-CD	00122006766143	Moitié de coq	Delye
q-Livre-CD	00122007049556	Wapiti !	Duchesne
q-Livre-CD	00122008151187	Marco Polo	Ducrozet
q-Livre-CD	00122008151237	Marco Polo	Ducrozet
q-Livre-CD	00122006441093	Naissance d'un voyage	Durbec
q-Livre-CD	00122008810469	D'une île à l'autre	Fisseau
q-Livre-CD	00122007768254	[La]sorcellerie Vivaldi	Fontanel
q-Livre-CD	00122007674551	La petite fugue des animaux	Grimm
q-Livre-CD	00122007676713	La petite fugue des animaux	Grimm
q-Livre-CD	00122006101234	Chante, rossignol chante !	Guibert
q-Livre-CD	00122006619128	Chante et découvre l'allemand	Husar
q-Livre-CD	00122008799621	Chante & découvre le français	Husar
q-Livre-CD	00122006252409	Chante et découvre l'italien	Husar
q-Livre-CD	00122006619177	Chante & découvre l'espagnol	Husar
q-Livre-CD	00122009405756	Chante & découvre le chinois (livre+CD)	Husar
q-Livre-CD	00122009405814	Chante & découvre le chinois (livre+CD)	Husar
q-Livre-CD	00122009270119	Dunkel war's, der Mond schien helle	Jacoby
q-Livre-CD	00122008810139	Timouk	Limet
q-Livre-CD	00122005928835	Les Meilleurs meilleurs	Loisillier
q-Livre-CD	00122008093926	J'apprends l'anglais en chantant 2	Loric
q-Livre-CD	00122008093850	J'apprends l'anglais en chantant, 3 à 6 ans	Loric
q-Livre-CD	00122005935780	J'apprends l'italien en chantant, 3 à 6 ans	Loric
q-Livre-CD	00122005935806	J'apprends l'italien en chantant, 3 à 6 ans	Loric
q-Livre-CD	00122008093546	J'apprends le portugais en chantant, 3 à 6 ans	Loric
q-Livre-CD	00122007392493	Virelangues	Maillet
q-Livre-CD	00122005129822	Des Olmèques aux Aztèques	Mongne
q-Livre-CD	00122004237055	Nakiwin le jardinier bienheureux	Montange
q-Livre-CD	00122008257182	Mimine et Momo	Nimier
q-Livre-CD	00122008257208	Mimine et Momo	Nimier
q-Livre-CD	00122008259113	Bazar circus	Norac
q-Livre-CD	00122006293767	Monsieur Satie, l'homme qui avait un petit piano dans la tête	Norac
q-Livre-CD	00122007270574	L'incroyable histoire de Gaston et Lucie	Pantalacci
q-Livre-CD	00122005129756	De Bonaparte à Napoléon	Pernot
q-Livre-CD	00122008810394	L'homme qui rêvait d'être une girafe (l'homme dans les nuages)	Poisson
q-Livre-CD	00122008810634	Presque reine	Pouvreau
q-Livre-CD	00122006905055	L'opéra de la Lune	Prévert
q-Livre-CD	00122007541859	L'opéra de la Lune	Prévert
q-Livre-CD	00122004564458	L'enfant et les sortilèges	Ravel
q-Livre-CD	00122007162367	Noiréblanc le pingouin part en voyage	Rey
q-Livre-CD	00122006132817	Le barbier de Séville	Rossini
q-Livre-CD	00122007724968	Chante et découvre l'arabe	Saadi
q-Livre-CD	00122009056823	Chante et découvre l'arabe	Saadi
q-Livre-CD	00122007049473	Ménagerimes	Sadeler
q-Livre-CD	00122007753769	Je débute... la basse	Sarfati

q-Livre-CD	00122006765665	Des nouvelles du Quartier enchantant	Sicre
q-Livre-CD	00122009003254	Kit de conversation espagnol de poche	Som
q-Livre-CD	00122006634507	Comptines et berceuses de babouchka	Soussana
q-Livre-CD	00122007675236	Comptines & berceuses corses	Soussana
q-Livre-CD	00122005274529	Comptines du jardin d'Eden	Soussana
q-Livre-CD	00122005274537	Comptines du jardin d'Eden	Soussana
q-Livre-CD	00122005705472	Coffret anglais, méthode intégrale	Stevens
q-Livre-CD	00122008510606	Pas vu pas pris	Suhubiette
q-Livre-CD	00122008809917	Pas vu pas pris	Suhubiette
q-Livre-CD	00122007392857	Tremblements de tête	Suhubiette
q-Livre-CD	00122007551544	La grande évasion	Suhubiette
q-Livre-CD	00122007384706	Django Reinhardt et le jazz manouche ou les 100 ans du jazz à la française	Tuzet
q-Livre-CD	00122008664205	Les plus belles comptines italiennes	
q-Livre-CD	00122008810378	Les plus belles comptines italiennes	
q-Livre-CD	00122008810725	Les jeux chantés des p'tits lascars	
q-Livre-CD	00122004908804	Chanter pour la paix	
q-Livre-CD	00122007955786	Frogs and owls	
q-Livre-CD	00122007955802	Frogs and owls	
q-Livre-CD	00122007957394	En route !	
q-Livre-CD	00122005342953	Chanter contre la misère !	
q-Livre-CD	00122007892245	Abécédaire en 26 chansonnettes	
q-Livre-CD	00122008259105	Le grand bazar du Weepers Circus	
q-Livre-CD	00122008260798	Le grand bazar du Weepers Circus	
q-Livre-CD	00122006766036	Comptines et berceuses de Bretagne	
q-Livre-CD	00122005564804	A l'ombre de l'olivier	
q-Livre-CD	00122007957543	Les P'tits loups du jazz font la fête	
q-Livre-CD	00122008946016	Les plus beaux chants de Noël	
q-Livre-CD	00122006042917	[Les]tubes de l'été	

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240612-2024-107-DCEJ-AR
Date de télétransmission : 12/06/2024
Date de réception préfecture : 12/06/2024

DECISION REGLEMENTAIRE n° 2024/107/DGAE/DCEJ

(Dispositions générales de l'art. L. 3211-2 CGCT)

Objet : Mise à disposition de locaux au sein du collège RENE GOSGINNY à VAIRES-SUR-MARNE

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 3211-2, L. 3221-10-1, L. 3221-11, L. 3221-12 et L. 3221-12-1,

VU l'article L 213-2-2 du Code de l'éducation,

VU la délibération du Conseil départemental n°0/05 du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétences au Président du Conseil départemental dans le cadre des dispositions générales,

VU la délibération du conseil d'administration du collège René Goscinny, en date du 07/11/2023,

VU l'arrêté DRH n° 2022-00124 portant délégation de signature à Madame la Cheffe du Service de Gestion Administrative et Financière de la direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse,

CONSIDERANT La mise à disposition d'un bâtiment annexe, de 6 classes et du parking du collège René Goscinny à Vaires-sur-Marne, au profit de la Fédération Française de Canoë Kayak de Vaires-sur-Marne pour des activités de réunion, de renforcement musculaire et de repos des athlètes pendant la période des Jeux Olympiques, soit du 08/07/2024 au 16/09/2024.

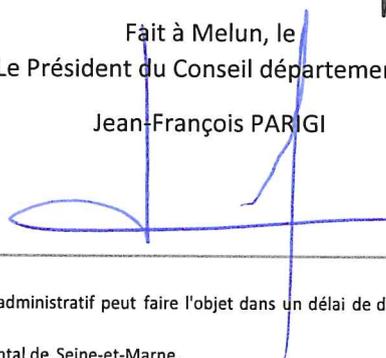
DECIDE

ARTICLE 1 : D'autoriser la mise à disposition d'un bâtiment annexe, de 6 classes et du parking du collège René Goscinny à Vaires-sur-Marne du 08/07/2024 au 16/09/2024 au profit de la Fédération Française de Canoë-Kayak dans les conditions prévues par la convention de mise à disposition de locaux telle que jointe à la présente décision.

ARTICLE 2 : La présente décision sera transmise au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publiée en les formes légales, sur le site internet du Département.

12 JUIN 2024

Fait à Melun, le
Le Président du Conseil départemental
Jean-François PARIGI



En application de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, cet acte administratif peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun.

Les informations recueillies peuvent être enregistrées dans les logiciels métiers et dans la base de contact du Département. Les services concernés en sont les destinataires exclusifs. Elles sont destinées à l'accomplissement des missions du Département. Vous pouvez exercer vos droits conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, auprès du délégué à la protection des données du Département, par mail adressé à dpd@departement77.fr ou par courrier postal adressé au Délégué à la protection des données - Hôtel du Département CS 50377 - 77010 Melun cedex.



Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240612-2024-107-DCEJ-AR
Date de télétransmission : 12/06/2024
Date de réception préfecture : 12/06/2024

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX
AU SEIN DU COLLEGE RENE GOSCINNY A VAIRES-SUR-MARNE
AU PROFIT DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CANOE KAYAK**

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L 213-2-2,

ENTRE :

Le Département de Seine-et-Marne, domicilié à l'Hôtel du Département 77010 MELUN Cedex

Représenté par **Jean-François PARIGI**, Président du Conseil départemental, agissant en exécution de la délibération du Conseil Départemental en date du 1^{er} juillet 2021,

Ci-après dénommé "le Département",

Le collège René Goscinny, domicilié 13 rue de la Grande Ferme – 77 360 VAIRES-SUR-MARNE

Représenté par **Monsieur Jean-François MAILLIET**, Chef d'Etablissement, agissant en exécution d'une délibération du conseil d'administration en date du 07 novembre 2023

Ci-après dénommé « le collège »,

D'UNE PART,

ET

La Fédération Française de Canoë Kayak, domiciliée Stade Nautique Olympique Route de Torcy 77360 VAIRES SUR MARNE

Représentée par **Monsieur Ludovic ROYE**, Directeur Technique National.

Ci-après dénommé « l'occupant »,

D'AUTRE PART,

PREAMBULE :

Dans le cadre de l'organisation des Jeux olympiques de 2024 la Fédération Française de Canoë Kayak a besoin d'une base de vie proche du site olympique pour la période du 8 juillet 2024 au 10 août 2024, puis d'un lieu de stockage pour la période du 10 août au 16 septembre. Dans ce cadre il est proposé de mettre à disposition une partie du collège René Goscinny à Vaires-sur-Marne à proximité. En effet, en dehors du temps scolaire, les locaux et équipements peuvent faire l'objet d'une utilisation par des tiers. Cette possibilité d'utilisation hors du temps scolaire est toutefois juridiquement encadrée et ne peut se faire sans accord préalable du Département.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :**ARTICLE 1 - OBJET**

La présente convention a pour objet de définir les modalités de mise à disposition hors temps scolaire, par le Département, des locaux visés à l'article 2 de la présente convention au profit de la Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK) pour les activités suivantes : réunion, renforcement musculaire et repos des athlètes dans les salles prévues à cet effet.

ARTICLE 2 - DESIGNATION DES LOCAUX

Les locaux mis à disposition de l'occupant au titre de la présente convention sont la propriété du Département.

2.1 – Locaux mis à disposition :

-1 bâtiment annexe comprenant un sanitaire et 6 salles de classe communicantes dont une qui permettra de stocker le mobilier scolaire.

2.2 – Equipements mis à disposition :

- Parking disposant de 48 places. Accès par badges confiés aux gestionnaires du site.

2.3 – Capacité d'accueil des locaux (nombre de personnes) : 150**2.4 – Nombre de personnes accueillies :**

ADULTES : 25 au maximum ENFANTS : Age :

ARTICLE 3 - CONDITIONS D'OCCUPATION

Périodes d'occupation :

L'occupant occupera les lieux désignés à l'article précédent de la manière suivante :

Tous les jours du 8 juillet 2024 au 10 août 2024 (selon le programme des entraînements donné par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques, qui sera dévoilé en juillet). Du 10 août au 16 septembre 2024, la FFCK a besoin de stocker son équipement car la base nautique de Vaires-sur-Marne sera indisponible. Le dit-matériel pourra être stocké soit dans un vestiaire « élèves » donnant sur la cour, soit sur une remorque qui stationnera sur le parking du collège.

L'occupant prendra en charge le déplacement du mobilier scolaire et l'installation de ses propres équipements.

Il est prévu la désignation d'un ou plusieurs gestionnaires pour le site (Mme Marie-Françoise PRIGENT (FFCK) , M. Arnaud BROGNIART (Entraîneur), M. Alban PLANCHAIS (Logisticien), M. Rémi GASPARD (Directeur de la performance), M. Audric FOUCAUD (Préparateur physique)). Ces derniers se verront confier les badges d'accès au parking, le code de l'alarme ainsi que l'accès à la loge pour le SSI.

L'occupant s'engage à utiliser les locaux conformément à sa demande et à ne pas faire occuper les locaux en tout ou partie par un autre bénéficiaire.

L'utilisation des locaux s'effectuera dans le respect de la réglementation en vigueur, de l'ordre public, de l'hygiène et des règles de sécurité.

Entretien des locaux :

A l'issue de l'utilisation, l'occupant s'assurera que les locaux mis à disposition sont nettoyés et rangés.

ARTICLE 4 - DISPOSITIONS FINANCIERES

L'occupant ne paie pas de redevance d'occupation

L'occupant s'engage à indemniser le collège pour les dégâts matériels éventuellement commis et les pertes constatées eu égard à l'inventaire du matériel mis à disposition.

L'occupant s'engage à rembourser le collège en ce qui concerne les frais de formation réglementaire SSI pour les personnes représentant l'occupant. (cf. Articles 3 et 5). Le collège devra

établir un mémoire des sommes dues sur la base de la facture du prestataire. L'occupant devra régler cette somme au collège dans un délai de 30 jours à compter de la réception du mémoire.

ARTICLE 5 - DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE

5.1 – Obligation du collègue :

Il relève qu'un contrôle périodique soit effectué sur les équipements mis à disposition.

5.2 - Obligation de l'occupant :

1) Préalablement à l'utilisation des locaux, l'occupant reconnaît :

- avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité apposées dans les locaux, ainsi que des consignes particulières données par le Principal du collège, compte tenu de la nature des activités envisagées. Il s'engage à les appliquer ;
- avoir procédé avec le Principal du collège à une visite de l'établissement, et plus particulièrement des locaux et voies d'accès qui seront effectivement utilisées ;
- avoir constaté avec le Principal du collège l'emplacement des dispositifs d'alarme, des moyens d'extinction des incendies et avoir pris connaissance des itinéraires d'évacuation et des issues de secours.
- avoir suivi la formation réglementaire du prestataire SSI (une personne formée toujours présente sur site en occupation, nombre de personnes à former défini par l'occupant cf. article 3). Le collège contactera le prestataire qui programmera une session de formation sur site.

2) Au cours de l'utilisation des locaux mis à sa disposition l'occupant s'engage :

- à en assurer le gardiennage, ainsi que celui des voies d'accès ;
- à contrôler les entrées et sorties des participants aux activités considérées ;
- à faire respecter les règles de sécurité par les participants ;
- à assurer l'encadrement des activités au moyen d'un dirigeant responsable ;
- à signaler sans délai les défauts susceptibles de causer des accidents.

3) Remise des clés à l'occupant :

OUI NON

Les clefs et moyens d'accès seront remis à l'occupant par le collège le 8 juillet 2024. Ces éléments seront restitués au collège durant la semaine du 16 septembre (rendez-vous à définir).

4) Mise sous alarme par l'occupant :

OUI NON

5) Communication du code de l'alarme à l'occupant :

OUI NON

A l'issue de la mise à disposition des locaux, la fermeture des locaux, ainsi que la mise sous alarme seront assurées par un membre de l'équipe d'encadrement de l'équipe de France Olympique (cf. article 3).

ARTICLE 6 - ASSURANCE et RESPONSABILITE

L'occupant s'engage à assurer les locaux mis à sa disposition au titre des risques locatifs liés à son activité. Il produira, sur demande du Département, une attestation d'assurance « Dommage aux biens » correspondant aux locaux, en cours de validité, ainsi qu'une attestation d'assurance « Responsabilité civile ».

L'occupant assumera l'entière responsabilité des dommages (corporels ou matériels) et nuisances éventuels découlant de ses activités sur les lieux concernés par la présente convention.

ARTICLE 7 - LITIGES

Il est expressément convenu entre les parties que tout litige susceptible de survenir dans l'application de la présente convention devra, au préalable à toute action devant la juridiction compétente, faire l'objet d'une concertation entre les parties en vue d'une solution amiable.

ARTICLE 8 - MODIFICATIONS

La présente convention pourra être modifiée à tout moment, par voie d'avenant, sous réserve de l'accord réciproque des parties.

ARTICLE 9 - RESILIATION

La présente convention peut être résiliée par l'une des parties, à tout moment moyennant un préavis de 15 jours par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 10 - DATE D'EFFET ET DUREE

La présente convention prendra effet à compter du 8 juillet 2024, pour une durée de deux mois et s'achèvera le 16 septembre 2024.

Fait à Melun, le ___ / ___ / 20__

<p>Pour le Département de Seine-et-Marne, Le Président du Conseil départemental</p> <p>Par délégation,</p>	<p>Pour la Fédération Française de Canoë Kayak,</p> <p>M. Ludovic ROYE</p>  <p>FFCK FEDERATION FRANCAISE DE CANOE KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE Stade nautique olympique d'IDF Route de Torcy 77300 VAIRES SUR MARNE</p>
<p>Pour le collège, Le Chef d'établissement :</p> <p>M. MAILLIET</p> 	

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240612-2024-109-DGS-AR
Date de télétransmission : 12/06/2024
Date de réception préfecture : 12/06/2024

DECISION REGLEMENTAIRE n° 2024/109/DGS/Direction du contrôle de gestion, de l'audit, de l'évaluation et de la Mission Europe

Objet : Demande de subvention auprès de la Région dans le cadre de son dispositif « Création d'îlots de fraîcheur ».

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n°0/05 du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétences au Président du Conseil départemental ;

CONSIDERANT le dispositif « Création d'îlots de fraîcheur » de la Région Ile de France qui accompagne techniquement et financièrement les projets de création d'îlots de fraîcheur au sein des espaces publics urbains, des cours d'établissements d'enseignement et des établissements recevant du public,

CONSIDERANT la charte Natur'EAU 77 visant à développer une stratégie partagée par tous les acteurs impliqués dans l'aménagement des territoires de la Seine-et-Marne afin d'optimiser la gestion intégrée de l'eau, de favoriser la reconquête et la préservation de la biodiversité dans les collectivités du département et d'engager une nouvelle dynamique sur les sujets tel que la désimperméabilisation des cours d'école qui permet l'adaptation au changement climatique et apporte un aspect pédagogique à toutes les strates de la population,

CONSIDERANT le dispositif départemental « Elève ton arbre » qui organise des chantiers participatifs de plantations d'arbres et de végétaux par les élèves dans leurs cours de collèges qui comporte un volet de désimperméabilisation des sols.

DECIDE

ARTICLE 1 : De solliciter une subvention auprès de la Région Ile-de-France dans le cadre de son dispositif «Création d'îlots de fraîcheur» en vue de cofinancer les travaux de désimperméabilisation et de plantations d'arbres et de végétaux dans les cours de quatre collèges seine-et-marnais en 2024.

En application de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, cet acte administratif peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun.

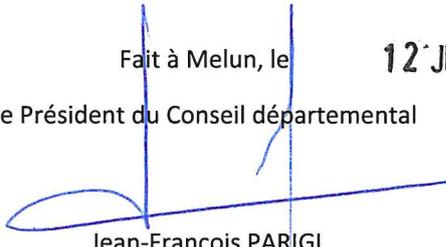
Les informations requises pour un recours gracieux sont disponibles dans les logiciels métiers et dans la base de données du Département. Les services concernés en sont les destinataires exclusifs. Elles sont destinées à l'accomplissement des missions du Département. Vous pouvez exercer vos droits conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, auprès du délégué à la protection des données du Département, par mail adressé à dpd@departement77.fr ou par courrier postal adressé au Délégué à la protection des données - Hôtel du Département CS 50377 - 77010 Melun cedex.

Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 Melun cedex | 01 64 14 77 77 | seine-et-marne.fr

ARTICLE 2 : La présente décision sera transmise au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publiée en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le 12^e JUIN 2024

Le Président du Conseil départemental



Jean-François PARIGI

En application de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, cet acte administratif peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun.

Les informations recueillies peuvent être enregistrées dans les logiciels métiers et dans la base de contact du Département. Ces données concernent en sont les destinataires exclusifs. Elles sont destinées à l'accomplissement des missions du Département. Vous pouvez exercer vos droits conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, auprès du délégué à la protection des données du Département, par mail adressé à dpd@departement77.fr ou par courrier postal adressé au Délégué à la protection des données - Hôtel du Département CS 50377 - 77010 Melun cedex.

Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 Melun cedex | 01 64 14 77 77 | seine-et-marne.fr

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240613-2024-045-DPEF-AR
Date de télétransmission : 13/06/2024
Date de réception préfecture : 13/06/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/045/DGAS/Direction de la Protection de l'Enfance et des Familles

Portant tarification journalière de l'établissement « PAO 77 AAP », géré par l'Association « La Croix Rouge », à compter du 1^{er} Juin 2024.

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002, notamment les articles L314-7 et L314-8 ;

VU le décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003, relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L321-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU l'arrêté du 14 novembre 2003, fixant les modèles de documents prévus aux articles 9,12,16,18,19,47 et 48 du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 mentionné ci-dessus ;

VU la délibération du Conseil départemental de Seine-et-Marne du 15 décembre 2022, fixant l'objectif annuel d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux en application de l'article L313-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU les documents budgétaires fournis par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement « PAO 77 AAP » ;

VU la procédure contradictoire transmise par courrier le 21 mai 2024 ;

VU l'article R314-35 du Code de l'Action Sociale et des Familles concernant la rétroactivité des tarifs et fixant la formule de calcul du tarif applicable ;

SUR proposition du Directeur général des Services et du Directeur Général Adjoint de la Solidarité ;

En application de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, cet acte administratif peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne
d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun
ou par courrier postal adressé au Délégué à la protection des données - Hôtel du Département CS 50377 - 77010 Melun cedex
ou par mail adressé à djpd@departement77.fr

ARRETE

ARTICLE 1 : Les recettes et les dépenses prévisionnelles, pour l'exercice budgétaire 2024 de l'établissement « PAO 77 AAP » sont autorisées comme suit :

	BP 2024
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	341 437 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 387 723 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	295 863 €
TOTAL CHARGES BRUTES	2 025 023,18 €
Recettes en atténuation	0 €
TOTAL CHARGES NETTES	2 025 023,18 €
Reprise de résultats	-57 576,13 €
Dépenses refusées N-2	0 €
BASE DE CALCUL DU TARIF JOURNALIER	2 082 599,32 €

ARTICLE 2 : Le présent budget intègre un résultat déficitaire de 57 576,13 €.

ARTICLE 3 : Les tarifs journaliers applicables à partir du 1^{er} juin 2024 pour l'établissement « PAO 77 AAP » sont fixés à :

- « MNA collectif »

Tarif journalier applicable au 1 ^{er} juin 2024
125,74 €
(Cent vingt-cinq euros et soixante-quatorze centimes)

- « 3A »

Tarif journalier applicable au 1 ^{er} juin 2024
318,26 €
(Trois cent dix-huit euros et vingt-six centimes)

ARTICLE 4 : Les tarifs journaliers moyens mentionnés ci-dessous entreront en vigueur au 1er janvier 2025.

- « MNA collectif »

Nombre de journées prévisionnelles 2024	Base de tarification	Tarif journalier moyen
8 784	973 457,73 €	110,82 € (Cent dix euros et quatre-vingt-deux centimes)

- « 3A »

Nombre de journées prévisionnelles 2024	Base de tarification	Tarif journalier moyen
3 587	1 109 141,59 €	309,21 € (Trois cent neuf euros et vingt et un centimes)

ARTICLE 5 : Les tarifs journaliers moyens mentionnés à l'article 4 resteront en vigueur jusqu'à la prise d'un nouvel arrêté de tarification, conformément à l'art. R. 314-35 du CASF.

ARTICLE 6 : Tout recours éventuel contre les tarifs journaliers ainsi fixés, conformément à l'article L351-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, pourra être porté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale : sis au Conseil d'État – 1, place du Palais Royal – 75001 PARIS Cedex 01, dans un délai d'un mois franc à compter de la notification du présent arrêté.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publié en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le **12 JUN 2024**

Carole VITALI
Pour le Président et par délégation,
Directrice de la Protection de l'Enfance et des Familles



Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240613-2024-047-DPEF-AR
Date de télétransmission : 13/06/2024
Date de réception préfecture : 13/06/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/047/DGAS/Direction de la Protection de l'Enfance et des Familles

Portant tarification journalière de l'établissement « Logis Formation », géré par l'Association « ADSEA 77 », à compter du 1^{er} juin 2024.

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002, notamment les articles L314-7 et L314-8 ;

VU le décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003, relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L321-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU l'arrêté du 14 novembre 2003, fixant les modèles de documents prévus aux articles 9,12,16,18,19,47 et 48 du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 mentionné ci-dessus ;

VU la délibération du Conseil départemental de Seine-et-Marne du 15 décembre 2022, fixant l'objectif annuel d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux en application de l'article L313-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU les documents budgétaires fournis par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement « Logis Formation » ;

VU la procédure contradictoire transmise par courrier le 21 mai 2024 ;

VU l'article R314-35 du Code de l'Action Sociale et des Familles concernant la rétroactivité des tarifs et fixant la formule de calcul du tarif applicable ;

SUR proposition du Directeur général des Services et du Directeur Général Adjoint de la Solidarité ;

En application de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, cet acte administratif peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

• d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
• d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun
Les informations recueillies par ces services sont destinées à l'accomplissement des missions du Département. Elles sont destinées à l'accomplissement des missions du Département, par mail adressé à dpd@departement77.fr ou par courrier postal adressé au Délégué à la protection des données - Hôtel du Département CS 50377 - 77010 Melun cedex.

ARRETE

ARTICLE 1 : Les recettes et les dépenses prévisionnelles, pour l'exercice budgétaire 2024 de l'établissement « Logis Formation » sont autorisées comme suit :

	BP 2024
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	268 200 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 283 372 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	252 926 €
TOTAL CHARGES BRUTES	1 804 498,26 €
Recettes en atténuation	40 333 €
TOTAL CHARGES NETTES	1 764 165,26 €
Reprise de résultats	-323 921,04 €
Dépenses refusées N-2	50 970,24 €
BASE DE CALCUL DU TARIF JOURNALIER	2 037 116,06 €

ARTICLE 2 : Le présent budget intègre un résultat déficitaire de 323 921,04 €.

ARTICLE 3 : Les tarifs journaliers applicables à partir du 1^{er} juin 2024 pour l'établissement « Logis Formation » sont fixés à :

- « Internat Educatif Qualifiant »

Tarif journalier applicable au 1 ^{er} juin 2024
396,04 €
(Trois cent quatre-vingt-seize euros et quatre centimes)

ARTICLE 4 : Les tarifs journaliers moyens mentionnés ci-dessous entreront en vigueur au 1er janvier 2025.

- « Internat Educatif Qualifiant »

Nombre de journées prévisionnelles 2024	Base de tarification	Tarif journalier moyen
5 124	2 037 116,06 €	397,56 € (Trois cent quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante-six centimes)

ARTICLE 5 : Les tarifs journaliers moyens mentionnés à l'article 4 resteront en vigueur jusqu'à la prise d'un nouvel arrêté de tarification, conformément à l'art. R. 314-35 du CASF.

ARTICLE 6 : Tout recours éventuel contre les tarifs journaliers ainsi fixés, conformément à l'article L351-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, pourra être porté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale : sis au Conseil d'État – 1, place du Palais Royal – 75001 PARIS Cedex 01, dans un délai d'un mois franc à compter de la notification du présent arrêté.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publié en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, **12 JUIN 2024**

Carole VITALI
Pour le Président et par délégation,
Directrice de la Protection de l'Enfance et des Familles



Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240613-2024-049-DPEF-AR
Date de télétransmission : 13/06/2024
Date de réception préfecture : 13/06/2024

Melun, le **12 JUIN 2024**

**ARRÊTÉ DGA-SOLIDARITÉ / DPEF/Service
Tarification, Contrôle et Qualité
N° 2024-EN-049**
Portant tarification journalière
De l'établissement Les Rochettes
géré par l'association ADSEA 77
à compter du 01/06/2024.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002, notamment les articles L314-7 et L314-8 ;

VU le décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003, relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L321-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU l'arrêté du 14 novembre 2003, fixant les modèles de documents prévus aux articles 9,12,16,18,19,47 et 48 du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 mentionné ci-dessus ;

VU la délibération du Conseil départemental de Seine-et-Marne du 21 décembre 2023 fixant l'objectif annuel d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux en application de l'article L313-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU les documents budgétaires fournis par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement Les Rochettes;

VU la procédure contradictoire transmise par courrier le 29 avril 2024 ;

VU l'article R314-35 du Code de l'Action Sociale et des Familles concernant la rétroactivité des tarifs et fixant la formule de calcul du tarif applicable ;

VU les observations que vous avez transmises au Département le 6 mai 2024 et la réponse à ces observations du Département concernant les propositions modificatives budgétaires de 2024 ;

SUR proposition du Directeur général des Services et du Directeur Général Adjoint de la Solidarité ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les recettes et les dépenses prévisionnelles, pour l'exercice budgétaire 2024 de l'établissement « Les Rochettes » sont autorisées comme suit :

	BP « 2024 »
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	285 629,00 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 564 680,00 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	326 172,00 €
TOTAL CHARGES BRUTES	2 176 481,00 €
Recettes en atténuation	12 000,00 €
TOTAL CHARGES NETTES	2 164 481,00 €
Reprise de résultats	-200 000,00 €
BASE DE CALCUL DU TARIF JOURNALIER	2 321 462,40 €

ARTICLE 2 :

Le tarif journalier applicable à partir du 01/06/2024 pour l'établissement Les Rochettes situé à 490 avenue E. Zola - Dammarie-les-Lys 77190, est fixé à :

- Internat

Tarif journalier applicable au 01/06/2024
220,56 €

ARTICLE 3 :

Le tarif moyen du service Internat pour l'année 2025 est fixé à :

215,75 €

Les tarifs moyens mentionnés ci-dessus entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

ARTICLE 4 : Le montant mentionné à l'article 3 restera en vigueur jusqu'à la prise d'un nouvel arrêté de tarification, conformément à l'art. R. 314-35 du CASF.

ARTICLE 5 : Tout recours éventuel contre les tarifs journaliers ainsi fixés, conformément à l'article L351-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, pourra être porté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale : sis au Conseil d'État – 1, place du Palais Royal – 75001 PARIS Cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Le Directeur général des Services et la Direction générale adjointe de la Solidarité sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Carole VITALI
Pour le Président et par délégation,
Directrice de la Protection de l'Enfance et des Familles



Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240613-2024-053-DPEF-AR
Date de télétransmission : 13/06/2024
Date de réception préfecture : 13/06/2024

Melun, le **12 JUIN 2024**

**ARRÊTÉ DGA-SOLIDARITÉ / DPEF/Service
Tarification, Contrôle et Qualité
N° 2024-EN-053**
Portant tarification par dotation globale
De l'établissement Espoir prévention 77
géré par l'association ESPOIR CFDJ

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002, notamment les articles L314-7 et L314-8 ;

VU le décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003, relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L321-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU l'arrêté du 14 novembre 2003, fixant les modèles de documents prévus aux articles 9,12,16,18,19,47 et 48 du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 mentionné ci-dessus ;

VU la délibération du Conseil départemental de Seine-et-Marne du 21 décembre 2023, fixant l'objectif annuel d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux en application de l'article L313-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU les documents budgétaires fournis par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement « Espoir prévention 77 » ;

VU la procédure contradictoire transmise par courrier le 21 mai 2024 ;

VU l'article R314-35 du Code de l'Action Sociale et des Familles concernant la rétroactivité des tarifs et fixant la formule de calcul du tarif applicable ;

SUR proposition du Directeur général des Services et du Directeur Général Adjoint de la Solidarité ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les recettes et les dépenses prévisionnelles, pour l'exercice budgétaire 2024 de l'établissement « Prévention spécialisée77 » sont autorisées comme suit :

	BP 2024
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	66 963 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	900 000 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	235 707,63 €
TOTAL CHARGES BRUTES	1 202 670,63 €
Recettes en atténuation	0,00
TOTAL CHARGES NETTES	1 202 670,63 €
Reprise de résultats	100 000 €
BASE DE CALCUL DU TARIF JOURNALIER	1 101 805,29 €

ARTICLE 2 : La dotation globale de financement arrêtée pour l'année civile 2024 applicable à l'établissement Espoir prévention 77 situé à 8 rue de la confiterie – 77120 Coulommiers est de :

1 101 805,29 €

ARTICLE 3 : Le versement du montant visé à l'article 1 du présent arrêté sera effectué par douzième. Chaque douzième s'élève à :

91 817,11 €

ARTICLE 4 : Le montant mentionné à l'article 3 restera en vigueur jusqu'à la prise d'un nouvel arrêté de tarification, conformément à l'art. R. 314-35 du CASF.

ARTICLE 5 : Tout recours éventuel contre les tarifs journaliers ainsi fixés, conformément à l'article L351-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, pourra être porté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale : sis au Conseil d'État – 1, place du Palais Royal – 75001 PARIS Cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Le Directeur général des Services et la Direction générale adjointe de la Solidarité sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Carole VITALI
Pour le Président et par délégation,
Directrice de la Protection de l'Enfance et des
Familles



Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240613-2024-054-DPEF-AR
Date de télétransmission : 13/06/2024
Date de réception préfecture : 13/06/2024

**ARRÊTÉ DGA-SOLIDARITÉ / DPEF/Service
Tarification, Contrôle et Qualité
N° 2024-EN-054**

Portant tarification journalière
De l'établissement « Village d'enfants de Cesson »
géré par la Fondation Action Enfance
à compter du 01/06/2024.

Melun, le **12 JUIN 2024**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002, notamment les articles L314-7 et L314-8 ;

VU le décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003, relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L321-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU l'arrêté du 14 novembre 2003, fixant les modèles de documents prévus aux articles 9,12,16,18,19,47 et 48 du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 mentionné ci-dessus ;

VU la délibération du Conseil départemental de Seine-et-Marne du 21 décembre 2023 fixant l'objectif annuel d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux en application de l'article L313-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU les documents budgétaires fournis par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement « Village d'enfants de Cesson » ;

VU la procédure contradictoire transmise par courrier le 03/05/2024 ;

VU l'article R314-35 du Code de l'Action Sociale et des Familles concernant la rétroactivité des tarifs et fixant la formule de calcul du tarif applicable ;

SUR proposition du Directeur général des Services et du Directeur Général Adjoint de la Solidarité ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les recettes et les dépenses prévisionnelles, pour l'exercice budgétaire 2024 de l'établissement « Village d'enfants de Cesson » sont autorisées comme suit :

	BP « 2024 »
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	421 346,17 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	2 343 274,43 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	380 761,00 €
TOTAL CHARGES BRUTES	3 145 381,60 €
Recettes en atténuation	28 099,86 €
TOTAL CHARGES NETTES	3 117 281,74 €
Reprise de résultats	-92 218,38 €
BASE DE CALCUL DU TARIF JOURNALIER	3 192 173,12 €

ARTICLE 2 :

Le tarif journalier applicable à partir du 01/06/2024 pour l'établissement « Village d'enfants de Cesson » situé à 2 avenue Charles Monier - Cesson 77240, est fixé à :

- Internat

Tarif journalier applicable au 01/06/2024
190,91 €

ARTICLE 3 :

Le tarif moyen du service Internat pour l'année 2025 est fixé à :

185,41 €

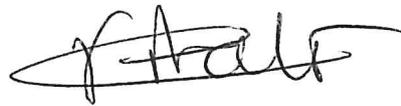
Les tarifs moyens mentionnés ci-dessus entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

ARTICLE 4 : Le montant mentionné à l'article 3 restera en vigueur jusqu'à la prise d'un nouvel arrêté de tarification, conformément à l'art. R. 314-35 du CASF.

ARTICLE 5 : Tout recours éventuel contre les tarifs journaliers ainsi fixés, conformément à l'article L351-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, pourra être porté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale : sis au Conseil d'État – 1, place du Palais Royal – 75001 PARIS Cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Le Directeur général des Services et la Direction générale adjointe de la Solidarité sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Carole VITALI
Pour le Président et par délégation,
Directrice de la Protection de l'Enfance et des Familles



Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240613-2024-055-DPEF-AR
Date de télétransmission : 13/06/2024
Date de réception préfecture : 13/06/2024

**ARRÊTÉ DGA-SOLIDARITÉ / DPEF/Service
Tarification, Contrôle et Qualité
N° 2024-EN-055**
Portant tarification journalière
De l'établissement La Boisserelle
géré par la Fondation Action Enfance
à compter du 01/06/2024.

Melun, le **12 JUIN 2024**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002, notamment les articles L314-7 et L314-8 ;

VU le décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003, relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L321-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU l'arrêté du 14 novembre 2003, fixant les modèles de documents prévus aux articles 9,12,16,18,19,47 et 48 du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 mentionné ci-dessus ;

VU la délibération du Conseil départemental de Seine-et-Marne du 21 décembre 2023 fixant l'objectif annuel d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux en application de l'article L313-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU les documents budgétaires fournis par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement La Boisserelle;

VU la procédure contradictoire transmise par courrier le 03/05/2024 ;

VU l'article R314-35 du Code de l'Action Sociale et des Familles concernant la rétroactivité des tarifs et fixant la formule de calcul du tarif applicable ;

VU les observations que vous avez transmises au Département le 17 mai 2023 et la réponse à ces observations du Département concernant les propositions modificatives budgétaires de 2024 ;

SUR proposition du Directeur général des Services et du Directeur Général Adjoint de la Solidarité ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les recettes et les dépenses prévisionnelles, pour l'exercice budgétaire 2024 de l'établissement « La Boisserelle » sont autorisées comme suit :

	BP « 2024 »
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	915 368,01 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	3 691 610,79 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	2 372 192,29 €
TOTAL CHARGES BRUTES	6 979 171,09 €
Recettes en atténuation	29 109,00 €
TOTAL CHARGES NETTES	6 950 062,09 €
Amortissements différés	229 331,87 €
Dépenses refusées CA2022	26 000 €
BASE DE CALCUL DU TARIF JOURNALIER	6 694 730,22 €

ARTICLE 2 :

Le tarif journalier applicable à partir du 01/06/2024 pour l'établissement La Boisserelle situé à Le bois Grillon - Boissettes 77350, est fixé à :

- Internat "service Adolescents"

Tarif journalier applicable au 01/06/2024
215,31 €

- Internat village Boissettes

Tarif journalier applicable au 01/06/2024
192,94 €

- Semi Autonomie SAEVA

Tarif journalier applicable au 01/06/2024
94,03 €

ARTICLE 3 :

Le tarif moyen du service Internat "service Adolescents" pour l'année 2025 est fixé à :

219,56 €

Le tarif moyen du service Internat village Boissettes pour l'année 2025 est fixé à :

190,53 €

Le tarif moyen du service Semi Autonomie SAEVA pour l'année 2025 est fixé à :

92,01 €

Les tarifs moyens mentionnés ci-dessus entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2025 .

ARTICLE 4 : Le montant mentionné à l'article 3 restera en vigueur jusqu'à la prise d'un nouvel arrêté de tarification, conformément à l'art. R. 314-35 du CASF.

ARTICLE 5 : Tout recours éventuel contre les tarifs journaliers ainsi fixés, conformément à l'article L351-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, pourra être porté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale : sis au Conseil d'État – 1, place du Palais Royal – 75001 PARIS Cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Le Directeur général des Services et la Direction générale adjointe de la Solidarité sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Carole VITALI
Pour le Président et par délégation,
Directrice de la Protection de l'Enfance et des Familles



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-127**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur la RD436A, du PR 0+748 au PR 2+490 sur le territoire des communes de Mareuil-les-Meaux, Nanteuil-les-Meaux et de Quincy-Voisins.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

Vu le code de la route,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),

Vu le dossier d'exploitation,

Vu la demande d'avis au maire de Mareuil-les-Meaux en date du 23/05/2024,

Vu la demande d'avis au maire de Nanteuil-les-Meaux en date du 23/05/2024,

Vu l'avis du maire de Quincy-Voisins en date du 24/05/2024,

Vu l'avis de la DiRIF en date du 24/05/2024,

Vu la demande d'avis à la Brigade de Gendarmerie d'Esblly en date du 23/05/2024,

Vu l'avis du commissariat de police de Meaux en date du 24/05/2024,

Vu l'arrêté DRH n° 2022-00150 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Madame Claire BONNIN,

CONSIDERANT que les travaux d'application d'un enduit superficiel d'usure sur la RD 436A, du PR 0+748 au PR 2+490 sur le territoire des communes de Mareuil-les-Meaux, Nanteuil-les-Meaux et de Quincy-Voisins nécessitent de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et des agents exécutant les travaux.

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETE**Article 1^{er}**

Du 05 juin 2024 au 26 juin 2024 inclus, la circulation est réglementée sur la RD 436A, du PR 0+748 au PR 2+490, sur le territoire des communes de Mareuil-les-Meaux, Nanteuil-les-Meaux et de Quincy-Voisins.

Les mesures de restriction à la circulation s'appliquent en permanence sauf mention spécifique dans l'article 2.

Article 2

Les mesures d'exploitation mises en place, dans les deux sens de circulation, sont les suivantes :

- **Phase 1 : 1 journée de 08h00 à 18h00 (dans la période du 05 juin 2024 au 26 juin 2024 inclus, avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier) :**
 - La circulation est interdite sur la RD 436A, du PR 0+748 au PR 2+490,
 - Une déviation est mise en place via les RD 360, bretelle A140 et RD 228.

- **Phase 2 : durant la période du 05 juin 2024 au 26 juin 2024 inclus, en permanence :**
 - Après le gravillonnage et pendant la durée d'absence de marquage, la vitesse est limitée à 50 km/h et les dépassements sont interdits.
 - Après la réalisation du marquage, la vitesse est limitée à 50 km/h et les dépassements sont autorisés.
 - Une période transitoire avec une vitesse limitée à 70 km/h, avec ou sans dépassements autorisés peut-être mis en place en fonction des rejets de gravillons.

La signalisation temporaire (AK4, AK22, B14, B3...) est maintenue jusqu'à la fin des travaux de marquage au sol et de balayage de l'excédent de gravillons.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des travaux sont à la charge du Département de Seine-et-Marne, représenté par le centre routier de Villenoy, joignable au 01.64.10.61.10.

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités des sections concernées du RD 436A.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-préfet de Meaux,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Meaux-Villenoy,
- le Maire de Mareuil-les-Meaux,
- le Maire de Nanteuil-les-Meaux,
- le Maire de Quincy-Voisins,
- la DIRIF,
- le Directeur Interdépartemental de la Police Nationale,
- le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur Départemental des territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Villenoy, le 03 juin 2024
Pour le Président et par délégation,
La responsable de l'agence routière départementale



Claire BONNIN

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-132**

Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 10, du PR 25+700 au PR 26+590, sur le territoire des communes de Jossigny, Montévrain, Chanteloup-en-Brie, Bussy-Saint-Georges.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

- Vu** le code de la route,
- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,
- Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- Vu** l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),
- Vu** Le dossier d'exploitation,
- Vu** l'arrêté 2024-068 du maire de Chanteloup-en-Brie en date du 04/06/2024,
- Vu** l'avis du maire de Bussy-Saint-Georges en date du 29/05/2024,
- Vu** l'avis du maire de Jossigny en date du 06/05/2024,
- Vu** l'avis du maire de Montévrain en date du 06/06/2024,
- Vu** l'avis du Commissariat de Police de Chessy en date du 29/05/2024,
- Vu** l'arrêté n° 2022-00150 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Madame Claire BONNIN,

CONSIDERANT que la pose du réseau chaleur sur le territoire des communes de Jossigny, Montévrain, Chanteloup-en-Brie, Bussy-Saint-Georges nécessite de prendre des mesures temporaires de restriction de la circulation sur la RD 10, du PR 25+700 au 26+590, afin d'assurer la sécurité des agents exécutant les travaux et des usagers de la route,

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETE**Article 1^{er}**

Du 11/06/2024 au 31/07/2024, la circulation est réglementée sur la RD 10, du PR 25+700 au PR 26+590 sur le territoire des communes de Jossigny, Montévrain, Chanteloup-en-Brie, Bussy-Saint-Georges.

Les sections situées en agglomération feront l'objet d'un arrêté communal.

Les mesures de restriction à la circulation s'appliquent en permanence.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place sont les suivantes :

- La circulation est interdite sur la RD 10 dans le sens des PR croissant (JOSSIGNY > CONCHES SUR GONDOIRE) à partir du giratoire RD 10 (PR 25+700), RD 1344a (PR 0+000).
- Un itinéraire de déviation est mis en place via les RD 1344a, RD 231, RD 5.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des restrictions est à la charge de l'entreprise Eiffage Energie Systèmes, représenté par Monsieur CHAMAILLARD, joignable au 06.63.67.03.34.

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités de la section concernée de la RD 10.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-préfet de Torcy,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Meaux-Villenois,
- le Maire de Bussy-saint-Georges
- le Maire de Chanteloup-en-Brie
- le Maire de Jossigny
- le Maire de Montévrain
- le Représentant en charge de la mise en place et du maintien de la signalisation pendant toute la durée des travaux
- le Directeur interdépartemental de la Police Nationale

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs> , dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur Départemental des territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Villenoy, le 10/06/2024
Pour le Président et par délégation,
La responsable de l'agence routière départementale



Claire BONNIN

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-136**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur la RD 75A, du PR 3+0326 au PR 6+0452, sur le territoire des communes de Bannost-Villegagnon et Chenoise-Cucharmoy.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

Vu le code de la route,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),

Vu le dossier d'exploitation,

Vu l'avis du maire de Bannost-Villegagnon en date du 17/05/2024,

Vu l'avis du maire de Chenoise-Cucharmoy en date du 17/05/2024,

Vu l'avis de la société LACROIX SAVAC en date du 21/05/2024,

Vu la demande d'avis à la Brigade de gendarmerie de Provins en date du 17/05/2024,

Vu l'arrêté DRH n° 2022-00153 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Michaël MENDES,

CONSIDERANT que les travaux de mise en œuvre d'un enduit superficiel d'usure sur la RD 75A, du PR 3+0326 au PR 6+0452, sur le territoire des communes de Bannost-Villegagnon et Chenoise-Cucharmoy, nécessitent de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation, afin de sécuriser les usagers de la route et les agents exécutant les travaux,

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Du 11 juin au 25 juillet 2024 inclus, la circulation est réglementée sur la RD 75A, du PR 3+0326 au PR 6+0452, sur le territoire des communes de Bannost-Villegagnon et Chenoise-Cucharmoy.

Les mesures de restriction à la circulation s'appliquent en permanence de sauf mention spécifique dans l'article 2.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place dans les deux sens de circulation sont les suivantes :

- **Phase 1** : une journée de 8h00 à 17h00 (envisagée le 25 juin 2024 avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier) :
 - La circulation est interdite sur la RD 75A du PR 3+0326 au PR 6+0452,
 - Une déviation est mise en place via les RD 75, 231 et 90.

- **Phase 2** : période du 11 juin au 25 juillet 2024 inclus, en permanences :

- Après le gravillonnage et pendant la durée d'absence de marquage, la vitesse est limitée à 70 km/h et les dépassements sont interdits. La vitesse peut être abaissée à 50 km/h dans les zones jugées à risque.
- Après la réalisation du marquage, la vitesse est limitée à 70 km/h et les dépassements sont autorisés.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des travaux sont à la charge du Département de Seine-et-Marne, représenté par le Centre Routier de Provins, joignable au 01.64.10.61.10.

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités de la section concernée de la RD 75A.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-Préfet de Provins,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Provins,
- le Maire de Bannost-Villegagnon,
- le Maire de Chenoise-Cucharmoy,
- le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur départemental des Territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à PROVINS, le 4 juin 2024

Pour le Président et par délégation,
Le Responsable de l'agence routière départementale de Provins


Michaël MENDES

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-137**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur la RD 71e, du PR 3+0568 au PR 8+0184, sur le territoire des communes de Champcenest et Les Marêts.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

- Vu** le code de la route,
- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,
- Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- Vu** l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),
- Vu** le dossier d'exploitation,
- Vu** la demande d'avis au maire d'Augers-en-Brie en date du 17/05/2024,
- Vu** l'avis du maire de Champcenest en date du 21/05/2024,
- Vu** l'avis du maire de Courchamp en date du 21/05/2024,
- Vu** la demande d'avis au maire de Rupéreau en date du 17/05/2024,
- Vu** la demande d'avis au maire des Marêts en date du 17/05/2024,
- Vu** l'avis de la société LACROIX SAVAC en date du 21/05/2024,
- Vu** la demande d'avis à la Brigade de gendarmerie de Provins en date du 17/05/2024,
- Vu** l'arrêté DRH n° 2022-00153 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Michaël MENDES,

CONSIDERANT que les travaux de mise en œuvre d'un enduit superficiel d'usure sur la RD 71e, du PR 3+0568 au PR 8+0184, sur le territoire des communes de Champcenest et Les Marêts, nécessitent de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation, afin de sécuriser les usagers de la route et les agents exécutant les travaux,

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Du 12 juin au 26 juillet 2024 inclus, la circulation est réglementée sur la RD 71e, du PR 3+0568 au PR 8+0184, sur le territoire des communes de Champcenest et Les Marêts.

Les mesures de restriction à la circulation s'appliquent en permanence de sauf mention spécifique dans l'article 2.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place dans les deux sens de circulation sont les suivantes :

– **Phase 1 : une journée de 8h00 à 17h00 (envisagée le 26 juin 2024 avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier) :**

- La circulation est interdite sur la RD 71e du PR 3+0568 au PR 8+0184,
- Une déviation est mise en place via les RD 71, 12 et 204.

- **Phase 2 : période du 12 juin au 26 juillet 2024 inclus, en permanences :**

- Après le gravillonnage et pendant la durée d'absence de marquage, la vitesse est limitée à 70 km/h et les dépassements sont interdits. La vitesse peut être abaissée à 50 km/h dans les zones jugées à risque.
- Après la réalisation du marquage, la vitesse est limitée à 70 km/h et les dépassements sont autorisés.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des travaux sont à la charge du Département de Seine-et-Marne, représenté par le Centre Routier de Provins, joignable au 01.64.10.61.10.

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités de la section concernée de la RD 71e.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-Préfet de Provins,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Provins,
- le Maire d'Augers-en-Brie,
- le Maire de Champcenest,
- le Maire de Courchamp,
- le Maire de Rupéreau,
- le Maire des Marêts
- le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur départemental des Territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

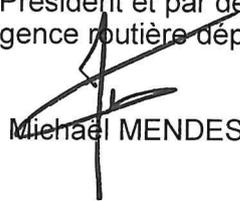
Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à PROVINS, le 4 juin 2024

Pour le Président et par délégation,
Le Responsable de l'agence routière départementale de Provins


Michael MENDES

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-138**

Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 71a, du PR 0+0010 au PR 3+0521, sur le territoire des communes de Champcenest, Les Marêts et Rupéreau.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

- Vu** le code de la route,
- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,
- Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- Vu** l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),
- Vu** le dossier d'exploitation,
- Vu** la demande d'avis au maire d'Augers-en-Brie en date du 17/05/2024,
- Vu** la demande d'avis au maire de Champcenest en date du 17/05/2024,
- Vu** l'avis du maire de Rupéreau en date du 22/05/2024,
- Vu** l'avis du maire des Marêts en date du 22/05/2024,
- Vu** l'avis de la société LACROIX SAVAC en date du 21/05/2024,
- Vu** la demande d'avis à la Brigade de gendarmerie de Provins en date du 17/05/2024,
- Vu** l'arrêté DRH n° 2022-00153 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Michaël MENDES,

CONSIDERANT que les travaux de mise en œuvre d'un enduit superficiel d'usure sur la RD 71a, du PR 0+0010 au PR 3+0521, sur le territoire des communes de Champcenest, Les Marêts et Rupéreau, nécessitent de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation, afin de sécuriser les usagers de la route et les agents exécutant les travaux,

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Du 13 juin au 27 juillet 2024 inclus, la circulation est réglementée sur la RD 71a, du PR 0+0010 au PR 3+0521, sur le territoire des communes de Champcenest, Les Marêts et Rupéreau.

Les mesures de restriction à la circulation s'appliquent en permanence de sauf mention spécifique dans l'article 2.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place dans les deux sens de circulation sont les suivantes :

- **Phase 1 : une journée de 8h00 à 17h00 (envisagée le 27 juin 2024 avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier) :**
 - o La circulation est interdite sur la RD 71a du PR 0+0010 au PR 3+0521,
 - o Une déviation est mise en place via les RD 71 et 71e.

- **Phase 2 : période du 13 juin au 27 juillet 2024 inclus, en permanences :**
 - o Après le gravillonnage et pendant la durée d'absence de marquage, la vitesse est limitée à 70 km/h et les dépassements sont interdits. La vitesse peut être abaissée à 50 km/h dans les zones jugées à risque.
 - o Après la réalisation du marquage, la vitesse est limitée à 70 km/h et les dépassements sont autorisés.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des travaux sont à la charge du Département de Seine-et-Marne, représenté par le Centre Routier de Provins, joignable au 01.64.10.61.10.

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités de la section concernée de la RD 71a.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-Préfet de Provins,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Provins,
- le Maire d'Augers-en-Brie,
- le Maire de Champcenest,
- le Maire de Courchamp,
- le Maire de Rupéreau,
- le Maire des Marêts
- le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur départemental des Territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

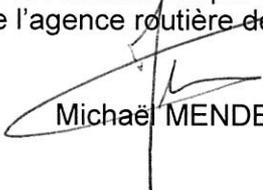
Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à PROVINS, le 4 juin 2024

Pour le Président et par délégation,
Le Responsable de l'agence routière départementale de Provins


Michaël MENDES

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-142**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur la RD 112e, du PR 0+0000 au PR 1+0807, sur le territoire de la commune de Voinsles.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

- Vu** le code de la route,
- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,
- Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- Vu** l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),
- Vu** le dossier d'exploitation,
- Vu** l'avis du maire de Lumigny-Nesles-Ormeaux en date du 15/05/2024,
- Vu** l'avis du maire de Plessis-Feux-Aussoux en date du 16/05/2024,
- Vu** la demande d'avis au maire de Voinsles en date du 15/05/2024,
- Vu** la demande d'avis à la Brigade de gendarmerie de Rozay-en-Brie en date du 15/05/2024,
- Vu** l'arrêté DRH n° 2022-00153 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Michaël MENDES,

CONSIDERANT que les travaux de mise en œuvre d'un enduit superficiel d'usure sur la RD 112e, du PR 0+0000 au PR 1+0807, sur le territoire de la commune de Voinsles, nécessitent de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation, afin de sécuriser les usagers de la route et les agents exécutant les travaux,

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Du 10 juin au 2 août 2024 inclus, la circulation est réglementée sur la RD 112e, du PR 0+0000 au PR 1+0807, sur le territoire de la commune de Voinsles.

Les mesures de restriction à la circulation s'appliquent en permanence de sauf mention spécifique dans l'article 2.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place sont les suivantes :

- **Phase 1** : une journée de 9h00 à 17h00 (envisagée le 26 juin 2024 avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier) :
 - o La circulation interdite sur la RD 112e du PR 0+0000 au PR 0+2030,

- Deux déviations sont mises en œuvre :
 - ✓ Sens RD1004 vers Voinsles via les RD 1004, C16 de la RD201 et RD 112e.
 - ✓ Sens Voinsles vers RD1004 via C16 de la RD112e, RD201, 201a et 1004.
- **Phase 2 : une journée de 9h00 à 17h00 (envisagée le 26 juin 2024 avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier) :**
 - La circulation interdite sur la RD 112e du PR 1+0000 au PR 1+0807,
 - Une déviation est mise en œuvre dans les deux sens de la circulation via les RD 112e, 231, 112, 201, C16 de la RD201 et RD112e.
- **Phase 3 : période du 10 juin au 2 août 2024 inclus, en permanences :**
 - Après le gravillonnage et pendant la durée d'absence de marquage, la vitesse est limitée à 70 km/h et les dépassements sont interdits. La vitesse peut être abaissée à 50 km/h dans les zones jugées à risque.
 - Après la réalisation du marquage, la vitesse est limitée à 70 km/h et les dépassements sont autorisés.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des travaux sont à la charge du Département de Seine-et-Marne, représenté par le Centre Routier de Provins, joignable au 01.64.10.61.10.

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités de la section concernée de la RD 112e.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-Préfet de Provins,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Provins,
- le Maire de Lumigny-Nesles-Ormeaux,
- le Maire de Plessis-Feux-Aussoux,
- le Maire de Voinsles,
- le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur départemental des Territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à PROVINS, le 30 mai 2024

Pour le Président et par délégation,
Le Responsable de l'agence routière départementale de Provins



Michaël MENDES

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-143**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur la RD 405, du PR 5+0150 au PR 8+0650, sur le territoire des communes de Congis-sur-Thérouanne et Le Plessis-Placy.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

- Vu** le code de la route,
- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,
- Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- Vu** l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),
- Vu** le dossier d'exploitation,
- Vu** l'avis du maire de Congis-sur-Thérouanne en date du 31/05/2024,
- Vu** la demande d'avis au maire de Lizy-sur-Ourcq en date du 29/05/2024,
- Vu** la demande d'avis au maire de Le Plessis-Placy en date du 29/05/2024,
- Vu** l'avis du maire de Varreddes en date du 05/06/2024,
- Vu** la demande d'avis au maire de Poincy en date du 29/05/2024,
- Vu** la demande d'avis au maire de Chambry en date du 29/05/2024,
- Vu** la demande d'avis au maire de Crégy-les-Meaux en date du 29/05/2024,
- Vu** la demande d'avis au maire de Meaux en date du 29/05/2024,
- Vu** l'avis du maire de Penchard en date du 05/06/2024,
- Vu** l'avis du maire de Barcy en date du 30/05/2024,
- Vu** l'avis du maire d'Etrépilly en date du 30/05/2024,
- Vu** l'avis du maire de Trocy en Multien en date du 31/05/2024,
- Vu** la demande d'avis à la Brigade de Gendarmerie de Saint-Soupplets en date du 29/05/2024,
- Vu** l'avis de la Brigade de Gendarmerie de Lizy-sur-Ourcq en date du 31/05/2024,
- Vu** l'avis du commissariat de police de Meaux en date du 29/05/2024,
- Vu** l'arrêté DRH n° 2022-00150 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Madame Claire BONNIN,

CONSIDERANT que les travaux d'application d'un enduit superficiel d'usure sur la RD 405, du PR 5+0150 au PR 8+0650, sur le territoire des communes de Congis-sur-Thérouanne et Le Plessis-Placy, nécessitent de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et des agents exécutant les travaux.

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETE

Article 1^{er}

Du 17 juin 2024 au 02 aout 2024 inclus, la circulation est réglementée sur la RD 405, du PR 5+0150 au PR 8+0650, sur le territoire des communes de Congis-sur-Thérouanne et Le Plessis-Placy.

Les mesures de restriction à la circulation s'appliquent en permanence sauf mention spécifique dans l'article 2.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place, dans les deux sens de circulation, sont les suivantes :

- **Phase 1a : RD 405, du PR 8+0650 au PR 6+0356 : 2 journées de 08h00 à 18h00, dans la période du 17 juin 2024 au 05 juillet 2024 inclus, avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier :**
 - La circulation est interdite sur la RD 405, du PR 8+0650 au PR 6+0356,
 - Une déviation est mise en place via les RD 405, RD 38 et RD 401.

- **Phase 1b : RD 405, du PR 6+0356 au PR 5+0150 : 1 journée de 08h00 à 18h00, dans la période du 17 juin 2024 au 05 juillet 2024 inclus, avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier :**
 - La circulation est interdite sur la RD 405, du PR 6+0356 au PR 5+0150,
 - Une déviation est mise en place via les RD 147 et RD 401.

- **Phase 2 (après travaux de chaque phase 1 lors de la réouverture à la circulation) : dans la période du 17 juin 2024 au 02 aout 2024 inclus, en permanence :**
 - Après le gravillonnage et pendant la durée d'absence de marquage, la vitesse est limitée à 50 km/h et les dépassements sont interdits.
 - Après la réalisation du marquage, la vitesse est limitée à 50 km/h et les dépassements sont autorisés.
 - Une période transitoire avec une vitesse limitée à 70 km/h, avec ou sans dépassements autorisés peut-être mis en place en fonction des rejets de gravillons.

La signalisation temporaire (AK4, AK22, B14, B3...) est maintenue jusqu'à la fin des travaux de marquage au sol et de balayage de l'excédent de gravillons.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des travaux sont à la charge du Département de Seine-et-Marne, représenté par le centre routier de Villenoy, joignable au 01.64.10.61.10.

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités des sections concernées du RD 405.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-préfet de Meaux,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Meaux-Villenoy,
- le Maire de Congis-sur-Thérouanne,
- le Maire de Lizy-sur-Ourcq,
- le Maire de Le Plessis-Placy,
- le Maire de Varreddes,
- le Maire de Poincy,
- le Maire de Chambry,
- le Maire de Cregy-les-Meaux,
- le Maire de Meaux,
- le Maire de Penchard,
- le Maire de Barcy,
- la Maire d'Etrepilly,
- le Maire de Trocy-en-Multien,
- le Directeur Interdépartemental de la Sécurité Publique,
- le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs> , dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur Départemental des territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Villenoy, le 06 juin 2024
Pour le Président et par délégation,
La responsable de l'agence routière départementale



Claire BONNIN

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-145**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur la RD 215, du PR 0+0000 au PR 2+0704, sur le territoire des communes de Maincy et Moisenay.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

- Vu** le code de la route,
- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,
- Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- Vu** l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),
- Vu** le dossier d'exploitation,
- Vu** la demande d'avis à la Mairie de Maincy en date du 21/05/2024
- Vu** la demande d'avis à la Mairie de Moisenay en date du 21/05/2024
- Vu** la demande d'avis à la Mairie de Rubelles en date du 21/05/2024
- Vu** la demande d'avis à la Mairie de Saint-Germain-Laxis en date du 21/05/2024
- Vu** l'avis du commissariat de Police de Melun en date du 21/05/2024
- Vu** l'avis de la Brigade de Gendarmerie du Châtelet-en-Brie en date 21/05/2024
- Vu** l'arrêté DRH n° 2022-00151 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Frédéric PICOT,

CONSIDERANT que l'organisation d'un mariage au Château de Vaux-le-Vicomte nécessite de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation sur la RD 215, du PR 0+0000 au PR 2+0704, sur le territoire des communes de Maincy et Moisenay, afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et des participants.

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRÊTEArticle 1^{er}

Le 7 juin 2024 à partir de 06h00 jusqu'au 8 juin 2024 à 06h00, la circulation est réglementée sur la RD 215, du PR 0+0000 au PR 2+0704, sur le territoire des communes de Maincy et Moisenay

Article 2

Les mesures de restriction à la circulation mises en place sont les suivantes :

- La circulation est interdite sur la RD 215, du PR 0+0000 au PR 2+0290.
- Un itinéraire de déviation est mise en place via les RD 636 et 126, dans les deux sens de circulation.
- L'accès au Château est autorisé, en venant de Moisenay, du PR 2+0290 au PR 1+0150, uniquement aux forces de police et de secours ainsi qu'aux personnels et visiteurs du Château de Vaux-le-Vicomte.
- La vitesse est limitée à 70 km/h sur la RD 215, du PR 2+0704 au PR 2+0290, dans les deux sens de circulation.
- La vitesse est limitée à 50 km/h sur la RD 215, du PR 1+0000 au PR 1+0500 puis à 30 km/h au droit du Château et jusqu'au PR 2+0290, dans les deux sens de circulation.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des travaux sont à la charge de l'organisateur ALEJANDRA POUPEL EVENTS, représenté par Madame Magali VIGUERAS, joignable au 06.70.28.73.63.

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités des sections concernées de la RD 215.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Préfet de Seine et Marne,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Melun Vert-Saint-Denis,
- le Maire de Maincy,
- le Maire de Moisenay,
- le Maire de Rubelles
- le Maire de Saint Germain-Laxis
- le Directeur Interdépartemental de la Police nationale,
- le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale,
- le Représentant en charge de la mise en place et du maintien de la signalisation,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur départemental des Territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à VERT-SAINT-DENIS, le 30/05/2024
Pour le Président et par délégation,
Le Chef d'Agence



Frédéric PICOT

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-147**

Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 96, du PR 13+0064 au PR 15+0300, sur le territoire des communes de Neufmoutiers-en-Brie et Les Chapelles Bourbons.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

Vu le code de la route,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),

Vu la demande d'arrêté spécifique par Barjac Production,

Vu la demande d'avis à la Mairie de Neufmoutiers-en-Brie en date du 21/05/2024,

Vu la demande d'avis à la Mairie de Les Chapelles Bourbons en date du 21/05/2024,

Vu la demande au commissariat de Police de Moissy-Cramayel en date du 21/05/2024,

Vu l'arrêté DRH n° 2022-00151 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Frédéric Picot,

CONSIDERANT que l'organisation du tournage d'un film « Made in France », sur le territoire des communes de Neufmoutiers-en-Brie et Les Chapelles Bourbons, nécessite de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation sur la RD 96, du PR 13+0064 au PR 15+0300, afin d'assurer la sécurité des organisateurs et des usagers de la route.

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Le 14 juin 2024 et le 17 juin 2024, ou le 18 juin 2024 entre 9h00 à 18h00, la circulation est réglementée sur RD 96, du PR 13+0064 au PR 15+0300, sur le territoire des communes de Neufmoutiers-en-Brie et Les Chapelles Bourbons.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place, dans les deux sens de circulation, sont les suivantes :

- La circulation est réglementée par alternat par piquet K10 par séquence de 4 minutes sur la RD 96, du PR 13+0064 au PR 15+0300,

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des restrictions sont à la charge de la société de tournage Barjac Production, représentée par Monsieur Christophe MASSON, joignable au 06.37.77.85.30.

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités de la section concernée de la RD 96.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Préfet de Seine-et-Marne,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Melun Vert-Saint-Denis,
- le Maire de Neufmoutiers-en-Brie,
- le Maire de Les Chapelles Bourbons,
- le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale,
- le Représentant de l'association en charge de la mise en place et du maintien de la signalisation pendant toute la durée de la course,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

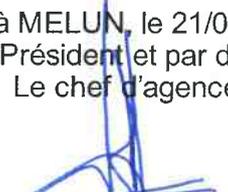
- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur Départemental des territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à MELUN, le 21/05/2021
Pour le Président et par délégation,
Le chef d'agence


Frédéric PICOT

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-148**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur la RD97, du PR 7+913 au PR 9+831 sur le territoire des communes de Barcy et de Chambry.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

Vu le code de la route,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),

Vu le dossier d'exploitation,

Vu la demande du maire de Barcy en date du 4/06/2024,

Vu l'avis du maire de Chambry en date du 04/06/2024,

Vu l'avis de la Brigade de Gendarmerie de Saint Souplets en date du 05/06/2024,

Vu l'arrêté DRH n° 2022-00150 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Madame Claire BONNIN,

CONSIDERANT que la manifestation dans le cadre du centenaire sur la RD 97, du PR 7+913 au PR 9+831 sur le territoire des communes de Barcy et Chambry nécessite de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et des participants à la commémoration.

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETE**Article 1^{er}**

Le 9 juin 2024, la circulation est réglementée sur la RD 97, du PR 7+913 au PR 9+831, sur le territoire des communes de Barcy et Chambry.

Les mesures de restriction à la circulation s'appliquent de 8 h 00 à 13 h00.

Article 2

Les mesures d'exploitation mises en place, dans les deux sens de circulation, sont les suivantes :

- La circulation est interdite sur la RD 97, du PR 7+913 au PR 9+831,
- Une déviation est mise en place via les RD 140 et RD38.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des restrictions sont à la charge de la commune de Barcy, représenté par M. Le Maire, joignable au 06 23 92 37 28.

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités des sections concernées de la RD 97.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-préfet de Meaux,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Meaux-Villenoy,
- le Maire de Barcy,
- le Maire de Chambry,
- le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,
- le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs> , dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur Départemental des territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Villenoy, le 06 juin 2024
Pour le Président et par délégation,
La responsable de l'agence routière départementale



Claire BONNIN

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-149**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur la RD 18 du PR 15+670 au PR 19+696 et sur la RD62 du PR 17+100 au PR 19+305 sur le territoire des communes de Vimpelles, Paroy et Les Ormes-Sur-Voulzie.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

- Vu** le code de la route,
- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,
- Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- Vu** l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),
- Vu** le dossier d'exploitation,
- Vu** l'avis du Maire de Luisetaines en date du 27/05/2024,
- Vu** l'avis du Maire de Vimpelles en date du 28/05/2024,
- Vu** l'avis du Maire de Paroy en date du 30/05/2024,
- Vu** l'avis du Maire de Les Ormes-sur-Voulzie en date du 27/05/2024,
- Vu** l'avis du Maire de St Sauveur les Bray en date du 28/05/2024,
- Vu** l'avis du Maire de Mouy-sur-Seine en date du 27/05/2024,
- Vu** l'avis de la Brigade de Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly en date du 27/05/2024,
- Vu** l'arrêté DRH n° 2022-00153 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Michaël MENDES,

CONSIDERANT que les travaux de pose d'une ligne électrique et d'un pylône sur la RD 18 sur le territoire de la commune des Ormes-sur-Voulzie nécessitent de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation sur la RD18 du PR 15+670 au PR 19+696 et sur la RD62 du PR 17+100 au PR 19+305 sur le territoire des communes de Vimpelles, Paroy et Les Ormes-Sur-Voulzie, afin de sécuriser les usagers de la route et les agents exécutant les travaux,

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Du 19 au 21 juin 2024 inclus, la circulation est réglementée sur la RD18 du PR 15+670 au PR 19+696 et sur la RD62 du PR 17+100 au PR 19+305 sur le territoire des communes de Vimpelles, Paroy et Les Ormes-Sur-Voulzie.

Les mesures de restriction à la circulation s'appliquent de 8h30 à 17h00

Article 2

Les mesures de restriction mises en place dans les deux sens de circulation, sont les suivantes :

- la circulation est interdite sur la RD18 du PR 15+670 jusqu'au PR 19+696 et sur la RD62 du PR 17+100 au PR 19+305,
- déviations mises en œuvre :
 - Pour la RD18, via les RD 213 et 412 ;
 - Pour la RD62, via les RD403 et 209.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des travaux sont à la charge du Département de Seine-et-Marne, représenté par le Centre routier de Bray-sur-Seine et la permanence joignable au 01.64.10.61.10.

Responsable travaux Monsieur GOIS-MORAIS, joignable au 06.61.38.38.08

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités des sections concernées des RD 18 et 62.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-Préfet de Provins,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Provins,
- le Maire de Luisetaines,
- le Maire de Vimpelles,
- le Maire de Paroy
- le Maire de Les Ormes-sur-Voulzie,
- le Maire de St Sauveur-les-Bray,
- le Maire de Mouy-sur-Seine,
- le Commandant du Groupement de la Gendarmerie Départementale,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur départemental des Territoires, unité mobilité, déplacements, transports,

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Provins, le 5 juin 2024

Pour le Président et par délégation,
Le Responsable de l'agence routière départementale de Provins



Michaël MENDES

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-150**

Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 29 du PR 7+0213 au PR 11+0890, sur le territoire de la commune de La Chapelle-Rablais.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

- Vu** le code de la route,
- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,
- Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- Vu** l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),
- Vu** le dossier d'exploitation,
- Vu** la demande d'avis du maire de La Chapelle-Rablais en date du 23/05/2024,
- Vu** l'avis du maire de Fontenailles en date du 28/05/2024,
- Vu** l'avis de la Brigade de Gendarmerie de Nangis en date du 26/05/2024,
- Vu** l'avis de la Brigade de Gendarmerie de Mormant en date du 27/05/2024,

- Vu** l'arrêté DRH n° 2022-00153 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Michaël MENDES,

CONSIDERANT que les travaux de réfection de la chaussée et de ses abords sur la RD 29, du PR 7+0213 au PR 11+0890 sur le territoire de la commune de La Chapelles-Rablais nécessitent de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation, afin de sécuriser les usagers de la route et les agents exécutant les travaux,

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Du 10 juin 2024 au 31 août 2024 inclus, la circulation est réglementée sur la RD 29, du PR 7+0213 au PR 11+0890 sur le territoire de la commune de La Chapelles-Rablais.

Les mesures de restriction à la circulation s'appliquent en permanence sauf mention spécifique

Article 2 :

Les mesures de restriction mises en place dans les deux sens de la circulation sont les suivantes :

Phase 1 : dix journées entre le 10 juin et 12 juillet (envisagées du 11 au 18 juin puis du 2 au 5 juillet 2024), avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier).

Phase 2 : quatre journées entre le 17 juin au 12 juillet 2024 (envisagées du 26 juin au 1^{er} juillet), avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier).

Phase 3 : deux journées à partir du 15 juillet (envisagées du 1^{er} au 2 août 2024), avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier).

- La circulation est interdite sur la RD29,
- Trois déviations sont mises en œuvre en fonction de l'avancée des travaux :
 - via les RD 12 et 67,
 - via la RD 12 et la voirie communale Rue de la Mare à la Cane,
 - via les RD 213 et 56.

Durant la période du 10 juin au 31 août 2024

- Pendant la durée d'absence de marquage, la vitesse est limitée à 70 km/h et les dépassements sont interdits.

La signalisation temporaire (AK14, AK22, B14, B3,...) est maintenue jusqu'à la fin des travaux de marquage au sol.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des travaux sont à la charge du Département de Seine-et-Marne, représenté par le Centre routier de Nangis, joignable au 01.64.10.61.10

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités de la section concernée de la RD 67.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-Préfet de Provins,
- le Directeur des Routes,
- le Directeur de la DIRIF
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Provins,
- le Maire de La Chapelle-Rablais,
- le Maire de Fontenailles,
- le Commandant du Groupement de la Gendarmerie Départementale,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie et adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs.

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur départemental des Territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Provins, le 5 juin 2024

Pour le Président et par délégation,
Le Responsable de l'agence routière départementale de Provins



Michaël MENDES

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-151**

Arrêté spécifique réglant temporairement la circulation sur la RD 55, du PR 35+0812 au PR 44+0435, sur le territoire des communes de Saint-Hilliers, Champcenest, Bezalles et Béton-Bazoches.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

- Vu** le code de la route,
- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,
- Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- Vu** l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),
- Vu** le dossier d'exploitation,
- Vu** la demande d'avis du maire de St Hilliers en date du 05/06/2024,
- Vu** la demande d'avis du maire de Champcenest en date du 05/06/2024,
- Vu** l'avis du maire de Bezalles en date du 05/06/2024,
- Vu** l'avis du maire de Béton-Bazoches en date du 06/06/2024,
- Vu** l'avis du maire de Bannost-Villegagnon en date du 10/06/2024,
- Vu** l'avis du maire de Boisdon en date du 07/06/2024,
- Vu** l'avis du maire de Frétoy-le-Moutiers en date du 09/06/2024,
- Vu** la demande d'avis du maire de Chenoise-Cucharmoy en date du 05/06/2024,
- Vu** la demande d'avis à la Brigade de Gendarmerie de Jouy-le-Châtel en date du 05/06/2024,
- Vu** l'arrêté DRH n° 2024-00102 en date du 07/05/2024, portant délégation de signature à Madame Catherine TORRES,

CONSIDERANT que les travaux d'aménagement d'une chaussée à voie ventrale banalisée sur la RD 55, du PR 35+0812 au PR 44+0435, sur le territoire des communes de Saint-Hilliers, Champcenest, Bezalles et Béton-Bazoches, nécessitent de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation, afin de sécuriser les usagers de la route et les agents exécutant les travaux,

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Du 17 juin au 30 septembre 2024 inclus, la circulation est réglementée sur la RD 55, du PR 35+0812 au PR 44+0435, sur le territoire des communes de Saint-Hilliers, Champcenest, Bezalles et Béton-Bazoches.

Les mesures de restriction à la circulation s'appliquent en permanence de sauf mention spécifique dans l'article 2.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place dans les deux sens de circulation sont les suivantes :

- **Section 1** : **Deux journées de 8h00 à 18h00 (envisagées entre le 15 et le 24 juillet 2024 avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier) :**
 - o La circulation interdite sur la RD 55, du PR 35+0812 au PR 38+0272,
 - o Une déviation est mise en place via les RD 12, 75a et 1004.

- **Section 2** : **Six journées de 8h00 à 18h00 (envisagées entre le 17 et le 28 juin 2024 et avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier) :**

Deux journées de 8h00 à 18h00 (envisagées entre le 15 et le 24 juillet 2024 avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier) :
 - o La circulation interdite sur la RD 55, du PR 37+0199 au PR 39+0665,
 - o Une déviation est mise en place via les RD 12, 75a et 75.

- **Section 3** : **Huit journées de 8h00 à 18h00 (envisagées entre le 17 et le 28 juin 2024 avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier) :**

Deux journées de 8h00 à 18h00 (envisagées entre le 15 et le 24 juillet 2024 avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier) :
 - o La circulation interdite sur la RD 55, du PR 40+0603 au PR 44+0435,
 - o Une déviation est mise en place via les RD 12, 75a et 75.

- **Après les travaux et pendant la durée d'absence de marquage, la vitesse est limitée à 50 km/h et les dépassements sont interdits.**

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des travaux sont à la charge de l'entreprise COLAS France, représenté par Monsieur José SOARES, joignable au 07.60.64.55.07.

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités des sections concernées de la RD 55.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-Préfet de Provins,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Provins,
- le Maire de Saint-Hilliers,
- le Maire de Champcenest,
- le Maire de Bezalles,
- le Maire de Béton-Bazoches,
- le Maire de Bannost-Villegagnon,
- le Maire de Boisdon,
- le Maire de Frétoy-le-Moutiers,
- le Maire de Chenoise-Cucharmoy
- le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale,
- le Responsable en charge de la mise en place et du maintien de la signalisation temporaire,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur départemental des Territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Coulommiers, le 12 juin 2024

Pour le Président et par délégation,
La Responsable de l'agence routière départementale de Coulommiers


Catherine TORRES

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-152**

Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation sur la RD 35a, du PR 0+0000 au PR 0+0366, du PR 1+0340 au PR 2+0118, et sur la RD 217e, du PR 0+0000 au PR 0+0368, sur le territoire des communes de Gouvernes, Saint-Thibault-des-Vignes et Bussy-Saint-Martin.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

- Vu** le code de la route,
- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,
- Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- Vu** l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),
- Vu** le dossier d'exploitation,
- Vu** la demande d'avis au maire de Gouvernes en date du 04/06/2024,
- Vu** la demande d'avis au maire de Saint-Thibault-des-Vignes en date du 04/06/2024,
- Vu** l'avis au maire de Bussy-Saint-Martin en date du 05/06/2024,
- Vu** la demande d'avis au maire de Lagny-sur-Marne en date du 04/06/2024,
- Vu** l'avis au maire de Guermantes en date du 05/06/2024,
- Vu** l'avis du Commissariat de Police de Lagny-sur-Marne en date du 04/06/2024,
- Vu** l'arrêté DRH n° 2022-00150 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Madame Claire BONNIN.

CONSIDERANT que les travaux d'application d'un enduit superficiel d'usure sur la RD 35a, du PR 0+0000 au PR 0+0366, du PR 1+0340 au PR 2+0118, et sur la RD 217e, du PR 0+0000 au PR 0+0368, sur le territoire des communes de Gouvernes, Saint-Thibault-des-Vignes et Bussy-Saint-Martin, nécessitent de prendre des mesures de restriction à la circulation, afin de sécuriser les usagers de la route et les agents exécutant les travaux,

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Du 11 juin 2024 au 19 juillet 2024 inclus, la circulation est réglementée sur la RD 35a, du PR 0+0000 au PR 0+0366, du PR 1+0340 au PR 2+0118, et sur la RD 217e, du PR 0+0000 au PR 0+0368, sur le territoire des communes de Gouvernes, Saint-Thibault-des-Vignes et Bussy-Saint-Martin.

Les mesures de restriction à la circulation, s'appliquent en permanence sauf mention spécifique dans l'article 2.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place, dans les deux sens de la circulation, sont les suivantes :

- **Phase 1 : une journée de 08h00 à 16h00 (envisagée le 11 juin 2024, avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier) :**
 - La circulation est interdite sur la RD 35a, du PR 0+0000 au PR 0+0366, et du PR 1+0340 au PR 2+0118,
 - La circulation est interdite sur la RD 217 e, du PR 0+0000 au PR 0+0368,
 - Des déviations sont mises en place via les RD 35, 217b et 418, et via la voirie communale.
- **Phase 2 : période du 11 juin 2024 au 19 juillet 2024 inclus :**
 - Après le gravillonnage et pendant la durée d'absence de marquage, la vitesse est limitée à 70 km/h et les dépassements sont interdits. La vitesse peut être abaissée à 50 km/h dans les zones jugées à risque.
 - Après la réalisation du marquage, la vitesse est limitée à 70 km/h et les dépassements sont autorisés.

La signalisation temporaire (AK4, AK22, B14, B3...) est maintenue jusqu'à la fin des travaux de marquage au sol et de balayage de l'excédent de gravillons.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des travaux sont à la charge du Département de Seine-et-Marne, représenté par le centre routier de Torcy, joignable au 01.64.10.61.10.

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités des sections concernées des RD 35a et 217e.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté est constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-Préfet de Torcy,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Meaux-Villenoy,
- le Maire de Gouvernes,
- le Maire de Bussy-Saint-Martin,
- le Maire de Saint-Thibault-des-Vignes,
- le Maire de Lagny-sur-Marne,
- le Maire de Guermantes,
- le Directeur Interdépartemental de la Police Nationale,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur départemental des Territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à VILLENROY, le 10 juin 2024
Pour le Président et par délégation,
La responsable de l'agence routière départementale



Claire BONNIN

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-157**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur la RD 1036, du PR 64+0780 au PR 64+0857 et sur la RD 57, du PR 14+0970 au PR 14+0955, sur le territoire de la commune de Crisenoy.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

Vu le code de la route,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),

Vu le dossier d'exploitation,

Vu la demande d'avis au maire de Crisenoy en date du 27/05/2024,

Vu l'avis du maire de Montereau-sur-le Jard en date du 28/05/2024,

Vu la demande d'avis au Maire de Saint-Germain-Laxis en date du 27/05/2024,

Vu la demande d'avis au Maire de Voisenon en date du 27/05/2024,

Vu la demande d'avis au Commissariat de Police de Melun en date du 27/05/2024,

Vu l'avis de la Gendarmerie de Chaumes-en-Brie en date du 27/05/2024,

Vu l'arrêté DRH n°2022-00153 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Michaël MENDES,

CONSIDERANT que les travaux de purges de chaussée nécessitent de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation sur la RD 1036, du PR 64+0780 au PR 64+0857 et sur la RD 57, du PR 14+0970 au PR 14+0955, sur le territoire de la commune de Crisenoy, afin de sécuriser les usagers de la route et les agents exécutant les travaux,

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Le lundi 10 juin 2024, la circulation est réglementée sur la RD 1036, du PR 64+0780 au PR 64+0857 et sur la RD 57, du PR 14+0970 au PR 14+0955, sur le territoire de la commune de Crisenoy.

Les mesures de restriction à la circulation s'appliquent de 9h00 à 15h00.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place, sont les suivantes :

- La circulation est réglementée par alternat, dans les deux sens de circulation, sur la RD 1036, du PR 64+0780 au PR 64+0857,
- La circulation est interdite sur la RD 57, du PR 14+0970 au PR 14+0955 (sens Montereau-sur-le Jard vers Crisenoy), sauf accès aux riverains,
- Une déviation est mise en place via les RD 471, 82 et 1036,

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des travaux sont à la charge du Département de Seine-et-Marne, représenté par le Centre Routier de Provins, joignable au 01.64.10.61.10.

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités des sections concernées des RD 57 et 1036.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-Préfet de Provins,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Provins,
- le Maire de Crisenoy,
- le Maire de Montereau-sur-le Jard,
- le Maire de Saint-Germain-Laxis,
- le Maire de Voisenon,
- le Directeur Interdépartementale de la Police Nationale,
- le Commandant du Groupement de la Gendarmerie Départementale,
- le Responsable de la mise en place et du maintien de la signalisation.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie et adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs.

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur départemental des Territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

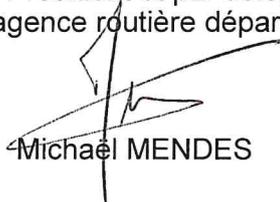
Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Provins, le 7 juin 2024

Pour le Président et par délégation,
Le Responsable de l'agence routière départementale de Provins


Michaël MENDES

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-159**

Arrêté spécifique réglant temporairement la circulation sur la RD 606, du PR 0+0010 au PR 14+0604, sur le territoire des communes de Melun et Le Mée-sur-Seine.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

- Vu** le code de la route,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
Vu l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),
Vu la demande d'arrêté spécifique,
Vu la demande d'avis à la DDT en date du 27/03/2024,
Vu la demande d'avis au Maire de Melun en date du 20/03/2024,
Vu la demande d'avis au Maire de Le Mée-sur-Seine en date du 20/03/2024,
Vu la demande d'avis au Commissariat de Police de Melun en date du 20/03/2024,
Vu l'arrêté DRH n° 2022-00151 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Frédéric PICOT,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de réguler la vitesse sur la RD 606, du PR 0+0010 au PR 14+0604, sur le territoire des communes de Melun et Le Mée-sur-Seine, afin d'assurer la sécurité des usagers de la route.

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

A partir du 12 juin 2024 jusqu'au 30 juillet 2024 inclus, la circulation est réglementée sur la RD 606, du PR 0+0010 au PR 14+0604, sur le territoire des communes de Melun et Le Mée-sur-Seine.

Les mesures de restriction à la circulation s'appliquent en permanence.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place sont les suivantes :

- La vitesse est limitée à 70 km/h, du PR 0+0010 au PR 14+0517 puis à 50km/h jusqu'au PR 14+0604, dans les deux sens de circulation.
- La vitesse est limitée à 50 km/h sur les bretelles d'accès de la RD 606 vers la RD 346

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des restrictions sont à la charge du Département de Seine-et-Marne, représentée par le Centre Routier de Vert-Saint-Denis, joignable 01.64.14.71.87.

Article 4

Le présent arrêté sera affiché aux extrémités des sections concernées de la RD 606.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Préfet de Seine-et-Marne,
- le Directeur Départemental des territoires,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Melun / Vert-Saint-Denis,
- le Maire de Melun,
- le Maire de Le Mée-sur-Seine,
- la Direction Interdépartementale de la Police Nationale,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs> dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur Départemental des territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à MELUN, le 12/06/2024
Pour le Président et par délégation,
Le Chef d'agence



Frédéric PICOT

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-166**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur la RD 71e, du PR 0+0000 au PR 2+0092, sur le territoire de la commune de Champcenest.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

- Vu** le code de la route,
- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,
- Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- Vu** l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),
- Vu** le dossier d'exploitation,
- Vu** l'avis du maire de Beton-Bazoches en date du 21/05/2024,
- Vu** l'avis du maire de Champcenest en date du 21/05/2024,
- Vu** l'avis du maire de Courtacon en date du 17/05/2024,
- Vu** l'avis de LACROIX SAVAC en date du 21/05/2024,
- Vu** la demande d'avis à la Brigade de gendarmerie de Provins en date du 17/05/2024,
- Vu** l'arrêté DRH n° 2022-00153 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Michaël MENDES,

CONSIDERANT que les travaux de réfection de la chaussée (grave émulsion) et de ses abords sur la RD 71e, du PR 0+0000 au PR 2+0092, sur le territoire de la commune de Champcenest, nécessitent de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation, afin de sécuriser les usagers de la route et les agents exécutant les travaux,

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Du 20 juin au 20 septembre 2024 inclus, la circulation est réglementée sur la RD 71e, du PR 0+0000 au PR 2+0092, sur le territoire de la commune de Champcenest.

Les mesures de restriction à la circulation s'appliquent en permanence de sauf mention spécifique dans l'article 2.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place dans les deux sens de la circulation sont les suivantes ;
Durant les trois premières phases ci-dessous :

- **Phase 1 : deux journées (envisagées du 20 au 21 juin 2024 avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier)**

- **Phase 2** : quatre journées de 8h00 à 18h00 (envisagée à partir du 24 juin 2024 avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier)

- **Phase 3** : quatre journées (envisagée entre le 15 juillet et 20 septembre 2024 avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier)
 - o La circulation est interdite sur la RD 71e,
 - o Une déviation est mise en œuvre via les RD 55, 1004 et 204.

Durant la période du 20 juin au 20 septembre 2024

- o pendant la durée d'absence de marquage, la vitesse est limitée à 70 km/h et les dépassements sont interdits.

La signalisation temporaire (AK14, AK22, B14, B3,...) est maintenue jusqu'à la fin des travaux de marquage au sol.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des travaux sont à la charge du Département de Seine-et-Marne, représenté par le Centre Routier de Provins, joignable au 01.64.10.61.10.

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités de la section concernée de la RD 71e.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-Préfet de Provins,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Provins,
- le Maire de Beton-Bazoches,
- le Maire de Champcenest,
- le Maire de Courtacon,
- le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur départemental des Territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Provins, le 7 juin 2024

Pour le Président et par délégation,
Le Responsable de l'agence routière départementale de Provins


Michaël MENDES

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-167**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur la RD 90, du PR 5+0702 au PR 6+0928, sur le territoire de la commune de Bannost-Villegagnon.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

- Vu** le code de la route,
- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,
- Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- Vu** l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),
- Vu** le dossier d'exploitation,
- Vu** l'avis du maire de Bannost-Villegagnon en date du 21/05/2024,
- Vu** l'avis du maire de Jouy-le-Chatel en date du 17/05/2024,
- Vu** l'avis de LACROIX SAVAC en date du 21/05/2024,
- Vu** la demande d'avis à la Brigade de gendarmerie de Provins en date du 17/05/2024,
- Vu** l'arrêté DRH n° 2022-00153 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Michaël MENDES,

CONSIDERANT que les travaux de réfection de la chaussée (grave émulsion) et de ses abords sur la RD 90, du PR 5+0702 au PR 6+0928, sur le territoire de la commune de Bannost-Villegagnon nécessitent de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation, afin de sécuriser les usagers de la route et les agents exécutant les travaux,

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Du 20 juin au 20 septembre 2024 inclus, la circulation est réglementée sur la RD 90, du PR 5+0702 au PR 6+0928, sur le territoire de la commune de Bannost-Villegagnon.

Les mesures de restriction à la circulation s'appliquent en permanence de sauf mention spécifique dans l'article 2.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place dans les deux sens de la circulation sont les suivantes ;
Durant les trois premières phases ci-dessous :

- **Phase 1 : quatre journées (envisagées du 24 au 27 juin 2024 avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier)**

- **Phase 2** : trois journées de 8h00 à 18h00 (envisagée à partir du 28 juin 2024 avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier)

- **Phase 3** : trois journées (envisagée entre le 15 juillet et 20 septembre 2024 avec possibilité de report selon les conditions météorologiques ou tout autre aléa de chantier)
 - o La circulation est interdite sur la RD 90,
 - o Une déviation est mise en œuvre via les RD 75a, 1004, 215, 231 et 90.

Durant la période du 20 juin au 20 septembre 2024

- o pendant la durée d'absence de marquage, la vitesse est limitée à 70 km/h et les dépassements sont interdits.

La signalisation temporaire (AK14, AK22, B14, B3,...) est maintenue jusqu'à la fin des travaux de marquage au sol.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des travaux sont à la charge du Département de Seine-et-Marne, représenté par le Centre Routier de Provins, joignable au 01.64.10.61.10.

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités de la section concernée de la RD 71e.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-Préfet de Provins,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Provins,
- le Maire de Bannost-Villegagnon,
- le Maire de Jouy-le-Chatel,
- le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur départemental des Territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

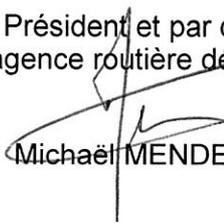
Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Provins, le 7 juin 2024

Pour le Président et par délégation,
Le Responsable de l'agence routière départementale de Provins


Michaël MENDES

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-168**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur la RD 143e, du PR 0+0300 au PR 2+0100, sur le territoire de la commune de Marles-en-Brie.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

Vu le code de la route,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),

Vu la demande de la commune de Marles-en-Brie en date du 04/03/2024,

Vu la demande d'arrêté spécifique,

Vu l'arrêté DRH n° 2021-00151 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Frédéric Picot,

CONSIDERANT que l'organisation de la course pédestre intitulée « Marl'Athon », sur le territoire de la commune de Marles-en-Brie, nécessite de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation sur la RD 143e, du PR 0+0300 au PR 2+0100, afin d'assurer la sécurité des participants à la course et des usagers de la route.

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Le 8 septembre 2024, à partir de 9h30 et jusqu'à la fin de la dernière course, la circulation est réglementée sur la RD 143e, du PR 0+0300 au PR 2+0100, sur le territoire de la commune de Marles-en-Brie.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place sont les suivantes :

- La circulation est interdite dans le sens opposé des courses, sauf aux forces de l'ordre et aux véhicules de secours, sur les routes suivantes :
 - Sur la RD 143^E, du PR 0+0300 au PR 2+0100,
 - Une déviation est mise en place via la rue Etienne Jodelle, la rue du Vieux Moulin et la RD 436,
- La circulation peut être momentanément interrompue par les signaleurs avec des piquets K10 pour permettre le passage des concurrents dans les carrefours.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des restrictions sont à la charge de la Commune de Marles-en-Brie, représentée par Monsieur Patrick Poisot, joignable au 01.64.42.55.80.

Article 4

Le présent arrêté devra être en possession des signaleurs et affiché aux extrémités de la section concernée de la RD 143e.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Préfet de Seine-et-Marne,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Melun Vert-Saint-Denis,
- le Maire de Marles-en-Brie,
- le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale,
- le Représentant de l'association en charge de la mise en place et du maintien de la signalisation pendant toute la durée de la course,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur Départemental des territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à MELUN, le 10 juin 2024
Pour le Président et par délégation,
Le chef d'agence


Frédéric PICOT

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-169**

Arrêté spécifique réglant temporairement la circulation sur la RD 606, du PR 18+0400 au PR 21+0000, sur le territoire des communes de Fontainebleau et La Rochette.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

Vu le code de la route,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),

Vu la saisine de la Préfecture de Seine-et-Marne en date du 08/04/2024,

Vu la demande d'arrêté spécifique,

Vu l'arrêté DRH n° 2022-00151 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Frédéric PICOT,

CONSIDERANT que l'organisation de la course pédestre intitulée « La Rochet'Verte », sur le territoire des communes de Fontainebleau et La Rochette, nécessite de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation sur la RD 606, du PR 18+0400 au PR 21+0000, afin d'assurer la sécurité des participants à la course et des usagers de la route.

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Le 23 juin 2024, à partir de 09h00 et jusqu'à la fin de la dernière course, la circulation est réglementée sur la RD 606, du PR 18+0400 au PR 21+0000, sur le territoire des communes de Fontainebleau et La Rochette.

Article 2

La mesure de restriction mise en place, dans les deux sens de circulation, est la suivante :

- Le stationnement est interdit sur les accotements de la RD 606, du PR 18+0400 au PR 21+0000.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des restrictions sont à la charge de la l'association ASRD, représentée par Monsieur Frédéric GODBERT, joignable au 06.16.85.41.97.

Article 4

Le présent est affiché aux extrémités de la section concernée de la RD 606.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Préfet de Seine-et-Marne,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Melun / Vert-Saint-Denis,
- le Maire de Fontainebleau,
- le Maire de La Rochette,
- le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,
- le Représentant en charge de la mise en place et du maintien de la signalisation.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur Départemental des territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à MELUN, le 10/06/2024
Pour le Président et par délégation,
Le chef d'agence


Frédéric PICOT

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-170**

Arrêté spécifique règlementant temporairement la circulation et le stationnement sur la RD 57, du PR 20+0600 au PR 22+0250, sur le territoire de la commune de Réau.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

Vu le code de la route,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),

Vu la demande d'arrêté spécifique,

Vu la demande de Pédale Combs-la-Villaise,

Vu la saisine de la Préfecture de Seine-et-Marne en date du 10/04/2024,

Vu l'arrêté DRH n° 2022-00151 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Frédéric PICOT,

CONSIDERANT que l'organisation de la course cycliste intitulée « Prix de Réau », sur le territoire de la commune de Réau, nécessite de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation sur la RD 57, du PR 20+0600 au PR 22+0250, afin d'assurer la sécurité des participants à la course et des usagers de la route.

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Le 30 juin 2024, à partir de 08h30 et jusqu'à la fin de la dernière course, la circulation est réglementée sur la RD 57, du PR 20+0600 au PR 22+0250, sur le territoire de la commune de Réau.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place sont les suivantes :

- La circulation est interdite dans le sens opposé des courses, sauf aux forces de l'ordre et aux véhicules de secours, sur les routes suivantes :
 - Sur la RD 57, du PR 20+0600 au PR 22+0250,
- La circulation peut être momentanément interrompue par les signaleurs avec des piquets K10 pour permettre le passage des concurrents dans les carrefours.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des manifestations sont à la charge de Pédale Combs-la-Villaise, représentée par Monsieur CHATELAIN, joignable au 06.52.20.88.23.

Article 4

Le présent arrêté devra être en possession des signaleurs et affiché aux extrémités de la section concernée de la RD 57.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Préfet de Seine-et-Marne,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Melun Vert-Saint-Denis,
- le Maire de Réau,
- le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,
- le Représentant de l'association en charge de la mise en place et du maintien de la signalisation.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

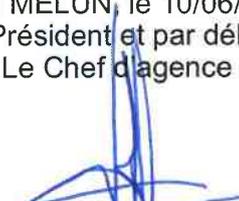
- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur Départemental des territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à MELUN, le 10/06/2024
Pour le Président et par délégation,
Le Chef d'agence


Frédéric PICOT

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-171**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur la RD 32e1, du PR 0+0000 au PR 0+0880, sur le territoire de la commune de Presles-en-Brie.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

- Vu** le code de la route,
- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,
- Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- Vu** l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),
- Vu** le dossier d'exploitation,
- Vu** la demande d'avis à la mairie de Presles-en-Brie en date du 06/06/2024
- Vu** la demande d'avis à la Brigade de gendarmerie de Tournan-en-Brie en date du 06/06/2024
- Vu** l'arrêté DRH n° 2022-00151 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Frédéric PICOT,

CONSIDERANT que la réalisation des purges et la réfection d'enrobés sur la RD 32e1, du PR 0+0000 au PR 0+0880, sur le territoire de la commune de Presles-en-Brie, nécessitent de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et des agents exécutant les travaux.

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRÊTEArticle 1^{er}

Du 24 juin 2024 au 28 juin 2024, la circulation est réglementée sur la RD 32e1, du PR 0+0000 au PR 0+0880, sur le territoire de la commune de Presles-en-Brie.

Les mesures de restriction à la circulation s'appliquent de 08h00 à 18h00.

Article 2

Les mesures de restrictions mises en place, dans les deux sens de circulation, sont les suivantes :

- La circulation est interdite sur la RD 32e1 du PR 0+0000 au PR 0+0880,
- Une déviation est mise en place via la RD 10 et la RD 32.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des travaux sont à la charge du Département de Seine-et-Marne, représenté par le centre routier de Gretz-Tournan, joignable au 01.64.25.49.14

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités de la section concernée de la RD 32e1

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Préfet de Seine et Marne,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Melun Vert-Saint-Denis,
- le Maire de Presles-en-Brie,
- le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur départemental des Territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Vert-Saint-Denis, le 10/06/2024
Pour le Président et par délégation,
Le Chef d'Agence



Frédéric PICOT

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-172**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur la RD 47a, du PR 0+0000 au PR 1+0734 et du PR 2+0163 au PR 4+0474, sur le territoire des communes de Chatillon-la-Borde et Saint-Méry.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

- Vu** le code de la route,
- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,
- Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- Vu** l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),
- Vu** le dossier d'exploitation,
- Vu** la demande d'avis à la mairie de Chatillon-la-Borde en date du 07/06/2024,
- Vu** la demande d'avis à la mairie de Saint-Méry en date du 10/06/2024
- Vu** la demande d'avis à la mairie de La Chapelle-Gauthier en date du 07/06/2024,
- Vu** la demande d'avis à la mairie de Bombon en date du 07/06/2024,
- Vu** la demande d'avis à la Brigade de Gendarmerie du Châtelet en Brie en date du 07/06/2024,
- Vu** l'arrêté DRH n° 2022-00151 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Frédéric PICOT,

CONSIDERANT que les travaux de reprise en enrobée de la couche de roulement sur la RD 47a, nécessitent de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation, sur la RD 47a, du PR 0+0000 au PR 1+0734 et du PR 2+0163 au PR 4+0474, sur le territoire des communes de Chatillon-la-Borde et Saint-Méry, afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et des agents exécutant les travaux.

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRÊTEArticle 1^{er}

Du 17/06/2024 Au 18/06/2024, la circulation est réglementée sur la RD 47a, du PR 0+0000 au PR 1+0734 et du PR 2+0163 au PR 4+0474, sur le territoire des communes de Chatillon-la-Borde et Saint-Méry.

Les mesures de restriction à la circulation s'appliquent de 08h30 à 17h30.

Article 2

Les mesures de restrictions mises en place, dans les deux sens de circulation, sont les suivantes :

- La circulation est interdite sur la RD 47a, du PR 0+0000 au PR 1+0734 et du PR 2+0163 au PR 4+0474,
- Une déviation est mise en place via les RD 47 et RD 408.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des travaux sont à la charge du Département de Seine-et-Marne, représenté par le centre routier du Chatelet, joignable au 01.64.10.61.10

Article 4

Le présent arrêté est affiché aux extrémités des sections concernées de la RD 47a.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Préfet de Seine et Marne,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Melun Vert-Saint-Denis,
- le Maire de Chatillon-la-Borde,
- le Maire de Saint-Méry,
- le Maire de La Chapelle Gauthier,
- le Maire de Bombon,
- le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur départemental des Territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Vert-Saint-Denis le 10/06/2024
Pour le Président et par délégation,
Le Chef d'Agence


Frédéric PICOT

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR N° 2024-174**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur les RD 219e, du PR 1+0000 au PR 3+0523, RD 28 au PR 15+0882 au PR 12+0517, RD 219 du PR 10+0354 au PR 13+0000, sur le territoire des communes de Chevry-En-Sereine et Vouix.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

Vu le code de la route,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié, concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),

Vu la demande d'arrêté spécifique,

Vu la saisine de la sous-préfecture de Provins en date du 20/05/2024,

Vu l'arrêté DRH n°2022-00151 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Frédéric PICOT,

CONSIDERANT que l'organisation de la course intitulé « Le Prix de Chevry » sur le territoire des communes de Chevry-En-Sereine et Vouix, nécessitent de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation sur les RD 219e, du PR 1+0000 au PR 3+0523, RD 28 au PR 15+0882 au PR 12+0517, RD 219 du PR 10+0354 au PR 13+0000, afin d'assurer la sécurité des participants et des usagers de la route.

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Le 21 Juillet 2024, à partir de 13h00 et jusqu'à la fin de la dernière course (envisagée à 18h30), la circulation est réglementée sur la circulation sur les RD 219e, du PR 1+0000 au PR 3+0523, RD 28 au PR 15+0882 au PR 12+0517, RD 219 du PR 10+0354 au PR 13+0000, sur le territoire des communes de Chevry-En-Sereine et Vouix.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place sont les suivantes :

- La circulation est interdite dans le sens opposé des courses, sauf aux forces de l'ordre et aux véhicules de secours, sur la route suivante :
 - RD 219e, du PR 1+0000 au PR 3+0523,
 - RD 28, du PR 15+0882 au PR 12+0517,
 - RD 219 du PR 10+0354 au PR 13+0000,
- Le stationnement est interdit le long des RD et de la section précitée.
- La circulation peut être momentanément interrompue par les signaleurs avec des piquets K10 pour permettre le passage des concurrents dans les carrefours.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation, pendant toute la durée des courses, sont à la charge de l'association «Le Prix de Chevry», représentée par Monsieur Daniel TARDIVEAU, joignable au 06.47.68.67,52.

Article 4

Le présent arrêté devra être en possession des signaleurs.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-Préfet de Provins,
- le Sous-Préfet de Fontainebleau,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Moret-Veneux,
- le Maire de Chevry-En-Serein,
- le Maire de Voulx,
- le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale,
- le Représentant de l'association en charge de la mise en place et du maintien de la signalisation.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Chef du SAMU,
- la Directrice des Transports du Conseil Départemental.
- le Directeur Départemental des Territoires de Seine-et-Marne, Service Education et Transports Routiers.

Fait à Moret-Veneux, le 12/06/2024
Pour le Président et par délégation,
Le chef de l'Agence Routière Départementale de Moret-Veneux,



Frédéric PICOT

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR N° 2024-175**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur les RD 69, du PR 12+0641 au PR 13+0131, du PR 14+0173 au PR 15+0131, RD 69e au PR 0+0152, RD 69b du PR 0+0278 au PR 2+0151, RD 219 du PR 16+0050 au PR 17+0200, sur le territoire des communes de Lorrez-Le-Bocage, Vaux-Sur-Lunain, Chevry-En-Sereine et Villebéon.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

Vu le code de la route,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié, concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),

Vu la demande d'arrêté spécifique,

Vu la saisine de la sous-préfecture de Provins en date du 13/05/2024,

Vu l'arrêté DRH n°2022-00151 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Frédéric PICOT,

CONSIDERANT que l'organisation de la course intitulé « Les Foulées Lorrésiennes » sur les territoires des communes de Lorrez-Le-Bocage, Vaux-Sur-Lunain, Chevry-En-Sereine et Villebéon, nécessite de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation sur les RD 69, du PR 12+0641 au PR 13+0131, du PR 14+0173 au PR 15+0131, RD 69e au PR 0+0152, RD 69b du PR 0+0278 au PR 2+0151, RD 219 du PR 16+0050 au PR 17+0200, afin d'assurer la sécurité des participants et des usagers de la route.

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Le 16 juin 2024, à partir de 9h00 et jusqu'à la fin de la dernière course (envisagée à 13h00), la circulation est réglementée sur la circulation sur les RD 69, du PR 12+0641 au PR 13+0131, du PR 14+0173 au PR 15+0131, RD 69e au PR 0+0152, RD 69b du PR 0+0278 au PR 2+0151, RD 219 du PR 16+0050 au PR 17+0200, sur le territoire des communes de Lorrez-Le-Bocage, Vaux-Sur-Lunain, Chevry-En-Sereine et Villebéon.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place sont les suivantes :

- La circulation est interdite dans le sens opposé des courses, sauf aux forces de l'ordre et aux véhicules de secours, sur la route suivante :
 - RD 69, du PR 12+0641 au PR 13+0131, du PR 14+0173 au PR 15+0131,
 - RD 69e, au PR 0+0152,
 - RD 69b, du PR 0+0278 au PR 2+0151,
 - RD 219, du PR 16+0050 au PR 17+0200,

- Le stationnement est interdit le long des RD et de la section précitée.
- La circulation peut être momentanément interrompue par les signaleurs avec des piquets K10 pour permettre le passage des concurrents dans les carrefours.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation, pendant toute la durée des courses, sont à la charge de l'association «Les Foulées Lorréziennes», représentée par Monsieur Claude BICHEREL, joignable au 06.73.77.90,63.

Article 4

Le présent arrêté devra être en possession des signaleurs.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-Préfet de Provins,
- le Sous-Préfet de Fontainebleau,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Moret-Veneux,
- le Maire de Lorrez-Le-Bocage,
- le Maire de Chevry-En-Serein,
- le Maire Vaux-sur-Lunain,
- le Maire Villebéon,
- le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale,
- le Représentant de l'association en charge de la mise en place et du maintien de la signalisation.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Chef du SAMU,
- la Directrice des Transports du Conseil Départemental.
- le Directeur Départemental des Territoires de Seine-et-Marne, Service Education et Transports Routiers.

Fait à Moret-Veneux, le 12/06/2024
Pour le Président et par délégation,
Le chef de l'Agence Routière Départementale de Moret-Veneux,



Frédéric PICOT

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR N° 2024-176**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur les RD 124a du PR 0+0000 au PR 1+0313, RD 411 du PR 33+0860 au PR 30+0733, RD 29 au PR 27+0200 au PR 22+0432, RD 18 du PR 3+0326 au PR 6+0593, RD 403 du PR 57+0839 au PR 53+0210, sur le territoire des communes de Cannes-Ecluse, Châtenay-sur-Seine, Courcelle-en-Bassée, Marolles-sur-Seine, Montereau-Fault-Yonne, Montigny-Lencoup, Saint-Germain-Laval et Salins.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

Vu le code de la route,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié, concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),

Vu la demande d'arrêté spécifique,

Vu la saisine de la sous-préfecture de Provins en date du 11/03/2024,

Vu l'arrêté DRH n°2022-00151 en date du 09/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Frédéric PICOT,

CONSIDERANT que l'organisation de la course intitulé « Impérial Triathlon » sur le territoire des communes de Cannes-Ecluse, Châtenay-sur-Seine, Courcelle-en-Bassée, Marolles-sur-Seine, Montereau-Fault-Yonne, Montigny-Lencoup, Saint-Germain-Laval et Salins. nécessite de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation sur les RD 124a du PR 0+0000 au PR 1+0313, RD 411 du PR 33+0860 au PR 30+0733, RD 29 au PR 27+0200 au PR 22+0432, RD 18 du PR 3+0326 au PR 6+0593, RD 403 du PR 57+0839 au PR 53+0210, afin d'assurer la sécurité des participants et des usagers de la route.

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Le 16 juin 2024, de 9h30 jusqu'à la fin de la dernière course (envisagée à 19h00), la circulation est réglementée sur la circulation sur les RD 124a du PR 0+0000 au PR 1+0313, RD 411 du PR 33+0860 au PR 30+0733, RD 29 au PR 27+0200 au PR 22+0432, RD 18 du PR 3+0326 au PR 6+0593, RD 403 du PR 57+0839 au PR 53+0210 sur le territoire des communes de Cannes-Ecluse, Châtenay-sur-Seine, Courcelle-en-Bassée, Marolles-sur-Seine, Montereau-Fault-Yonne, Montigny-Lencoup, Saint-Germain-Laval et Salins.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place sont les suivantes :

- La circulation est interdite dans le sens opposé des courses, sauf aux forces de l'ordre et aux véhicules de secours, sur la route suivante :
 - RD 124a, du PR 0+0000 au PR 1+0313,
 - RD 411, du PR 33+0860 au PR 30+0733,

- RD 29, du PR 27+0200 au PR 22+0432,
 - RD 18, du PR 3+0326 au PR 6+0593,
 - RD 403, du PR 57+0839 au PR 53+0210,
 - Le stationnement est interdit le long des RD et des sections précitées.
- La circulation peut être momentanément interrompue par les signaleurs avec des piquets K10 pour permettre le passage des concurrents dans les carrefours.

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation, pendant toute la durée des courses, sont à la charge de l'association «Tri-aventure Pays de Fontainebleau, Impérial-Triathlon », représentée par Monsieur Brice MOIGNARD, joignable au 06.62.58.91,51.

Article 4

Le présent arrêté devra être en possession des signaleurs.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Sous-Préfet de Provins,
- le Sous-Préfet de Fontainebleau,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Moret-Veneux,
- le Maire de Cannes-Ecluse,
- le Maire de Châtenay-sur-Seine,
- le Maire de Courcelles-en-Bassée,
- le Maire de Marolles-sur-Seine,
- le Maire de Montereau-fault-yonne,
- le Maire de Montigny-lencoup,
- le Maire de Saint-Germain-Laval,
- le Maire de Salins,
- le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale,
- le Représentant de l'association en charge de la mise en place et du maintien de la signalisation.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs>, dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Chef du SAMU,
- la Directrice des Transports du Conseil Départemental.
- le Directeur Départemental des Territoires de Seine-et-Marne, Service Education et Transports Routiers.

Fait à Moret-Veneux, le 12/06/2024
Pour le Président et par délégation,
Le chef de l'Agence Routière Départementale de Moret-Veneux,



Frédéric PICOT

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**DIRECTION DES ROUTES****ARRETE DR n° 2024-179**

Arrêté spécifique réglementant temporairement la circulation sur la RD 305, du PR 4+0350 au PR 8+0633, sur le territoire des communes de Moissy-Cramayel et Réau.

Le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,

Vu le code de la route,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-4,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié concernant la signalisation temporaire (8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière),

Vu la saisine de la Préfecture de Seine-et-Marne en date du 09/04/2024,

Vu la demande d'arrêté spécifique,

Vu l'arrêté DRH n° 2022-00151 en date du 16/09/2022, portant délégation de signature à Monsieur Frédéric PICOT,

CONSIDERANT que l'organisation de la course contre la montre intitulée « Aiglons 77 », sur le territoire des communes de Moissy-Cramayel et Réau, nécessite de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation sur la RD 305, du PR 4+0350 au PR 8+0633, afin d'assurer la sécurité des participants à la course et des usagers de la route.

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Routes,

ARRETEArticle 1^{er}

Le 16 juin 2024, de 12h00 à 18h30, la circulation est réglementée sur la RD 305, du PR 4+0350 au PR 8+0633, sur le territoire des communes de Moissy-Cramayel et Réau.

Article 2

Les mesures de restriction mises en place, dans les deux sens de la circulation, sont les suivantes :

- La circulation est interdite sur la RD 305, du PR 4+0350 au PR 8+0633,
- Une déviation est mise en place via les RD 57 et 402,

Article 3

La mise en place et le maintien de la signalisation pendant toute la durée des restrictions sont à la charge de l'association « Les Rayons de l'Avenir », représentée par Monsieur Laurent VALADE, joignable au 06.85.70.56.72.

Article 4

Le présent arrêté sera affiché aux extrémités des sections concernées de la RD 305.

Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6

Mesdames et Messieurs :

- le Préfet de Seine-et-Marne,
- le Directeur des Routes,
- le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Melun / Vert-Saint-Denis,
- le Maire de Moissy-Cramayel,
- le Maire de Réau,
- le Directeur Interdépartemental de la Police Nationale,
- le Responsable de la mise en place et du maintien de la signalisation pendant toute la durée de des évènements.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du Département <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actes-administratifs> dont une copie est adressée, pour information, à Mesdames et Messieurs :

- le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- le Chef du SAMU,
- le Délégué Militaire Départemental,
- le Directeur des Transports du Conseil Départemental,
- le Directeur Départemental des territoires, unité mobilité, déplacements, transports.

Article 7

En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à MELUN, le 12 juin 2024
Pour le Président du Conseil départemental et par délégation,
Le Chef d'agence



Frédéric PICOT

DECISION REGLEMENTAIRE n° 2024/18/DGS/Direction des finances

Objet : Cession de l'emprunt n°A7524050 d'un capital de 30M€ de la Caisse d'Epargne Ile de France à la Compagnie de Financement Foncier

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment dans son article L. 3211-2 ;

VU la délibération du Conseil départemental CD-2023/12/21-7/03 du 21 décembre 2023 portant délégation de compétences au Président du Conseil départemental, pour l'exercice 2024, dans le cadre des dispositions générales de l'article susvisé du code général des collectivités territoriales;

Vu la décision 2024/14/DGS/Direction des Finances du 17 mai 2024 et relative à la souscription d'un contrat de prêt de 30 M€ auprès de la Caisse d'Epargne Ile de France,

Vu le contrat de prêt n°A7524050 conclu le 21 mai 2024 avec la Caisse d'Epargne Ile de France,

Considérant le courrier de la Caisse d'Epargne en date du 24 mai 2024 portant notification de cession de l'emprunt n°A7524050 le 23 mai 2024 à la Compagnie de Financement Foncier, conformément à l'article L.513-13 du Code monétaire et financier,

Considérant que le Groupe BPCE dispose en son sein d'une société de crédit foncier, la compagnie de Financement Foncier filiale à 100% du Crédit Foncier, lui-même filiale de BPCE.

DECIDE

ARTICLE 1 : de prendre acte de la cession de l'emprunt n°A7524050 de la Caisse d'Epargne Ile de France à la Compagnie de Financement Foncier (nouveau numéro d'emprunt n°C727178) et que la gestion de cet emprunt sera assurée par le Crédit Foncier, à compter du 23 mai 2024.

ARTICLE 2 : de prendre acte que cette cession d'emprunt n'entraîne aucune modification des caractéristiques initiales du prêt et des conditions de remboursement par procédure de débit d'office.

ARTICLE 3 : La présente décision sera transmise au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publiée en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le 06 JUIN 2024

Le Président du Conseil départemental

Jean-François PARIGI

En application de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, cet acte administratif peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun.

Les informations recueillies peuvent être enregistrées dans les logiciels métiers et dans la base de contact du Département. Les services concernés en sont les destinataires exclusifs. Elles sont destinées à l'accomplissement des missions du Département. Vous pouvez exercer vos droits conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, auprès du délégué à la protection des données du Département, par mail adressé à dpo@departement77.fr ou par courrier postal adressé au Délégué à la protection des données - Hôtel du Département CS 50377 - 77010 Melun cedex.

DEPARTEMENT DE-SEINE ET-MARNE

DGA de la Solidarité
Direction de l'Autonomie
 Service des établissements
 et du contrôle qualité

Accusé de réception en préfecture
 077-227700010-20240530-DA-SECQ-2024-21-AR
 Date de télétransmission : 30/05/2024
 Date de réception préfecture : 30/05/2024

ARRETE DGA-SOLIDARITE / DA/ SECQ
N°2024-21 / PJ 2024 fixant la tarification
 journalière de l'hébergement de l'**EHPAD**
Résidence du Château (Finess : 770814655)
 à **Claye-Souilly** à compter du **01/06/2024**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

VU l'avenant au contrat d'objectifs et de moyens 2019-2023, conclu pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités

A R R E T E

ARTICLE 1 – Les ressources prévisionnelles 2024 sont de **2 710 322,24 €**, détaillées comme suit :

Groupe 1	990 193,90 €
Groupe 2	833 655,22 €
Groupe 3	915 459,38 €
Total	2 739 308,50 €
Recettes en atténuation	28 986,26 €
Reprise sur les réserves de compensation des déficits et/ou des charges d'amortissements	0,00 €
Autres dépenses non opposables	0,00 €
Reprise de résultat	0,00 €
Dépenses rejetées à l'ERRD N-2	Non contrôlé
Recettes prévisionnelles	2 710 322,24 €

ARTICLE 2 – Sur la base d'une activité prévisionnelle de **32 908** journées, le tarif moyen annuel ressort à **82,36 €** et le prix de revient est de **82,36 €**.

ARTICLE 3 - A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'**EHPAD Résidence du Château à Claye-Souilly** est fixé à :

- Accueil permanent : **84,06 €**

ARTICLE 4 - A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans est fixé à : **102,21 €** (dont part dépendance de 18,15 €).



ARTICLE 5 – Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
 - Accueil permanent : **82,36 €**
- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans :
 - **101,30 €** (dont part dépendance de 18,94 €)

ARTICLE 6 - Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté.

ARTICLE 7- Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Fait à Melun, le **30 MAI 2024**

Pour le Président du Conseil Départemental de
Seine-et-Marne
Par Délégation,
Le Directeur de l'Autonomie


Jean-Yves Coudray

DEPARTEMENT DE-SEINE ET-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240530-DA-SECQ-2024-22-AR
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

DGA de la Solidarité
Direction de l'Autonomie
Service des établissements
et du contrôle qualité

**ARRETE DGA-SOLIDARITE / DA / SECQ
N°2024-22 / PJ 2024** fixant la tarification
journalière de l'hébergement de l'**EHPAD
Château des Cèdres** (Finess : 770803427) à
Conches-sur-Gondoire à compter du
01/06/2024.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

VU le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens 2019-2023, prorogé pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités

A R R E T E

ARTICLE 1 – Les ressources prévisionnelles 2024 sont de **3 277 449,44 €**, détaillées comme suit :

Groupe 1	1 214 684,38 €
Groupe 2	973 964,18 €
Groupe 3	1 143 349,68 €
Total	3 331 998,24 €
Recettes en atténuation	54 548,80 €
Reprise sur les réserves de compensation des déficits et/ou des charges d'amortissements	0,00 €
Autres dépenses non opposables	0,00 €

Reprise de résultat	0,00 €
Dépenses rejetées au CA N-2	0,00 €
Recettes prévisionnelles	3 277 449,44 €

ARTICLE 2 – Sur la base d'une activité prévisionnelle de **38 474** journées, le tarif moyen annuel ressort à **85,19 €** et le prix de revient est de **85,19 €**.

ARTICLE 3 - A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'**EHPAD Château des Cèdres à Conches-sur-Gondoire** est fixé à :

- Accueil permanent : **86,96 €**

ARTICLE 4 - A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans est fixé à : **103,25 €** (dont part dépendance : 16,29 €).



ARTICLE 5 – Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
 - Accueil permanent : **85,19 €**
- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans :
 - **102,31 €** (dont part dépendance : 17,12 €)

ARTICLE 6 - Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté ;

ARTICLE 7 - Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Fait à Melun, le **30 MAI 2024**

Pour le Président du Conseil Départemental de
Seine-et-Marne
Par Délégation,
Le Directeur de l'Autonomie


Jean-Yves Coudray

DEPARTEMENT DE-SEINE ET-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240530-DA-SECQ-2024-24-AR
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

DGA de la Solidarité
Direction de l'Autonomie
Service des établissements
et du contrôle qualité

**ARRETE DGA-SOLIDARITE / DA/ SECQ
N°2024-24 / PJ 2024** fixant la tarification
journalière de l'hébergement de l'EHPAD
Malnoue (Finess : 770803443) à **Émerainville** à
compter du **01/06/2024**.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

VU le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens 2019-2023, prorogé pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités

A R R E T E

ARTICLE 1 – Les ressources prévisionnelles 2024 sont de **3 561 773,36 €**, détaillées comme suit :

Groupe 1	1 210 381,70 €
Groupe 2	1 262 563,29 €
Groupe 3	1 166 344,11 €
Total	3 639 289,10 €
Recettes en atténuation	77 515,74 €
Reprise sur les réserves de compensation des déficits et/ou des charges d'amortissements	0,00 €
Autres dépenses non opposables	0,00 €
Reprise de résultat	0,00 €

Dépenses rejetées au CA N-2	0,00 €
Recettes prévisionnelles	3 561 773,36 €

ARTICLE 2 – Sur la base d'une activité prévisionnelle de **42 924** journées, le tarif moyen annuel ressort à **82,98 €** et le prix de revient est de **82,98 €**.

ARTICLE 3 - A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'**EHPAD Malnoue à Émerainville** est fixé à :

- Accueil permanent : **84,70 €**

ARTICLE 4 - A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans est fixé à : **103,08 €** (dont la part dépendance : 18,38 €).



ARTICLE 5 – Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
 - Accueil permanent : **82,98 €**
- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans :
 - **102,15 €** (dont part dépendance : 19,17 €)

ARTICLE 6 - Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté ;

ARTICLE 7 - Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Fait à Melun, le

30 MAI 2024

Pour le Président du Conseil Départemental de
Seine-et-Marne
Par Délégation,
Le Directeur de l'Autonomie


Jean-Yves Coudray

DEPARTEMENT DE-SEINE ET-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240430-DA-SECQ2024-222-AR
Date de télétransmission : 30/04/2024
Date de réception préfecture : 30/04/2024

DGA de la Solidarité
Direction de l'Autonomie
Service des établissements
et du contrôle qualité

**ARRETE DGA-SOLIDARITE / DA/ SECQ
N°2024-222 / PJ 2024** fixant la tarification
journalière de l'hébergement de l'**EHPAD Le
Pays de Montereau GH sud77** (Finess :
770809218) à **Montereau-Fault-Yonne** à
compter du **01/05/2024**.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

VU le Code de la Santé Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-39, R314-40, R314-42, R314-43, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes, ainsi que les articles R314-211 à 231 concernant les dispositions générales relatives à l'état des prévisions de recettes et de dépenses ;

VU la délibération n°CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD-2023/12/21-4/15B du **21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des tarifs des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées et ayant signé un CPOM ;

VU les dispositions du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ayant pris effet le **01/01/2023** ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

A R R E T E

ARTICLE 1 – Sur la base d'une activité prévisionnelle de 57 232 journées (comprenant l'hébergement permanent), les ressources de tarification **2024** sont fixées à **4 058 960,12 €** et intègrent notamment :

- Les dépenses rejetées à l'ERCP N-2 : 0,00 € (*néant car en cours de contrôle*)
- La reprise de résultat antérieur : 0,00 €

Le résultat N-2 proposé n'est pas arrêté par l'autorité de tarification. Le contrôle de l'ERCP 2022 est en cours de réalisation.

Ainsi, les éléments de tarification annuels ressortent comme suit :

- Le tarif moyen annuel 2024 est fixé à : **70,92 €**
- Le prix de revient annuel 2024 (hors reprise de résultat et dépenses refusées) est de : **70,92 €**

ARTICLE 2 – A compter du **01/05/2024 jusqu'au 31/12/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'**EHPAD Le Pays de Montereau GH sud77 à Montereau-Fault-Yonne** est fixé à :

- Accueil permanent : **73,57 €**
- EHPAD Anciens résidents : **63,37€**

ARTICLE 3 – A compter du **01/05/2024 jusqu'au 31/12/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans, de l'**EHPAD Le Pays de Montereau GH sud77 à Montereau-Fault-Yonne** est fixé à : **89,94 €**

ARTICLE 4 – Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
 - Accueil permanent : **71,30 €**
 - EHPAD Anciens résidents : **61,10€**
- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans : **88,75 €**

ARTICLE 5 – Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté ;

ARTICLE 6 – Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Fait à Melun, le **29 AVR. 2024**

Pour le Président du Conseil Départemental de
Seine-et-Marne
Par Délégation,
Le Directeur de l'Autonomie



Jean-Yves Coudray

DEPARTEMENT DE-SEINE ET-MARNE

DGA de la Solidarité
Direction de l'Autonomie
Service des établissements
et du contrôle qualité

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240423-DA-SECQ2024-223-AR
Date de télétransmission : 23/04/2024
Date de réception préfecture : 23/04/2024

**ARRETE DGA-SOLIDARITE / DA/ SECQ
N°2024-223 / PJ 2024** fixant la tarification
journalière de l'hébergement de l'**EHPAD du
Pays de Nemours** (Finess : 770020642) à
Nemours à compter du **01/05/2024**.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

VU le Code de la Santé Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-39, R314-40, R314-42, R314-43, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes, ainsi que les articles R314-211 à 231 concernant les dispositions générales relatives à l'état des prévisions de recettes et de dépenses ;

VU la délibération n°CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15B du 21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des tarifs des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées et ayant signé un CPOM ;

VU les dispositions du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ayant pris effet le **01/01/2023** ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Sur la base d'une activité prévisionnelle de 42 924 journées (comprenant l'hébergement permanent), les ressources de tarification **2024** sont fixées à **3 087 974,76 €** et intègrent notamment :

- Les dépenses rejetées à l'ERCP N-2 : 0,00 € (*néant car en cours de contrôle*)
- La reprise de résultat antérieur : 0,00 €

Le résultat N-2 proposé n'est pas arrêté par l'autorité de tarification. Le contrôle de l'ERCP 2022 est en cours de réalisation.

Ainsi, les éléments de tarification annuels ressortent comme suit :

- Le tarif moyen annuel 2024 est fixé à : **71,94 €**
- Le prix de revient annuel 2024 (hors reprise de résultat et dépenses refusées) est de : **71,94 €**

ARTICLE 2 – A compter du **01/05/2024 jusqu'au 31/12/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'**EHPAD du Pays de Nemours à Nemours** est fixé à :

- Accueil permanent : **72,97 €**

ARTICLE 3 – A compter du **01/05/2024 jusqu'au 31/12/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans, de l'**EHPAD du Pays de Nemours à Nemours** est fixé à : **91,03 €**

ARTICLE 4 – Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
 - Accueil permanent : **71,94 €**
- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans : **89,83 €**

ARTICLE 5 – Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté ;

ARTICLE 6 – Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Fait à Melun, le 22 AVR. 2024

Pour le Président du Conseil Départemental de
Seine-et-Marne
Par Délégation,
Le Directeur de l'Autonomie

Jean-Yves Coudray

DEPARTEMENT DE-SEINE ET-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240423-DA-SECQ2024-225-AR
Date de télétransmission : 23/04/2024
Date de réception préfecture : 23/04/2024

DGA de la Solidarité
Direction de l'Autonomie
Service des établissements
et du contrôle qualité

**ARRETE DGA-SOLIDARITE / DA/ SECQ
N°2024-225 / PJ 2024** fixant la tarification
journalière de l'hébergement de **EHPAD Les
jardins de chagot** (Finess : 770701001) à
Beaumont-du-Gâtinais à compter du
01/05/2024.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

VU le Code de la Santé Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-39, R314-40, R314-42, R314-43, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes, ainsi que les articles R314-211 à 231 concernant les dispositions générales relatives à l'état des prévisions de recettes et de dépenses ;

VU la délibération n°CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD-2023/12/21-4/15B du 21 décembre 2023 fixant le taux d'évolution 2024 des tarifs des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées et ayant signé un CPOM ;

VU les dispositions du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ayant pris effet le 01/01/2020 ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

A R R E T E

ARTICLE 1 – Sur la base d'une activité prévisionnelle de 30 072 journées (comprenant l'hébergement permanent), les ressources de tarification **2024** sont fixées à **1 888 689,18 €** et intègrent notamment :

- Les dépenses rejetées à l'ERRD N-2 : 0,00 € (*néant car non contrôlé*)
- La reprise de résultat antérieur : 0,00 €

Le résultat N-2 proposé n'est pas arrêté par l'autorité de tarification. Le contrôle de l'ERRD 2022 se réalisera a posteriori.

Ainsi, les éléments de tarification annuels ressortent comme suit :

- Le tarif moyen annuel 2024 est fixé à : **62,81 €**
- Le prix de revient annuel 2024 (hors reprise de résultat et dépenses refusées) est de : **62,81 €**

ARTICLE 2 – A compter du **01/05/2024 jusqu'au 31/12/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'**EHPAD Les jardins de Chagot à Beaumont-du-Gâtinais** est fixé à :

- Chambre simple : **64,53 €**
- Chambre double : **60,63 €**

ARTICLE 3 – A compter du **01/05/2024 jusqu'au 31/12/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans, de l'**EHPAD Les jardins de Chagot à Beaumont-du-Gâtinais** est fixé à : **82,52 €**

ARTICLE 4 – Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
 - Chambre simple : **63,43 €**
 - Chambre double : **59,67 €**
- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans : **81,34 €**

ARTICLE 5 - Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté ;

ARTICLE 6 - Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Fait à Melun, le 22 AVR. 2024

Pour le Président du Conseil Départemental de
Seine-et-Marne
Par Délégation,
Le Directeur de l'Autonomie


Jean-Yves Coudray

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240404-DA-SECQ2024-234-AR
Date de télétransmission : 04/04/2024
Date de réception préfecture : 04/04/2024

DGA de la Solidarité
Direction de l'Autonomie
Service des établissements
et du contrôle qualité

ARRETÉ DGA-SOLIDARITE / DA / SECQ

N° **2024-234** ⁽¹⁵³⁶⁾/ fixant pour l'année 2024 le forfait global dépendance, les tarifs journaliers et le forfait dépendance à la charge du Département, relatifs à l'hébergement permanent ainsi que les tarifs d'hébergement temporaire de l'**EHPAD les jardins de médicis** (Finess n°770016459) situé à **Provins**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles R.314-172 à 178 ;

VU la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement et notamment son article 58 ;

VU le décret n° 2016-1814 du 21 décembre 2016 relatif aux principes généraux de la tarification, au forfait global de soins, au forfait global dépendance et aux tarifs journaliers des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes relevant du I et du II de l'article L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles et notamment son article 5-II ;

VU la délibération n° CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15B du 21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU l'arrêté Réglementaire n° 2024/33 /DGAS/DA/SECQ du 27 février 2024 fixant la valeur de référence départementale appelée "point GIR départemental" à 7,57 € ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Général adjoint de la Solidarité ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'arrêté DGA-SOLIDARITE / DA /SECQ N°2024-170 / PJ 2024 est modifié comme suit : à compter du **01/05/2024**. Le forfait global dépendance **2024** de l'EHPAD les jardins de médicis situé à Provins est fixé à :

- **671 489,28 € TTC**

ARTICLE 2 : Le forfait global dépendance à la charge du Département versé sous forme de dotation, conformément à la convention de financement, est fixé à :

- La dotation annuelle 2024 prévisionnelle est de : **218 930,51 € TTC**,
- Versements **2024** déjà effectués : 64 895,71 € TTC
- Solde à verser en **2024** : 154 034,80 € TTC
- Ajustement au titre de l'effectivité **2023** (manque à gagner) : 25 162,03 € TTC
- Mensualité au **1^{er} janvier 2025** : 18 244,21 € TTC.

ARTICLE 3 : A compter du **1^{er} mai 2024** les tarifs journaliers dépendance applicables aux résidents âgés de **60 ans et plus** dont le financement n'est pas pris en charge par le forfait global dépendance à la charge du Département de Seine-et-Marne, de l'EHPAD les jardins de médicis situé à Provins sont fixés comme suit :

Tarif dépendance GIR 1 et 2	22,23 € TTC
Tarif dépendance GIR 3 et 4	14,10 € TTC
Tarif dépendance GIR 5 et 6	5,98 € TTC

Ces tarifs sont applicables également aux résidents âgés de 60 ans et plus accueillis en **hébergement temporaire**.

ARTICLE 4 : A compter du **1^{er} mai 2024** la participation des résidents de **moins de 60 ans** ou de plus de 60 ans mais reconnus handicapés avant cet âge, est calculée tel que précisé par l'article R314-188 du CASF. Son résultat est fixé à : **19,42 € TTC**

ARTICLE 5 : A compter du **1^{er} janvier 2025**, dans l'attente du nouvel arrêté précisant les ressources et les tarifs journaliers **2025** (art. L314-7 du CASF), les tarifs moyens **2024** seront applicables et se déclinent ainsi :

- Personnes âgées de 60 ans et plus :

Tarif dépendance GIR 1 et 2	22,01 € TTC
Tarif dépendance GIR 3 et 4	13,97 € TTC
Tarif dépendance GIR 5 et 6	5,93 € TTC

Ces tarifs sont applicables également aux résidents âgés de 60 ans et plus accueillis en **hébergement temporaire**.

- Participations des personnes de moins de 60 ans ou de plus de 60 ans reconnues handicapées avant cet âge :
 - **18,96 € TTC**

ARTICLE 6 : Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01 dans un délai d'un mois franc à compter de la notification de l'arrêté

ARTICLE 7 : Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Melun, le 04 avril 2024

Pour le Président du Conseil départemental
Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a loop and a short vertical stroke.

Jean Yves COUDRAY

DEPARTEMENT DE-SEINE ET-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240415-DA-SECQ2024-235-AR
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

DGA de la Solidarité
Direction de l'Autonomie
Service des établissements
et du contrôle qualité

**ARRETE DGA-SOLIDARITE / DA / SECQ
N°2024-235 / PJ 2024** fixant les tarifs journaliers
de l'établissement (Finess n° 770 790 640)
« Accueil de jour GHSIF Brie Comte Robert » à
Brie-Comte-Robert à compter du 1^{er} mai 2024.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

VU le Code de la Santé Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment l'article 314-190 ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01 du 01/07/2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'Etablissement ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

A R R E T E

ARTICLE 1 - Sur la base des ressources prévisionnelles de **77 053,10 €** et d'une activité de 2 640 journées, le tarif moyen journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'**Accueil de jour « GHSIF Brie Comte Robert »** à **Brie-Comte-Robert** ressort à : **29,19 €**

➤ Le prix de revient de l'Accueil de jour est de **29,19 €**

ARTICLE 2 – Sur la base des ressources prévisionnelles de **33 090,35 €** et d'une activité de 2 640 journées, Les tarifs journaliers moyens dépendance sont fixés ainsi :

Tarif moyen dépendance	12,53 €
Tarif moyen GIR 1 et 2	21,08 €
Tarif moyen GIR 3 et 4	11,93 €
Tarif moyen GIR 5 et 6	4,41 €

ARTICLE 3 - A compter du **1^{er} mai 2024**, les tarifs journaliers hébergement et dépendance applicables à l'**Accueil de jour « GHSIF Brie-Comte-Robert » de Brie-Comte-Robert**, sont fixés comme suit :

➤ **Pour les résidents âgés de 60 ans et plus :**

- Accueil de jour - Hébergement permanent : **29,61 €**
- Accueil de jour – Dépendance :

GIR	Tarif dépendance
GIR 1 et 2	21,18 €
GIR 3 et 4	11,99 €
GIR 5 et 6	4,43 €

➤ **Pour les résidents âgés de moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant dépassé l'âge de 60 ans : **42,20 €**

ARTICLE 4 - A compter du **1^{er} janvier 2025**, dans l'attente de la prochaine négociation budgétaire et conformément au IV bis de l'article L314-7, les tarifs applicables se déclinent ainsi :

- Tarifs accueil de jour - hébergement :
 - Accueil de jour - Tarif hébergement permanent : **29,19 €**
 - Accueil de jour - Tarif hébergement applicable aux résidents âgés de moins de 60 ans : **41,72 €**
- Tarifs accueil de jour - dépendance :

GIR	Tarif dépendance
GIR 1 et 2	21,08 €
GIR 3 et 4	11,93 €
GIR 5 et 6	4,41 €

ARTICLE 5 - Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté ;

ARTICLE 6 - Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Fait à Melun, le **15 AVR. 2024**

Pour le Président du Conseil Départemental de
Seine-et-Marne
Par Délégation,
Le Directeur de l'Autonomie


La Directrice-adjointe de l'Autonomie
Françoise RAYMOND

DEPARTEMENT DE-SEINE ET-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240430-DA-SECQ2024-236-AR
Date de télétransmission : 30/04/2024
Date de réception préfecture : 30/04/2024

DGA de la Solidarité
Direction de l'Autonomie
Service des établissements
et du contrôle qualité

**ARRETE DGA-SOLIDARITE / DA / SECQ
N°2024-236 / PJ 2024** fixant les tarifs journaliers
de l'établissement (Finess n° 770 811 784)
« Accueil de jour EPGT » à Tournan-en-Brie à
compter du **1^{er} mai 2024**.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

VU le Code de la Santé Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment l'article 314-190 ;

VU la délibération n°CD-2021/07/01-0/01 du 01/07/2021 relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD-2023/12/21-4/15 du **21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'Etablissement ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

A R R E T E

ARTICLE 1 - Sur la base des ressources prévisionnelles de **90 449,46 €**, et d'une activité de **3 300 journées**, le tarif moyen journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'**Accueil de jour EPGT à Tournan-en-Brie** ressort à : **27,41 €**

ARTICLE 2 – Sur la base des ressources prévisionnelles de **31 428,15 €**, et d'une activité de **3 300 journées**, les tarifs journaliers moyens dépendance sont fixés ainsi :

Tarif moyen dépendance	9,52 €
Tarif moyen GIR 1 et 2	15,01 €
Tarif moyen GIR 3 et 4	9,52 €
Tarif moyen GIR 5 et 6	4,04 €

ARTICLE 3 - A compter du **1^{er} mai 2024**, les tarifs journaliers hébergement et dépendance applicables à l'**Accueil de jour EPGT de Tournan-en-Brie**, sont fixés comme suit :

➤ **Pour les résidents âgés de 60 ans et plus :**

- Hébergement permanent : **27,81 €**

GIR	Tarif dépendance
GIR 1 et 2	15,08 €
GIR 3 et 4	9,56 €
GIR 5 et 6	4,06 €

- **Pour les résidents âgés de moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant dépassé l'âge de 60 ans : **37,37 €**

ARTICLE 4 - A compter du **1^{er} janvier 2025**, dans l'attente de la prochaine négociation budgétaire et conformément au IV bis de l'article L314-7, les tarifs applicables se déclinent ainsi :

- Tarifs hébergement :
 - Tarif hébergement permanent : **27,41 €**
 - Tarif hébergement applicable aux résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant dépassé l'âge de 60 ans : **36,93 €**
- Tarifs dépendance :

GIR	Tarif dépendance
GIR 1 et 2	15,01 €
GIR 3 et 4	9,52 €
GIR 5 et 6	4,04 €

ARTICLE 5 - Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté ;

ARTICLE 6 - Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Fait à Melun, le 30 AVR. 2024

Pour le Président du Conseil Départemental de
Seine-et-Marne
Par Délégation,
Le Directeur de l'Autonomie

Le Directeur de l'Autonomie

Jean-Yves COUDRAY

DEPARTEMENT DE-SEINE ET-MARNE

DGA de la Solidarité
Direction de l'Autonomie
 Service des établissements
 et du contrôle qualité

Accusé de réception en préfecture
 077-227700010-20240430-DA-SECQ2024-237-AR
 Date de télétransmission : 30/04/2024
 Date de réception préfecture : 30/04/2024

ARRETE DGA-SOLIDARITE / DA / SECQ
N°2024-237 / PJ 2024 fixant la tarification
 journalière de l'hébergement de l'**EHPAD Arthur**
Vernes (Finess : 770811313) à **Moret Loing**
Orvanne à compter du **01/05/2024**.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités

A R R E T E

ARTICLE 1 – Les ressources prévisionnelles 2023 sont de **1 616 469,27 €**, détaillées comme suit :

Groupe 1	338 804,07 €
Groupe 2	701 401,67 €
Groupe 3	720 974,75 €
Total	1 761 180,49 €
Recettes en atténuation	144 711,22 €
Reprise sur les réserves de compensation des déficits et/ou des charges d'amortissements	0,00 €
Autres dépenses non opposables	0,00 €
Reprise de résultat	0,00 €
Dépenses rejetées au CA N-2	0,00 €
Recettes prévisionnelles	1 616 469,27 €

ARTICLE 2 – Sur la base d'une activité prévisionnelle de **22 177** journées, le tarif moyen annuel ressort à **72,89 €** et le prix de revient est de **72,89 €**.

ARTICLE 3 - A compter du **01/05/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'**EHPAD Arthur Vernes à Moret Loing Orvanne** est fixé à :

- Accueil permanent : **74,37 €**

ARTICLE 4 - A compter du **01/05/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans est fixé à : **93,38 €**



ARTICLE 5 – Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
 - Accueil permanent : **72,89 €**
- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans :
 - **91,72 €**

ARTICLE 6 - Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté ;

ARTICLE 7 - Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Fait à Melun, le **30 AVR. 2024**

Pour le Président du Conseil Départemental de
Seine-et-Marne
Par Délégué,
Le Directeur de l'Autonomie


Jean-Yves Coudray

DEPARTEMENT DE-SEINE ET-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240416-DA-SECQ2024-238-AR
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024

DGA de la Solidarité
Direction de l'Autonomie
Service des établissements
et du contrôle qualité

ARRETE DGA-SOLIDARITE / DA / SECQ
N°2024-238 / PJ 2024 fixant les tarifs journaliers
de l'établissement (Finess n°**770 021 145**)
« Accueil de jour itinérant » à Jouarre
à compter du 1^{er} mai 2024.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

VU le Code de la Santé Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment l'article 314-190 ;

VU la délibération n°CD-2021/07/01-0/01 du 01/07/2021 relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023 fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'Etablissement ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

A R R E T E

ARTICLE 1 - Sur la base des ressources prévisionnelles de **62 418,00 €**, et d'une activité de **2 173 journées**, le tarif moyen journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de **Accueil de jour itinérant à Jouarre** ressort à : **28,72 €**

ARTICLE 2 – Les tarifs journaliers moyens dépendance sont fixés ainsi :

Tarif moyen dépendance	10,06 €
Tarif moyen GIR 1 et 2	14,60 €
Tarif moyen GIR 3 et 4	9,68 €
Tarif moyen GIR 5 et 6	4,02 €

ARTICLE 3 - A compter du **1^{er} mai 2024**, les tarifs journaliers hébergement et dépendance applicables à l'**Accueil de jour itinérant de Jouarre**, sont fixés comme suit :

➤ **Pour les résidents âgés de 60 ans et plus :**

- Hébergement permanent : **27,94 €**

GIR	Tarif dépendance
GIR 1 et 2	14,46 €
GIR 3 et 4	9,58 €
GIR 5 et 6	3,98 €

➤ **Pour les résidents âgés de moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant dépassé l'âge de 60 ans : **37,91 €**

ARTICLE 4 - A compter du **1^{er} janvier 2025**, dans l'attente de la prochaine négociation budgétaire et conformément au IV bis de l'article L314-7, les tarifs applicables se déclinent ainsi :

- Tarifs hébergement :

- Tarif hébergement permanent : **28,72 €**
- Tarif hébergement applicable aux résidents âgés de moins de 60 ans : **38,78 €**

- Tarifs dépendance :

GIR	Tarif dépendance
GIR 1 et 2	14,60 €
GIR 3 et 4	9,68 €
GIR 5 et 6	4,02 €

ARTICLE 5 - Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté ;

ARTICLE 6 - Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Fait à Melun, le **15 AVR. 2024**

Pour le Président du Conseil Départemental de
Seine-et-Marne
Par Délégation,
Le Directeur de l'Autonomie

La Directrice-adjointe de l'Autonomie

Françoise RAYMOND

DEPARTEMENT DE-SEINE ET-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240418-DA-SECQ2024-239-AR
Date de télétransmission : 18/04/2024
Date de réception préfecture : 18/04/2024

DGA de la Solidarité
Direction de l'Autonomie
Service des établissements
et du contrôle qualité

**ARRETE DGA-SOLIDARITE / DA/ SECQ
N°2024-239 / PJ 2024** fixant la tarification
journalière de l'hébergement de **EHPAD ACEP
Le Patio** (Finess : 770802072) à **Roissy-en-
Brie** à compter du **01/05/2024**.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-39, R314-40, R314-42, R314-43, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes, ainsi que les articles R314-211 à 231 concernant les dispositions générales relatives à l'état des prévisions de recettes et de dépenses ;

VU la délibération n°CD-2021/07/01-0/01 du 01/07/2021 relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD-2023/12/21-4/15 du **21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des tarifs des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées et ayant signé un CPOM ;

VU les dispositions du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ayant pris effet le **01/10/2018** ;

Considérant la proposition écrite de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Départemental de Seine-et-Marne du 14 février 2024 d'une prorogation du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ;

Considérant l'accord écrit du 15 mars 2024 du président de l'ACEP pour la prorogation du CPOM ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Sur la base d'une activité prévisionnelle de 66 018 journées (comprenant l'hébergement permanent et temporaire ainsi que l'accueil de jour), les ressources de tarification **2024** sont fixées à **5 833 784,40 €** et intègrent notamment :

- Les dépenses rejetées à l'ERRD N-2 : 0,00 €
- La reprise de résultat antérieur : 0,00 €

Ainsi, les éléments de tarification annuels ressortent comme suit :

- Le tarif moyen annuel 2024 est fixé à : **86,13 €**
- Le prix de revient annuel 2024 (hors reprise de résultat et dépenses refusées) est de : **86,13 €**

ARTICLE 2 - A compter du **01/05/2024** jusqu'au 31 décembre 2024, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'**EHPAD ACEP Le Patio à Roissy-en-Brie** est fixé à :

- Accueil permanent : **87,37 €**
- Accueil temporaire : **87,37 €**

ARTICLE 3 - A compter du **01/05/2024** jusqu'au 31 décembre 2024, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans, de l'**EHPAD ACEP Le Patio à Roissy-en-Brie** est fixé à :

- **106,01 €**

ARTICLE 4 - A compter du **01/05/2024**, les tarifs de l'accueil de jour de l'**EHPAD ACEP Le Patio à Roissy-en-Brie** sont fixés à :

- Tarif hébergement applicable pour les 60 ans et plus : **43,68 €**



ARTICLE 5 – Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
 - Accueil permanent : **86,13 €**
 - Accueil temporaire : **86,13 €**
- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans :
 - **104,59 €**
- Accueil de jour :
 - Tarif hébergement applicable pour les 60 ans et plus : **43,06 €**

ARTICLE 6 - Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté ;

ARTICLE 7 - Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Fait à Melun, le 18 AVR. 2024

Pour le Président du Conseil Départemental de
Seine-et-Marne
Par Délégation,
Le Directeur de l'Autonomie

Jean-Yves Coudray

DEPARTEMENT DE-SEINE ET-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240415-DA-SECQ2024-241-AR
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

DGA de la Solidarité
Direction de l'Autonomie
Service des établissements
et du contrôle qualité

**ARRETE DGA-SOLIDARITE / DA/ SECQ
N°2024-241 / PJ 2024** fixant la tarification
journalière de l'hébergement de la Résidence
Autonomie « **Les Plantagenêts** » (Finess :
770811628) à **Château-Landon** à compter du
01/05/2024.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01 du 01/07/2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités

A R R E T E

ARTICLE 1 - A compter du **01 mai 2024**, les tarifs journaliers d'hébergement applicables aux résidents âgés de 60 ans et plus, de la Résidence Autonomie « **Les Plantagenêts** » à **Château-Landon** sont fixés à :

- **T1 : 27.24 €.**
- **T2 : 33.15 €.**

ARTICLE 2 – Dans l'attente de la prochaine notification des tarifs et conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs journaliers applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- **T1 : 27.24 €.**
- **T2 : 33.15 €.**

ARTICLE 3 - Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté ;

ARTICLE 4 - Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Fait à Melun, le

15 AVR. 2024

Le Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne,
Par délégation,

La Directrice adjointe de l'autonomie

Françoise RAYMOND

DEPARTEMENT DE-SEINE ET-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240418-DA-SECQ2024-242-AR
Date de télétransmission : 18/04/2024
Date de réception préfecture : 18/04/2024

DGA de la Solidarité
Direction de l'Autonomie
Service des établissements
et du contrôle qualité

ARRETE DGA-SOLIDARITE / DA/ SECQ N°2024-242 / PJ 2024 fixant la tarification journalière de l'hébergement de **EHPAD La Forestière** (Finess : 770803377) à **Arbonne-la-Forêt** à compter du **01/05/2024**.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01 du 01/07/2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités

A R R E T E

ARTICLE 1 – Les ressources prévisionnelles 2023 sont de **1 835 437,71 €**, détaillées comme suit :

Groupe 1	858 675,08 €
Groupe 2	508 242,26 €
Groupe 3	471 885,47 €
Total	1 838 802,81 €
Recettes en atténuation	3 365,10 €
Reprise sur les réserves de compensation des déficits et/ou des charges d'amortissements	0,00 €
Autres dépenses non opposables	0,00 €
Reprise de résultat	0,00 €
Dépenses rejetées au CA N-2	0,00 €
Recettes prévisionnelles	1 835 437,71 €

ARTICLE 2 – Sur la base d'une activité prévisionnelle de 21 594 journées, le tarif moyen annuel ressort à **85,00 €** et le prix de revient est de **85,00 €**.

ARTICLE 3 - A compter du **01/05/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'**EHPAD La Forestière à Arbonne-la-Forêt** est fixé à :

- Accueil permanent : **85,90 €**

ARTICLE 4 - A compter du **01/05/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans est fixé à : **107,87 €**



ARTICLE 5 – Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
- Accueil permanent : **85,00 €**
- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans : **106,76 €**

ARTICLE 6 - Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté ;

ARTICLE 7 - Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Fait à Melun, le 18 AVR. 2024

Pour le Président du Conseil Départemental de
Seine-et-Marne
Par Délégation,
Le Directeur de l'Autonomie

Jean-Yves Coudray

DEPARTEMENT DE-SEINE ET-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240423-DA-SECQ2024-243-AR
Date de télétransmission : 23/04/2024
Date de réception préfecture : 23/04/2024

DGA de la Solidarité
Direction de l'Autonomie
Service des établissements
et du contrôle qualité

ARRETE DGA-SOLIDARITE / DA / SECQ
N°2024-243 Annule et remplace N°2024-238 /
PJ 2024 fixant les tarifs journaliers de
l'établissement (Finess n°770 021 145)
« Accueil de jour itinérant » à Jouarre
à compter du 1^{er} mai 2024.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

VU le Code de la Santé Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment l'article 314-190 ;

VU la délibération n°CD-2021/07/01-0/01 du 01/07/2021 relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023 fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'Etablissement ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

A R R E T E

ARTICLE 1 - Sur la base des ressources prévisionnelles de **62 418,00 €**, et d'une activité de **2 173 journées**, le tarif moyen journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de **Accueil de jour itinérant à Jouarre** ressort à : **28,72 €**

ARTICLE 2 – Les tarifs journaliers moyens dépendance sont fixés ainsi :

Tarif moyen dépendance	10,06 €
Tarif moyen GIR 1 et 2	14,60 €
Tarif moyen GIR 3 et 4	9,68 €
Tarif moyen GIR 5 et 6	4,02 €

ARTICLE 3 - A compter du **1^{er} mai 2024**, les tarifs journaliers hébergement et dépendance applicables à l'**Accueil de jour itinérant de Jouarre**, sont fixés comme suit :

➤ **Pour les résidents âgés de 60 ans et plus :**

- Hébergement permanent : **29,13 €**

GIR	Tarif dépendance
GIR 1 et 2	14,67 €
GIR 3 et 4	9,73 €
GIR 5 et 6	4,04 €

➤ **Pour les résidents âgés de moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant dépassé l'âge de 60 ans : **39,24 €**

ARTICLE 4 - A compter du **1^{er} janvier 2025**, dans l'attente de la prochaine négociation budgétaire et conformément au IV bis de l'article L314-7, les tarifs applicables se déclinent ainsi :

- Tarifs hébergement :

- Tarif hébergement permanent : **28,72 €**
- Tarif hébergement applicable aux résidents âgés de moins de 60 ans : **38,78 €**

- Tarifs dépendance :

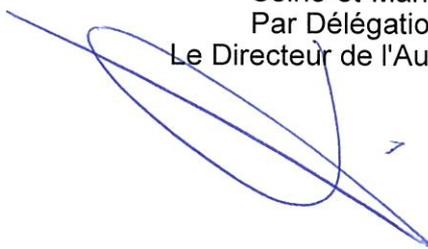
GIR	Tarif dépendance
GIR 1 et 2	14,60 €
GIR 3 et 4	9,68 €
GIR 5 et 6	4,02 €

ARTICLE 5 - Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté ;

ARTICLE 6 - Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Fait à Melun, le 22 AVR. 2024

Pour le Président du Conseil Départemental de
Seine-et-Marne
Par Délégation,
Le Directeur de l'Autonomie



DEPARTEMENT DE-SEINE ET-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240530-DA-SECQ2024-244-AR
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

DGA de la Solidarité
Direction de l'Autonomie
Service des établissements
et du contrôle qualité

**ARRETE DGA-SOLIDARITE / DA/ SECQ
N°2024-244 / PJ 2024** fixant la tarification
journalière de l'hébergement de l'EHPAD la
Garenne (Finess : 770802718) à **Souppes-sur-
Loing** à compter du **01/06/2024**.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01 du 01/07/2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités

A R R E T E

ARTICLE 1 – Les ressources prévisionnelles 2024 sont de **1 982 585,93 €**, détaillées comme suit :

Groupe 1	454 950,00 €
Groupe 2	1 151 155,00 €
Groupe 3	502 418,00 €
Total	2 108 523,00 €
Recettes en atténuation	33 186,00 €
Reprise sur réserves compensation des déficits et/ou des charges d'amortissements	néant
Autres dépenses non opposables	néant
Reprise de résultat en financements de mesures nouvelles non pérennes	74 568,00 €
Dépenses rejetées au CA N-2	-18 183,07 €
Ressources prévisionnelles	1 982 585,93 €

ARTICLE 2 – Sur la base d'une activité prévisionnelle de 30 405 journées, le tarif moyen annuel ressort à **65,21 €**.

ARTICLE 3 - A compter du **01/06/2024 jusqu'au 31/12/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'EHPAD la **Garenne** à **Souppes-sur-Loing** est fixé à :

- Tarif hébergement permanent : **65,79 €**.

ARTICLE 4 - A compter du **01/06/2024 jusqu'au 31/12/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans est fixé à : **86,55 €**.



ARTICLE 5 – Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
 - Tarif hébergement permanent : **65,21 €**.

- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans : **84,57 €**.

ARTICLE 6 - Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté ;

ARTICLE 7 - Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Fait à Melun, le **30 MAI 2024**

Pour le Président du Conseil Départemental de
Seine-et-Marne
Par Délégation,
Le Directeur de l'Autonomie

Jean-Yves Coudray



Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240527-DA-SECQ2024-245-AR
Date de télétransmission : 27/05/2024
Date de réception préfecture : 27/05/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/245 - PJ 2024/DGAS/DA/SECQ

Fixant la tarification journalière de l'hébergement de EHPAD la Résidence du Parc
(Finess : 770700144) à Pontault-Combault à compter du 01/06/2024.

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023 fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les ressources prévisionnelles 2023 sont de **6 322 995,08 €**, détaillées comme suit :

Groupe 1	1 624 690,71 €
Groupe 2	2 980 824,99 €
Groupe 3	1 762 479,38 €
Total	6 367 995,08 €
Recettes en atténuation	45 000,00 €
Reprise sur les réserves de compensation des déficits et/ou des charges d'amortissements	0,00 €

Autres dépenses non opposables	0,00 €
Reprise de résultat	0,00 €
Dépenses rejetées au CA N-2	0,00 €
Recettes prévisionnelles	6 322 995,08 €

ARTICLE 2 : Sur la base d'une activité prévisionnelle de 82 380 journées, le tarif moyen annuel ressort à **76,75 €** et le prix de revient est de **76,75 €**.

ARTICLE 3 : A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'**EHPAD la Résidence du Parc à Pontault-Combault** est fixé à :

- Accueil permanent : **76,75 €**
- Accueil temporaire : **76,75 €**

ARTICLE 4 : A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans est fixé à : **95,79 €**

ARTICLE 5 : Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :

- Accueil permanent : **76,75 €**
- Accueil temporaire : **76,75 €**

EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans : **95,53 €**

ARTICLE 6 : Le présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale (sis 1, place du Palais Royal - 75100 Paris cedex 01), dans un délai d'un mois franc à compter sa notification.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publié en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le **27 MAI 2024**

Pour le Président du Conseil départemental

Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie


Jean-Yves COUDRAY

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240530-DA-SECQ2024-248-AR
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

DEPARTEMENT DE-SEINE ET-MARNE

DGA de la Solidarité
Direction de l'Autonomie
Service des établissements
et du contrôle qualité

ARRETE DGA-SOLIDARITE / DA/ SECQ
N°2024-248 / PJ 2024 fixant la tarification
journalière de l'hébergement de **EHPAD Saint**
Séverin (Finess : 770700938) à **Château-**
Landon à compter du **01/06/2024**.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

VU le Code de la Santé Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01 du 01/07/2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités

ARRETE

ARTICLE 1 – Les ressources prévisionnelles 2024 sont de **2 324 685,00 €**, détaillées comme suit :

Groupe 1	466 500,00 €
Groupe 2	1 451 200,00 €
Groupe 3	468 561,00 €
Total	2 386 261,00 €
Recettes en atténuation	61 576,00 €
Reprise sur réserves compensation des déficits et/ou charges amortissements	0,00 €
Autres dépenses non opposables	0,00 €
Reprise de résultat	0,00 €
Dépenses rejetées au CA N-2	0,00 €
Recettes prévisionnelles	2 324 685,00 €

ARTICLE 2 – Sur la base d'une activité prévisionnelle de 32 450 journées, le tarif moyen annuel ressort à **71,64 €** et le prix de revient à **71,64 €**.

ARTICLE 3 - A compter du **01/06/2024 jusqu'au 31/12/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'**EHPAD Saint Séverin à Château-Landon** est fixé à :

- Accueil permanent : **72,50 €**.

ARTICLE 4 - A compter du **01/06/2024 jusqu'au 31/12/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans est fixé à : **90,37 €**.

ARTICLE 5 - A compter du **01/06/2024 jusqu'au 31/12/2024**, le tarif de l'accueil de jour est fixés ainsi :

- Tarif hébergement applicable pour les 60 ans et plus : **36,25 €**
- Tarif hébergement applicable pour les moins de 60 ans : **45.19 €**.



ARTICLE 6 – Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
 - Accueil permanent : **71,64 €**.
- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans : **89.27 €**.
- Accueil de jour :
 - Tarif hébergement applicable pour les 60 ans et plus : **35,82 €**
 - Tarif hébergement applicable pour les moins de 60 ans : **44.64 €**.

ARTICLE 7 - Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté ;

ARTICLE 8 - Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Fait à Melun, le **30 MAI 2024**

Pour le Président du Conseil Départemental de
Seine-et-Marne
Par Délégation,
Le Directeur de l'Autonomie

Jean-Yves Coudray

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240530-DA-SECQ2024-249-AR
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/249 - PJ 2024/DGAS/DA/SECQ

Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD Les jardins de la Voulzie
(Finess : 770701118) à Ormes-sur-Voulzie(Les) à compter du 01/06/2024.

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code de la Santé Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD-2023/12/21-4/15B du 21 décembre 2023 fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les ressources prévisionnelles **2024** sont de **2 446 686,82 €**, détaillées comme suit :

Groupe 1	569 574,81 €
Groupe 2	1 159 921,74 €
Groupe 3	914 737,67 €
Total	2 644 234,22 €
Recettes en atténuation	197 547,40 €
Reprise sur les réserves de compensation des déficits et/ou des charges d'amortissements	0,00 €
Autres dépenses non opposables	0,00 €
Reprise de résultat	0,00 €
Dépenses rejetées au CA N-2	<i>En cours de contrôle</i>
Recettes prévisionnelles	2 446 686,82 €

ARTICLE 2 : Sur la base d'une activité prévisionnelle de **31 500** journées, le tarif moyen 2024 ressort à **77,67 €** et le prix de revient annuel est de : **77,67 €**.

ARTICLE 3 : A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'EHPAD **Les jardins de la Voulzie à Ormes-sur-Voulzie(Les)** est fixé à :

- Accueil permanent : **79,96 €**

ARTICLE 4 : A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans est fixé à : **98,05 €**

ARTICLE 5 : Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
- Accueil permanent : **77,67 €**
- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans : **95,51 €**

ARTICLE 6 : Le présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale (sis 1, place du Palais Royal - 75100 Paris cedex 01), dans un délai d'un mois franc à compter sa notification.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publié en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le **30 MAI 2024**

Pour le Président du Conseil départemental

Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie

Jean-Yves COUDRAY

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240530-DA-SECQ2024-250-AR
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/250 - PJ 2024/DGAS/DA/SECQ

Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD Le fil d'argent (Finess : 770701019) à Bray-sur-Seine à compter du 01/06/2024.

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code de la Santé Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15B du 21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les ressources prévisionnelles 2024 sont de **2 029 969,92 €**, détaillées comme suit :

Groupe 1	526 981,57 €
Groupe 2	1 166 401,99 €
Groupe 3	414 047,61 €
Total	2 107 431,17 €
Recettes en atténuation	77 461,25 €
Reprise sur les réserves de compensation des déficits et/ou des charges d'amortissements	0,00 €
Autres dépenses non opposables	0,00 €
Reprise de résultat	0,00 €
Dépenses rejetées au CA N-2	<i>En cours de contrôle</i>
Recettes prévisionnelles	2 029 969,92 €

ARTICLE 2 : Sur la base d'une activité prévisionnelle de **31 536** journées, le tarif moyen 2024 ressort à **64,37 €** et le prix de revient annuel est de : **64,37 €**.

ARTICLE 3 : A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'EHPAD **Le fil d'argent à Bray-sur-Seine** est fixé à :

- Accueil permanent : **67,36 €**

ARTICLE 4 : A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans est fixé à : **85,86 €**

ARTICLE 5 : Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
 - Accueil permanent : **64,37 €**
 - EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans : **82,83 €**

ARTICLE 6 : Le présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale (sis 1, place du Palais Royal - 75100 Paris cedex 01), dans un délai d'un mois franc à compter sa notification.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publié en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le **30 MAI 2024**

Pour le Président du Conseil départemental

Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie

Jean-Yves COUDRAY

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240528-DA-SECQ2024-251-AR
Date de télétransmission : 28/05/2024
Date de réception préfecture : 28/05/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/251 - PJ 2024/DGAS/DA/SECQ

Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD Au Coin du feu (Finess : 770701076) à Dammartin-en-Goële à compter du **01/06/2024**.

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code de la Santé Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01** du **1^{er} juillet 2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15** du **21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les ressources prévisionnelles **2024** sont de **1 283 515,00 €**, détaillées comme suit :

Groupe 1	358 111,43 €
Groupe 2	701 957,71 €
Groupe 3	232 346,86 €
Total	1 292 416,00 €
Reprise sur les réserves de compensation des déficits et/ou des charges d'amortissements	0,00 €
Autres dépenses non opposables	0,00 €
Reprise de résultat	0,00 €
Dépenses rejetées au CA N-2	non analysé
Recettes prévisionnelles	1 283 515,00 €

ARTICLE 2 : Sur la base d'une activité prévisionnelle de **21 520** journées, le tarif moyen **2024** ressort à **59,64 €** et le prix de revient annuel est de : **59,64 €**.

ARTICLE 3 : A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'EHPAD Au Coin du feu à Dammartin-en-Goële est fixé à :

- Accueil permanent : **60,90 €**

ARTICLE 4 : A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans est fixé à : **79,16 €**.

ARTICLE 5 : Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :

- Accueil permanent : **59,64 €**

EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans : **78,37 €**

ARTICLE 6 : Le présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale (sis 1, place du Palais Royal - 75100 Paris cedex 01), dans un délai d'un mois franc à compter sa notification.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publié en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le 28 MAI 2024

Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie


Jean-Yves COUDRAY

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240530-DA-SECQ2024-252-AR
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/ 252 - PJ 2024/DGAS/DA/SECQ

Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD Le grand Pavois
(Finess : 770016632) à Saint-Fargeau-Ponthierry à compter du 01/06/2024.

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023 fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Les ressources prévisionnelles 2024 sont de **2 513 240,79 €**, détaillées comme suit :

Groupe 1	428 194,66 €
Groupe 2	1 001 000,00 €
Groupe 3	1 098 558,29 €
Total	2 527 752,95 €
Recettes en atténuation	11 046,44 €
Reprise sur réserves compensation des déficits et/ou charges d'amortissements	0,00 €
Autres dépenses non opposables	0,00 €
Reprise de résultat	0,00 €
Dépenses rejetées au CA N-2	-3 465,72 €
Recettes prévisionnelles	2 513 240,79 €

ARTICLE 2 – Sur la base d'une activité prévisionnelle de 33 075 journées (comprenant l'hébergement permanent, temporaire et l'accueil de jour), soit 32 500 journées après pondération de l'accueil de jour, les éléments annuels de tarification ressortent comme suit :

- Le tarif moyen annuel 2024 s'élève à **77,33 € HT, soit 81.58 € TTC.**

- Le prix de revient 2024 (soit le tarif moyen hors reprise de résultat) est de **77,33 € HT, soit 81.58 € TTC.**

ARTICLE 3 - A compter du **1^{er} juin 2024 jusqu'au 31 décembre 2024**, les tarifs journaliers hébergement applicables aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'EHPAD « Le Grand Pavois » à Saint-Fargeau-Ponthierry sont fixés à :

- *EHPAD Accueil permanent : **79,24 € HT, soit 83.60 € TTC.**

- *EHPAD Accueil temporaire : **79,24 € HT, soit 83.60 € TTC.**

ARTICLE 4 - A compter du **1^{er} juin 2024 jusqu'au 31 décembre 2024**, le tarif des résidents âgés de moins de 60 ans ou de plus de 60 ans mais reconnus handicapés avant cet âge de l'EHPAD « Le Grand Pavois » à Saint-Fargeau-Ponthierry est fixé à **97.41 € HT, soit 102.77 € TTC.**

ARTICLE 5 - A compter du **1^{er} juin 2024 jusqu'au 31 décembre 2024**, le tarif de l'accueil de jour de l'EHPAD « Le grand Pavois » à Saint-Fargeau-Ponthierry est fixé à :

- *Tarif hébergement applicable pour les 60 ans et plus : **39.63 € HT, soit 41.81 TTC.**

- *Tarif hébergement applicable pour les moins de 60 ans ou de plus de 60 ans mais reconnus handicapés avant cet âge : **48.71 € HT, soit 51.39 TTC.**

ARTICLE 6 – Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, la tarification applicable à compter du **1^{er} janvier 2025** se décline ainsi :

- Tarif des résidents âgés de 60 ans et plus :

*Tarif hébergement permanent : **77,33 € HT, soit 81.58 € TTC**

*Tarif hébergement temporaire **77,33 € HT, soit 81.58 € TTC**

- Tarif hébergement applicable pour les moins de 60 ans ou de plus de 60 ans mais reconnus handicapés avant cet âge : **95.25 € HT, soit 100.49 € TTC.**

▪ **EHPAD Accueil de jour** (soit une minoration de 50 % des tarifs d'accueil permanent de l'hébergement).

*Tarif hébergement applicable pour les 60 ans et plus **38,67 € HT, soit 40.80 € TTC.**

*Tarif hébergement applicable pour les moins de 60 ans ou de plus de 60 ans mais reconnus handicapés avant cet âge : **47.63 € HT, soit 50.25 € TTC.**

ARTICLE 7 - Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté ;

ARTICLE 8 - Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Fait à Melun, le **30 MAI 2024**

Pour le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne
Par Délégation,
Le Directeur de l'Autonomie


Jean-Yves Coudray

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240527-DA-SECQ2024-253-AR
Date de télétransmission : 27/05/2024
Date de réception préfecture : 27/05/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/253 - PJ 2024/DGAS/DA/SECQ

Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD Résidence l'Aubetin
(Finess : 770810406) à Amillis à compter du **01/06/2024**.

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01** du **1^{er} juillet 2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15** du **21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les ressources prévisionnelles **2024** sont de **1 137 139,66 €**, détaillées comme suit :

Groupe 1	297 614,51 €
Groupe 2	504 316,72 €
Groupe 3	388 340,50 €
Total	1 190 271,73 €
Recettes en atténuation	32 654,36 €
Reprise sur les réserves de compensation des déficits et/ou des charges d'amortissements	0,00 €
Autres dépenses non opposables	0,00 €
Reprise de résultat	0,00 €
Dépenses rejetées au CA N-2	-20 477,71 €
Recettes prévisionnelles	1 137 139,66 €

ARTICLE 2 : Sur la base d'une activité prévisionnelle de **15 500** journées, le tarif moyen 2024 ressort à **73,36 €** et le prix de revient annuel est de **74,69 €**.

ARTICLE 3 : A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'**EHPAD Résidence l'Aubetin à Amillis** est fixé à :

- Accueil permanent : **74,73 €**

ARTICLE 4 : A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans est fixé à : **95,61 €**

ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale (sis 1, place du Palais Royal - 75100 Paris cedex 01), dans un délai d'un mois franc à compter sa notification.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publié en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le **27 MAI 2024**

Pour le Président du Conseil départemental

Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie

Jean-Yves COUDRAY

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240530-DA-SECQ2024-267-AR
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/267 - PJ 2024/DGAS/DA/SECQ

Fixant la tarification journalière de l'hébergement de L'EHPAD de Crécy la Chapelle

(Finess : 770701050) à Crécy-la-Chapelle à compter du 01/06/2024.

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code de la santé publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

A R R E T E

ARTICLE 1 : Les ressources prévisionnelles **2024** sont de **1 437 610,44 €**, détaillées comme suit :

Groupe 1	341 134,86 €
Groupe 2	830 849,23 €
Groupe 3	265 626,35 €
Total	1 437 610,44 €
Recettes en atténuation	0,00 €
Reprise sur les réserves de compensation des déficits et/ou des charges d'amortissements	0,00 €
Autres dépenses non opposables	0,00 €
Reprise de résultat	0,00 €
Dépenses rejetées au CA N-2	0,00 €
Recettes prévisionnelles	1 437 610,44 €

ARTICLE 2 :

Sur la base d'une activité prévisionnelle de **22 377** journées, le tarif moyen 2024 ressort à **64,25 €** et le prix de revient annuel est de : **64,25 €**.

ARTICLE 3 : A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'**EHPAD de Crécy la Chapelle** à **Crécy-la-Chapelle** est fixé à :

- EHPAD Chambre simple : 69,31 €
- EHPAD Chambre double : 64,73€

ARTICLE 4 : A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans est fixé à : **85,94 €**

ARTICLE 5 Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
 - Chambre simple : 66,01 € (accueil permanent ou temporaire)
 - Chambre double : 61,43 € (accueil permanent ou temporaire)
- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans : **81,92 €**

ARTICLE 6 : Le présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale (sis 1, place du Palais Royal - 75100 Paris cedex 01), dans un délai d'un mois franc à compter sa notification.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publié en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le **30 MAI 2024**

Pour le Président du Conseil départemental

Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie



Jean-Yves COUDRAY

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240530-DA-SECQ2024-268-AR
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/268- PJ 2024/DGAS/DA/SECQ

Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD Le Marais
(Finess : 770790749) à La Ferté-Gaucher à compter du **01/06/2024**.

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code de la santé publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01** du **1^{er} juillet 2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15** du **21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les ressources prévisionnelles **2024** sont de **2 028 356,24 €**, détaillées comme suit :

Groupe 1	473 485,00 €
Groupe 2	1 239 454,00 €
Groupe 3	370 159,89 €
Total	2 083 098,89 €
Recettes en atténuation	0,00 €
Reprise sur les réserves de compensation des déficits et/ou des charges d'amortissements	0,00 €
Autres dépenses non opposables	0,00 €
Reprise de résultat	0,00 €
Dépenses rejetées au CA N-2	-31 347,60 €
Recettes prévisionnelles	2 028 356,29 €

ARTICLE 2 :

Sur la base d'une activité prévisionnelle de 28 703 journées, le tarif moyen 2024 ressort à **70,67 €** et le prix de revient annuel est de 71,76 €.

ARTICLE 3 : A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'**EHPAD Le Marais à La Ferté-Gaucher** est fixé à :

-Accueil permanent : **74,39 €**

ARTICLE 4 : A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans est fixé à : **93,55 €**

ARTICLE 5 : Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :

-Accueil permanent : **70,67 €**

- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans : 89,14 €

ARTICLE 6 : Le présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale (sis 1, place du Palais Royal - 75100 Paris cedex 01), dans un délai d'un mois franc à compter sa notification.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publié en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le 30 MAI 2024

Pour le Président du Conseil départemental

Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie



Jean-Yves COUDRAY

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240530-DA-SECQ2024-269-AR
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/269 - PJ 2024/DGAS/DA/SECQ

Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD Saint Aile (Finess : 770700987)
à Rebais à compter du **01/06/2024**.

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code de la santé publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les ressources prévisionnelles **2024** sont de **2 523 415,05 €**, détaillées comme suit :

Groupe 1	568 029,00 €
Groupe 2	1 509 713,00 €
Groupe 3	550 736,70 €
Total	2 628 478,70 €
Recettes en atténuation	€
Reprise sur les réserves de compensation des déficits et/ou des charges d'amortissements	0,00 €
Autres dépenses non opposables	0,00 €
Reprise de résultat	0,00 €
Dépenses rejetées au CA N-2	-23 858,65 €
Recettes prévisionnelles	2 523 415,05 €

ARTICLE 2 :

Sur la base d'une activité prévisionnelle de **33 097** journées, le tarif moyen 2024 ressort à **76,24 €** et le prix de revient annuel est de : **76,97 €**.

ARTICLE 3 :

A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'EHPAD Saint Aile à Rebais est fixé à :

- Accueil permanent : **80,96 €**.

ARTICLE 4 :

A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans est fixé à : **99,24 €**

ARTICLE 5 :

Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
- Accueil permanent : **76,24 €**
- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans : **94,67.**

- ARTICLE 6 :** Le présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale (sis 1, place du Palais Royal - 75100 Paris cedex 01), dans un délai d'un mois franc à compter sa notification.
- ARTICLE 7 :** Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publié en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le 30 MAI 2024

Pour le Président du Conseil départemental

Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie



Jean-Yves COUDRAY

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240530-DA-SECQ2024-270-AR
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/270 - PJ 2024/DGAS/DA/SECQ

Fixant la tarification journalière de l'hébergement de EHPAD Pierre Comby (Finess : 770130060) à Rozay-en-Brie à compter du 01/06/2024.

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code de la santé publique;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023 fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les ressources prévisionnelles **2024** sont de **1 903 939,39 €**, détaillées comme suit :

Groupe 1	593 912,80 €
Groupe 2	899 672,81 €
Groupe 3	454 481,34 €
Total	1 948 066,95 €
Recettes en atténuation	26 229,94 €
Reprise sur les réserves de compensation des déficits et/ou des charges d'amortissements	0,00 €
Autres dépenses non opposables	0,00 €
Reprise de résultat	0,00 €
Dépenses rejetées au CA N-2	-17 897,62 €
Recettes prévisionnelles	1 903 939,39 €

ARTICLE 2 :

Sur la base d'une activité prévisionnelle de **28 840** journées, le tarif moyen 2024 ressort à **66,02 €** et le prix de revient annuel est de **66,64 €**.

ARTICLE 3 : A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'**EHPAD Pierre Comby à Rozay-en-Brie** est fixé à :

-Chambre simple : **69,17 € (accueil permanent ou temporaire)**

-Chambre double : **64,59 € (accueil permanent ou temporaire)**

ARTICLE 4 : A compter du **01/06/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans est fixé à : **85,66 €**

ARTICLE 5 : Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
 - Chambre simple : **67,78 € (accueil permanent ou temporaire)**
 - Chambre double : **63,20 € (accueil permanent ou temporaire)**
- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans : **84,44 €**

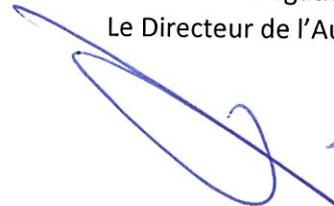
ARTICLE 6 : Le présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale (sis 1, place du Palais Royal - 75100 Paris cedex 01), dans un délai d'un mois franc à compter sa notification.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publié en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le 30 MAI 2024

Pour le Président du Conseil départemental

Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a smaller loop and a short horizontal stroke.

Jean-Yves COUDRAY

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240527-DA-SECQ2024-271-AR
Date de télétransmission : 27/05/2024
Date de réception préfecture : 27/05/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/271 - PJ 2024/DGAS/DA/SECQ

Fixant la tarification journalière de l'hébergement de EHPAD du Canton de Nemours (Finess : 770707586) à Saint-Pierre-lès-Nemours à compter du 01/06/2024.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-ET MARNE,

VU le Code de la Santé Publique;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-39, R314-40, R314-42, R314-43, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes, ainsi que les articles R314-211 à 231 concernant les dispositions générales relatives à l'état des prévisions de recettes et de dépenses ;

VU la délibération n°CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023 fixant le taux d'évolution 2024 des tarifs des établissements et services sociaux et médico-sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées et ayant signé un CPOM ;

VU les dispositions du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ayant pris effet le 01/01/2023;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

A R R E T E

ARTICLE 1 : Sur la base d'une activité prévisionnelle de 21 820 journées en l'hébergement permanent, les ressources de tarification **2024** sont fixées à **1 487 729,84 €** et intègrent notamment :

- Les dépenses rejetées à l'ERRD N-2 : 0,00 € (*néant car en cours d'étude*)
- La reprise de résultat antérieur : 0,00 €

Ainsi, les éléments de tarification annuels ressortent comme suit :

- Le tarif moyen annuel 2024 est fixé à : **68,18 €**

Le prix de revient annuel 2024 (hors reprise de résultat et dépenses refusées) est de : **68,18 €**.

ARTICLE 2 : A compter du **01/06/2024 jusqu'au 31/12/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus, de l'EHPAD du Canton de Nemours à Saint-Pierre-lès-Nemours est fixé à :

- Accueil permanent : **69,59 €**

ARTICLE 3 : A compter du **01/06/2024 jusqu'au 31/12/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans, de l'EHPAD du Canton de Nemours à Saint-Pierre-lès-Nemours est fixé à : **86,65 €**

ARTICLE 4 : Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **01/01/2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
 - Accueil permanent : **68,18 €**
- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans : **85,59 €**

ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale (sis 1, place du Palais Royal - 75100 Paris cedex 01), dans un délai d'un mois franc à compter sa notification.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publié en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le 27 MAI 2024

Pour le Président du Conseil départemental
De Seine-et-Marne
Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie

Jean-Yves COUDRAY

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240528-DA-SECQ2024-272-AR
Date de télétransmission : 28/05/2024
Date de réception préfecture : 28/05/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/272 - PJ 2024/DGAS/DA/SECQ

Fixant la dotation et le tarif applicables au SAVS - SAMSAH Marne La Vallée La Dhuys
(Finess n°770022390) à Dampmart à compter du 1^{er} juin 2024.

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-39, R314-40, R314-42, R314-43 relatifs à la fixation pluriannuelle des tarifs des établissements sociaux et médico-sociaux, ainsi que les articles R314-211 à 231 concernant les dispositions générales relatives à l'état des prévisions de recettes et de dépenses ;

VU la délibération n°CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023 fixant le taux d'évolution 2024 des tarifs des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'Etablissement et les bilans et comptes d'exploitation de la structure ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

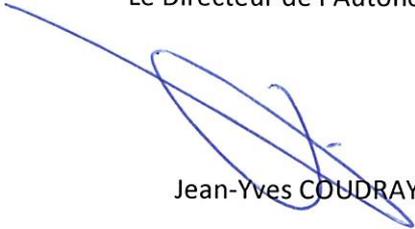
ARRETE

- ARTICLE 1 :** A compter du **1^{er} juin 2024**, le tarif journalier applicable au SAVS - SAMSAH Marne La Vallée La Dhuys à Dampmart est fixé à : **35,69 €**.
- ARTICLE 2 :** A compter du **1^{er} janvier 2025**, dans l'attente de la prochaine négociation budgétaire et conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, le tarif applicable est fixé à : **35,69 €**.
- ARTICLE 3 :** Le montant de la dotation annuelle départementale est de : **664 579,17 €**.
- ARTICLE 4 :** Le montant de l'ajustement de dotation conformément à la convention de financement est fixé à : **87 003,54 €**. Il sera pris en compte lors du versement de la prochaine mensualité.
- ARTICLE 5 :** Le présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale (sis 1, place du Palais Royal - 75100 Paris cedex 01), dans un délai d'un mois franc à compter sa notification.
- ARTICLE 6 :** Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publié en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le **28 MAI 2024**

Pour le Président du Conseil départemental

Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie


Jean-Yves COUDRAY

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240530-DA-SECQ2024-273-AR
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/273 - PJ 2024/DGAS/DA/SECQ

Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD du Pays de Fontainebleau
Bat. Nelly Kopp et Costrejean (Finess : 770808632) à Fontainebleau à compter du 01/06/2024.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-ET MARNE,

VU le Code de la Santé Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-39, R314-40, R314-42, R314-43, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes, ainsi que les articles R314-211 à 231 concernant les dispositions générales relatives à l'état des prévisions de recettes et de dépenses ;

VU la délibération n°CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023 fixant le taux d'évolution 2024 des tarifs des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées et ayant signé un CPOM ;

VU les dispositions du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ayant pris effet le 01/01/2023;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Sur la base d'une activité prévisionnelle de 64 386 journées en hébergement permanent les ressources de tarification **2024** sont fixées à **4 217 125,00 €** et intègrent notamment :

- Les dépenses rejetées à l'ERRD N-2 : 0,00 € (*néant car en cours d'étude*)
- La reprise de résultat antérieur : 0,00 €

Ainsi, les éléments de tarification annuels ressortent comme suit :

- Le tarif moyen annuel 2024 est fixé à : **65,50 €**
- Le prix de revient annuel 2024 (hors reprise de résultat et dépenses refusées) est de : **65,50 €**.

ARTICLE 2 : A compter du **01/06/2024** jusqu'au **31/12/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés **de 60 ans et plus**, de l'EHPAD du Pays de Fontainebleau Bat. Nelly Kopp et Costrejean à Fontainebleau est fixé à :

*Bâtiment Nelly Kopp : hébergement permanent chambre simple : **74,38 €**

*Bâtiment Costrejean : hébergement permanent chambre simple : **53,82 €**

*Bâtiment Costrejean : hébergement permanent double : **50,67 €**

ARTICLE 3 : A compter du **01/06/2024** jusqu'au **31/12/2024**, le tarif journalier d'hébergement applicable aux résidents âgés de **moins de 60 ans** et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans, de l'EHPAD du Pays de Fontainebleau Bat. Nelly Kopp et Costrejean à Fontainebleau est fixé à : **86,53 €**

ARTICLE 4 : Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables à compter du **01/01/2025** se déclinent ainsi :

- EHPAD - Résidents âgés de 60 ans et plus :
 - *Bâtiment Nelly Kopp : hébergement permanent chambre simple : **72,87 €**
 - *Bâtiment Costrejean : hébergement permanent chambre simple : **52,73 €**
 - *Bâtiment Costrejean : hébergement permanent chambre double : **49,64 €**
- EHPAD - Résidents âgés de moins de 60 ans et aux personnes reconnues handicapées ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans : **84,90 €**

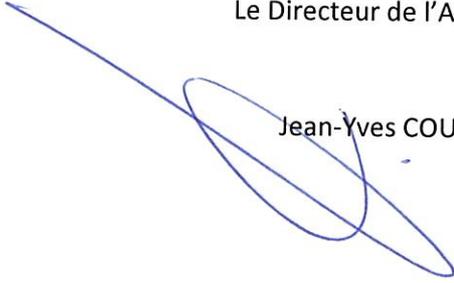
ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale (sis 1, place du Palais Royal - 75100 Paris cedex 01), dans un délai d'un mois franc à compter sa notification.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publié en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le 30 MAI 2024

Pour le Président du Conseil départemental
De Seine-et-Marne
Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie

Jean-Yves COUDRAY



Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240530-DA-SECQ2024-277-AR
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/277 - PJ 2024/DGAS/DA/SECQ

Fixant la tarification journalière dépendance de l'Accueil de jour Résidence La Marquise
(Finess : 770813947) à Bussy-Saint-Georges à compter du **01/06/2024**.

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment l'article 314-190 ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du **1^{er} juin 2024 jusqu'au 31 décembre 2024**, les tarifs journaliers dépendance applicables aux résidents âgés de 60 ans et plus de l'**Accueil de jour Résidence La Marquise de Bussy-Saint-Georges**, sont fixés comme suit :

GIR	Tarif dépendance HT	Tarif dépendance TTC
GIR 1 et 2	21,65 € HT	22,84 € TTC
GIR 3 et 4	13,75 € HT	14,51 € TTC
GIR 5 et 6	5,83 € HT	6,15 € TTC

ARTICLE 2 : A compter du **1^{er} janvier 2025**, dans l'attente de la prochaine négociation budgétaire et conformément au IV bis de l'article L314-7, les tarifs applicables se déclinent ainsi :

- Tarifs dépendance :

GIR	Tarif dépendance HT	Tarif dépendance TTC
GIR 1 et 2	21,50 € HT	22,68 € TTC
GIR 3 et 4	13,65 € HT	14,40 € TTC
GIR 5 et 6	5,79 € HT	6,11 € TTC

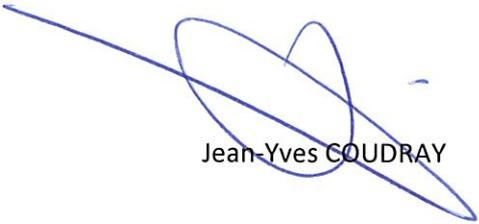
ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale (sis 1, place du Palais Royal - 75100 Paris cedex 01), dans un délai d'un mois franc à compter sa notification.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publié en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le **30 MAI 2024**

Pour le Président du Conseil départemental

Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie


Jean-Yves COUDRAY

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240530-DA-SECQ2024-278-AR
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/278 - PJ 2024/DGAS/DA/SECQ

Fixant la tarification journalière dépendance de l'**Accueil de jour Résidence Les Jardins de Sedna** (Finess : 770813939) à **Avon** à compter du **01/06/2024**.

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment l'article 314-190 ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01 du 1^{er} juillet 2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15 du 21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du **1^{er} juin 2024 jusqu'au 31 décembre 2024**, les tarifs journaliers dépendance applicables aux résidents âgés de 60 ans et plus de l'**Accueil de jour Résidence Les Jardins de Sedna de Avon**, sont fixés comme suit :

GIR	Tarif dépendance HT	Tarif dépendance TTC
GIR 1 et 2	22,17 € HT	23,39 € TTC
GIR 3 et 4	14,08 € HT	14,85 € TTC
GIR 5 et 6	5,97 € HT	6,30 € TTC

ARTICLE 2 : A compter du **1^{er} janvier 2025**, dans l'attente de la prochaine négociation budgétaire et conformément au IV bis de l'article L314-7, les tarifs applicables se déclinent ainsi :

- Tarifs dépendance :

GIR	Tarif dépendance HT	Tarif dépendance TTC
GIR 1 et 2	22,02 € HT	23,23 € TTC
GIR 3 et 4	13,98 € HT	14,75 € TTC
GIR 5 et 6	5,93 € HT	6,26 € TTC

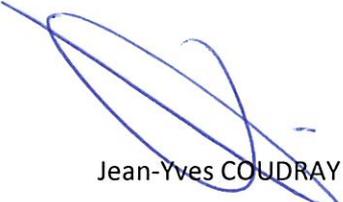
ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale (sis 1, place du Palais Royal - 75100 Paris cedex 01), dans un délai d'un mois franc à compter sa notification.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité et publié en les formes légales, sur le site internet du Département.

Fait à Melun, le **30 MAI 2024**

Pour le Président du Conseil départemental

Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie


Jean-Yves COUDRAY

Accusé de réception en préfecture
077-227700010-20240604-DA-SECQ2024-279-AR
Date de télétransmission : 04/06/2024
Date de réception préfecture : 04/06/2024

ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2024/ 279 - PJ 2024/DGAS/DA/SECQ

Fixant la tarification journalière de l'hébergement de l'EHPAD Pôle Santé Orgemont
(Finess : 770300101) à Meaux à compter du 01/07/2024.

Le Président du Conseil Départemental,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment de ses articles R314-34, R314-35, R314-179, R314-180, R314-181, R314-182 et R314-183 modifiés relatifs à la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la délibération n°**CD-2021/07/01-0/01** du **1^{er} juillet 2021** relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°**CD-2023/12/21-4/15** du **21 décembre 2023** fixant le taux d'évolution 2024 des dépenses des établissements et services sociaux et médico sociaux accueillant ou suivant des personnes âgées ou handicapées ;

VU les propositions budgétaires du Directeur de l'établissement, les bilans et les comptes d'exploitation de la structure ;

SUR proposition du Directeur Général Adjoint des Solidarités ;

A R R E T E

ARTICLE 1 - Sur la base des ressources prévisionnelles de 557 041.68 € et d'une activité de 8 448 journées, le tarif moyen journalier 2024 d'hébergement permanent applicable aux résidents âgés de 60 ans et plus de l'EHPAD d'Orgemont Meaux ressort à : **65.94 € HT, soit 69.57 TTC.**

ARTICLE 2 - Le tarif moyen journalier 2024 d'hébergement permanent applicable aux résidents âgés de moins de 60 ans ou de plus de 60 ans mais reconnus handicapés avant cet âge de l'EHPAD d'Orgemont à Meaux ressort à : **83.50 € HT, soit 88.09 € TTC.**

ARTICLE 3 - A compter du **1^{er} juillet 2024 jusqu'au 31 décembre 2024**, les tarifs journaliers applicables à l'hébergement permanent de l'EHPAD d'Orgemont Meaux, sont fixés comme suit :

- Pour les résidants âgés de 60 ans et plus : **65.94 € HT, soit 69.57 TTC.**
- Pour les résidants âgés de moins de 60 ans ou de plus de 60 ans mais reconnus handicapés avant cet âge : **85.74 € HT, soit 90.46 € TTC.**

ARTICLE 4 – Dans l'attente de la prochaine notification des ressources et des tarifs et, conformément au IV bis de l'article L314-7 du CASF, les tarifs applicables de l'hébergement permanent à compter du **1^{er} janvier 2025** se déclinent ainsi :

- Tarif des résidants âgés de 60 ans et plus : **65.94 € HT, soit 69.57 TTC.**
- Le tarif des résidants âgés de moins de 60 ans ou de plus de 60 ans mais reconnus handicapés avant cet âge est de : **83.50 € HT, soit 88.09 € TTC.**

ARTICLE 5 - Tout recours éventuel contre le tarif ainsi fixé pourra être formé auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1, place du Palais Royal 75100 Paris cedex 01, dans un délai **d'un mois franc** à compter de la notification de l'arrêté ;

ARTICLE 6 - Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site Internet du Département et sera notifié à son destinataire.

Fait à Melun, le **4 JUIN 2024**

Pour le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne
Par Délégation,
Le Directeur de l'Autonomie



Jean-Yves Coudray